TEMPS PROBABLE DEMAIN
AVERSES OU NEIGE
Maximum, aujourd'hui, 42—Minimum, aujourd'hui, 39
Baromètre, hier, 29.35—aujourd'hui, 29.18
L'an dernier: Maximum, 30—Minimum, 24
Voir détails page 19
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ
LE JOURNAL COMPLET

La Patrie

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

LE NUMERO 2 CENTS
EDITION DEFINITIVE

48e ANNEE—No. 25
MONTREAL, CANADA
Mercredi 24 Mars 1926

PRIX D'ABONNEMENT
Edition quotidienne au Canada.. $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis..... $9.00 par année
Edition quotidienne Américaine.. $4.00 par année

LA POLICE DE NEW-YORK MET LE GRAPPIN SUR UNE BANDE DE VOLEURS DE DIAMANTS

Cette bande, qui aurait volé pour $1,000,000 de bijoux, se composait de six hommes et d'une femme surnommée "la Tigresse".

TOUS ETAIENT VETUS COMME DES PRINCES

NEW-YORK, 24. (Presse associée.) — Tous les membres de la plus terrible clique de bandits que l'on ait connue depuis des années sont maintenant dans les cachots, en attendant leur procès. Richard Reese Whittemore, de Baltimore, est le chef de la bande.

On évalue à $1,000,000 le montant des vols de bijoux commis par cette bande qui se compose de six hommes et d'une femme surnommée "la Tigresse".

De plus, deux accusations de meurtres pèsent sur cette clique de gunsmen qui tous étaient mis comme des princes et avaient des automobiles de luxe. Ils fréquentaient les clubs de nuit et les cabarets fashionables, que l'on avait cadenassés récemment, et c'est là qu'ils tramaient leurs plus gros coups. Les premiers membres de la bande furent arrêtés comme ils sortaient d'un club.

Le dernier individu de cette bande fut arrêté, hier soir, dans une chambre garnie. C'est William Unkelback, recherché pour avoir participé à deux gros vols de bijoux de $250,000. Les détectives le suivirent jusqu'à sa chambre où ils firent irruption en se servant de la maîtresse de maison comme subterfuge pour se faire ouvrir la porte. Unkelback voulut prendre son revolver sur une table, mais les détectives avaient déjà leurs revolvers pointés sur lui.

Unkelback avoua à la police que Simon Gilden, un des membres de la bande, avait été tué en décembre dernier parce qu'il avait refusé d'obéir à leurs ordres. On trouva son corps près d'une tombe dans le cimetière de l'église Trinity. Joseph Ross, un autre membre récalcitrant de la bande fut assassiné à Elizabeth, N.J.

"Whittemore, aurait encore dit Unkelback à la police, a une façon de se défaire de ses subordonnés qui refusent d'obéir à ses ordres."

Toute la bande de Whittemore a admis qu'elle avait commis beaucoup d'autres vols at que son principal motif était d'avoir de l'argent à bon compte pour jouer aux cartes, fumer de l'opium et mener la grande vie.

Bien qu'on ait trouvé un véritable arsenal chez les membres de la bande, le procureur du district Banton a dit que pas un coup de feu n'a été tiré lors des vols de bijoux commis à New-York.

Whittemore, que l'on recherchait à Baltimore pour le meurtre de Robert Holtman, un geôlier de soixante ans, lorsque le bandit s'évada de prison, il y a un an, vient d'une famille respectable de Baltimore, mais il allait encore à l'école qu'il avait commencé à voler. Il avait même été condamné à l'école de Réforme. "La Tigresse", qui aurait épousé Whittemore il y a neuf ans, est accusée d'un hold-up à la pointe du revolver. C'est elle qui portait sur elle les armes des bandits pour les sauver au cas où un d'entre eux était pris par la police.

Les noms des autres bandits sont "Shuffles" Goldberg, Antony Paladino, Jacob et Léon Kraemer.

UN HOPITAL TRIFLUVIEN EN DANGER

Un incendie éclate à l'hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières.

VIVE ANGOISSE

TROIS-RIVIERES, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un frisson d'angoisse est passé sur notre ville, ce matin, quand une double alarme a appelé à l'hôpital S.-Joseph de notre ville, où se trouvent plusieurs centaines de personnes, des malades, des orphelines, des vieux, des prêtres en retraite, des religieuses et des pensionnaires, les pompiers des deux postes. Les flammes qui sortaient du haut d'une tourelle isolée étaient visibles de presque toute la ville et éclairaient sinistrement le corps principal de l'hôpital.

Le feu fut découvert par l'une des deux femmes malades qui se trouvaient dans cette tourelle. Elle donna immédiatement l'alarme et s'empressa de sortir avec sa compagne. Il était alors sept heures. Les pompiers furent rapidement sur les lieux et en trois quarts d'heure, avec un seul jet alimenté par une forte pression, ils réussirent à contrôler l'incendie.

Par mesure de précaution, le chef Vachon avait fait disposer des boyaux à chaque étage de l'hôpital. Il n'y eut pas le moindre indice de panique chez les malades et les pensionnaires de l'hôpital.

Le feu passa même inaperçu pour la plupart. Les dommages sont estimés être entre $1,000 et $1,500.

On ignore la cause du feu qui a originé entre le plafond et la toiture du dernier étage de la tourelle qui se trouve du côté sud-ouest.

DES SCENES EMOUVANTES AU PROCES DE Mme D.-N. PAQUETTE, EN COUR D'ASSISES, A HULL

La petite Dorothée déclare, au cours de son témoignage, que c'est Martel lui-même qui s'est empoisonné. — L'accusée veut embrasser ses enfants.

LE TEMOIGNAGE DE HENRI

OTTAWA, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une déclaration sensationnelle a marqué le début du procès de Madame Dora Navion Paquette, de Hull, accusée d'avoir empoisonné vers le 3 septembre dernier, William Martel, boucher, en lui faisant prendre du vert de Paris. Martel et la femme Paquette vivaient dans la même maison. Dorothée, âgée de 11 ans, dit que Martel a eu une querelle avec sa mère, mais sans en connaître le motif, puis il sortit de la maison, se rendit à la pharmacie Simard, d'où il revint avec une bouteille contenant un liquide verdâtre. Martel s'asseyant sur le bord du lit, déboucha la bouteille en versa le contenu dans une tasse et le but. La fillette déclare qu'elle sait maintenant que c'était du poison parce que sa mère s'est rendue à la pharmacie où elle a su ce que Martel avait acheté. "J'ai vu papa boire le liquide" dit-elle à plusieurs reprises.

La fillette se rappelle très bien qu'après le déjeuner son père était tellement mécontent qu'il lança des morceaux de bois dans la direction de sa mère qui se tenait près du poêle. Le témoin dit que sur le poêle, il y avait lui-même préparé, il en avait pris quelques instants avant de boire le liquide fatal. Souvent pendant son témoignage, l'enfant regardait sa mère au banc des accusés et chaque fois les larmes lui en venaient au yeux. Très énervée, l'enfant eût presque une faiblesse au cours de l'interrogatoire et il a fallu la faire asseoir puis suspendre son témoignage pendant quelque temps. Du moment que son père eut bu le liquide verdâtre "ma mère, dit-elle, fut convaincue que mon père venait de s'empoisonner, elle me l'a dit". Malgré un contre-interrogatoire de plus de deux heures, jamais l'enfant n'a jamais varié sa version de l'affaire déclarant qu'il ne s'agit pas d'un crime de la part de sa mère, mais que son père s'est suicidé. Souvent elle pleurait et sanglotait. Ce fut une scène très pathétique et la tension des esprits à ce procès le plus important du terme actuel est tellement forte que le juge a suspendu la séance, hier après-midi, pour un quart d'heure.

Dame Paquette a demandé, en pleurant, la faveur d'embrasser ses enfants, en attendant la reprise des témoignages. Cette requête fut accordée par le grand connétable Chevalier et les trois enfants, Dorothée 11 ans, Henri 6 ans et Nelson 4 ans ont embrassé leur mère en pleurant. Il a fallu soulever le plus jeune afin de le faire passer par-dessus le banc des accusés pour lui permettre d'atteindre sa mère. C'était la première fois depuis six mois que Madame Paquette pouvait embrasser ses enfants. Après cette scène, l'enfant continua son témoignage qu'après le départ de son père pour l'hôpital où il succomba, elle lava le plancher dans sa chambre et vit de grandes taches verdâtres; il y en avait aussi sur les murs. Plus tard sa mère lui dit que son père avait eu des vomissements.

(Suite à la page 10.)

ON PRIVE CAROL DE SON TITRE

BUCHAREST, Roumanie, 24. — (Presse Associée). — L'ex-prince héritier Carol de Roumanie, qui a renoncé au trône, s'appellera à l'avenir Carol Caraiman.

LE CONTROLE DES LIQUEURS EN TURQUIE

Le gouvernement fabriquera lui-même les vins et les bières.

L'IMPORTATION

CONSTANTINOPLE, 24.— (Presse associée). — Le gouvernement turc a décidé de prendre, le 1er juin, le contrôle du commerce des liqueurs alcooliques du pays. Il fabriquera lui-même le douzico, la liqueur nationale, un cordial à l'anisette, de même que les vins légers et les bières et il règlera l'importation des liqueurs alcooliques.

Cinq pour cent du revenu des liqueurs seront consacrés à l'aviation, à l'armée et à la marine. Depuis quelque temps, les Turcs s'étaient livrés plus que jamais au commerce des liqueurs et ils avaient supplanté les Grecs dans les cafés, les bars et les tavernes de Constantinople, de même que dans la fabrication des alcools.

Les prohibitionnistes musulmans admettent avec regret que les Turcs se sentent plus enclins que jamais à boire des boissons fortes.

BEL ACTE DE COURAGE D'UNE JEUNE FILLE

Elle garde un phare allumé seule pendant trois nuits

SANS MANGER

LONDRES, 24. (Presse associée) —Une jeune fille de quatorze ans a vu à garder allumé, pendant trois nuits, le phare de Saint-Hélène, près de Cambridge, sur l'île de Wight. La jeune fille du gardien du phare Langlan se trouvait emprisonnée dans le phare depuis samedi après-midi avec seulement un pain et un petit morceau de gâteau. Elle fit tout de même vaillamment le travail de son père qui était allé à terre, avec sa femme, samedi, pour aller chercher de la nourriture et de l'huile pour le phare. Ils venaient à peine d'attacher leur chaloupe sur la rive qu'une tempête s'éleva sur la mer et, en dépit de tous les efforts que le père et la mère firent pour retourner au phare dans un canot-automobile, ils ne purent délivrer leur fille.

On comprend l'angoisse du gardien du phare qui savait que sa fille n'avait qu'un pain pour se nourrir. Langlan se demandait aussi si sa fille songerait à allumer la lumière du phare pendant la nuit, ce qui est absolument nécessaire pour guider les navires le long de la côte. Grande fut sa joie quand il vit le phare s'allumer à l'heure voulue.

La tempête continua toute la journée de dimanche, rendant vains les efforts des pêcheurs et des marins des chaloupes de sauvetage de prendre la mer pour reconduire le gardien à son phare. De nouveau la nuit tomba et de nouveau le phare s'alluma à l'heure règlementaire. A mesure que les heures s'écoulaient l'angoisse des parents augmentait, car ils craignaient que leur fille affamée succombe à la fatigue.

Lundi, la tempête fut plus forte encore et aucune chaloupe n'était capable de parcourir la distance de trois milles entre la côte et le phare.

La troisième nuit survint et le phare se ralluma pour la troisième fois et resta allumé toute la nuit, tout comme si le gardien du phare était là.

Ce n'est que mardi après-midi que les vagues se calmèrent et le gardien et sa femme purent se rendre au phare dans un canot-automobile.

Ils trouvèrent leur jeune fille épuisée. Elle avait monté toutes les quatre heures, pendant trois nuits, le ressort de l'horloge qui sert à faire tourner la lumière du phare.

TOUT DANGER EST DISPARU

La thermite a été cause de la débâcle de la rivière Alleghany.

CONTROVERSE

OIL CITY, 24—(Presse associée) —Débarrassés enfin de la menace d'inondation de la ville à la suite de la mise en mouvement de la glace sur la rivière Alleghany, sur une distance de dix-huit milles, les habitants discutent, aujourd'hui, si c'est la nature ou la science qui a occasionné la débâcle.

Le professeur Barnes, de l'Université McGill, prétend que ce sont ses explosions de thermite et de dynamite qui ont eu raison de la montagne de glace.

De son côté, l'ingénieur de la ville Walker prétend que la pluie des deux derniers jours a occasionné le mouvement des glaces.

Les dommages causés par les glaces à Oil City se chiffrent à $2,500,000. Les 150 citoyens qui ont dû quitter la ville, à la suite de l'inondation de leurs demeures, reviennent chez eux.

ULTIMATUM AU MEXIQUE

L'ambassade américaine demande que l'on punisse les meurtriers.

AMERICAINS TUES

MEXICO, 24. — (Presse associé). Deux Américains ayant été tués et quatre autres attaqués, sur la côte du Mexique, l'ambassade américaine a demandé au gouvernement mexicain de rechercher et de punir les personnes coupables de ces crimes et de ces attentats.

Joe Hall, employé par les chemins de fer de l'état du Mexique, fut lapidé à mort près d'Ixtlan, lundi. Rex McIlpone fut assassiné par des bandits près du même endroit, le 14 mars, et E.-H.Heidenkamp fut gravement blessé. Le ranch de J.-M.Feeley à Acampoo, dans l'état de Guanajuato, fut pillé, dimanche, par 25 individus armés jusqu'aux dents.

UN FAUSSAIRE EST ARRETE A QUEBEC

Comment il tombe dans les filets de la police.

QUEBEC, 24 — (Du correspondant de la "Patrie")—Un faussaire du nom de Arthur Allard est tombé hier dans les filets de la police grâce à l'habileté du gérant de la banque Canadienne Nationale à Saint-Roch, M. Bruno Lefebvre, où il avait essayé à échanger sous de fausses représentations, un chèque de $1,000.

Il y a une couple de semaines, le prévenu avait réussi à se faire identifier sous le nom d'un citoyen de La Tuque et à retirer $100 à la succursale de St-Roch. Il revint, hier après-midi, pour retirer un montant de $1,000. Mais dans l'intervalle le véritable client de la succursale La Tuque avait eu le temps de constater la brèche pratiquée à son insu dans son compte de banque et l'éveil était donné. Lorsque le faussaire se présenta à M. Lefebvre, hier après-midi, ce dernier lui donna un prétexte pour revenir un peu plus tard, ce qui lui permit de faire émettre deux mandats d'arrestation. Il lui téléphona ensuite que tout était parfait et quelques minutes plus tard l'individu en question arrivait en taxi pour tomber entre les mains du détective François Sylvain de la police provinciale. Allard a plaidé non-coupable et aura son enquête le 30 courant.

DES GRANDS LACS A NEW-YORK

WASHINGTON, 24. — (Presse Associée). — On étudiera la possibilité de construire un chemin de fer électrique d'Erie, Pa. à la Baie de New-York, pour servir de débouché aux marchandises des Grands Lacs au port de New-York, pour remplacer le projet du creusage du Saint-Laurent ou celui de la construction du canal de l'état de New-York. C'est ce que vient de demander par une résolution le sénateur Frazier, républicain, du Dakota Nord.

CONTRE CETTE IMMIGRATION

Les ministres protestants de Calgary ne veulent pas d'immigrants

TROP DE CHOMAGE

CALGARY, 24. (Presse canadienne). — Critiquant la politique du gouvernement fédéral qui fait venir des fermiers d'Europe au Canada, malgré le grand nombre de sans-travail qui n'ont rien fait de l'hiver en Alberta, l'Association des ministres de l'Union des églises protestantes, à une réunion tenue, hier soir, a adopté la résolution suivante:

"Résolu que l'association ministérielle de Calgary voit avec angoisse l'immigration des fermiers quand on constate le chômage de l'hiver dernier en Alberta".

Une copie de cette résolution a été envoyée à l'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur.

On restaurera cette maison historique

GLASGOW, Ecosse 24 (Presse associée.) — La maison de Glenstyle de Rob Roy, sur la frontière du Perthshire et de Stirlingshire, où le fameux brigand mourut en 1734, va être restaurée. Il y aura des boutons de sonnerie électrique pour les domestiques et des lumières incandescentes pour les gens qui y demeurent encore et les visiteurs.

La municipalité de Glasgow a eu l'idée de se débarrasser de l'éclairage à la chandelle et aux anciennes lampes à pétrole. Plusieurs habitants de la ville regardent cette innovation comme un sacrilège, Rob Roy MacGregor ayant encore une emprise romantique dans l'imagination des gens familiers avec les écrits de sir Walter Scott.

C'EST EN ITALIE OU ON LIT LE MOINS

ROME, 24. (Presse associée). —Les Italiens sont les gens qui lisent le moins au monde entier, comme vient de le constater un comité de professeurs qui veulent tenter d'encourager la lecture des oeuvres des jeunes auteurs italiens.

Rome, avec sa population de près de 900,000 habitants, compte à peine une douzaine de librairies où l'on n'y trouve pour ainsi dire que des ouvrages classiques, techniques et politiques.

Les hommages du Cap de la Madeleine à S. G. Mgr Comtois

TROIS-RIVIERES, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le conseil municipal de la ville du Cap de la Madeleine a, sur proposition des échevins A. Lemire et E. Arseneault, adopté la résolution suivante de félicitations à Sa Grandeur Mgr. A.-O. Comtois, évêque élu de Barca et auxiliaire de Trois-Rivières. Cette résolution se lit comme suit: "Le conseil de ville de la cité du Cap de la Madeleine a appris avec joie l'élévation de M. le chanoine Alfred O. Comtois à l'épiscopat, comme évêque auxiliaire du diocèse de Trois-Rivières; il offre à Sa Grandeur Mgr Comtois l'expression de ses plus vives félicitations et l'hommage d'une dévotion sincère et filiale de tous les citoyens du Cap de la Madeleine".

MAXIM GORKY FAIT PARAITRE UN ROMAN

NAPLES, Italie, 24. (Presse associée). — Maxim Gorky, le célèbre écrivain russe, achève de corriger les épreuves de son dernier roman intitulé "L'Explorateur". C'est la vie d'un Russe de 1890 à 1926 où il est question de la Grande Guerre, de la révolution russe et des conditions actuelles en Italie.

Malvy, qui est parti pour Nice, démissionnerait afin de sauver le cabinet Briand

PARIS, 24. — (Presse Associée). — Louis Malvy, ministre de l'Intérieur, dont la présence dans le cabinet Briand a fourni, en plusieurs circonstances, à ses ennemis politiques l'occasion de le dénoncer, est parti pour Nice, hier soir. Il n'est pas encore rétabli de la faiblesse cardiaque qu'il [illegible] alors qu'il s'évanouit en pleine Chambre, l'autre jour, alors qu'on appelait son procès pour trahison. Il est rumeur dans le couloir des Pas Perdus de la Chambre que M. Malvy démissionnera afin de donner plus de [illegible] d'action à M. Briand

LA PLUS VIEILLE PAIRE DE PATINS AU MONDE

PRAGUE, Tchéco-Slovaquie, 24. — (Presse Associée). — On vient de découvrir, au dire des archéologues, la plus vieille paire de patins au monde. On l'a trouvée dans un musée et on dit qu'elle fut fabriquée au cinquième siècle avant Jésus-Christ. Les patins sont faits d'os de bétail amincis sur la longueur et perforés aux deux bouts pour permettre d'y glisser une courroie de cuir. La courbe naturelle des os sert à tenir le pied en place.

L'EVEQUE DE MEXICO ORDONNE LA RESISTANCE PASSIVE A LA POURSUITE CONTRE LE CLERGE

Il dit aux prêtres d'abandonner leurs églises plutôt que d'obéir.

LETTRE PASTORALE

MEXICO, 24. — (Presse associée). — Mgr Herrera y Pina de Monterrey, dans une lettre pastorale aux prêtres catholiques et aux fidèles, recommande la résistance passive aux efforts du gouvernement pour l'application de la nouvelle loi touchant la religion, et tout particulièrement l'expulsion des ministres du culte étrangers et la limitation du nombre des prêtres.

L'évêque ordonne aux prêtres de ne pas obéir aux exigences constitutionnelles et d'abandonner leurs églises plutôt que d'obéir à d'autres autorités que les autorités ecclésiastiques. Les fidèles, ajoute-t-il, ne doivent pas assister au service religieux quand le prêtre officiant désobéira à ces instructions.

Mgr de Monterrey déclare aussi que les fidèles devraient organiser un mouvement pacifique d'opposition aux clauses de la nouvelle constitution anti-religieuse tant qu'elle n'aura pas été amendée.

On abandonne ce service de navires

OGDENSBURG, N.-Y., 24. — (Presse associée). — La Rutland Lake Michigan Transit Company vient d'annoncer qu'elle abandonnera, cet été, son service de navires sur le Saint-Laurent. Les navirres de la compagnie ne feront plus escale à Oswego, Brockville et Ogdensburg.

On prétend que c'est parce que la compagnie ne faisait pas de profits. Par conséquent, les navires de blé feront, dorénavant la navette sans arrêt entre Chicago et Buffalo.

MAISON INCENDIEE A PROULXVILLE

TROIS-RIVIERES, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Alexandre Goulet à Proulxville. Le feu se déclara dans le second étage et est dû à un tuyau de poêle défectueux. En plus de la maison, presque tout le ménage et toute la lingerie ont été détruits. Il n'y a pas d'assurances.

IL DEVIENT GOUVERNEUR

Londres, 24. (Presse canadienne). — Lord Somers a été nommé gouverneur de Victoria, Australie, en remplacement du comte de Stradbroke.

IL A UNE FAIBLESSE LE POIDS TOMBE ET BROIE SON COMPAGNON

OTTAWA, 24. (Du Correspondant de la "Patrie"). — Un accident très étrange est arrivé aux chantiers de Fraser Brace, à Chelsea, où l'on fait des travaux pour la International Paper Co. Un nommé Courtenay était en charge d'une grue et travaillait, malade de la grippe, sans l'avoir dit à son contremaître. A un moment, il eut une faiblesse pendant que la grue montait une cuvette d'acier remplie de matériaux et l'énorme poids tomba sur la tête d'un jeune journalier finlandais, L. Viklund, âgé de 22 ans. Ce dernier fut broyé à mort et succomba instantanément. Le Dr. Isabelle n'a pas jugé une enquête nécessaire.

L'agrandissement de la "Plazza" à Ottawa

OTTAWA, 24. (Du correspondant de la "Patrie").—Le premier ministre recevra, cet après-midi, une délégation de la ville d'Ottawa au sujet de l'agrandissement de la Plaza avant d'y ériger le monument à la mémoire des soldats.

ON AURAIT MIS LA MAIN SUR LES DEUX MEURTRIERS

La police espère enfin résoudre l'assassinat mystérieux de Desmond Taylor.

CHICAGO, 24. — (Presse associée). — On espère résoudre bientôt l'assassinat mystérieux de William Desmond Taylor, directeur de cinéma à Hollywood, Californie, qui fut tué en 1922.

"Nous savions depuis un mois qui a tué Taylor, a dit M. Asa Keyes au représentant du "Chicago Herald and Examiner", et nous sommes venus ici pour avoir la corroboration de la preuve.

On croit que deux individus de cette ville sont suivis depuis un mois par la police et que ces hommes possèdent tous les détails du meurtre de Taylor.

Plusieurs femmes seront interrogées de nouveau, lors de la réouverture du procès à Hollywood.

Harold Davis, l'adjoint de Keyes, a dit que la révélation du nom du meurtrier et des inspirateurs du crime va causer une grande surprise. Ce sont des personnes dont les noms n'ont pas encore été mentionnés dans cette affaire.

Un individu que les détectives ont suivi se serait trouvé à Hollywood lors du meurtre. On dit que c'est un parasite des studios de cinéma reconnu comme noctambule et pour sa passion les clubs de nuit. Le second individu est un photographe de cinéma fort recherché par les directeurs de films pour sa haute compétence.

Lord Allenby et Mgr Couturier se rencontrent à Ottawa

OTTAWA, 24 (Du correspondant de la "Patrie").—Au banquet offert, hier soir, à Rideau Hall, par Son Excellence le gouverneur-général, deux soldats, l'un de l'Eglise et l'autre de l'Angleterre, et deux vieux amis ont eu le plaisir de se revoir. Il s'agit de Sa Grandeur Mgr Félix Couturier, évêque de Alexandria, et du maréchal Allenby. Tous deux se sont rencontrés en Egypte en 1919 où Mgr Couturier a fait du ministère pendant quelques années, alors que lord Allenby était le chef de la garnison anglaise. Tous deux ont remercié le gouverneur-général de leur avoir fait cette agréable surprise.

Nouveaux prix sur les trams à Ottawa

OTTAWA, 24. (Du correspondant de la "Patrie").—A partir de vendredi prochain, le prix du passage sur le tramway entre Ottawa et Aylmer sera de 15 au lieu de 25 cents; d'Ottawa à Deschesnes, 15 au lieu de 20 cents; d'Ottawa à Val Tétreau le prix restera le même, 10 cents. Les tramways à un seul employé auront des portes se fermant automatiquement.

Les candidats aux élections du Dakota

SIOUX FALLS, 24 (Presse associée). — Le sénateur Peter Norbeck et le gouverneur Carl Gunderson seront les deux candidats républicains aux prochaines élections, cette année. Ils ont été nommés lors des élections préliminaires, hier, pour l'Etat de Dakota-Sud.

Le candidat démocrate au poste de gouverneur de l'Etat, qui fera la lutte au gouverneur Gunderson, est W.-J. Bulow

LA POLICE DEVANT LE BARREAU

Les avocats employés à la Cour de Police demandent l'appui

DU BARREAU

Les avocats employés au greffe de la Paix se sont présentés devant le Conseil du Barreau de la section de Montréal à sa dernière séance et lui ont demandé d'appuyer la requête qu'ils désirent envoyer au gouvernement provincial. Me Tancrède Jetté s'est fait le porte-parole de la délégation. Il a expliqué que les avocats, qui sont au nombre de cinq, ne sauraient être considérés comme de simples fonctionnaires publics. Ils sont de véritables techniciens et ont été engagés lors de la réorganisation du greffe par Me Omer Lapierre, maintenant shérif. Leurs fonctions sont d'une nature légale. Ils doivent voir à la rédaction des plaintes, agir comme greffiers devant les tribunaux, besognes qui demandent une connaissance étendue de la loi criminelle, car une plainte mal rédigée peut souvent avoir les conséquences les plus graves. Ils prient donc le gouvernement de ne pas les considérer comme les autres fonctionnaires et de leur donner des émoluments en raison des services qu'ils rendent.

Les membres du conseil, notamment Me N. K. Laflamme, bâtonnier et Me C. A. Guertin, syndic, se sont déclarés des plus sympathiques à cette requête qui a été adressée au procureur général.

MORT SUBITE DE MADAME LAFLEUR

OTTAWA, 24. (Du correspondant de la "Patrie").—Madame H. Lafleur, (Mlle Eglantine Sagala), de Hull, est morte subitement à Rochester N.Y., où elle demeurait depuis quelques mois, son mari travaillant à cet endroit. Agée de 23 ans, elle était mariée depuis neuf mois seulement.

LE DOCTEUR BRYCE EST ELU PRESIDENT

OTTAWA, 24. (Du correspondant de la "Patrie").—Le Dr P.-H. Bryce a été élu, hier soir, président de la société des Arts et des lettres d'Ottawa. M. Jules Tremblay fait parti du comité exécutif.

UN NAVIRE BRULE: 104 MORTS

LONDRES, 24. — (Presse Associée). — Une dépêche de l'agence Llloyds de Monaoe, Brésil mande que 104 personnes ont perdu la vie lorsque le vapeur brésilien "Paes de Carvalho" brûla en plein océan.

Le navire se rendait de Manaoe à Torijurua. Dans sa cargaison, le navire avait des matières enflammables. Ce désastre survint le 22 mars.

ILS VEULENT UN SALAIRE PLUS ELEVE

Les avocats employés à la Cour de Police demandent l'appui

DU BARREAU

Les avocats employés au greffe de la Paix se sont présentés devant le Conseil du Barreau de la section de Montréal à sa dernière séance et lui ont demandé d'appuyer la requête qu'ils désirent envoyer au gouvernement provincial. Me Tancrède Jetté s'est fait le porte-parole de la délégation. Il a expliqué que les avocats, qui sont au nombre de cinq, ne sauraient être considérés comme de simples fonctionnaires publics. Ils sont de véritables techniciens et ont été engagés lors de la réorganisation du greffe par Me Omer Lapierre, maintenant shérif. Leurs fonctions sont d'une nature légale. Ils doivent voir à la rédaction des plaintes, agir comme greffiers devant les tribunaux, besognes qui demandent une connaissance étendue de la loi criminelle, car une plainte mal rédigée peut souvent avoir les conséquences les plus graves. Ils prient donc le gouvernement de ne pas les considérer comme les autres fonctionnaires et de leur donner des émoluments en raison des services qu'ils rendent.

Les membres du conseil, notamment Me N. K. Laflamme, bâtonnier et Me C. A. Guertin, syndic, se sont déclarés des plus sympathiques à cette requête qui a été adressée au procureur général.

L'action contre les rabbins est renvoyée

OTTAWA, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le juge Lennox a débouté l'accusation de conspiration portée par le boucher juif Max Uditsky contre deux rabbins qui lui ont nui dans son commerce. Quant à la réclamation en dommages pour $10,000 contre l'association juive qui voit à ce que la viande soit vendue suivant les exigences du rite hébreu, les jurés décideront aujourd'hui ce qu'il faut en faire.

Zinovieff attaque les ouvriers d'Amérique

MOSCOU, 24. (Presse associée) — La Fédération Américaine du Travail, représentant "un groupe d'audacieux serviteurs du capitalisme" sont les pires ennemis du communisme dans l'Amérique du Nord et deviendront bientôt des fascistes, a déclaré Gregory Zinovieff, président du comité exécutif de l'Internationale communiste, réunie ici. Il a ajouté que si on n'étouffe pas les disputes et les désaccords au sein du parti communiste américain il sera bientôt rayé de l'arène politique.

On s'attend à un verdict ce soir ou demain matin

CHIETA, 24. (Presse associée). —Le verdict dans le procès des cinq personnes accusées de l'enlèvement et du meurtre du député anti-fasciste, Giacomo Matteotti, est attendu ce soir ou demain matin.

Le procureur de la couronne Calcci a dit qu'il exonérait Augusto Malacria, qui n'a pas participé au crime, mais conduisait simplement l'auto dans laquelle Matteotti a été enlevé.

Des édifices ultra modernes reliés par des trottoirs suspendus et avec aérodromes sur les toîts

NEW-YORK, 24. — (Presse Associée). — Quel seront les édifices de l'avenir? Un gros entrepreneur en construction, R.-H. Catts vient de le faire entrevoir en annonçant la formation d'une compagnie au capital de $2,500,000 pour la construction d'édifices ultra modernes à New-York et dans d'autres villes. Les logements et les bureaux seront sous le même toit. L'homme d'affaires n'aura qu'à prendre l'ascenseur pour monter à son bureau, aux étages supérieurs de l'édifice.

Pour résoudre le problème du trafic, M. Catts suggère que l'on relie les divers édifices par des trottoirs suspendus au-dessus de la chaussée. Il prédit que les toits seront construits de telle façon que les avions pourront y atterrir. Cinq de ses édifices ultra modernes seront construites sous peu à New-York

La seule banque d'état

ROME, 24. (Presse associée). — Le "Messagero" dit que le gouvernement a décidé de faire de la banque d'Italie la seule banque d'émission des billets de l'état.

MONDANITÉS

—Madame Athanase David et sa fillette, Madeleine s'embarqueront mercredi prochain à New-York à bord du "Berengaria" pour un séjour de quelques semaines à Paris où elles seront les invitées de M. et de madame Paul Watel.

—Bridge et thé hier après-midi chez mademoiselle Berthe Labelle en l'honneur de mademoiselle Helen Kennedy à l'occasion de son prochain mariage. Madame A.-G. Joyce, madame J.-A. Marion et madame J.-E. Labelle servaient le thé et les glaces. La table du thé était décorée de narcisses.

—Madame E.-G. Tanguay est actuellement à Québec l'invitée de madame Alexandre Taschereau.

—Madame Alphonse Lemieux, est actuellement à Ottawa, l'invitée de l'honorable et de madame Rodolphe Lemieux.

—M. et madame J.-E.-A. Dubuc, de Chicoutimi, passent quelques jours à l'hôtel Ritz Carlton.

—Mlle Marion Smith recevait à l'heure du thé lundi après-midi en l'honneur de mademoiselle Helen Kennedy. Madame W.-L. Carkner, madame E. Kelly et madame A.-M. Smith servaient le thé et les glaces aidées de madame Heaney, madame Phelan, madame Arthur Bruneau et mademoiselle Geneviève Smith. La table du thé était ornée de fleurs de saison.

—Le docteur et madame Aimé Darche, de Sherbrooke, et M. et madame J. Dubrûle, de Saint-Hyacinthe sont revenus hier d'un voyage de quelques mois en Europe.

—L'honorable et madame P.-R. du Tremblay sont de passage à Québec.

—Mademoiselle Jeanne Tanguay est à Montréal depuis quelques jours l'invitée du lieutenant-colonel et de madame Henri Chassé.

—Madame Maurice Ollivier et sa fillette, Marthe, sont retournées à Ottawa après avoir passé quelques semaines en ville chez madame Léon-Mercier Gouin.

—Madame Camille Pouliot, de Québec, est actuellement en ville l'invitée de madame Eugène Lemieux.

—Madame John-G. Kelly recevait à déjeuner aujourd'hui en l'honneur de mademoiselle Helen Kennedy. Parmi les convives: madame Leslie Joyce, mesdemoiselles Morgan, mademoiselle Marion Smith.

—L'honorable et madame J.-L. Perron sont à Québec pour quelques jours.

—Mademoiselle Marguerite Barthe, d'Ottawa, est attendue en ville demain et sera l'invitée de madame Aurèle Boyer pendant son séjour à Montréal.

—Un gala artistique au cours duquel on interprétera "Le Prophète" sera donné le jeudi soir, 15 avril, au Forum. Parmi ceux qui ont accordé leur patronage à cette soirée, on remarque: Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy, l'honorable L.-A. Taschereau, sir Arthur Currie, sir Vincent et lady Meredith, sir Frederick et lady Williams-Taylor, l'honorable J.-L. Perron, le sénateur et madame C.-P. Beaubien, le juge et madame Joseph Archambault, M. E.-W. Beatty, M. Donat Raymond, M. et madame Pierre-F. Casgrain, le consul des Etats-Unis, M. Albert Halstead, M. P. Margotti, consul général d'Italie, le docteur H.-C. Derrin.

—Madame A.-F. Duclos, recevait à l'heure du thé cet après-midi, en l'honneur de sa fille, Ruby, à l'occasion de son prochain mariage. Mesdames F.-H. Scott et George Cairns servent le thé et les glaces, aidées de mesdames Victor Turton, Edgar Watson, Aubrey Earle, mesdemoiselles Marion Watt, Dorothy Hymmen et Ena Duclos.

—Mademoiselle Eva Bruneau réunit quelques invitées, cet après-midi, à l'heure du thé, en l'honneur de sa soeur, madame Fred. Thompson, de Haileybury, Ont., actuellement chez sa mère madame Bruneau.

—Madame Michel Désy et mademoiselle Alice Désy sont retournées à Berthier après un court séjour à Montréal, chez M. L.-A. Lavallée.

—Parmi ceux qui ont accordé leur patronage au bal militaire qui aura lieu le 9 avril prochain, sous les auspices du "Royal Montreal Regiment", nous mentionnerons outre Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy, Son Honneur le lieutenant gouverneur de la province, l'honorable Narcisse Pérodeau, sir Arthur et lady Currie, sir Richard et lady Turner, le brigadier-général C.-J. Armstrong, madame Armstrong, le major P.-W. McLagan et madame McLagan.

—Une partie de cartes organisée par les anciennes élèves du Pensionnat Sainte-Catherine, aura lieu le mercredi 14 avril, dans les salons de l'institution. La partie de cartes commencera à deux heures précises.

Ottawa.

—Dîner hier soir, à Rideau-Hall, offert par Leurs Excellences le gouverneur-général et lady Byng de Vimy, en l'honneur du vicomte et de la vicomtesse de Allenby. Parmi les autres convives: l'honorable W. L. Mackenzie King, l'évêque d'Ottawa et madame Roper, l'honorable et madame Ernest Lapointe, l'honorable et madame E.-M. MacDonald, sir Robert et lady Borden, l'honorable et madame Arthur Meighen, l'honorable et madame S.-C. Mewburn, M. et madame Robert Forke, le major général et madame J.-H. Machrien, le major-général et madame H.-A. Panet, le commodore et madame W.-C. Hose, madame E.-T. Fauquier, madame W.-H. Rowley.

—Au déjeuner offert hier, au Château Laurier, par les membres du "Women's Canadian Club", pour la vicomtesse d'Allenby, on remarquait encore à la table d'honneur parmi les convives: lady Byng de Vimy, mademoiselle Sandford, mesdames Charles-H. Thornburn, Arthur Meighen, Hewitt Bostock, J.-A. Wilson, Robert Rogers, de Salaberry, lady Pope, Mesdames W.-E. Hodgins, F.-A. Anglin, Harry Etches, Herbert I. Thomas, Harry Carpenter, mademoiselle Carrie Carmichael de Toronto, mesdames Hunter Ogilvie et Hamilton.

—Madame Rodolphe Lemieux recevait lundi après-midi, à la présidence de la Chambre des Communes. Madame Lemieux portait une robe de crêpe orchidée et un chapeau de même ton. Madame Alphonse Lemieux, de Montréal, recevait avec madame R. Lemieux et portait une robe de nuance "pensée" et un chapeau noir. Les salons et la table du thé étaient décorés de jonquilles, de tulipes et de fougères.

—Madame Jules-Edouard Prévost, de Saint-Jérôme, est l'invitée de madame Elzébert Roy, depuis quelques jours.

—Le juge et madame Arthur Trahan, de Nicolet, passent la semaine à Ottawa.

—Mesdeames Raoul Roy et Georges Pelletier, de Québec, ont passé quelques jours à Ottawa, la semaine dernière.

Trois-Rivières.

—Madame Roch Hébert recevait dimanche dernier, en l'honneur de madame Paul Brien, à l'occasion de son départ pour Berthierville. Les tables étaient décorées de fleurs printanières. Mesdames Normand, Labelle et Joseph Brien gagnèrent les prix.

—Bridge mardi dernier, chez madame Howard McKee, en l'honneur de madame Paul Brien. Mesdames Whitehead et J.-J. Gouin gagnèrent les prix.

—Au bridge donné vendredi dernier, chez madame Henri Robidoux, les prix furent gagnés par mesdames C.-F. Charbonneau, E.-W. Morgan, Ernest Dumesnil, Auguste Panneton, F. Lacoursière.

—M. et madame Paul Brien quitteront prochainement Trois-Rivières pour habiter à Berthierville.

BOSSU FANTOME DANS UNE VILLE DE LA SILESIE

Un esprit qui chante comme un choeur et joue du tambour fait des siennes, dit-on.

BERLIN, 24 — Le petit village de Friedrichshain en Silésie est tout bouleversé par les récits fantasmagoriques de quelques-uns de ses habitants qui jurent avoir vu un bossu fantôme flotter dans les airs vers minuit chaque soir depuis quelque temps.

Le bossu, qu'on dit être un revenant qui vécut il y a plusieurs centaines d'années, n'est pas méchant. Il ne fait de mal à personne.

C'est un amateur de musique moderne en dépit de son âme moyenâgeuse. Il a une voix multiple si on peut ainsi s'exprimer. Quand il chante on dirait que c'est le choeur d'une cathédrale qui passe par sa bouche. Il aime le vacarme et joue des airs qui ressemblent au jazz sur des centaines de tambours.

UN BOHEME PROMU GENIE LITTERAIRE

Sean O'Casey, un pauvre diable irlandais, proclamé grand dramaturge à Londres.

LONDRES, 24 — Un pauvre diable mal vêtu, bohème jusqu'à la moelle, mais dont les yeux rêveurs attiraient toujours l'attention, vient de recevoir le prix Hawthornden que lui a présenté Lord Oxford et Asquith. Ce prix est pour le meilleur travail de littérature imaginative produit pendant l'année par un écrivain de moins de 40 ans.

Le prix a été décerné à Sean O'Casey, irlandais, pour un drame intitulé "Juno and the Paycovk".

UN OUVRIER OBTIENT UNE COMPENSATION

L'honorable juge Lane a décidé que la "Automobile Owners Association" tombait sous le coup de la loi des accidents du travail et il l'a condamnée à payer la somme de $613 et les frais à titre d'indemnité à Wilfrid Labelle, un de ses employés qui avait été blessé par une machine qui entrait dans le garage de la défenderesse. Labelle réclamait $1,400 et la moitié de son salaire pour le temps de sa période d'incapacité.

Le juge s'est basé sur le fait que l'accident s'était produit dans un atelier où se trouvait la machinerie nécessaire pour réparer les automobiles.

SIX ARRESTATIONS

PARIS, 24. — Six membres d'une organisation internationale viennent d'être arrêtés à Nice, où ils tentaient de mettre en circulation des billets de banque italiens contrefaits.

A L'ECHEVINAGE

M. RAOUL PORTUGAIS, candidat à l'échevinage dans le quartier Hochelaga, actuellement représenté à l'hôtel de ville par M. le commissaire A.-A. Desroches.

REVUE DES MODES PRINTANIERES A LA MAISON LETENDRE LIMITEE

Ouverture de l'exposition des élégances nouvelles, hier après-midi.

BELLE ASSISTANCE

La Maison J.-B. Letendre Limitée, rue Sainte-Catherine Est, a salué triomphalement l'apparition du printemps en fixant son exposition de modes à l'aube même de cette saison.

En effet, mardi, s'ouvrait dans ces vastes magasins de haute nouveauté la revue des élégances printanières.

Plusieurs centaines de personnes assistaient à cet étalage de tissus légers, de nuances fraîches, constituant les plus séduisants ensembles.

La silhouette se dégage de plus en plus de la ligne droite, les pointes en godet, les incrustations semblent tenir le record actuel, bien que les plissés, les froncés n'abdiquent pas.

Dans le défilé des mannequins que cadensaient harmonieusement les sons d'un orchestre choisi, de forts jolis modèles se disputèrent les faveurs de l'assistance.

Les robes destinées pour l'après-midi eurent un vif succès. Nous noterons parmi les plus ravissantes, cette petite robe en taffetas marine garnie d'organdi brodé formant panneau plat sur le devant de la jupe et dont le corsage long et droit était agrémenté d'un col et de manchettes de ce même tissu léger; aussi cette autre en taffetas noir ornée sur la jupe de plusieurs volants avec étroit dépassant gris et dont le corsage se terminait par un large noeud à l'arrière. Nous nous permettrons encore de faire mention spéciale de cette robe, en satin noir à bolero ouvrant sur une chemisette de georgette rouge laque, drapée à la taille à la façon d'une écharpe.

Les crêpes plats, les georgettes et les tissus Bienchini dans les nuances les plus en vogue contribuent fort heureusement à la confection des robes printanières.

Les robes du soir sont plutôt préférées en georgette ou en crêpe romain, formant des mouvements de biais d'une grâce très heureuse. Elles sont somptueuses dans les tons vifs, très jeunes dans les tons tendres, très populaires dans les tons pastels. Les décolletés sont rendus plus modestes par des empiècements de dentelle, de tissu brodé ou perlé. Plusieurs de ces robes sont enrichies à volonté par de très beaux châles espagnols ou vénitiens.

Les costumes diffèrent de coupe. Les uns adoptent la ligne entièrement droite par le paletot et la jupe. La jaquette élaborée se porte plus particulièrement avec la jupe en forme ou ornée de plis creux. Le marine et les tissus mouchetés dominent pour leur confection. La casaque et le chemisier sont devenus presque obligatoires pour compléter leur chic.

Le kasha ne connaît pas de rivaux pour les ensembles sportifs. Tout un choix de ces toilettes indispensables dans les teintes décrétées les plus nouvelles par la mode.

Le manteau accompagne nécessairement la toilette d'après-midi. Chacun est taillé de façon à rendre plus esthétique, plus amincissante la silhouette féminine. On se prononce un moment pour le manteau de coupe classique entièrement droit, pour lui préférer l'instant d'après celui garni de froncés, de godets ou d'incrustation. La cape de plus en plus en faveur s'adapte à l'un et l'autre de ces genres de manteaux. Une variété infinie dans les soies ottomanes, les failles, les matelassés, les fulgurantes, les petits lainages printaniers tels: la charmelaine, le charmeen et le Poiret. Une légère garniture de fourrure, une broderie métallique se retrouvent sur presque tous les modèles.

Il nous faut reconnaître encore quel attrait exerce sur nous, tous les ans, les chapeaux de la Maison Letendre. Leur cachet de distinction les fait remarquer entre tous.

Nous avons pu admirer des bérets drapés de manière irrégulière, tout aussi bien relevés que tombants et reposant toujours sur une passe bien coiffante. Aussi de jolies formes pirates, bretonnes, en ruban gros-grain, en paille Bankok, en paille souple et brillante dans tous les coloris imaginables. "Le Gainsborough" est à l'honneur. Il est du plus chic effet en crin mohair marine avec découpés de georgette blanc tendant vers le mouvement enlevé à l'arrière ou encore en crin noir simplement orné d'un noeud de velours marron sur la passe.

De charmants enfants, fillettes et garçonnets, nous firent connaître les dernières créations de la mode enfantine.

Un goût parfait avait présidé au décor et à l'arrangement de chacun des rayons.

"Que Québec paie ce qu'il nous doit", dit le maire Bettez

TROIS-RIVIERES, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — "Que le gouvernement de Québec nous paye ce qu'il nous doit encore sur sa part de contribution aux réparations des ponts du S.-Maurice et nous lui paierons ce que nous lui avons promis pour le parachèvement de la route de la Côte Cachée bien que le travail de construction de cette route ne soit pas encore terminé", a déclaré le maire Bettez à la dernière séance du conseil.

"Est-ce votre opinion?" messieurs les échevins.

"Oui".

Et c'est ainsi: en un tour de main, que le conseil a disposé de la réclamation d'un peu plus de $3,000 que le sous-ministre de la voirie a fait parvenir à notre ville pour la sixième ou septième fois. Le gouvernement de Québec doit sur les ponts du S.-Maurice, à la ville de Trois-Rivières, une somme d'un peu plus de $20,000. A maintes reprises la ville de Trois-Rivières a tenté d'effectuer un règlement de comptes, mais sans résultat.

Le regretté compositeur Alexis Contant figurera au programme de l'audition d'oeuvres canadiennes.

L'audition d'oeuvres canadiennes présentera dans son programme une pièce d'Alexis Contant, l'auteur de "Caïn". C'est un hommage bien mérité à la mémoire de ce compatriote qui se consacra à la composition, oeuvre ingrate, avec un dévouement et une obstination admirables.

"Musique" avec violoncelle obligato, tel est le titre de la pièce qu'interprètera le docteur Louis

M. ALEXIS CONTANT

Verschelden. Ce chant a déjà eu l'honneur d'être donné à Paris par la grande chanteuse wagnérienne Félia Litwin.

Avec les artistes que nous avons déjà mentionnés, Rodolphe Plamondon, Léo-Pol Morin, J.-J. Gagnier et la petite symphonie de Montréal, Fred. Pelletier et le choeur de Saint-Jacques, Albert Chamberland, Jean Belland, le docteur Louis Verschelden, Mademoiselle Germaine LeBel paraîtra également au programme. Cette exquise soprano a été spécialement choisie par Guillaume Couture pour chanter le rôle de Salomé, dans Jean le Précurseur. De sa voix qui est d'une délicieuse pureté et d'une parfaite justesse, elle interprètera les mélodies de nos compositeurs, avec toute son âme de musicienne.

Nous aurons le plaisir d'entendre aussi dans l'exécution du quatuor de Rodolphe Mathieu le violoniste très réputé Eugène Chartier, et un

Mlle GERMAINE LEBEL.

autre artiste de réelle valeur, René Gagnier.

Le public attend avec intérêt le concert du 13 avril, pour suivre l'évolution de nos compositeurs et pour pouvoir constater avec une légitime fierté les progrès de l'art musical en notre pays, puisque depuis la première audition, nous avons, cette année, des oeuvres plus importantes au programme.

La vente des billets est de plus en plus active, le temps presse donc pour retenir ses places. Pour tout renseignment, s'adresser à l'Institut Bruchési, 340 rue Saint-Hubert. Téléphone Est 5929.

JEANNE JARRY.

La construction d'un nouvel embranchement dans Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une importante délégation des paroisses de S.-Barnabé, Charette, S.-Thomas de Caxton est venue rencontrer le maire Bettez pour lui demander son appui en faveur de la construction d'un embranchement pour relier Charette et le nord du comté à Trois-Rivières et fournir à Trois-Rivières un moyen de communications directes avec le Canadien National. Le maire Bettez s'est déclaré en faveur du projet et a promis de faire tout en son concours pour en assurer la réussite. La même délégation a été rencontrer M. A.-E. Guillemette, député du comté de S.-Maurice, à Québec.

CANDIDAT JUSQU'AU 12 AVRIL!

M. J.-B. Baillargeon dément certaines rumeurs sur son compte.

A L'ECHEVINAGE

Deux autres membres du conseil viennent d'accepter à nouveau la candidature à l'échevinage: ce sont MM. l'échevin Joseph-Edmond Sanregret, leader actuel du conseil, et l'échevin Julius Levine, respectivement représentants des quartiers de Lorimier et Crémazie.

Un électeur a aussi accepté la candidature à l'échevinage dans le quartier Saint-Michel: c'est M. T.-G. Holland, qui fera la lutte à M. l'échevin Joseph-Osias Gareau.

M. J.-B. Baillargeon, l'un des candidats à la mairie, a fait sa première apparition en public à l'assemblée en faveur de M. l'échevin Julius Levine. Il a été souventes fois applaudi par les auditeurs.

Nombre de rumeurs circulent depuis quelques jours, a fait remarquer M. Baillargeon. Il y en a dans tous les quartiers. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'elles sont tout à fait fausses: je suis candidat à la mairie et candidat jusqu'à l'élection du 12 avril prochain. Mes adversaires, quelque nombreux qu'ils puissent être, ne réussiront pas à me faire peur. J'ai promis que je n'accepterais la candidature qu'à une condition: je voulais connaître quel est le sentiment de la population anglaise de Montréal sous ce rapport; c'est ce que j'ai fait.

M. Baillargeon rappela ensuite

M. L'Echevin J.-E. SANSREGRET, qui a accepté de se porter à nouveau candidat dans de Lorimier.

dans quelles circonstances, il a été prié de se porter candidat à ce poste important. Le 25 février dernier, une délégation monstre, comprenant de 700 à 800 électeurs, venus de toutes les parties de la ville, s'est présentée à ses bureaux de la rue Ontario est, près Saint-Denis, et lui a offert la candidature à la mairie. C'est alors qu'il a déclaré que, s'il acceptait cet honneur, il chercherait à accomplir plusieurs réformes.

Tout le monde, de conclure alors M. Baillargeon, a pris alors connaissance des améliorations dont je veux me faire le parrain: il est est donc inutile de les répéter ici. C'est mon intention au reste de rendre public mon programme officiel, dans tous ses détails, lors de la grande assemblée de tous les électeurs de différentes nationalités de Montréal, lundi prochain, au Monument National. Des orateurs de langue française, anglaise, juive et autres, m'accompagneront. Comme cette date est une fête juive, j'attendrai après 10 heures pour expliquer en anglais mon programme.

M. Baillargeon fait enfin un très bel éloge de la race juive qui cherche à s'adapter à la mentalité canadienne, puis il déclare que ce dont la cité de Montréal a besoin, c'est d'avoir à la tête de son administration un homme qui aura à coeur le bien-être de tous ses concitoyens. Je laisse à d'autres le soin de dire si je possède les qualités intellectuelles et le talent de l'homme d'affaires nécessaire pour remplir la charge de premier magistrat de la cité la plus influente du Dominion. Tout ce que je puis vous dire, c'est que mon passé est une garantie pour l'avenir. Je sollicite donc humblement votre suffrage, aux bureaux de votation, le 12 avril prochain.

Ont aussi porté la parole à cette assemblée, MM. l'échevin Julius Levine, J.-F. Gauvreau, Adolphe Aron, B. Steiman, M. H. Franklin, J. Levine et M. Levitt.

M. J.-E. SANSREGRET

M. J.-E. Sanregret, représentant actuel de de Lorimier, a été unanimement choisi à nouveau candidat à l'échevinage dans ce quartier de la ville, au cours d'une grande assemblée qui a eu lieu, hier soir, dans la salle de Lorimier, angle des rues Mont-Royal et des Erables, sous la présidence conjointe de MM.

ECONOMISEZ DE L'ARGENT
FAITES NETTOYER LES ROBES ET MANTEAUX DE PAQUES PAR DECHAUX
Service rapide. Magnifique travail. Prix modérés. Téléphonez-nous!
EST 5000
Dechaux
FRERES LIMITEE
628, RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
192-710 RUE STE CATHERINE EST

LES NOUVEAUX CREDITS SOUMIS A LA CHAMBRE

QUEBEC, 24 (Du correspondant de la "Patrie"). — Les estimés supplémentaires s'élevant à la somme de $1,692,632.68 ont été distribués hier après-midi à la chambre. Les principaux items de ces crédits additionnels que la chambre sera appelée à voter lorsqu'elle aura terminé l'étude des subsides qui lui sont déjà soumis sont les suivants:

Traitements et dépenses contingentes, $101,000.00; gouvernement civil, $19,785.00; administration de la justice, $100,000; instruction publique, $76,300; asiles d'aliénés, $50,000; travaux publics, $276,773.22; agriculture, $256,500; voirie, $244,101.46; terres et forêts, $413,123; colonisation, mines et pêcheries, $65,000; charges sur le revenu, $40,000; services divers, $35,000.

UNE QUERELLE QUI SE TERMINE TRAGIQUEMENT

Un nègre est poignardé dans un club dans des circonstances mystérieuses.

Un nègre, Junus Webster, a été transporté à l'hôpital Général, hier soir, à la suite d'une querelle qui se serait déroulée au Standard Club 144a rue St-Antoine.

Webster a reçu un coup de couteau entre les épaules. L'arme a pénétré profondément dans les chairs mais heureusement n'a atteint aucun organe vital. A l'hôpital, on rapporte que la blessure est beaucoup plus douloureuse que grave. Webster est âgé de 49 ans et demeure au No 672 de l'avenue Atwater.

Vers 11 heures, hier soir, une personne qui n'a pas voulu donner son nom téléphonait au poste de police No 6, rue Montfort, disant qu'un homme avait été poignardé au Standard Club. Aussitôt le message mystérieux reçu, le lieutenant Corbett se transporta sur les lieux avec deux agents. A leur arrivée sur la scène du drame, la victime avait été transportée dans une chambre à coucher au dernier étage. Le docteur A. S. Chance, 247 rue Saint-Antoine, fut mandé d'urgence et après avoir examiné le blessé le fit transporter à l'hôpital.

Le bureau de la Sûreté fut prévenu dans l'intervalle et les sergents-détectives Barrette, Prysky et Thivierge furent chargés de faire une enquête.

D'après les informations obtenues par les policiers la querelle aurait éclaté, de plus bonne heure dans la soirée, dans le couloir du club, au sujet d'une femme ou d'une question politique, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Webster venait d'arriver au club lorsqu'il se serait pris ainsi de querelle avec un de ses amis. La querelle, dit-on, s'envenima et à un certain moment l'ami en question courut dans la cuisine pour prendre un couteau et revenant dans le couloir frappa Webster, dit-on, entre les épaules. Quoique ce dernier fut revêtu de son paletot, l'arme s'enfonça assez avant dans les chairs après avoir déchiré le tissu.

D'après une autre version, Webster aurait été blessé accidentellement.

La police est à la recherche de l'individu avec lequel Webster s'est querellé.

PORTS D'ATTACHE

LONDRES, 24. — A partir du mois prochain, cinq gros paquebots de la Ligne Cunard, d'un jaugeage total de 100,000 tonnes, abandonneront Liverpool en faveur de Londres où ils auront leur nouveau port d'attache; ce sont l'"Alaunia", le "Lancaster", le "Tuscania", le "Caronia" et le "Carmania".

On Conseille aux Femmes
d'adopter la nouvelle méthode d'hygiène pour conserver leur fraîcheur; vraie protection; se jette comme du papier.

EN grande partie sur l'avis des médecins, les femmes abandonnent l'ancienne "serviette sanitaire" et adoptent un mode nouveau qui supprime l'incertitude et protège parfaitement.

Les toilettes légères et les réunions sociales inopportunes ne sont plus une source d'ennuis. On perd moins de jours, on a meilleure santé.

On l'appelle "KOTEX". Il supprime l'insécurité de l'ancien tampon hygiénique. Cinq fois plus absorbant! Déodorise, enlève TOUTE crainte de gêner.

On s'en débarrasse comme d'un morceau de papier. Pas de lavage, pas d'ennuis.

Pour l'avoir dans toute pharmacie ou tout magasin à rayons, dites simplement "KOTEX". Vous le demandez sans hésiter.

Ne coûte que quelques cents. Dans la bonne société, 8 femmes sur 10 l'emploient. Démontre le risque des anciennes méthodes.

KOTEX
Pas de lavage — se jette comme du papier.

Club Libéral de Longueuil.

Ce soir, a lieu une assemblée des directeurs du club à l'hôtel de ville de Longueuil en vue d'une affaire très importante.

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

MONTREAL, MERCREDI 24 MARS 1926

48e année—No. 25—Page 3

LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

UNE FUITE DE GAZ AFFECTE CINQ FAMILLES, RUE CHAMBORD

Depuis dimanche après-midi, la famille de M. H. Martel dut quitter son domicile, numéro 2056. — Deux jeunes gens asphyxiés.

LA FUITE EST INTROUVABLE

Une fuite de gaz dans la rue Chambord, près d'Hanotaux, força une famille de sept personnes à quitter son domicile dans le cours de la journée d'hier. Quatre autres familles furent affectées par cet état anormal depuis dimanche après-midi. Hier, ayant découvert que leur chat avait été asphyxié par le gaz dans la cave, la famille de M. H. Martel quitta les lieux, 2056 rue Chambord, jusqu'à ce que la conduite défectueuse ait été localisée. Dans les quatre autres maisons, 2040, 2042, 2051 et 2053 rue Chambord, toutes les fenêtres durent être ouvertes et les occupants ont été avertis d'être extrêmement prudents en se servant d'allumettes.

La découverte de ce gaz a été faite par M. Francis Laurent, 2051 Chambord, qui jouait aux cartes avec cinq amis dimanche après-midi. A un moment donné, tout le monde se sentit enclin au sommeil. Quelques personnes se couchèrent sur des sofas et d'autres sortirent dans la rue pour respirer l'air frais. Au même instant, Laurent descendait à la cave pour en remonter du charbon. L'atmosphère de cette cave était telle qu'il dut se précipiter dans la rue et demander du secours. On appela la police et des plombiers.

Lorsqu'on réussit à pénétrer dans la maison, malgré les effluves du gaz, MM. Alphonse Laurent et son frère Rosario, furent trouvés inconscients sur un sofa. On les amena dans la rue avec beaucoup de difficultés et ce n'est que deux heures plus tard qu'ils recouvrirent complètement l'usage de leurs sens. Ce matin, encore, les victimes déclaraient à notre représentant que leur état de santé laissait à désirer.

Avis fut alors donné de tenir les maisons ouvertes.

Depuis lundi, la main-d'oeuvre de la Montreal Light Heat and Power a déjà perforé la rue Chambord à cinq endroits différents sans trouver la fuite en question sur le conduit principal du gaz dans la rue.

L'un des cinq trous que les employés de la Montreal Light Heat and Power creusent dans la rue Cham-bord depuis lundi, sans pouvoir localiser la fuite de gaz qui affecte cinq familles.—(Cliché de la "Patrie").

Les deux frères, Laurent, Alphonse à gauche, et Rosario à droite, qui souffrirent d'un commencement d'asphyxie par le gaz, dimanche après-midi, rue Chambord. — (Cliché de la "Patrie").

"JE FERAI LA LUTTE JUSQU'AU BOUT", DIT M. J.-V. DESAULNIERS

L'honorable Médéric Martin confirme l'interview de la "Patrie".

LES RUMEURS

Interrogé, ce matin, au sujet de l'attitude qu'il entend prendre aujourd'hui dans la campagne pour la mairie de Montréal, M. J. V. Desaulniers, dont la candidature a déjà été annoncée, a répondu:

"En face des développements nouveaux relatifs à certaines candidatures déjà posées ou plus ou moins incertaines, je tiens à déclarer qu'avant d'accepter personnellement la candidature, j'ai longtemps réfléchi et qu'ayant annoncé ma décision, je la tiens pour définitive. Quoi qu'il advienne, je suis dans l'arène pour y rester jusqu'à la fin. De toutes parts je reçois d'ailleurs des encouragements non équivoques et je considère comme un devoir de correspondre à la confiance dont on m'a honoré en me sollicitant d'accepter la candidature. Ma décision est donc irrévocable et mes amis peuvent compter que je ferai la lutte jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la victoire que nous avons ensemble le droit d'espérer."

—Et la date de votre première assemblée? demandons-nous encore.

—Je la ferai connaître plus tard, de répondre M. Desaulniers.

ENTREVUE CONFIRMEE

"La Patrie" publiait hier une interview de son correspondant de Québec dans laquelle l'honorable Médéric Martin déclarait qu'il abandonnait la lutte cette année à la mairie. Interview qu'un confrère a niée, mais qui ne vient pas moins d'être confirmée par l'honorable Médéric Martin lui-même, au saut du train, hier soir, dans de nouvelles interviews qu'il a données aux quotidiens du matin.

—Ce que "La Patrie" publie cet après-midi est-il exact? a-t-on demandé.

—Oui, c'est exact, a répondu l'ancien maire de Montréal. C'est ce que j'ai dit. J'ai lu l'interview dans le train en revenant de Québec, et il est au point.

L'honorable M. Martin a laissé entendre que l'électorat de Montréal aura des surprises dans quelques jours: d'autres candidatures à la mairie surgiraient au dernier moment, selon lui: mais il n'a pas voulu dévoiler le ou les noms des candidats, se contentant de faire observer que l'un de ces aspirants a une grosse envie de faire à nouveau la lutte.

Ne restent, à date, officiellement, sur les rangs des candidats au poste de premier magistrat de notre ville, que MM. J. V. Desaulniers et J. B. Baillargeon. La rumeur veux cependant que ces deux candidats aient à leurs côtés l'honorable Henry Miles et Son Honneur le maire Charles Duquette, comme nous l'avons également annoncé dans notre numéro d'hier.

UN CUISINIER A ETE ARRETE DANS UN TRAIN

A la suite du drame qui s'est déroulé au "Standard Club".

A la suite du drame qui s'est déroulé hier soir, au "Standard Club", 144a, rue Saint-Antoine, un nègre, du nom de Richard Kyle, cuisinier à bord du train Montréal-Portland, a été arrêté ce matin, par le sergent-détective Prysky, alors qu'il venait de monter à bord du wagon-restaurant à la gare Bonaventure.

Kyle est accusé d'être l'auteur de l'attentat commis contre Junus Webster, dans les circonstances que nous relatons ailleurs.

Après l'arrestation, Kyle a été conduit au chevet de la victime à l'hôpital Général. Webster a identifié Kyle comme étant l'individu qui l'avait frappé avec un couteau.

Kyle aurait admis au policier qu'il s'était querellé avec Webster au club au cours d'une partie de pool mais il ne se souvient plus de ce qui s'est passé ensuite.

Peu après le drame, le détective Prysky avait été informé que Kyle était l'auteur de l'attentat. Il passa la nuit à faire des recherches mais il ne put le retracer. Ayant découvert que l'individu était employé comme cuisinier à bord du convoi Montréal-Portland, il se rendit à la gare Bonaventure ce matin, environ une heure avant le départ du train. Vers 8 heures 20 il vit Kyle monter dans le wagon-restaurant et le reconnaissant il lui mit la main au collet.

Kyle n'a pas offert de résistance. Il a comparu devant la Cour ce matin, sous une accusation de voies de faits graves. Il a nié l'inculpation. Enquête à huitaine.

VOULANT CHAUFFER UN FER A FRISER

Marie Louise Crevier, 11 ans et 11 mois, fille de Mme Henri Guillet, 5526, 9ème avenue, Rosemont, est morte hier soir, à l'hôpital Sainte-Justine, des suites de blessures qu'elle s'est infligées, le 2 mars dernier dans les circonstances suivantes.

Voulant faire chauffer un fer à friser sur le poêle à gaz, elle ouvrit la clef mais n'approcha pas suffisamment son allumette du foyer. Il se produisit une explosion, au contact du feu avec le gaz et le feu se communiqua aux vêtements de la malheureuse. Elle fut horriblement brûlée à la poitrine. Elle fut immédiatement transportée à l'hôpital Sainte-Justine où, malgré les soins des médecins, elle décédait, hier soir.

L'enquête aura lieu demain matin, à la cour du coroner, où le cadavre a été transporté ce midi.

LES CEREMONIES DE LA SEMAINE SAINTE A LA CATHEDRALE

Les cérémonies de la Semaine Sainte à la Cathédrale seront cette année particulièrement suivies. Vendredi saint au soir les "Sept Paroles du Christ" de Théodore Dubois, seront exécutées par la chorale. Les cérémonies ... des Saintes ... le jeudi ...

Une cause est ajournée, l'accusé étant mourant

La cause de Jules Beaudoin, épicier, accusé d'escroquerie, a été ajournée sine die, l'accusé étant à l'article de la mort.

UN NOUVEAU VIADUC POUR LES PIETONS

La Commission des chemins de fer, à la suite des instances de M. l'échevin Alexandre Mongeon, représentant du quartier Saint-Jean, vient d'autoriser la ville à construire un viaduc pour piétons à la rue Atlantique, sous les voies du Pacifique Canadien, entreprise qui coûtera une quinzaine de mille dollars. Le nouveau viaduc, semblable à celui de la rue Greene, dans le quartier Sainte-Cunégonde, mesurera une largeur de huit à dix pieds.

Accusés de fausses déclarations

Gorrah et Louis Haraach ... ce matin d'avoir ... Louis ...

DEUX VERDICTS DE MORT NATURELLE

Le coroner McMahon a rendu un verdict de mort naturelle dans le cas de Mlle Théoret décédée subitement, hier midi, à sa résidence, Cinquième Avenue, Rosemont.

Il a rendu le même verdict dans le cas de Dame John Walton, 71 ans, 881 rue Wellington, décédée ce matin à la suite d'une hémorragie cérébrale.

créanciers, d'avoir eu une tenue de livres défectueuse et d'avoir illégalement transféré des propriétés.

Le ur enquête a été fixée au 31 mars. Ils devront fournir un cautionnement de $2,000 chacun.

UNE ECOLE EST FERMEE A CAUSE DE LA GRIPPE

La moitié des élèves manquent dans certaines autres écoles.

UNE ENQUETE

En égard au nombre de plus en plus grand des cas de grippe enregistrés à la division des maladies contagieuses du service municipal de santé, une école vient de fermer ses portes; dans certaines autres, la moitié et même les deux tiers des élèves manquent depuis quelques jours. Il y a aussi nombre d'absences dans les collèges Saint-Laurent, Mont Saint-Louis, Collège Ste-Marie, etc., mais ces institutions ne sont pas fermées.

L'école fermée, celle de Saint-Eusèbe, est sous la juridiction de la Commission des écoles catholiques de Montréal; dans les écoles protestantes, nombre d'absences ont également été enregistrées, mais la Commission n'a pas jugé encore à propos de les fermer.

Ces faits ont été portés à la connaissance de l'administration municipale, il y a quelques heures, par le service municipal de santé; ils sont le résultat d'une inspection générale que ce service fait actuellement faire dans les 250 écoles environ que compte notre ville, afin de s'assurer des ravages de la maladie.

M. le docteur Eugène Gagnon, directeur nitérimaire du service municipal de santé fait remarquer au public que l'épidémie actuelle de grippe dans notre ville n'est pas grave, n'entraînant aucune complications sérieuses.

Du premier janvier au 15 mars courant, on a enregistré 42 décès dus à cette maladie contre seulement 41 cas rapportés, ce qui indique que tous les cas portés à la connaissances des médecins ne sont pas signalés ensuite à la division des maladies contagieuses du service de santé, ce qui rend son travail de plus en plus difficile.

Lord Allenby à Montréal demain

Le feld-maréchal Lord Allenby arrivera demain matin à la gare Windsor à 11 heures 40 par le train du Pacifique Canadien venant d'Ottawa. Il sera accompagné de Lady Allenby.

Le distingué visiteur prononcera le soir à 8 heures 45 au théâtre Saint-Denis un discours sous les auspices du Canadian Club de Montréal et du Womens' Canadian Club.

SENSATION AU TRIBUNAL DE LA COMMISSION DES LIQUEURS

Un interprète refuse de traduire des témoignages. — "La Commission, dit-il, ne veut pas nous payer." — Une discussion d'un quart d'heure.

REMARQUES DU JUGE CUSSON

— Je refuse de servir d'interprète dans cette cause, disait ce matin Harry Scheffer, interprète officiel roumain, au juge Cusson.

— Mais pourquoi? interrogea le magistrat tout surpris.

— Parce que dans les causes de la Commission des Liqueurs nous, les interprètes, ne sommes payés que très rarement.

Et M. Scheffer expliqua que les interprètes n'étaient rémunérés par la Commission que lorsque les accusés payaient les frais de la cause, chose très rare car la plupart n'ont pas le sou.

— On ne peut raisonnablement s'attendre à ce que les interprètes travaillent sans être payés, déclara le juge Cusson. La Commission devrait payer ses interprètes.

Après une discussion qui dura environ un quart d'heure, l'avocat de la Commission des liqueurs régla provisoirement le litige en promettant à M. Scheffer que dans cette cause ses services seraient payés quoiqu'il advienne.

M. Scheffer a consenti alors à traduire les témoignages.

L'accusé, un nommé Nick Charles, a été trouvé coupable et condamné à un mois de prison et les frais ou trois autres mois. Charles a déclaré qu'il ne pouvait payer les frais... mais Scheffer sera payé quand même par la Commission, mais pour cette cause seulement.

On s'attend à ce que le gouvernement soit saisi de l'affaire.

L'OPPOSITION DANS 23 DES 35 QUARTIERS

Un candidat à la mairie prend ses bulletins de présentation.

NOMENCLATURE

On constate qu'il y a actuellement lutte à l'échevinage dans 23 quartiers de la ville. Les membres actuels du conseil qui n'ont pas encore d'opposition sont:

MM. les échevins T. O'Connell, Sainte-Anne; Louis Rubenstein, Saint-Laurent; Honoré Emond, Papineau; docteur H.-A. Quintal, Ste-Marie; Maurice Gabias, Sainte-Cunégonde; Léon Trépanier, Lafontaine; Georges Lalancette, Préfontaine; Oscar Lalonde, Maisonneuve; J. N. Drummond, Rosemont; Raoul Jarry, Villeray, et Alfred Legault, Ahuntsic.

Il convient de faire remarquer cependant que MM. les échevins J. J. Creelman et H. L. Shaw ne se représentent pas, de même que M. J.-V. Desaulniers.

Un seul candidat à la mairie a été chercher ses papiers officiels à l'hôtel de ville, c'est M. J.-B. Baillargeon, entrepreneur d'entreposage, 3965 Saint-Denis.

GARE A LA GLACE SUR LES TOITS!!

Le recorder Morrison met en garde les propriétaires de logements.

"C'est une loi plus importante que l'on pense que celle d'enlever la glace sur les toits; négliger pareille menace à la sécurité publique mériterait une amende plus forte que celle que je vais vous imposer, mais j'espère que cet avis suffira et donnera une leçon à tout le monde", déclarait, ce matin, le recorder Morrison à Louis Laporte, qu'il condamnait à $5.00 et les frais pour négligence à cette mesure de prudence.

Joe Rosen, pour infraction à la loi des incendies, fut aussi condamné à l'amende et les frais; "cette offense est criminelle, observa le recorder, et je vais, à l'avenir, imposer le maximum de la peine à ceux qui s'amuseront à vouloir abuser des compagnies d'assurances, en n'évitant pas les causes de feu".

Il y eut, en outre, plusieurs causes de véhicules sans permis, de pesanteur louche dans le poids des tonnes de charbon par les propriétaires et de laitiers qui baptisaient leur lait un peu fort, avant livraison à leurs clients.

FORTES ACTIVITES ANTI-FASCISTES

ROME, 24, (Presse associée). — Le "Popolo di Roma" prétend que les Italiens anti-fascistes en France travaillent à s'assurer l'appui des républicains espagnols qui sont contre le régime de Primo de Rivera en Espagne, afin de former un front uni contre le premier ministre Mussolini et le dictateur espagnol.

BARDOLACCI A ETE TENU RESPONSABLE

Il devra répondre à une accusation d'homicide sur la personne de Mme R. Turgeon.

FIN DE L'ENQUETE

Lorenzo Bardolacci a été tenu, ce matin, par le jury du coroner, criminellement responsable de la mort de Mme Roméo Turgeon, née Antoinette Dufresne, décédée à l'hôpital Notre-Dame à la suite de brûlures reçues au cours d'un incendie et d'une explosion au logis portant le numéro 36A rue Delaroche, le 2 mars dernier, à 8 heures 21 de l'avant-midi. Le coroner McMahon a immédiatement signé le mandat d'arrestation contre l'accusé encore retenu à l'hôpital. C'est une accusation d'homicide qui pèse sur Bardolacci et le mandat sera servi à l'accusé dès qu'il sera en état de sortir de l'hôpital. En attendant cet événement, il est sous surveillance.

L'enquête dans cette affaire s'est continuée ce matin devant le coroner McMahon. On se souvient de cet incendie désastreux au cours duquel une terrible explosion se produisit blessant les occupants du logis 36A rue Delaroche.

Les époux Bardolacci occupaient des chambres chez M. Roméo Turgeon. Or, le 2 mars au matin, une terrible explosion se produisait et le feu se communiquait au logis. Mme Turgeon, les époux Bardolacci furent beaucoup brûlés et transportés à Notre-Dame. Mme Turgeon est morte des suites de ces était déjà commencée, ajournée puis terminée cé matin.

Les jurés qui ont siégé dans cette enquête sont Edmond Robillard, Viateur Garceau, Paul Longpré, Ed. Maoor, Eugène Gagné, F. Charles Tourville et Paul Dubuc.

Les témoins entendus ce matin sont le détective A. Beauchamp, de la commission des incendies, les détectives E. Forget et Frank Kelly, inspecteurs au service de la commission des liqueurs de Québec.

D'après les témoignages entendus ce matin, il appert que le feu a été causé par l'explosion d'une bouilloire dans laquelle Bardolacci fabriquait du whiskey italien et qu'il avait trop remplie et dont il alluma le réchaud trop vite.

L'inspecteur Kelly a déclaré qu'il avait interrogé Bardolacci à l'hôpital Notre-Dame et que celui-ci lui aurait déclaré qu'il essayait de faire du whiskey italien.

Et l'on a trouvé des traces d'alcool, de whiskey dans le logis.

On devra retraver cette traite qui est on ne sait où

Jos. Caren et Bill Carr, Israélites de Montréal, étaient accusés ce matin devant le magistrat Enright, en Cour de police, d'avoir conspiré pour frauder des hommes d'affaires de même nationalité de la métropole.

Cependant l'enquête n'alla pas plus loin, parce que Me Cohen, avocat de la poursuite, ne put produire le principal document de la cause: une traite que Me Cohen déclare bien difficile à retracer.

ACCUSE DE VOL, IL PRETEND AVOIR PERDU CET ARGENT

L'inculpé déclare en pleurant au magistrat Enright qu'il n'est pas coupable.

Un nommé Plante, ancien employé de la compagnie Canadian Cartage, a comparu devant le magistrat Enright, en Cour de Police, ce matin, sous l'accusation d'avoir volé la somme de $42 alors qu'il travaillait pour la compagnie demanderesse.

Plante déclara en pleurant:

—C'est bien malheureux qu'on porte une accusation aussi fausse contre moi. Je ne suis pas coupable, monsieur le juge. J'ai actuellement une petite fille bien malade chez moi. Cette somme de $42, je ne l'ai pas volée, je l'ai perdue, voilà tout. C'était dans le mois de janvier...

Le juge lui dit alors d'attendre, qu'on allait lui laisser raconter son histoire au procès. Il fut libéré sur parole.

UNE TABLE A CINQ "PATTES" A PROVOQUE CETTE ARRESTATION

Accusé d'avoir volé la table, l'homme dit qu'il l'a dûment achetée.

Marcel Daignault entra dans la boîte aux accusés, vers onze heures ce matin, en cour de Police, et déclara immédiatement, défiant ainsi toute forme de procédure:

—C'est inutile d'aller plus loin. Je ne suis pas coupable. Cette table, je l'ai dûment achetée.

—Attendez unem inute, fit le greffier; vous ne savez même pas de quoi vous êtes accusé.

On lut alors l'accusation. Une dame Picard se plaignait que l'accusé lui avait volé une table à cinq pattes.

—Cinq pattes! s'étonna le magistrat.

—Oui, cinq pattes, fit l'accusé en écho. Avec seulement quatre elle ne se serait pas tenue debout, car elle était trop vieille. C'est à peine si elle vaut $1.00 cette table-là. Et puis je l'ai achetée, je le répète. J'ai dit à la femme de venir se faire payer chez moi.

Procès le 30.

Transactions Immobilières

Henry L. Vipond a vendu à The Royal Trust Co. In Trust le no. 616 de l'avenue Belmont pour $18,500.

J. G. Ayard Ltée et al., ont vendu à J.-Armand Gauthier les nos. 815 à 823 de la rue Marquette pour $14,-000.

Philippe Leclerc et al., ont vendu à Olipha Lalonde et Lucien Denis les nos. 950 à 958a re la rue Joseph pour $11,000.

Hy Peters McBeatte a vendu à Henri Guy Vaillant le no. 317 de la rue Belmore, pour $11,415.

H. James Ross a vendu à A. Pierre Beauchemin, 1-2 N.O. du lot no. 12-22-14, St-Michel 1-2 S.E. 12-2214 quartier St-Michel mesurant 50 x 100 pds., bâtisses, rue Jeanne Mance, nos. 2708 à 2218 pour $32,250.

Adolphe Trudeau a vendu à Alderic Ouellette lots nos. 454-232 à 235 Ville St-Laurent chaque lot mesurant 40 x 80 pds, bâtisses rue Roy, pour $12,000.

Hector Pelletier a vendu à Adélard Paquette, lot no. 9-184 quartier Villeray mesurant 1,875 pieds, bâtisses nos. 3042 à 3046 avenue Henri-Julien pour $9,500.

W. James Whelan a vendu à George A. Poirier pte du lot no. 3147 quartier St-Gabriel, mesurant 2137 pieds, bâtisses nos. 621, 623 rue Wellington pour $7,000.

(Voir en 2e page 15)

UNE JEUNE FILLE SAUVE SA SOEUR DES FLAMMES

Au cours d'un incendie qui éclata ce matin au numéro 2090 de la rue Saint-Urbain. — Commencement d'asphyxie.

UN BEAU DEVOUEMENT

La famille S. Tamarin, 2090 rue Saint-Urbain, s'est difficilement arrachée des flammes ce matin, à 3 h. 27, alors qu'un incendie faisait rage dans une chambre aux fournaises. Une enfant de 4 ans, Sovia, fut enlevée de son lit par sa soeur de 15 ans, Esther, comme les flammes s'ataquaient déjà à sa robe de nuit. L'héroïne de cet exploit perdit connaissance plus tard.

Les deux enfants dormaient dans une chambre contiguë à la pièce aux fournaises, et les parents étaient couchés à l'avant de la maison, lorsque tout l'arrière de la maison s'emplit de fumée. La petite Rita, qui dormait avec sa jeune soeur, se traîna jusqu'à la chambre de ses parents et donna l'alarme. Mme Tamarin voulut secourir le bébé laissé dans un lit, mais la fumée était trop dense dans le corridor. Elle dut retourner sur ses pas et tomba inerte dans les bras de son mari. C'est à ce moment que la jeune Esther réussit, malgré la fumée et les flammes, à s'emparer du bébé. Il était temps, car l'enfant donnait déjà des signes évidents d'asphyxie.

Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, sous les ordres du chef de district Dagenais, toute la famille était dans la rue, en robe de nuit. Après l'incendie, elle put regagner les lieux.

Les flammes prirent naissance dans la chambre aux fournaises, en arrière, troisième étage. Malgré les efforts des pompiers qui se servirent d'un boyau, elles se communiquèrent au toit, faisant des dégâts évalués à $3,000. La cause de cet incendie est inconnue.

La petite Sovie photographiée ici avec sa mère, Mme S. Tamarin, au numéro 2090 de la rue Saint-Urbain. Au cours d'un incendie, ce matin, l'enfant a été arrachée des flammes au prix d'un acte de bravoure de sa soeur aînée. (Cliché de la "Patrie").

RUELLE WILLIAMS

A 9 h. 05, hier soir, le logement portant le numéro 1901 de la ruelle Williams, fut partiellement détruit par un incendie qui se déclara dans une armoire de cuisine. On ignore la cause de cet incendie. Le logement en question était vacant.

IL EST ACCUSE MAIS PERSONNE NE SAIT DE QUOI

Un cas original expliqué en cour ce matin par Me Lucien Gendron.

Me Lucien Gendron a expliqué ce matin au magistrat Enright, en Cour de Police, un cas fort original. Un des clients de l'avocat a été arrêté et personne ne pense à le faire comparaître pour répondre à une accusation quelconque; ca il semble bien que personne ne sait de quoi il est exactement accusé.

— Je demande la libération de mon client, déclara Me Gendron.

L'accusé sans accusation a été arrêté par des détectives de la Commission des Liqueurs.

On va être obligé de faire une enquête pour savoir comment il se fait que cet homme est accusé. Si on ne trouve rien, on le relâchera cet après-midi.

Il avait insulté un rabbin à Lachine

LACHINE, 24. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le recorder J.-A. Robillard C.R., a condamné un nommé Paul Paradis à quinze jours de réclusion pour avoir insulté un rabbin. Au sortir de la prison, il devra fournir un cautionnement pour garder la paix.

PHILADELPHIE, 24. — (Presse associée). — David Marshall, chiropodiste, a été trouvé coupable au second dégré du meurtre d'Anna May Dietrich, une modiste de 35 ans, son amie, dont on trouva le corps mutilé dans un bosquet de la banlieue, le 21 janvier.

UN CONSTABLE QUI TROUVE UN VOLEUR CHEZ LUI

En arrivant à son logis, il voit un maraudeur dans l'escalier.

Le constaable Hibbert, de la police de Verdun, retournait chez lui vers 6 h. 15 ce matin après avoir été de service toute la nuit lorsqu'il fut tout surpris de voir un homme à la mine louche descendre rapidement l'escalier de sa demeure.

Hibbert eut tôt fait de saisir l'individu au collet. Au même instant il s'aperçut qu'on avait essayé d'ouvrir la porte de son logis. La serrure avait été brisée et la porte était entr'ouverte de cinq ou six pouces. Mais une chaise qui barricadait la porte à l'intérieur avait empêché le maraudeur de pénétrer dans la maison.

L'épouse du constable Hibbert, qui se trouvait dans la maison déclara à son mari qu'elle avait entendu un homme essayer d'ouvrir la porte dix minutes plus tôt.

Hibbert a conduit son prisonnier au poste de police et on a trouvé sur le prévenu deux numéros d'un journal du matin, volés sans doute à la porte d'un magasin. Le prisonnier a dit s'appeler Mike Granolofsky. Il a comparu devant le juge Enright ce matin sous une accusation de tentative de vol avec effraction. Enquête à huitaine.

Le constable Hibbert demeure au No. 10 de la rue Melrose.

SOFIA, Bulgarie, 24. — (Presse associé). — Les deux seules questions qui restent à règler entre la Grèce et de Bulgarie est la raccordement de leurs chemins de fer respectifs et l'ouverture d'un débouché vers la mer Egée en Bulgarie.

"Mangez du poisson une fois par jour"

Adieu l'Hiver!

Sa Majesté l'hiver a lâché sa dernière ruade. La dernière neige—chose pauvre et mouillée comparée avec ses brillants de janvier et février—cette neige qui disparaît rapidement et bientôt toute la campagne ressuscitera à une nouvelle vie. La nouvelle saison apporte des pensées de santé, de moments de plaisir, et des légumes et volailles grasses attirent les appétits aiguisés par de longues visions de jours ensoleillés. Vous les apprécierez aussi en les voyant.

Jeunes oies dodues—10 à 12 livres—la liv 25
Volailles tendres pour bouillir—3 à 3 ½ liv.—la liv 20
Choux nouveaux—la liv. ..... 12 ½
Pommes de choix pour cuire—panier de 6 pintes 50
Pommes rouges McIntosh—le panier. 45

Pigeonneaux de Philadelphie
Lapins domestiques
Pluviers anglais
Perdrix à pattes rouges
Cailles de l'Amérique du Sud

HARENGS FUMES
Importés d'Ecosse
4 pour 30c

Perdrix de l'Amérique du Sud
Chapons nourris en cage
Jeunes poulets à rôtir

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones—Uptown 6200

La Patrie

MONTREAL, 24 MARS 1925

TERRAINS DE JEUX

A la dernière réunion du conseil municipal d'Outremont a été voté un règlement autorisant l'administration à dépenser $100,000 pour l'achat et l'aménagement d'un nouveau terrain de récréation. La petite ville en possèdera ainsi trois, sans compter le vaste et magnifique parc d'Outremont. On annonce que, dès que la neige sera disparue, les travaux d'aménagement vont être poussés avec la plus grande célérité, afin que le nouveau terrain serve dès la saison prochaine.

L'esprit public que manifestent les administrateurs d'Outremont pourraient justement faire honte au conseil municipal de Montréal.

A Outremont, le besoin de terrains de récréation est beaucoup moins pressant que dans la métropole. Cette petite ville de la banlieue a été bâtie suivant les préceptes de l'urbanisme. Il y a des pelouses devant les maisons, et un grand nombre de maisons ont cour et jardin. La plupart des enfants d'Outremont trouvent chez eux tout l'espace qu'il faut pour s'ébattre en plein air, et les parcs publics leur seront utiles pour les jeux en commun, qui sont nécessaires au sain développement de la jeunesse.

A Montréal, toutefois, la construction urbaine couvre tout le terrain et les enfants, dans la plupart des quartiers, ne peuvent jouer dehors que sur la voie publique.

A Outremont, on trouve moyen de dépenser en une seule année cent mille dollars pour procurer plus d'espace aux enfants. A Montréal, bien que le revenu municipal dépasse vingt-neuf millions de dollars, nos administrateurs ne peuvent seulement affecter quelques milliers de dollars au nivellement et à l'aménagement de terrains qui appartiennent à la ville.

Presque tous les citoyens d'Outremont ont leur automobile. Les enfants d'Outremont ne se font cependant jamais écraser parce qu'ils ne jouent pas dans la rue.

Il pourra être utile aux contribuables montréalais de comparer ce qui se fait à Outremont et ce qui ne se fait pas à Montréal. Cette comparaison pourra les aider à voter intelligemment le 12 avril prochain.

LES PAVAGES

Plus audacieux que l'Assemblée législative, le Conseil législatif a inséré dans le bill de Montréal une clause décrétant que la question des pavages sera décidée par un referendum, et, pour ne pas éterniser le débat, la Chambre populaire a acquiescé à cette proposition.

A moins que des changements profonds ne soient opérés dans notre administration municipale à l'élection du 12 avril, il est à prévoir que cette décision de la législature n'avancera aucunement la question.

Notre administration actuelle, depuis quatre ans qu'elle est établie à l'hôtel de ville, n'a jamais été capable de se résoudre à soumettre aux contribuables un seul règlement d'emprunt, de sorte que maintes entreprises publiques reconnues urgentes dans la métropole n'ont pu être exécutées.

Nos échevins n'ont pu prendre de décision sur la forme à donner à une consultation populaire à propos d'emprunts; nous ne les croyons pas plus aptes à présenter de la manière appropriée à leurs administrés le problème des pavages.

Si la décision doit venir des contribuables, il faudra leur proposer autant de questions qu'il existe de modes de répartition du coût des pavages. Par conséquent, il ne suffirait pas de faire opter les propriétaires fonciers entre le prélèvement à $2 la verge et le prélèvement à $5 la verge.

Nous avons déjà montré que la taxe restreinte aux nouveaux pavages est injuste, qu'elle soit tarifée à deux ou à cinq dollacrs.

La seule méthode équitable de recouvrer le prix des pavages des propriétaires riverains, c'est d'imposer une répartition rétroactive, qui fera rembourser à la ville le prix de tous les pavages existants. Après, les nouveaux pavages pourront être réclamés intégralement des riverains. Mais il est inique de décréter que les nouveaux pavages ou ceux exécutés depuis 1919 seulement seront payés par les riverains, tandis que les propriétaires qui auront été servis antérieurement n'auront rien à payer.

Comme alternative de ce mode de recouvrement, on peut proposer de renoncer définitivement à la taxe d'améliorations locales et de mettre tous les pavages à la charge de toute la ville, en commun. En ce cas, il faudrait rembourser aux intéressés les sommes qui ont été perçues en paiement de leurs pavages.

La mise en commun des pavages offre l'inconvénient qu'elle ouvre la porte au favoritisme. Les vieux quartiers qui sont pourvus de toutes les améliorations seront portés à s'opposer à l'amélioration des quartiers excentriques, et des influences pourront s'exercer à l'hôtel de ville pour faire favoriser tel ou tel quartier et négliger les autres.

A cause de cet inconvénient, la taxe locale, qui permet aux propriétaires intéressés de faire exécuter eurs pavages lorsqu'ils le désirent peut être préférable, mais à la condition d'être appliquée avec quité en mettant sur un pied d'égalité les propriétaires qui ont reçu et ceux qui recevront des pavages.

Si l'on en vient à faire un referendum, toutes ces alternatives seront en tous cas à soumettre impartialement aux contribuables.

CHAMBERLAIN SE DEFEND

La motion de censure contre Chamberlain a été défaite hier, aux communes anglaises, par une majorité substantielle. Mais, continuant dans la note insidieuse, les dépêches tendent déjà à diminuer la portée de ce témoignage de confiance auquel s'ajoute l'appréciation personnelle du premier-ministre Baldwin.

On nous représente aussi comme un piètre effort le discours que Chamberlain a prononcé pour se défendre. Sans doute faut-il faire la part de l'état d'âme d'un homme qui a servi son pays mieux que nul autre, et qui se voit aussi injustement attaqué et vilipendé. Mais on en veut même à Chamberlain de la sérénité qu'il sut garder, et on lui reproche son air de calme assurance quand il se confie au jugement de l'histoire, dont le recul changera l'étroite perspective que certains ont voulu fixer aux événements de Genève.

Mais il y a tout de même des choses à retenir de ce discours, dont on ne possède pas cependant le texte complet. On voit tout de suite, d'abord, qu'il est d'un autre ton que celui de Lloyd George qui se résume à une nouvelle attaque contre la France, et à une flatterie pour le sénateur Borah. Lloyd George pense évidemment à s'attacher une catégorie particulière de lecteurs pour les articles qu'il donne à un syndicat américain. Il fait de la publicité.

Mais Chamberlain paraît avoir un souci plus noble. Ce dont il se flatte, d'abord, c'est d'avoir réalisé Locarno et de l'avoir sauvé. Quoiqu'on dise, l'esprit de Locarno subsiste ainsi que le prouve la déclaration conjointe des participants. En veut-on une autre preuve ? Le Reichstag vient de la fournir en approuvant, par un vote sommaire, la conduite des délégués allemands à Genève et en refusant de laisser retirer la demande d'admission de l'Allemagne dans la ligue.

Mais Sir Austen Chamberlain tire surtout orgueil du fait que les relations de la France et de l'Angleterre, naguère encore obstruées par l'inquiétude réciproque et le soupçon, se développent maintenant en pleine harmonie et dans la plus franche entente. Cela, il le réclame comme son oeuvre depuis quinze mois qu'il occupe le poste de "Foreign Secretary". Et tout juge impartial s'accordera à lui en laisser le mérite. C'est la loyauté, la sincérité de Chamberlain qui a rapproché les deux nations, plus que toute autre chose depuis la guerre, et c'est grâce à lui que la France a retrouvé sa confiance et consent de nouveau à donner tout son sens à l'Entente cordiale. En dépit des clameurs des impérialistes et de leur crainte invétérée du prestige français, ce résultat n'est pas négligeable.

Ce qui ne l'est pas moins, c'est que la parole de l'Angleterre est maintenant honorée et respectée autant qu'elle le fut jamais. C'est tout cela si Chamberlain ne s'est pas trompé, s'il a vraiment [illegible] est là, le reproche contre la "perfide Albion". Et c'est ce qui lui permet d'affirmer que jamais le prestige anglais ne fut plus grand.

Chamberlain a tenu parole, bien qu'il se défende d'avoir pris aucun engagement onéreux à l'égard de la France ou de la Pologne. Mais il a respecté les engagements pris en commun, aussi bien envers la France, ce qui ne compte guère pour quelques-uns, qu'envers l'Allemagne. Et s'il s'est trouvé quelqu'un pour lui reprocher d'avoir manqué de loyauté à l'endroit de celle-ci, ce fut parmi ses propres compatriotes et non chez les Allemands eux-mêmes.

Chamberlain révèle encore les instructions dont il fut chargé avant son départ pour Genève: Rien qui pourrait déplaire à l'Allemagne ou retarder son entrée dans la ligue. Limiter les sièges permanents du conseil aux grandes puissances, exception faite pour l'Espagne dont le cas est particulier. Un siège non-permanent à la Pologne aussitôt que cela sera possible.

Voilà, sans insister, ce qui donne un nouvel aspect à tout ce qui s'est passé à Genève. Et l'on peut se féliciter, en pensant non seulement aux inquiétudes de la France mais aussi bien à l'avenir de la paix, de la tournure des événements. Et l'on doit en savoir gré à Chamberlain dont la diplomatie dut s'exercer discrètement pour en arriver à ce résultat sans provoquer de rupture.

Chamberlain révèle enfin que le Brésil refusa, dès 1924, d'adhérer sans condition à la demande de l'Allemagne. Celle-ci devait donc être sur ses gardes et ne fut pas prise au dépourvu par l'attitude du Brésil. C'est la réponse définitive à ceux qui ne songent qu'à ménager la susceptibilité allemande.

En somme, le débat d'hier ne paraît pas avoir diminué la réputation de Chamberlain, mais au contraire rehausse cette personnalité dont le moindre mérite n'est pas, certes, d'être loyale et sincère, même dans les conversations diplomatiques.

LE CANAL "ALL AMERICAN"

Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Smith, et plusieurs congressmen importants, aidés des journaux de M. Hearst, font une propagande chaleureuse en faveur de la construction d'un canal "all american" pour relier les Grands Lacs aux ports de l'Atlantique.

Le "New York American" écrit ce qui suit:

"Serait-il mieux pour le peuple américain de construire un canal sur le sol "canadien-anglais" au coût de $200,000,000 en dollars américains ou de creuser ce canal entièrement en terre américaine au coût de $500,000,000 en argent américain?

"La différence du coût serait-elle à l'avantage des Etats-Unis?

"Un canal canadien-anglais serait chèrement payé, si seulement on y versait $100,000,00 des fonds américains.

"Un canal "all american" serait considéré à bon marché (cheap) en comparaison, même s'il entraînait une dépense de $300,000,000 de plus qu'un canal construit en terre étrangère."

"Qu'est-ce que représentent $300,000,000 quand il s'agit d'assurer la prospérité de tout le peuple américain?"

Dans un pays riche comme les Etats-Unis, des arguments comme ceux du "New York American" ont beaucoup de poids auprès des gouvernants.

Aurant-ils assez d'influence sur les membres du congrès pour les amener à abandonner complètement le projet international de canalisation du Saint-Laurent à partir des Grands Lacs jusqu'au port de Montréal? C'est fort possible. L'Oncle Sam est réputé pour son indépendance en affaires.

Si au moins Washington peut se décider à empêcher Chicago de détourner les eaux des Grands Lacs et de baisser le niveau du Saint-Laurent!

LA TAXE SUR LES REPAS

La "Tribune", de Winnipeg, ne croit pas que la taxe imposée sur les repas par le gouvernement Taschereau soit très populaire.

"Cet impôt, dit-elle, aura peut être pour effet d'attirer l'attention des gens sur le fait qu'ils peuvent se procurer un excellent repas pour moins d'un dollar et qu'il serait mieux pour eux de manger moins. De sorte que la santé du public s'en ressentira."

Il est fort possible que les dîners fins, les banquets, etc., soient, à l'avenir, plus rares et moins coûteux, mais les bons citoyens, qui comprennent le but charitable pour lequel la taxe a été imposée, paieront volontiers la note additionnelle qui leur sera présentée.

Il faut bien que les hôpitaux vivent!

Quant à ceux qui persistèrent à faire bombance, tant pis pour eux! Il est raisonnable qu'ils continuent à soulager la souffrance!

ENTRE VOISINS

Le "Telegraph-Journal" de St-Jean, N.B., soulève une question qui ne manquera d'attirer l'attention des membres de la législature de Québec.

Il s'agit de l'impôt sur le bois de pulpe coupé dans les limites de notre province et vendu dans une autre province; la législature a imposé une taxe de 15 cents par corde, qui doit être versée dans le fonds des hôpitaux.

Le journal new-brunswickois prétend que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ne permet aucune restriction quant au commerce entre les provinces, et que la loi de la législature de Québec imposant une taxe de 15 cts sur chaque corde de bois de pulpe est "ultra vires".

"Si Québec veut passer par dessus la constitution, dit-il, les autres provinces ne retarderont pas à réclamer le privilège d'en faire autant. Québec est une grande province manufacturière et ses produits trouvent un marché très profitable dans les provinces maritimes et dans le reste du Canada. Est-ce une bonne politique de la part de

LA JOURNEE DE HUIT HEURES DANS L'INDUSTRIE

La "Revue internationale du Travail" publie une très intéressante étude de M. le Professeur Edgard Milhaud sur le résultat de l'application de la journée de huit heures dans l'industrie.

L'auteur de l'étude montre, à l'aide d'informations puisées à différentes sources, comment l'adoption de la journée de huit heures a été suivie, dans plusieurs pays, par la revision des méthodes de travail et l'amélioration de l'outillage. M. Milhaud déclare, en premier lieu, que le maintien de la production à la suite d'une réduction notable de la journée de travail ne peut, d'une manière générale, être le fait que de l'action combinée de l'intensification du travail et des perfectionnements techniques. "Attendre, ajoute-t-il, du seul accroissement de la productivité propre des travailleurs, l'entière compensation de la diminution du nombre des heures de travail, c'est méconnaître, d'après l'opinion qui s'est établie dans ce milieu, la signification et la portée économiques véritables de la réduction de la durée du travail, en particulier de la journée de huit heures". Pour M. Milhaud, la valeur d'une telle réforme réside dans l'impulsion qu'elle donne à la fois au déploiement des énergies ouvrières et à l'esprit d'initiative du patronat. Elle se présente donc comme génératrice du progrès dans les deux directions: progrès de l'agent humain et de sa productivité propre, mais aussi progrès de l'outillage et de l'organisation du travail.

M. Milhaud indique les résultats des expériences faites en Tchécoslovaquie, en France, aux Etats-Unis, en Suisse et dans d'autres pays industriels, qui ont modifié leurs méthodes du travail et amélioré leur outillage pour compenser la perte d'heures de travail. Il est incontestable que celles des industries dont les dirigeants ont compris la nécessité de ces transformations ont élevé leur niveau de production et que, dans d'autres, l'établissement de la journée de huit heures a constitué un encouragement puissant à ces mesures de perfectionnement industriel. A l'appui de cette thèse, l'auteur donne des extraits de rapports de la commission d'hygiène des travailleurs des munitions en Angleterre, et il cite le témoignage du service de l'inspection du travail de Prusse et le rapport de la direction du travail de Suède.

BREFS COMMENTAIRES

Pour une fois, chacun peut voter à coup sûr dans une élection: Elliott gagnera!

* * *

Puisque Médéric n'aspire plus à la mairie, pourquoi la maison de la rue Logan?

* * *

Et ainsi la robe officielle garnie d'hermine se trouve de nouveau reléguée pour au moins deux ans au fond du tiroir.

* * *

"Cette profitable transaction de M. Elliott remonte à quinze ans", fait observer le "Canada". Et cela prouve qu'en politique, les adversaires ont la mémoire longue.

* * *

Le vicomte Allenby pensait que tous les Canadiens habitaient des maisons de glace. Il a été surpris de voir que ce n'est le cas que d'un certain nombre de locataires d'ap-

Lettre du Mercredi

Je suis sûre... et je souffre tant...

C'est vous qui me revenez la petite Madame, de l'autre semaine, et qui réclamez encore l'attention de mon billet hebdomadaire que je ne puis vous refuser, encore que j'avais dans la tête tout bâti un article que j'aurais eu du plaisir à écrire, parce que le sujet me plaisait, et que voyez-vous les gens qui barbouillent autant de papier que moi ont des fantaisies!... Un jour, ils ont le goût de parler de ceci ou de cela, qui ne leur dirait rien du tout demain.

Enfin je sens trop quel besoin vous avez que l'on vous aide pour m'arrêter à la puérilité de mon caprice. Peut-être que mon billet — celui que je rêvais d'écrire, — va s'envoler comme un beau papillon, et que je ne pourrai plus jamais le retrouver, mais peu importe, si je trouve ici quelque éloquence pour adoucir l'amertume du coeur en péril qui s'adresse à moi.

Alors, vous ne doutez plus: la petite dame pas très-jolie, mais fort affriolante, magnifiquement oxygénée, ce qui l'embellit aux lumières douces, et la rend atroce aux rayons trop crûs, la petite dame qui n'est ni intelligente ni instruite ni jolie vous a pris, à vous qui posédez tous ces dons, le mari que vous aimez follement, et dont vous voudriez bien vous venger... Cela devient grave!

Vous avez lu beaucoup de romans, petite Madame, et pas toujours, de très bons, même de fort mauvais, parce que vous vous croyiez le droit, étant mariée et libre, de consacrer vos loisirs aux lectures mal choisies parce qu'elles vous amusaient. Ne vous récriez pas. Si saine que vous êtes, il y a cependant en vous un état morbide qui vous domine quelquefois. A ces moments-là, et parce que volontairement, vous vous m'éprenez sur vos devoirs, vous vous êtes astreinte à une vie renfermée auprès de vos enfants, alors que vous avez besoin de gaieté, de mouvement, de plaisirs mondains même... à ces moment-là vous saisissez le livre, un peu corsé, qui traîne dans les papiers conjugaux, et vous vous récréez des heures durant, non sans contentement, ni sans joie. Vous qui êtes un être de droiture, avec juste assez d'imagination pour être agréable, sans jamais commettre de bêtise, vous approuvez de toute votre âme la femme qui sort de chez-elle, furibonde, en quête de l'aventure qui lui permettra de jeter à la face de son mari, qui rentrera hypocritement serein, qu'elle aussi, a su se rendre coupable et se venger. Que toute cette littérature est stupide, petite Madame aux yeux clairs, que vous l'ayez lue dans des romans de quinzième ordre, ou que vous l'ayez entendue au théâtre. Et puis elle est fausse et malsaine. Allez-vous un seul moment vous arrêter à la méditer, encore plus à l'imiter?

"Je suis sûre", m'écrivez-vous sur le ton d'un juge fort grave. Et vous semblez de ces mots me fermer la bouche. Sûre? Non, on n'est jamais certain de ces choses-là, on les craint, tout peut nous donner raison de les redouter, mais rien ne prouve qu'elles soient vraies, si ce n'est le soupçon. Tant de circonstances s'enchevêtrent parfois pour créer une impression mensongère, et il vous est sans doute arrivé à vous-même de croire fermement un jour à des choses et de découvrir votre erreur plus tard?

Donc, dans tout ce que vous me racontez, je ne trouve rien de concluant, et si vous êtes certaine d'un fait, moi j'en doute, je fais plus, je le nie. On n'a vraiment pas le droit de condamner sa vie au malheur, celle des autres, ce qui est pis encore, sur de simples présomptions. Je vous ai déjà dit que vous vous cantonniez trop auprès de vos enfants, et qu'il fallait à tout prix, donner plus de coutre temps à cet autre grand enfant qui est votre mari, et à qui votre beauté, votre élégance et votre gaieté sont nécessaires.

"Je souffre tant". Oui, je sais, vous souffrez dans tout votre être de la traitrise que vous imaginez et qui est, je vous l'affirme une grossière illusion. Du fait qu'une femme attirante et coquette passe dans la vie de votre mari, vous tirez immédiatement les plus énormes conclusions. Vous refusez de voir à un mariaudage sans importance, vous avez besoin de croire à une trahison caractérisée. Si je vous disais que je connais la personne dont vous voulez à tout prix suspecter la vertu, et que si je la sais légère inconséquente et frivole, je la crois, et absolument, incapable d'une bassesse, seriez-vous rassurée?

Mais sortez de votre gangue et vite, n'est-ce pas? Vous avez subi une rude alerte; qu'elle vous serve au moins de leçon. Votre mari a besoin prenne sa part de ses plaisirs, et si vains qu'ils semblent à la jolie sentimentale que vous êtes, partagez-les, et éperdument! La lassitude viendra, et vous reprendrez vos bonnes soirées au coin du feu, mais ensemble! Vous lirez encore des romans, mais qui seront alors de belles histoires, où vous puiserez du réconfort et de la force intellectuelle.

Et pour terminer: "Ce n'est pas vrai! Et vous ne souffrez plus!"

MADELEINE.

LE CONSEIL PRIVE ET LES LOIS FRANÇAISES

("L'Evénement")

Les causes purement civiles peu-

Lettre d'Ottawa

Peu de chose

OTTAWA, 24. — (Spécial à la "Patrie", par Louis FRANCOEUR, correspondant particulier). — Comme si la journée d'hier l'avait mortellement éreintée, la Chambre est retombée aujourd'hui dans un train-train morne et gris. La constance dans l'effort, déjà pénible et difficile aux particuliers, l'est infiniment aux collectivités. On est vite fatigué, vite ahuri, vite à bout de souffle. Et, le lendemain d'un journée intéressante, le Parlement se revoue à l'ennui, tout comme, au lendemain d'un dîner à tout casser, on retrouve avec plaisir le bifteck aux pommes frites.

Naturellement, on est encore sous le contre-coup des émotions d'hier. Le discours de M. Woodsworth, l'homélie de M. Kennedy, Winnipeg, et la longue dissertation politique de M. Bourassa ont produit venant ensemble, beaucoup d'effet sur la députation. On ignore encore ce qu'il en sortira, ou si M. King greffera Locarno sur le tout. Naturellement, il se trouve ici nombre de gens qui voudraient bien que Locarno n'eût point fait faillite et que l'opinion anglaise ne se fût pas montrée aussi divisée sur le puzzle de Genève. Comment veut-on, après le fiasco de la semaine dernière, que les Canadiens tiennent à s'embarquer dans les complications de la politique anglaise? La dispendieuse billevesée qu'est la Société des Nations a montré tant de fois son impuissance que l'on se sent mal à l'aise pour y emberlificoter notre pays, qui semble avoir suffisamment de fers au feu. Attendons MM. King et Meighen, en nous rappelant que rien n'est impossible à un Parlement, même, de temps à autre, un geste sensé.

* * *

Le Gouvernement a proposé dix jours de vacances, à dater de vendredi de cette semaine jusqu'au mardi de Pâques. M. King a souligné les raisons qui lui font demander dix jours cette année. Forcer les députés à revenir pour lundi et mardi lui semble inopportun et un peu cruel, pourquoi ne pas s'en aller pour plus longtemps, prendre un bon congé et revenir plein d'ardeur pour juqu'au mois de juillet? C'est le bon sens même si l'on y réfléchit, et rien de bien compliqué. De plus, cela permet aux députés des régions éloignés d'aller chez eux pour Pâques, ce qu'ils seraient incapables de faire en quatre jours seulement.

Les Conservateurs s'y sont opposés à cette vacance. Ils ont amené le grand principe qui leur est cher: "let's go to business". C'est un thème de vaudeville, souvent entendu cette année, qui ne fait même plus sourire. Et ceux qui le remettent périodiquement en circulation n'y croient plus guère. Aussi, quand M. Meighen, suivi de M. Ladner, de M. Barber, de M. Maclaren et de M. Boys, le formula de nouveau, il n'y a rien de plus qu'un haussement d'épaules. Mais M. Boys, homme prudent, s'est prononcé contre le congé en ayant diantrement l'air de craindre qu'on le lui refuse. Tous les opposants, du reste, se sont hâtés de dire qu'ils protestaient pour le principe, et non selon leur goût personnel. Ce qui veut dire, en termes intelligibles, qu'ils ont parlé pour la frime et la galerie. Leur hâte à demander au Gouvernement d'y revenir après dîner, montrait bien qu'ils seraient satisfaits d'avoir pu faire enregistrer leur doléance par le journal de cinq heures. Mais, de grâce rien de plus, et en avant pour le congé... Quant à M. Forke, l'homme qui ne peut jamais dire oui ou non, il a tourné autour du pot, appuyant M. King en secondant M. Meighen. Progressistes, Libéraux et Conservateurs s'en iront tous vendredi, l'âme en paix et la conscience tranquille, conscients d'avoir accompli leur devoir envers le pays et envers eux-mêmes.

* * *

On est revenu aujourd'hui à ce traité avec les Antilles, dont je vous ai parlé lundi. Me Cahan a parlé assez longuement, avec connaissance de son sujet. M. Robb lui a répondu, sur le même ton, et avec autant de force. Pour nous, force nous est d'avouer que nous n'avons encore pu nous former un commencement d'opinion. Si l'on avait le sens d'étudier des problèmes économiques de cette nature en les dégageant de la stupide partisannerie, peut-être le public y comprendrait-il quelque chose, loin de se laisser seulemeit griser ou bourrer par les formules et les appels d'ordre sentimental ou sectaire.

La betterave est en péril! Notre betterave nationale va mourir! Telle est la sinistre prédiction qui a salué la journée triste d'aujourd'hui. Si ce traité passe, nous aurons une invasion de betteraves des Antilles, aussi redoutable que celle des défunts oeufs chinois et de l'actuel beurre australien. Une corde de plus à la lyre des sèdes bleus: la betterave! Cela leur fera du bien en remontant leur magasin d'accessoires, dont les oripeaux sont passablement usés et n'ont plus de couleur. Avec cela, la sarabande des imaginaires millions que coûtera au pays le traité nouveau: echacun peut enchérir sur son voisin, puisque personne n'a fait lui-même de calculs. Peut-être trouvera-t-on que l'on traite de bien badine façon un traité gros peut-être dû conséquence insoupçonnées. La faute n'en est point à nous. Que les députés prennent la peine de se dégager de leur visière et de présenter leur point de vue avec lucidité, simplicité, franchise et modération, et nous essaierons de comprendre leur argumentation. Entre le pathos, la prophétie et l'esprit de parti, nous ne voyons pas assez clair. Nous en sommes d'ailleurs marris.

Saluons le succès que vient d'avoir M. Pierre Casgrain en obtenant aux abandonnés de l'île d'Anticosti le bienfait de communications quotidiennes par radio. Le cable qui relie cette île à la terre ferme s'est brisé, et les pauvres gens qui trîment là-bas se trouvaient sans nouvelles du monde extérieur. Le député de Charlevoix-Saguenay, après négociations avec les chemins de fer Nationaux, a obtenu que le poste CNRA, de Moncton, irradie chaque soir les messages destinés aux habitants de l'île. Cela vaut mieux qu'un discours indéchiffrable sur le traité avec les Antilles; c'est un geste d'administrateur. Et cela suggère qu'il est peut-être temps de s'occuper de l'utilisation nationale du radio, soit pour transmettre les messages privés, soit pour suppléer dans la mesure la plus large possible aux insuffisances du télégraphe. Les postes récepteurs de haute puissance sont nombreux, il suffit d'étudier les divers aspects du problème avec les compagnies qui possèdent des postes émetteurs. Et ce sera un progrès appréciable et d'utilité première pour de nombreux et intéressants éléments de la communauté.

* * *

Puisque la journée est décidément grise, dans le ciel et dans cette Chambre, je vais vous raconter une petite histoire. Le charabia juridico-parlementaire n'a parfois, comme chacun sait, que des relations très éloignées avec la langue française. Or, il avait été d'usage, depuis la Confédération, de traduire "The Governor General in Council", par "le Gouverneur Général en Conseil", ce qui était du nègre pur. Mais pendant cinquante-cinq ans, personne n'avait protesté, jugeant inutile tout effort contre la routine. Et voici qu'un fonctionnaire de prestige, un professeur de carrière, un beau jour s'indigna. Il alla trouver Monsieur Quidedroit, autre fonctionnaire préposé aux écritures les plus nobles et lui tint à peu près ce langage:

"Monsieur et cher Collègue, vous persistez à écrire "le Gouverneur Général en Conseil", et cela n'est point français. Que n'écrivez-vous plutôt "le Gouverneur Général en SON Conseil", ce qui serait irréprénensible? Pensez-y quelques heures".

Monsieur Quidedroit y pensa et se risqua. Il écrivit sur une paperasse la bonne formule et envoya le bobard à l'impression. Mais les gens de l'Imprimerie nationale lui renvoyèrent son papelard avec cette remarque que la formule allait contre la tradition. Admirons cette pauvre tradition, qui en recouvre de si raides! Monsieur Quidedroit ne voulut pas forcer la note et se soumit au "typo". Ce que voyant le haut fonctionnaire qui savait son français, il écrivit à M. Abel Hermant, grammairien illustre depuis quelque temps, ainsi qu'à M. André Thérive, homme ferré sur la propriété des termes et reçut d'eux une réponse conforme à son désir. Ces autorités disaient, avec raison que "en SON Conseil" était la seule et bonne formule. Le haut fonctionnaire vint trouver M. Quidedroit et lui montra les documents. L'un d'eux rappelait justement une formule de l'Ancien Régime ainsi libellée: "Le Roi en son Conseil, le Roy était présent". Et depuis lors, l'Imprimerie nationale se rendit au bon sens. C'est pourquoi l'on commence à voir, de ci de là, depuis quelques semaines des actes officiels où la formule soit rédigée en français. L'histoire est assez piquante et valait de ne pas s'oublier.

Mais il en est une tout aussi bonne, bien que d'ordre différent, qui se rapporte à l'odysée d'un meuble-classeur. C'est tout un poème, toute une énéide, digne des plus belles pages de Courteline. Mais je la garde pour un autre jour où la Chambre sera aussi indigente qu'aujourd'hui.

* * *

Le maréchal Lord Allenby est arrivé aujourd'hui à Ottawa, sous la pluie. Il n'y avait pas foule à la réception civique et les autorités locales en sont, paraît-il, fort désappointées. Que voulez-vous! Les généraux sont comme les canons: utiles en temps de guerre, plus ou moins décoratifs en temps de paix. Et comme les canons, ils s'usent vite et perdent leur peinture. L'émule de Godefroi de Bouillon est presque oublié et sa visite ne semble avoir suscité nulle part d'enthousiasme bien délirant. Même la gloire, comme o nnous l'a appris quelque part, a sa sa rançon. Oubli, ingratitude, indifférence, usure? Qui le pourrait dire? Mais, en 1926, le conquérant n'a plus la même valeur commerciale qu'en 1920. Et ce n'est pas l'un des indices les moins intéressants du pacifisme qui remplace peu à peu l'esprit belliqueux si longtemps chauffé à blanc.

ses politiques par l'abolition des appels au Conseil Privé. C'est facile à comprendre. En effet, dans la province de Québec notre code civil diffère du code civil des provinces anglaises. Il est basé sur le droit français. Il s'ensuit qu'il faut aux juges de la Cour Suprême un sens très averti des anciennes lois françaises pour comprendre certaines causes relevant de notre code. D'autre part, à Londres, les sources du droit français sont mieux connues bien souvent qu'à Ottawa, et il arrive que certains points difficiles sont mieux compris au Conseil Privé qu'à la Cour Suprême. Si ce n'était de la jurisprudence établie à Londres, on pourrait, avec le temps, créer une jurisprudence de la Cour Suprême du Canada qui saperait à sa base l'exercice d'un droit qui nous est conféré par les traités et par la Constitution. Qu'on considère bien ce point avant de se laisser entraîner, sous prétexte d'émancipation nationale, à combattre l'autorité [illegible] du Conseil Privé.

Faits et dits

L'esprit qui passe mérite souvent de rester, et c'est faire oeuvre utile et littéraire que d'en recueillir et d'en fixer les formes innombrables. — Curnonsky.

* * *

Il faut ruiner le préjugé de l'hérédité inéluctable.

Dr Pierre Vachet.

* * *

On n'a pas plus besoin d'intelligence pour souffrir par l'âme que par la chair.

Maxime Formont.

* * *

La vertu des femmes, ce n'est souvent que la discrétion des hommes qui les ont aimées.

Comte d'Arshot.

* * *

Depuis la guerre de 1914 et sa longue tragédie, il y a de la frénésie et de la tristesse, à la fois, dans les moindres gestes d'une société trop profondément ébranlée. Même ceux qui ne devraient, comme une sauterie dans un bal, n'être qu'un plaisir et qu'une détente, sont touchés de névropathie. — Paul Bourget.

* * *

Dans une récente conférence sur "les Hohenzollern en Hollande", M. Charles Benoist a fait justice d'une légende. Il n'est pas vrai que l'ex-kaiser s'amuse, comme on l'a conté, à abattre des arbres. Ce travail de force est fait par d'autres. Lui, parmi les arbres tombés, en choisit qui ne soient pas trop gros, ni trop durs: il les scie par petites épaisseurs, les polit, les vernit et en fait des presse-papier qu'il timbre d'un "W" couronné et d'un numéro d'ordre.

Or, M. Charles Benoist tint dans ses mains un de ces menus ouvrages qui portait le numéro 15,000!

Etait-il exact que Guillaume de Hohenzollern eût, de sa main, confectionné un si grand nombre de presse-papier? M. Charles Benoist, étonné, s'informa.

—Non, lui répondit-on. Mais il a conservé l'habitude de voir grand.

* * *

—Eloquence judiciaire.

Quelques "perles" de l'éloquence judiciaire recueillies par le Journal des Tribunaux:

Question du président à l'avocat:

—Maître X..., est-ce que votre client est un sinistré?

R.—Non, Monsieur le Président, c'est un tapissier.

—Lui, c'est lui, et les deux autres, ce n'est pas lui. (Il y a trois prévenus.)

—Et, maintenant, je vais vous donner quelques circonstances atténuantes qui doivent vous faire acquitter mon client.

—Je suis dans une position intéressante: je défends les intérêts majeurs des mineurs.

—Je finis pas ou j'ai commencé: c'est tout ce que j'avais à dire.

* * *

—Il s'étonnait.

Le peintre Jacques-Emile Blanche ayant reçu du contrôleur des contributions de son quartier une lettre dans laquelle ce vigilant serviteur des finances s'étonnait qu'un maître aussi célèbre "ne jouit pas d'un revenu professionnel plus élevé", lui adressa cette réponse par retour du courrier:

Monsieur le Contrôleur,

Vous m'en voyez aussi surpris que vous.

* * *

—Comment on peut apprendre sept langues à la fois.

C'est M. Charles Pagot qui nous l'apprend. Il montre à la fois le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglais et le français.

L'étude d'une seule langue est la chose la plus froide et la plus rébarbative qui soit. Les apprendre toutes ensemble est une distraction pour l'esprit qui s'intéresse à la phonétique, à la morphologie, à la sémantique, à la vie et à l'évolution des mots à travers les gosiers humains.

Ce partisan d'une "gaie science" a expérimenté deux systèmes. Dans le premier, il prend un son et fait entendre ce qu'il est devenu dans chacune des sept langues. Dans le second, il enseigne une langue en particulier, mais en faisant de fréquentes allusions aux six autres. Dans les deux cas, c'est une attrayante initiation à leur mécanisme, et l'élève découvre vite lui-même leurs rouages et leurs ressorts secrets.

Il faut aller jusqu'à la phonétique expérimentale pour atteindre ce mécanisme et susciter l'attention, l'intérêt, la curiosité, la joie. Qu'est-ce qu'une consonne, une voyelle? Les premières sont des phénomènes fermés, les secondes des phénomènes ouverts. Les gosiers germaniques ne sont pas formés comme les nôtres, les Germains ne ferment pas la glotte aussi vite que nous. Il n'y a pas beaucoup de différence, mais elle suffit pour que des mots de même origine aient été altérés jusqu'à prendre physionomie de mots nouveaux.

Pour M. Ch. Pagot, le grec est charmant, délicieux et vivant comme la vie même. Des voyelles se contractent et la lutte entre les voyelles est passionnante: "Il faut la présenter comme quelque chose de dramatique."

En grammaire, ces exceptions se concertent. Mais il n'y a pas de exceptions. Il y a des lois qui viennent en contrecarrer d'autres, voilà tout. Une feuille de papier qui tombe moins vite qu'une balle de plomb ne fait pas exception aux lois de la pesanteur. Elle obéit à celle de la résistance de l'air.

En une demi-heure, vous pouvez connaître, en ces différentes langues, la règle du pluriel, qui est la métamorphose des mots, et un vestige des déclinaisons, des déinences, des flexions. Et ces pluriels montrent dans quelle mesure les langues tendent à l'invariabilité.

Les verbes sont une admirable armée qui décide de l'activité d'un vocabulaire. En français, nous en avons 3,400 en "er", contre 600 autres, et l'on peut dire qu'il n'y a qu'une conjugaison, comme il n'y a qu'une marque de pluriel: l'"s".

En trente leçons, le conférencier a préparé des adultes au baccalauréat, et il enseigne aux professeurs l'art de ne point perdre de temps en corrigeant des devoirs.

LA VIE FÉMININE

POUR LA PREMIERE SORTIE DANS LES PARCS; POUR LES REUNIONS ENFANTINES

Le printemps fait éclore tout un essaim de toilettes nouvelles.

CHEZ LES PETITS

PARIS. — Au Bois... Le matin d'un jeudi... En ce jour, qui est l'autre dimanche des enfants, on peut voir, écrit Liliane dans les "Créations Parisiennes", surgir tout un petit monde heureux qui s'en va, sur le gazon des pelouses, ranimer davantage par des cris stridents, des rires, des ébats joyeux, le bois qui s'éveille doucement aux premiers souffles tièdes du Printemps...

Sous l'oeil sévère ou affectueux des nurses, les plus petits risquent leurs pas hésitants, n'abandonnant jamais la main protectrice qui retient leur menotte craintive!

Comme ils sont gentils dans leurs petits paletots aux couleurs vives et claires! Je vois deux bambins de quatre à cinq ans, frère et soeur sans doute, aux mêmes grands yeux bleus, aux mêmes cheveux blonds, habillés, lui, d'un manteau de duvetine "Léda" rouge coquelicot, elle, d'un manteau semblable en duvetine "Léda" turquoise; même formé évasée du bas, très croisée de côté; même col et même parementure de duvetine grise jusqu'en bas, même unique grosse poche plaquée d'un côté et brodée, pour lui, d'un cor de chasse, pour elle, d'un minuscule panier fleuri. Mêmes petits chapeaux souples, avec, sur chacun, un rappel respectif de la broderie du manteau. Comme je leur fais, au passage, un compliment et une caresse, la nurse me confie, en échange de politesse, que c'est "Claude" et "Claudine" leurs noms... Ils regardent avec des yeux tout ronds de convoitise les fillettes un peu plus âgées qui échappent aux mies pour courir dans les allées. L'une m'apparaît particulièrement mignonne dans un manteau de drapella vert bronze dont le bas est assombri par un travail d'applications d'une idée toute nouvelle: du feutre vert dégradé dans trois tons plus foncés, un premier rang aligne presque l'un contre l'autre des carrés découpés de feutre vert sombre; un second rang intercale au-dessus du premier des carrés de même grandeur mais d'un vert moins soutenu; un troisième rang s'éclaircit au-dessus du deuxième pour la soustraction d'un carré sur deux, et une broderie pleine, d'argent patiné, comble les vides entre tous les carrés. Un peu de broderie scintille sur le col et un original petit chapeau en feutre vert dégradé s'harmonise parfaitement avec la garniture.

"Nous n'irons plus au bois..." chante d'une voix aigüe un groupe de fillettes de huit à dix ans, s'entraînant mutuellement dans une ronde endiablée; Je m'arrête et, pendant qu'une brunette rieuse se voit indiquée pour "entrer dans la danse", je remarque son charmant manteau en zibilkasha rouge "Chambertin" qu'une martingale de cuir verni rouge coupe derrière à la taille et dont le bas se plisse derrière seulement et à partir de la ceinture, à gros plis ronds et plats. Le col, le bas des manches, les poches, sont incrustés de cuir rouge, et le monteau se boutonne au milieu du devant, du haut en bas, de boutons de cuir rouge. Le chapeau "Breton" est en cuir marine et rouge.

Une jolie combinaison réunit ici du drapella bleu lavande et du cuir côtelé bleu marine, et c'est très seyant et très doux au teint délicat de cette enfant blonde qui le porte; le bas du manteau se découpe en écailles de drap alternant avec des pétales de cuir côtelé (qu'on appelle aussi cuir ottoman) et la même garniture enjolive en bordure le bas des manches.

On adopte aussi, pour les enfants, des tissu côtelés, des diagonales, des chevrons, qui font des manteaux plus lourds, plus sportifs, mais j'aime particulièrement les tissus mélangeant des teintes adoucies et tout petits carreaux: ceux-là sont formant par le relief du tissage de vraiment jeunes.

Je note enfin, outre quelques godets en arrière, l'apparition fréquente de volants, tantôt plats, tantôt ondulés, tantôt étroits et nombreux, tantôt larges et réduits à deux ou trois seulement. Et j'ai suivi, en quittant le Bois, ces deux jeunes filles que leurs quinze ans autorisaient à sortir sans escorte, et qui divisaient, Dieu seul sait de quoi, à cet âge, tandis que j'étudiais la couple simple et csarmante de leurs manteaux de duvetine givrée "rose". Chaque manteau, droit et simple devant, s'augmentait derrière au niveau des hanches de trois volants égaux qui semblaient fixés au manteau, à chaque extrémité, par des petits boutons serrés, en même tissu, et dont le boutonnage remontait au-dessus du dernier volant jusqu'à l'entournure. Chaque volant plongeant un peu en son milieu et remontant sur les côtés, donnait à l'arrondi du bas un mouvement dentelé très gracieux. Deux bandes de crêpe de Chine du même ton, séparées par un galon d'or mat, mettaient à l'enculure et aux manches une jolie note inédite et recherchée...

Chez Monique... A l'heure d'un goûter... Les mamans sont venues rendre visite à la mère de Monique, et, tandis qu'elles se sont réunies dans le grand salon, les grandes et les petites filles se sont rassemblées dans la "nursery" et croquent gâteaux et bonbons en jouant et en causant.

Je me suis risquée au milieu de cette société en miniature, sous le prétexte d'apporter encore des bonbons, mais surtout pour voir de plus près les recherches et les finesses de la mode enfantine et j'ai vu des choses exquises à mesure que l'on me présentait: Mademoiselle Maud, sept ans, en robe de crêpe de Chine cerise, plissée jusqu'à la taille à partir de laquelle la jupe se composait de volants, faits de larges rubans de satin noir et de satin cerise, froncés et irrégulièrement intercalés; je prévois d'ailleurs beaucoup de garnitures de rubans pour le printemps. Mademoiselle Yvette, cinq ans, en crêpe Georgette rose garni de pastilles de taffetas dégradées dans trois tons de rose, chaque pastille maintenue par une petite perle d'argent; Mademoiselle Jacqueline, six ans, en robe de taffetas vert pomme ornée, dans le bas, de trois petits volants plissés en peau argent et d'un étroit col; Claudine de guipure argent, soeur jumelle du petit Jacques, en casaque et culotte de jersey rouge "Piqueur", avec cravate et manchettes de moire blanche; Mademoiselle Josette, huit ans, l'enfant prodige et future virtuose pianiste, qui, un peu imbue de sa petite personnalité, porte avec une désinvolture étudiée, une amusante robe de popeline de soie jaune "Topaze", perforée au milieu du devant jusqu'à la ceinture d'une double rangée d'oeillets de cuivre que lace un ruban de faille noire; les poches, basses, larges et carrées, sont lacées également et donnent suite à un groupe de plis qui élargit la jupe.

Une retardataire pénètre timidement dans la nursery, d'où monte maintenant un bruit qui domine de beaucoup celui du grand salon: c'est mademoiselle Dominga, la jeune espagnole à qui les robes de style vont si bien: elle en porte une, justement, en taffetas corail, la jupe toute en étroits petits volants picotés, accusant un joli mouvement remonté en arrière. Mademoiselle Domniga s'est de suite réfugiée auprès de son inséparable amie Myriane, qu'on surnomme la "Divine" à cause de son regard bleu d'une angélique candeur; sa robe, elle aussi, est divine aujourd'hui: en Georgette bleu nattier, elle a un long corsage que cernent à la taille trois petites ganses de velours vieux rose; la courte jupe est alors recouverte de franges en roulotés de Georgette bleu que ponctue, à chaque extrémité, une bouclette de velours cieux rose surmontée chacune d'une lilliputienne rose rococo argent: c'est gracieux et jeune infiniment... et l'on envie et l'on admire beaucoup Domingo et Myriane, qui assistent ce soir, pour la première fois, à un bal d'enfants.

Je continue ma ronde et découvre encore un quatuor intéressant... et intéressé par les confidences mystérieuses de Mademoiselle Lily, qui s'interrompt pour m'apprendre que sa robe de Kashadrap rose s'appelle "Pâquerette" chez le couturier et je reconnais que c'est bien nommé, car des petites fleurs de peau blanche, semblables aux pâquerettes, sont disséminées au hasard sur le corsage et fleurissent, en outre, le tablier en forme du devant de la robe, de deux gros bouquets jetés dans chaque coin... Quelle fraîcheur printanière dans ce joli modèle! Mademoiselle Lily, conquise par mon air connaisseur, me fait remarquer l'originale garniture de la robe de "Taffetaline" marine que porte sa cousine Betty: il est très vrai que c'est original, ce col, ces poignets et ces poches en ficelle "blse" tricotée et soulignée d'un picot en liliane de velours bleu pâle et argent, quelle trouvaille!

...Et mademoiselle Lily m'eût sans doute appris bien des choses encore sur la mode enfantine, si, à s'étant ouverte et une maman ayant appelé impérieusement: "Betty!... Lily!... Josette!"... n'avait donné à toutes le signal du départ...

ROBE D'APRES-MIDI en crêpe satiné de nuance sombre tendant vers le mouvement circulaire et enjolivée d'un col et de manchettes en dentelle filet.

L'entre-nous

GERMAINE DE MONTSABRAN. —Je ne serai jamais embarrassée de vos communiqués, surtout si vous voulez bien leur donner une tournure susceptible d'intéresser, non seulement vos amis et correspondants, mais encore ceux qui lisent nos pages féminines. Vous y parviendrez facilement avec un peu de bonne volonté, bonne volonté qui se manifeste déjà fort heureusement, et qui ne, saurait manquer d'être persévérante, j'en suis certaine.

JANIK D'HABERVILLE. — Je vous accueille avec empressement dans ce courrier où vous apportez des idées et de la vie.

CLAUDE DE LIERRE. — Vous avez raison de croire que je trouve la tâche douce, et de m'y croire profondément attachée. Je m'intéresse au sort de toutes celles qui se confient à moi, et qui ont l'espoir que ma sympathie leur fera quelque bien. Cette confiance m'émeut toujours, et je ne suis pas de celles qui peuvent délaigner de tels sentiments. Envoyez cette photo et nous réparerons l'erreur avec le plus grand empressement.

LOUIS PASTEUR. — Vous avez choisi un pseudonyme qui m'impressionne un peu, car je ne me vois pas du tout avisant un aussi illustre personnage... Votre situation est en effet fort délicate, mais je suis absolument de l'avis de la jeune fille: passer outre, puisque rien dans votre vie ne peut justifier l'ostracisme dont vous frappe ce père capricieux. Votre vie vous appartient, et cette jeune fille puisqu'elle vous aime et qu'elle n'a aucune raison de repousser votre demande, est absolument justifiable de vouloir vous épouser. Seulement, laissez-lui faire la première démarche auprès de son père, et qu'il apprenne vos intentions de fiançailles par elle, plutôt que par vous. S'il refuse de vous voir, pour être correct jusqu'au bout, écrivez-lui vos intentions. S'il ne vous répond pas, et continue de bouder pour une raison que vous ignorez, et qu'il néglige d'énoncer, passez outre tout simplement, à condition que la jeune fille soit majeure; autrement, il vaus faudra attendre, si le père refuse son consentement. Mais je suis à peu près certaine qu'il n'y mettra aucune objection, et que dans le fond, il sera ravi de placer sa fille d'une façon aussi brillante. Vous ne me dites pas l'attitude de la mère en tout ceci, et cela a pourtant son importance. Usez de diplomatie et de patience le plus que vous pourrez, et dites-vous que le bonheur doit se gagner à force de sacrifices. Si vous avez besoin de moi, venez avec la certitude que je mettrai la plus grande attention à vous donner les meilleurs conseils.

PETITE MUSE. — La question était assez épineuse, et vous l'avez traitée avec une grande délicatesse, et je vous en félicite.

DIANE D'ANJOU. — Mai sentrez vite dans ce royaume que vous aimez déjà et qui s'ouvre bien vite à votre appel sympathique. Non, je ne crèverai pas les bulles multicolores de vos illusions, mais je les écouterai et, ce qui est mieux, je les partagerai souvent. Cela va-t-il ains.?

SCEPTIQUE. — Mais il ne faut pas chercher les grands mots en m'écrivant, mais traduire ses idées et ses sentiments avec la plus extrême simplicité. Si vous me connaissiez, vous n'éprouveriez certes jamais cet embarras et me jugeriez tout autrement qu'une poseuse... Je vous accepte telle que vous voulez, et le mystère de votre moi, gardez-le aussi longtemps que vous voudrez et même toujours. Vous ne me donnerez de votre pensée et de vos sentiments que ce que vous voudrez bien, et je serai incapable, croyez-le bien de me montrer ni curieuse, ni indiscrète, de façon générale, je préfère ne pas connaître mes correspondantes, et je suis ainsi mille fois plus à l'aise pour leur écrire. Par exemple, ma délicieuse amie, après la lettre que vous venez de m'écrire, ce n'est pas à moi que vous ferez croire que vous êtes capable de traduire ce qui "bouillonne" en vous. Vous êtes l'une de celles sur lesquelles je suis en droit de compter pour pour donner au courrier de "L'Une à l'Autre" une tournure intéressante et plus sérieuse, dont je ne prétends pas exclure la sympathie bien au contraire, non plus que les mots d'affection et de tendresse qui sont nécessaires à tant de coeurs avides d'amitié, mais que je ne veux pas consacrer "uniquement" à des échanges affectueux qui n'intéressent nullement nos nombreux lecteurs. Il ne faut pas perdre de vue qu'un si large espace de journal ne peut être uniquement consacré à des propos qui n'intéressent qu'une dizaine de personns, mais que tous nos lecteurs doivent éprouver un plaisir souvent curieux, mais toujours amusé, à lire vos propos. Vous me comprenez bien, n'est-ce pas. J'aime surtout cet échange d'opinions sur ces questions, dont j'ai voulu laisser toute la latitude aux correspondants, au lieu d'en prendre moi-même l'initiative. Et je trouve que les questions ainsi posées sont toujours judicieuses, et suscitent des opinions intéressantes. Je sais nombre de lecteurs sérieux et fort instruits qui s'y intéressent, sans y prendre part autrement. Voilà un résultat flatteur et pratique dans le sens qu'il habitue nos correspondants à penser d'abord, et ensuite à traduire intelligemment, et souvent éloquemment leur manière de voir. Mais j'écris, j'écris, et je suis sûre de prêcher une convertie. Mais ce que je vous dis sur le sujet s'adresse à tout le Royaume que je voudrais voir parfait, et qui y arrivera rapidement, sans se départir de la belle note de jeunesse et de fraîcheur qui émane comme un parfum de certains communiqués. Je ne vous l'ai pas dit encore, mais vous sentez que vous occupez déjà dans mon amitié, une place de choix.

RUSTIQUE CHATELAINE. — Vous gronder? Me prendriez-vous par hasard pour l'une de ces vilains bonnes femmes qui grognent tout le temps?... J'ai pour votre jeunesse, petite fille, des trésors où il entre une immense quantité de sourires, et vous pouvez y puiser indéfiniment, sans crainte de l'épuiser jamais. Je vous félicite du sérieux de vos travaux, et je suis ravie que ma petite amie se consacre à des études et à des travaux intéressants plutôt que de passer sa vie dans les cinés et les magasins. Je vous retrouverai toujours avec joie, et n'ayez crainte que vos pattes de mouche m'ennuient ou me fatiguent.

MADO.—Votre amie m'a fait de vous un éloge qui me fait vous apprécier et vous aimer, avant même de vous connaître. Ainsi présentée, vous êtes assurée de la plus sincère bienvenue, et d'autant plus que vous êtes la petite fille d'une femme dont je garde le plus beau souvenir. Guérissez vite cette petite main qui me prive du plaisir de recevoir votre première lettre.

MADELEINE.

"Les cuisines Clark vous aideront"
13 Délicieuses SOUPES CLARK
Y compris:
Tomate, Julienne, Queue de Boeuf, Consommé, Légumes, Poulet
Très concentrées: chaque boîte fournit trois ou quatre assiettées d'une soupe bien faite et nourrissante.
En Vente Partout
W. CLARK, LIMITED, MONTREAL, P.Q. ST. REMI, P.Q., ET HARROW, ONT.
Fabricants des célèbres Fèves au Lard Clark.
6-26

DECHAUX NETTOIE LES OREILLERS A $1.00 LA PAIRE
Notre procédé rapide à la vapeur stérilise en même temps qu'il nettoie les plumes, duvet et coutil. Dormez en toute sécurité. Faites nettoyer vos oreillers par Dechaux maintenant. Téléphonez-nous!
EST 5000 Dechaux
628, RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
199-710 RUE STE. CATHERINE EST

CHEZ EATON
Le plus beau jour de leur vie

Les Communiantes

Calmes, elles s'en vont, défilant aux allées
De la chapelle en fleurs et je les suis des yeux,
Religieusement joignant mes doigts pieux,
Plein de l'ardent regret des ferveurs en allées.

Voici qu'elles sont toutes agenouillées
Au mystique repas qui leur descend des cieux,
Devant l'autel piqué de flamboiements joyeux
Et d'une floraison de fleurs immaculées.

Leur séraphique ardeur fut si lente à finir
Que tout à l'heure encore, à les voir revenir
De l'agape céleste au divin réfectoire.

Je crus qu'elles allaient vraiment prendre l'essor,
Comme si, se glissant sous leurs voiles de gloire,
Un ange leur avait posé des ailes d'or.

Emile NELLIGAN.

Pour les Petites Mains
Gants de soie blancs, courts .85 — longs 1.50 — pour fillettes de 6 à 10 ans.
Des gants blancs en fine chamoisette, un ou deux fermoirs, sont à .35 et .59 la paire.
Au rez-de-chaussée chez EATON

La Liliale Toilette
soigneusement choisie pour le grand jour
C'est avec un regard attendri que les mamans contemplent la mignonne robe que revêtiront leurs fillettes pour s'approcher du divin banquet. N'est-elle pas pour elles-mêmes évocatrice du beau jour qui ne s'oublie jamais? Des robes en voile fin sont garnies de broderie, de dentelle, de ruches et de ruban, de motifs insérés et de point d'ourlet. Deux modèles sont illustrés ci-contre. Pour fillettes de 6 à 10 ans. 4.95
Au troisième chez EATON.

Le Voile Immaculé
Une idée nouvelle
Nous voyons maintenant les voiles arrondis en avant et conservant les deux pointes en arrière. L'effet en est charmant. — Nous avons également les voiles carrés. En tulle de qualités variées, avec motifs joliment brodés. 1¾ x 1¾ et 3 x 3 verges: 1.25, 1.50, 2.25 et 2.50
Tulle de 72 pouces de largeur, 1.25 la verge.
Au rez-de-chaussée chez EATON.

Un Bandeau
pour retenir le voile
Il est joliment froncé en étroit ruban satiné blanc, avec deux choux sur les côtés: .65 à notre rayon des rubans.
Ruban blanc, taffetas ou satin, pour noeuds dans la chevelure, 5 pouces de largeur .45 la verge — 6 pouces, .50 la verge.
Au rez-de-chaussée chez EATON.

Le petit communiant

Son Complet
sera en serge bleue ou noire
Nous venons de les recevoir ces jolis petits complets soigneusement confectionnés en serge de laine de qualité supérieure. Modèle tel qu'illustré, avec empiècement et plis en avant et en arrière, col boutonnant au cou, et ceinture. Deux culottes droites. Pour petits garçons de 5 à 9 ans: 9.50

Son Paletot
sera en bonne serge "Fox"
La serge de qualité renommée. Paletots genre matelot, bleu marine avec boutons de cuivre et emblème sur la manche. Bien doublés et soigneusement finis; d'ailleurs, lorsqu'on a mentionné la marque "Fox", on a tout dit. Pour garçonnets de 6 à 10 ans. 4.50
Au rez-de-chaussée chez EATON.

Ses Gants
seront de cape tan
Nous en avons une série à coutures piquées, un fermoir, pour garçonnets de 6 à 10 ans. 1.25 et 1.35 la paire.
Au rez-de-chaussée chez EATON.

Des Bas
pour garçonnets et fillettes
Bas de cachemire noir anglais à côtes 1-1, .65 à .95 suivant la pointure.
Bas EATONIA noirs ou blancs, en bon cachemire à côtes 1-1, .40 à .90 suivant la pointure.
Bas de cachemire noir à côtes 2-1. Prix suivant la pointure: .65 à .85
Bas tout en soie de superbe qualité, noirs ou blancs, 1.85 à 3.00 suivant la pointure.
Bas EATONIA en fil mercerisé, à côtes fines, noirs ou blancs: .40 à .50 suivant la pointure.
Au rez-de-chaussée chez EATON.

Service d'Achat
Si vous demeurez en dehors de la ville, nos acheteuses expertes se feront un plaisir de vous donner tous les détails désirés sur ce qu'il faut pour la première communion de vos chers petits, et de remplir soigneusement vos commandes. Veuillez adresser votre lettre au Service d'Achat.
T. EATON Co MONTREAL

Son Brassard
et son insigne
En beau ruban satin. Ceux illustrés sont peints à la main, avec frange dorée 2.25 pour les deux articles.
D'autres sont à dessins dorés 1.25 — et d'autres à dessins superbement brodés 4.50, au rayon des rubans.
Au rez-de-chaussée chez EATON.

Les Soulliers
pour garçonnets
Souliers lacés genre Blucher, en cuir verni, pointures 8 à 10½, 2.75 la paire.
Souliers lacés EATONIA en cuir verni, pointures 8 à 10½: 2.50
Souliers lacés, pointures 11 à 2, marque Hurlbut 4.50 — marque EATONIA 3.50
Pour fillettes
Souliers Hurlbut à une lanière, en cuir verni ou en daim blanc, pointures 8 à 10½: 3.50
Souliers EATONIA à une lanière, en cuir verni, pointures 8 à 10½: 2.50
Souliers à une lanière, 10½: 2.50
Souliers à une lanière, en daim blanc ou cuir verni, pointures 11 à 2: 4.25
Souliers Classic à une lanière, pointures 11 à 2, en chevreau blanc 4.50 — en cuir verni 3.00
Au deuxième chez EATON

Les Pieux Souvenirs
de ce beau jour
Vous trouverez à notre papeterie un beau choix d'articles religieux dont la variété de prix peut convenir à toutes les bourses. Pour la première communion, nous voyons entre autres:—
Des livres de messe, soit tout blancs, soit avec image coloriée sur le couvercle, les uns dans de jolis étuis, .15 à 3.00
Des chapelets de toutes sortes, depuis les petits chapelets d'acier à .10, et les chapelets blancs à .25 et .50, jusqu'aux chapelets à chaînes en doublé d'or à 4.75 dans de jolis étuis.
Il y a aussi des petits chapelets dans de mignons étuis tel qu'illustré ci-dessous, finis vieil argent .75 — dorés 3.75 — en argent sterling 4.50
Médailles-scapulaires, à partir de .30 jusqu'à 2.50 dans un joli médaillon tel qu'illustré.
Belle variété de crucifix de 1.25 à 3.25
Au rez-de-chaussée chez EATON.

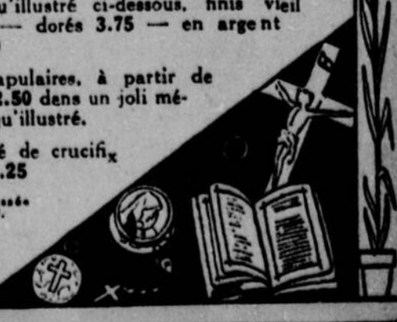

8 jours pour faire vos achats de Pâques chez EATON
THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL
Ouverte de 9 à 5.30 heures. Téléphone Uptown 7000

MONTREAL ELIMINE PITTSBURG PAR 6 A 4--LA COUPE ALLAN CE SOIR

OUVERTURE DE LA SERIE POUR LA COUPE ALLAN ENTRE VARSITY ET PORT ARTHUR ICI

La première joute sera disputée ce soir au Forum. — Chabot et L'Heureux avec les Port Arthur.

C'est ce soir que le Port Arthur et le Varsity, de Toronto, respectivement champions de l'est et de l'Ouest, commenceront leur série pour la possession de la fameuse coupe Allan, emblème du championnat amateur du Canada. La deuxième rencontre aura lieu vendredi soir au Forum comme la partie de ce soir, et les amateurs de beau hockey seront témoins d'une belle démonstration. Le Varsity est bien connu à Montréal à cause de ses visites fréquentes au cours de l'hiver dans les joûtes intercollégiales, et on sait qu'il possède une magnifique équipe.

Le Port Arthur est moins connu, mais sa renommée le devancera sur la glace du Forum, ce soir. Il compte deux Canadiens-français sur son alignement. Chabot dans les buts et L'Heureux sur l'attaque. On sera fort intéressé de les voir à l'oeuvre. L'Heureux est un dangereux compteur tandis que Chabot passe pour être le gardien de buts le plus subtile qui soit chez les amateurs. Du reste le Port Arthur détient présentement la coupe Allan et ses succès de l'hiver dernier tendent à se renouveler cet hiver.

LE CONCOURS DE L'ATHLETE COMPLET CE SOIR AU NATIONAL

Ce soir à 8.00 au gymnase u National commencera le concours de l'athlète complet.

Les cinq épreuves suivantes sont au programme:

1—Saut en hauteur avec élan.
2—Lancer du poids.
3—Grimper à la corde.
4—Saut en longueur sans élan.
5—Lever du poids 80 livres.

Les athlètes sont priés d'être exacts car le concours commencera à 8.00 précises.

Le public est cordialement invité. L'entrée est gratuite.

GALA DE NATATION AU NATIONAL

A la soirée de Natation qui doit avoir lieu au National jeudi, le 25, M. M. Gibbons, du McGill, viendra donner une exhibition de plongeons. M. Gibbons est champion de l'Etat de Californie et représentant des Etats-Unis aux jeux Olympiques de 1924; c'est dire que cette exhibition sera des plus intéressantes.

Mlle Margaret Shearer parente de l'artiste de cinéma Norma Shearer et qui détient le championnat du Canada, sera aussi au programme.

La meilleure plongeuse du National Mlle Annette Parent, donnera aussi une exhibition de plongeons.

MM. Clayton, Bourne et Edgar Tremblay, s'aligneront pour un 100 verges genre libre. M. Bourne est champion du Canada pour 50, 100 et 220 verges.

Comme on peut le voir le programme ne manquera pas d'intérêt car il y aura en plus la partie de polo entre le M.A.A.A. et le National.

Rappelons que le public et les Dames en particulier sont invités à assister à cette soirée. Les billets à un prix modique sont en vente au bureau à la palestre. Le tournoi commencera à 8.15.

A TAMPA

PREMIERE COURSE — $1,200, 2 ans, 4 furlongs. 1er Sweet Mandy, 105, McCoy, 16.10, 6.70, 2.20; 2e Cora 105, Tyler, 3.60 2.30; 3e Kitten on the Keys, 108, O'Donnell, 2.10. Temps :49 2-5. Roella, Bessie M. et Ethel At ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. 1er Deadfall, 105, Jeffries, 5.70, 2.90, 2.50; 2e Star of Eve 105 Finnerty, 4.10, 2.60; 3e Lady Boss, 115, Cullen, 2.90. Temps 1:16 3-5. Old Broadway, False Face et Helen Buck ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — $1,200 à réclamer, 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs. 1er Hiden Jewel, 123, Finnerty, 3.80, 2.80, 2.60; 2e Fear 112, Lamberson, 4.40, 3.20; 3e Gala Night, 114 Diana 5.70. Temps 1:10. Forth Bliss, Blackstone, Mlles S. et Intake ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs. 1er Caligula, 120, Dellow, 4.20, 3.70, 2.20. 2e Paul Weidel II, 103, Boganowski, 5.30, 3.50; 3e Curland, 113, Anderson, 3.20. Temps 1:09 3-5. McKenna, Marie Louise, Music Master, Betty Craig et Tea Tray ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — $1,200, The Tampa Morning Tribune, 3 ans 1 mille. 1er Nine Sixty, 109, Allen, $9.00, $5.40, $3.10. 2e Hot Pepper, 109, Burke, $13.60, $7.40; 3e Fire Opera 109, Boganowski, $4.80. Temps 1.45. Rasuli, Nabisco, Alita, Allen ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — $1,200, A réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. 1er Seth's Alibi 112, O'Donnell, $4.60 $3.50, $2.80; 2e Nassau 110, Allen, $3.50, $3.40; 3e Mary Kinkead, 95, Caruso $4.70. Temps 1.15. Agnes Call, Woody, The Runt, Blue Granite ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — $1,200, à réclamer, 3 ans et plus 1 mille, 70 verges. 1. Gentry, 97, Jeffries, $4.10, $3.20, $2.60; 2e Son of Tromp, 105, Tyler $10.00, $3.90; 3e Purity 110, O'Donnell, $2.80. Temps 1.50 4-5. Air Castle, Bojul, Mix, Ferguson, William Teh 2nd ont aussi couru.

PETE LETZO, de Scranton, Penn., a remporté un K.O. technique sur Georgie Russell, hier soir.

Sur le matelas

P. GIRARD, qui fera face à Wm. [illegible], demain soir, au club [illegible]

Concours de l'athlète

RENE ARMAND, qui prendra part au concours de l'athlète complet ce soir à la patinoire.

BOXE ET LUTTE AU CLUB JOFFRE

Un lot d'exhibitions de boxe et de lutte au programme de ce soir au club Joffre. Pour la lutte, l'exhibition principale mettra aux prises Wm. Duchesne et Nap. Girard, tandis que les autres seront entre Oscar Latraverse et Lucien Paul, Art. Julien et Dulude, et Marceux et un inconnu.

Dans l'arène de boxe on verra Thomas contre Labonté, Demis contre un inconnu, Lépine contre Kid Curran et Robitaille contre Hébert.

CANADIEN GAGNE

BOSTON, 24. — Le club Canadien de Montréal a remporté un beau succès en battant le Boston hier soir par le score de 4 à 2. Pete Lépine Leduc et Boucher comptèrent les points des visiteurs, ce dernier en mettant deux à son crédit après des courses sensationnelles. Geran et Cooper comptèrent pour les Bruins. Art. Ross, le gérant des Boston, joua une bonne partie de la rencontre.

Alignement et sommaire:

Boston		Canadiens
Stewart	But	Rhéaume
Hitchman	Défense	Coutu
Cleghorn	Défense	Leduc
Herberts	Centre	Morenz
Cooper	Ailes	Joliat
Stevens	Ailes	P. Lépine
Geran	Subs.	Boucher
Harrington		H. Lépine
Ross		Mantha
Cahill		

LE DURAND HARD. EST VAINQUEUR

Dimanche après-midi, le club de quincailleries Durand recevait la visite du fameux Beaver S. de Beauharnois à l'arèna Mont-Royal. Il a réussi à le blanchir par le score de 2 à 0 devant 800 personnes.

Lemay dans les buts fut comme toujours un gardien irréprochable ne laissant rien passer.

Gourre et Hogue sur la défense ne se laissèrent pas approcher par les Beauharnois, brisant tous les élans du Beaver.

Goyer, Laurin, Pare sur les ailes et le centre jouèrent une partie de toute beauté et par leur travail donnèrent la victoire à leur club.

Les points furent comptés par Galarneau et Goyer à la première et deuxième périodes. Lemarier fut l'étoile du Beauharnois et malgré son beau jeu il ne put prendre Lemay en défaut.

Alignement:

Durand Hard Company		Beaver S. Beauharnois
Lemay	Buts	Moreau
Hogue	Déf.	Caron
Gourre	Déf.	Desgroseilliers
Laurin	Ailes	Lemay
Goyer	Ailes	Lemarier
Pagé	Centre	Lebergevin
Lafrenière	Subs.	Huot
Durand	Subs.	Montpetit
Galarneau	Subs.	Locke
Julien	Subs.	Gervais

Arbitres: Gervais et Page.

Première période:

Durand H. Co., Galarneau. . . 7.36

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

Durand H. Co., Goyer. 6.47

Mercredi soir à l'aréna Mont-Royal le club Durand rencontrera l'équipe de l'Excelsior-Henderson, les amis et partisans des deux clubs sont invités à aller encourager leurs porte-couleurs.

PARTIE DE POOL A SAINT-LAURENT

Quevillon et Lachance se rencontreront ce soir au pool dans une partie d'exhibition 300. La rencontre aura lieu sous les auspices du Cercle Paroissial St-Laurent à l'école Beaudet tout près de la rue du Collège à Saint-Laurent. On peut se rendre en prenant le tramway 17 à l'angle des rues Mont-Royal et St-Laurent pour descendre à la rue du Collège. Le dernier tramway laisse St-Laurent à 2 heures.

MONTREAL DETAILLERA MAINTENANT AVEC L'OTTAWA

Les Maroons gagnent leur série avec Pittsburg par un total de 6 à 4. — La partie d'hier soir a été annulée par le score de 3 à 3. — Les locaux trompent la vigilance des visiteurs en comptant deux points dans la première période. — Une partie sans la moindre rudesse. — Phillipps brille d'un vif éclat.

Le handicap était trop considérable! Les Pittsburg, qui avaient une minorité de deux points à leur remorque, parce que battus par le score de 3 à 1 dans la première partie, n'ont pu mieux faire que d'annuler dans la deuxième et dernière partie de leur détail avec le Montréal par un score de 3 à 3 hier soir au Forum. De sorte que, dans l'ensemble, les Maroons ont gagné leur premier détail, pour le championnat de la N.H.L., par un total de 6 à 4.

Mais l'énergie du désespoir a semblé animer les Pirates d'un courage surhumain et alors qu'ils semblaient devoir être écrasés, pulvérisés par leurs adversaires, ils se ressaisirent et, se lançant dans des attaques à fond de train, ils trouèrent deux fois la défense locale, dans la dernière manche, et ajoutèrent à leur total les deux unités de points dons ils avaient besoin pour égaler le score.

Ce fut là un magnifique déploiement et la foule, malgré elle, dans un élan spontané, applaudit les prouesses des visiteurs. C'était un beau témoignage à rendre à leur courage et à leur ténacité. Vaincus, ils n'avaient pas moins donné une superbe exhibition et, s'ils avaient joué au début de la partie avec le même brio qu'ils affichèrent sur la fin, ils auraient certainement corsé la situation davantage.

Les Pittsburg avaient un plan bien nettement arrêté, en venant jouer contre le Montréal, hier soir, et c'était de chercher à prendre leur adversaire en défaut dès les premières minutes du jeu. Ils se devaient de renverser cette majorité de deux points que les Maroons avaient acquise sur eux dès la première partie, débattue à Pittsburg samedi dernier, et le mot d'ordre avait été donné par Odie Cleghorn à ses pupilles. Le génial gérant de la horde des Corsaires, dont les débuts comme pilote d'une équipe de professionnels ont été couronnés d'un tel succès, savait que le Montréal pourrait se laisser prendre par surprise, et il espérait voir son club égaler le score avant que les locaux n'aient eu le temps de recouvrer leur aplomb.

Plusieurs causes ont contribué à faire échouer ce plan. La défense des visiteurs d'abord. Conacher, le "big train" du hockey comme on l'appelle, et son compagnon Roger Smith, ne furent pas aussi fermes ni aussi coliés qu'ils auraient pu l'être. Dans la première période, alors que le Montréal compta deux points, Worters fut pratiquement seul sur la défense. Conacher et Smith étaient d'une lenteur désespérante à faire échec à leurs adversaires et les avants du Montréal pénétraient facilement le territoire confié à leur garde. Lorsque la défense du Pittsburg se secoua, les choses prirent une autre tournure et le Montréal s'aperçut qu'il n'était pas facile de s'approcher des buts de Worters.

Puis, il y eut le manque d'entente, l'absence de combinaison et le trop grand souci de l'individualisme. Les joueurs de Cleghorn ne se firent pas remarquer par les belles combinaisons et les attaques foudroyantes auxquelles ils nous ont habitués dans le passé. Quand ils attaquaient hier soir, c'était avec mollesse, comme s'ils n'eussent eu aucun but à atteindre. Les passes étaient rares, et quand il y en avait elles étaient déplorables. La précision en était absente et l'effort en paraissait exclu. Il y avait sans doute de l'énervement chez les joueurs, énervement qui s'accentuait du fait que le Montréal ne donnait pas de signe de faiblesse ou de relâchement. Le jeu individuel fut, surtout au cours de la première moitié de la partie, l'atout des Pirates.

Chez le Montréal, ce fut tout autre. Les Maroons, confiants en leur avance de deux points, jouèrent avec enthousiasme et ils ne commirent pas l'imprudence de s'en tenir à une stricte défensive. Ils se portèrent à l'attaque avec furie dès les premières minutes du jeu et ils attaquèrent sans relâche jusqu'à ce que la forteresse de Worters eût capitulé une couple de fois devant leurs assauts. Dans la première période, la supériorité du Montréal fut flagrante. Les visiteurs en furent écrasés. Les locaux éclipsèrent tout simplement leurs adversaires dont les espérances d'égaler le score s'évanouissaient avec les points dont le Montréal augmentait son total.

Dans la deuxième période, le jeu fut plus égal, et chaque club compta une fois. Les Pirates, après une série d'attaques de toutes sortes, et sans doute encouragés par le retour en forme de sa défense, comptèrent leur premier point de la veillée au bout de douze minutes et demie de jeu. Mais vingt secondes s'écoulèrent seulement avant que Phillips eût ajouté un point au total de son club. Une course de toute beauté, un lancer de surprise et le tour était joué.

Dans la troisième période, les visiteurs prirent un avantage du système adopté par les Maroons. Ceux-ci menaient la série par six à deux et ils crurent sage de se replier sur la défense. Mal leur en prit, car le Pittsburg, à force d'incursions sur le territoire local, finit par y trouver goût et deux fois de suite les visiteurs prirent Benedict en défaut, Drury la première fois et Cotton la deuxième fois. On ne reconnaissait plus les Pirates; ils avaient subi une complète métamorphose et les locaux déployaient les efforts les plus vifs pour les contenir. C'est avec l'énergie du désespoir qu'ils livrèrent leurs dernières attaques. On aurait cru qu'ils réussiraient à tromper la vigilance de Benedict, mais, ce dernier tint bon sous l'avalanche des derniers lancers que lui dirigèrent les visiteurs et lorsque la partie prit fin, ce fut un soulagement pour le gardien des buts du Montréal, qui avait joué une partie de toute beauté. Non seulement Benedict avait été solide comme un roc dans ses buts, malgré les trois points enregistrés contre lui, mais il avait, toute la partie durant, dirigé ses hommes avec le génie d'un général sur un champ de bataille. Il ne cessa de donner des instructions à ses compagnons et bien souvent il dut sortir son club de passes difficiles.

La grande vedette de la partie d'hier fut Phillips. Le diminutif joueur, dernière acquisition des Maroons, joua une partie d'enfer et il tourna comme un poisson autour des buts de Worters. A lui seul il déclencha toute une série d'attaques qui mirent les buts du Pittsburg en sérieux danger et son travail incessant lui valut de compter deux points. Plusieurs autres coups difficiles, venus de son bâton, furent écartés par Worters, et la foule fit à Phillips plusieurs ovations qu'il n'avait pas volées. Son impétuosité sur la glace, son jugement à saisir de suite l'anbalne qui se présentait, son sang-froid admirable et sa ténacité de bouledogue quand il avait trois ou quatre adversaire autour de lui, tout cela contribua à augmenter son prestige auprès des 11,000 personnes qui étaient au Forum hier soir.

Nelson Stewart fut ensuite le joueur le plus brillant des locaux. Il était sur la défense à côté de Noble, et tenait la place de Munro, le capitaine des Maroons, qui ne pouvait encore jouer hier à cause de sa récente maladie. Stewart fut naturellement un peu mal à l'aise sur la défense, lui qui est habitué à jouer sur l'attaque, mais il fut fort précieux dans ce nouveau rôle et cela ne l'empêcha pas de faire bien des assauts qui donnèrent du fil à retordre à la défense du Pittsburg.

Les joueurs locaux ont joué avec entrain et tous ont droit d'être fiers de leurs succès. C'est leur solidarité qui a mené leurs couleurs au triomphe et le président Strachan et le gérant-entraîneur Eddie Gerard peuvent être satisfaits de la tenue de leurs protégés.

Malgré la pluie diluvienne d'hier soir, la vaste arène était remplie et l'on calcule que plus de 11,000 personnes se trouvaient au Forum. Hier, la glace était belle comme un miroir. Un ordre parfait régna parmi cette assistance et aucun incident désagréable n'est venu gâter le spectacle. La partie fut dénuée de toute rudesse et il n'y eut que quatre ou cinq offenses mineures. Les arbitres Smeaton et Laflamme furent à la hauteur de la situation et ils eurent toujours un parfait contrôle sur les joueurs.

Maintenant le Montréal s'attaquera à l'Ottawa, la première partie ayant lieu demain soir au Forum et la seconde samedi dans la capitale. Les billets ont été mis en vente ce matin au Forum et dès les premières heures il y avait une longue théorie de gens attendant l'ouverture des guichest.

PREMIERE PERIODE

Benedict se distingue en arrêtant un dur lancer de Milks. Les Pirates se livrent à plusieurs attaques successives et mènent le jeu. Stewart, que remplace Munro, sur la défense locale, intercepte la rondelle au centre et descend en zigzag. Mais Conacher le bloque et monte à son tour. Il perd aux trois-quarts de la glace. McCurry reprend et fait un dangereux lancer sur Benedict qui arrête. Stewart et Noble font de la combinaison, mais Smith arrête leur élan. Phillips passe la rondelle par-dessus le filet dans la foule. L'applaudit quand même. Milks tire à deux pieds des buts de Benedict qui bloque. Phillips fait une belle course et place un coup foudroyant de côté, prenant Worters en défaut. Ce point donne un avantage de trois "goals" aux locaux sur leurs adversaires dans la série.

Le Pittsburg se livre à plusieurs attaques successives, Lowery, Cotton et Drury alternant sur la glace avec Milks, Darragh et McCurry. Broadbent bloque Drury sur la bande. Phillips et Stewart font le gros du travail d'attaque des Maroons. Conacher est bloqué par Broadbent, qui se bronche pas sous le choc. Pittsburg perd une chance lorsque Cotton manque la passe de Drury devant les buts de Benedict.

Dinsmore apparaît à la place de Phillips. Broadbent attrape la première punition du match pour avoir fait tomber Milks près de la bande. Milks fait une très belle course et vient à un cheveu de prendre Benedict en défaut, après avoir déjoué tous ses adversaires, il perd la rondelle juste devant le filet. Siebert exécute une course identique et peu s'en faut qu'il ne donne une autre unité à son club. McCurry voit son lancer intercepté à l'entrée des buts. Broadbent revient au jeu. Drury s'étend tout son long derrière les buts des Maroons. Sur une courte passe de Noble, Broadbent donne un autre point au Montréal, qui paraît avoir un avantage indémolissable. Lowery est expulsé pour avoir barré les jambes à Siebert. Carson fait son apparition sur la glace pour le Montréal. La défense du Pittsburg a été lente à nettoyer son territoire et Worters a été pris en défaut sur des lancers impossibles à bloquer.

Au cours d'une collision entre Stewart, Worters est étendu par terre et ne revient à lui qu'au bout de deux minutes. Phillips joue le pokecheckk à merveille et brise plusieurs élans. Montréal reste sur la défensive et semble se contenter de bloquer ses adversaires.

DEUXIEME PERIODE

Presqu'au début, Noble est puni pour avoir donné un croc en jambe à McCurry dans la défense du Montréal. Stewart se fait enlever la rondelle devant les buts de Worters et, quelques moments plus tard, Worters brise une dangereuse montée de Stewart et Phillips.

Pittsburg ne s'affirme pas comme l'équipe dont le jeu de passes rapides et précises fit le succès au cours de la saison. Broadbent s'essaie sur un coup de loin. Stewart semble paralyser la défense du Pittsburg lorsqu'il la pénètre et tire sur Worters, qui se tient au-devant de lui pour bloquer le lancer. Le petit Phillips soulève les applaudissements de la foule en faisant une des plus belles courses de la veillée. Siebert place un lancer dangereux sur Worters qui bloque.

La partie garde son cachet de netteté et les joueurs s'en tiennent à la stricte observance des règlements. Phillips joue avec brio et donne du fil à retordre à la défense ennemie. Odie Cleghorn envoie trois substituts sur la glace. Tout à coup, le jeu s'anime et en quelques secondes Worters et Benedict doivent arrêter plusieurs lancers. Dinsmore secoue Worters sur un coup de côté.

Darragh brise la glace en prenant Benedict en défaut sur une passe de McCurry. Quelques applaudissements discrets saluent l'exploit. C'est évidemment de la sympathie.

Aussitôt après, Phillips fait une course d'enfer et tire sur Worters, qui tombe en repoussant la rondelle. Phillips, continuant sa course, accepte le "rebound" de son propre lancer et compte un autre point pour les Maroons. Les applaudissements de cette fois crèpitent de toutes parts.

Plusieurs hors-jeux consécutifs contribuent à ralentir la partie. Spring est puni pour avoir fait tomber Stewart, qui avait passé toute l'équipe des visiteurs. Un point a certainement été sauvé. Phillips et Carson font de la combinaison autour des buts de Worters. Noble manque une belle chance sur une passe de Stewart. Carson et Phillips travaillent avec énergie.

TROISIEME PERIODE

Phillips vient près de prendre Worters en défaut après une course individuelle. Broadbent passe le crochet à McCurry devant les buts de Benedict et va à la cîôture. Stewart seconne Worters par un lancer solide. Benedict arrête une couple de coups, puis Broadbent revient sur la glace. Spring fait une belle course, mais fait une mauvaise passe, Stewart recevant la rondelle. Conacher fait une course effrénée et rencontre sur son chemin le petit Phillips qu'il projette violemment contre la glace. Stewart fait une belle descente mais, après avoir passé toute la défense, il tire sans précision. Dinsmore place un beau coup sur Worters qui intercepte. Une furieuse mêlée s'ensuit derrière les buts du Pittsburg et, dans l'excitation, Conacher et Cotton se font échec. Trois visiteurs embarquent sur la glace: Lowery, Drury et Spring. Sur une passe de Spring, Drury compte un point pour les Pirates. Benedict ne cesse d'encourager ses coéquipiers.

Phillips se signale par une couple de belles courses et Stewart vient près de déjouer Worters. Drury envoie la rondelle en dehors de l'arène, dans une loge. Cotton compte un très beau point en prenant tout seul Benedict en défaut après avoir montré beaucoup de jugement.

Montréal se porte à l'attaque à la remise du canonchasse au jeu. Mais les visiteurs le forcent à revenir sur la défense en bombardant ses buts.

Les Pirates déploient les plus vifs efforts pour compter et coup sur coup Benedict sauve ses filets. Il s'ensuit une scène mouvementée dans le coin droit des buts de Benedict alors que plusieurs joueurs se tassent pour prendre possession de la rondelle. La partie prend aussitôt fin et le gong annonce que les Pirates ne sont plus des aspirants au championnat de la National Hockey League. La joute accuse un nombre de points égal de part et d'autre, le score étant 3 à 3, mais les Maroons gagnent la série par le total de 6 à 4.

Alignement et sommaire:

Pittsburgh		Montréal
Worters	Buts	Benedict
Smith	Défense	Noble
Conacher	Défense	Stewart
Milks	Centre	Phillips
McCurry	Ailes	Broadbent
Darragh	Ailes	Siebert
Drury	Subs.	Dinsmore
Lowery		Carson
Spring		Holloway
Berlingutete		Rothschild
Cleghorn		

Arbitres: Smeaton, de Montréal et Laflamme de Toronto.

SOMMAIRE

1ière Période

1.—Montréal, Phillips . . . 8.40
2.—Montréal, Broadbent . . . 11.00
Punitions: Broadbent et Lowery mineures.

2ième Période

3.—Pittsburgh, Darragh . . 12.30
4.—Montréal, Phillips . . .20
Punitions: Noble et Spring, mineures.

3ième Période

5.—Pittsburgh, Drury 8.50
6.—Pittsburgh, Cotton 4.00
Punitions: Broadbent.

Roméo S.-Jean vs Henri Boie

Ces deux joueurs se feront la lutte ce soir à la salle Arèna. Boie a joué très malchanceux depuis qu'il est devenu professionnel, mais se promet bien de faire mieux ce soir. Roméo St-Jean qui est encore le joueur le plus populaire cette année doit gagner encore deux parties pour devenir champion et il promet à ses nombreux partisans de leur donner une bonne attraction. Lundi soir Sasseville a défait St-Amand par 209 à 121 et est maintenant en deuxième position.

Concours de l'athlète

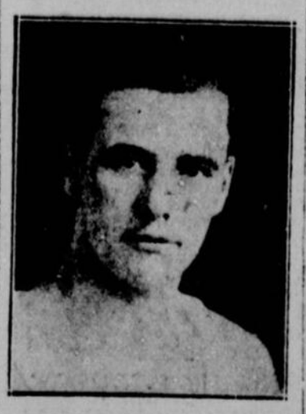

ANDRE BONNIER, qui prendra part ce soir à la palestre au concours de l'athlète complet.

Le gérant de Kaplan sommé de comparaître

NEW-YORK, 24.—La commission de boxe de l'état de New-York a intimé à Scotty Monteith, le gérant de Kid Kaplan, le champion poids plume de l'univers, l'ordre de se présenter devant elle pour expliquer comment il se fait que Kaplan n'a pas encore honoré un engagement qu'il a contracté vis-à-vis de Léo Kid Roy, le champion canadien. C'est sur l'intervention de la commission de Montréal que la commission locale a agi et on s'attend à des développements intéressants d'ici quelques jours.

QUELQUES NOTES SUR LA JOUTE MONTREAL-PITTSBURG AU FORUM

Par Charles MAYER

Il s'en est fallu de peu que les deux gardiens de buts reçoivent autant de lancés au cours de la joûte d'hier soir. Benedict a laissé passé trois fois la rondelle sur un total de 40 lancés. Worters n'a pu faire mieux qu'arrêter trente lancés sur un total de 36.

* * *

Ces chiffres nous montrent qu'on n'a pas laissé Benedict sans ouvrage. Les Pirates ont lancé souvent et s'ils avaient pu saisir les retours, le Montréal ne détaillerait peut-être pas avec l'Ottawa demain.

* * *

Dans la première période, Benedict dut arrêter 15 lancés, Worters en laissa passer deux sur 13.

* * *

Sur un total de 12 lancés, les Pirates comptèrent un point dans la deuxième période. Worters ne se montra pas beaucoup plus faible lorsqu'il laissa pénétrer une fois la rondelle sur 13 lancés.

* * *

Dans la troisième, Benedict fut plus faible. Deux points furent comptés sur 13 lancés, cependant que Worters arrêtait dix fois la rondelle lancée sur lui, sans aucune faiblesse.

* * *

Odie Cleghorn était en costume sur le banc des joueurs après avoir obtenu, immédiatement avant la joûte, la permission de jouer.

* * *

L'ancien joueur du Canadien, le gérant des Pirates, tenait son hockey d'une main se tenant prêt à sauter sur la glace au premier moment. Il fut bien tenté lorsque le Pittsburg égala le score et qu'il restait encore huit minutes à jouer.

* * *

Odie regarda même la formule toute prête pour le renvoi d'un joueur au cas ou il aurait voulu prendre part à la joûte. Le renvoi d'un joueur était la condition qu'avait posée le président Calder. Il crut bon cependant de résister malgré les instances de ses substituts.

* * *

Bill Phillips a été réellement le joueur qu'on a le plus suivi des yeux hier soir. Il était partout et la foule ne cessait de l'applaudir après ses exploits vraiment dignes de joueurs d'expérience. Les deux points qu'il a comptés le furent sur de beaux lancés après des courses individuelles.

* * *

Noble et Broadbent ont démontré encore une fois qu'ils savaient faire leur devoir. Noble monta la rondelle jusque devant les buts de Worters, suivi de près par Broadbent. Il contourna habilement Conacher pour passer à "Punch" qui lança juste dans le coin du filet.

* * *

La façon dont Phillips a compté le premier point de la soirée a été vraiment remarquable. Phillips lança d'assez loin. La rondelle frappa juste le poteau cependant que Worters se jetait à terre pour empêcher le retour. Le gardien des Pirates ne pas assez rapide cependant pour empêcher Bill de bien placer, avec une force terrible, la rondelle dans les filets.

* * *

A un moment, le résultat fut de 3 à 1 tout comme avait été celui de la joûte à Pittsburg. On croyait alors que le Montréal resterait sur la défense pour garder son avantage Mais les joueurs se lancèrent quand même à l'attaque et c'est cela qui rendi le jeu plus intéressant.

* * *

Conacher a sauvé un beau point en interceptant une passe de Broadbent à Stewart alors que les buts de Worters étaient vides. Plusieurs spectateurs s'oublièrent pour frapper leur voisin dans un geste de colère. Heureusement personne ne fut blessé.

* * *

Pendant toute la joûte, si l'on fait exception du temps qu'il n'a pas été sur la glace, naturellement, Drury, un des plus vieux joueurs des Pirates, a conduit constamment l'attaque. Il était au centre et il a aussi brisé plus d'une montée des trois avants du Montréal. Drury a certainement mérité plus que le point qu'il a compté.

* * *

D'habitude, Dinsmore n'embarque sur la glace qu'au départ d'un joueur pour le banc des punitions. Personne n'avait été puni à ce moment de la première période lorsque l'on vit tout à coup arriver Dinsmore sur la glace. Il ne s'était pas écoulé une minute que Broadbent était puni. Eddie Gerard a-t-il l'esprit de prévision des évènements.?

* * *

Montréal était tellement supérieur par moment hier soir, qu'avec cinq joueurs sur la glace, Pittsburg dut jouer trois hommes sur la défense pour empêcher des points presque certains après de belles courses.

(Suite à la page 7.)

FORUM
UPTOWN 9112
Ce soir, à 8.30
JOUTES FINALES POUR LA COUPE ALLAN
Aussi vendredi, le 26 Mars
VARSITY
vs
PORT-ARTHUR
Sièges de loges et promenade, $1.80, amphithéâtre, $1.25, circle, 75c. Admission: adultes, 50c, enfants, 25c. Taxe comprise. Billets maintenant en vente.

L'OTTAWA JOUERA ICI LA PREMIERE JOUTE DU DETAIL

L'Ottawa et le Montréal commenceront demain soir leur série pour le championnat de la N.H.L. L'élimination du club Pittsburgh par les Maroons hier soir dans le premier détail de la saison laisse le champ libre aux clubs qui ont fini respectivement premier et second.

Quelles sont les apparences d'une série entre Montréal et Ottawa? Il est difficile de risquer un pronostic bien sûr. Le Montréal a l'avantage de jouer la première partie sur sa glace; il a beaucoup de substituts de valeur et ses joueurs connaissent à fond le système de leurs adversaires, parce qu'ils sont entraînés par Eddie Gerard, l'ancien capitaine des Ottawa.

L'Ottawa possède cependant une équipe exceptionelle dont les succès ont été constant, toute la saison. On a qualifié les Sénateurs de "joueurs suprêmes" et c'est un compliment qui veut dire long. A tout événement, cette série va produire du hockey de premier ordre et ceux qui seront assez fortunés de se trouver au Foum demain soir pour la première ne le regretteront pas. Quel que soit le résultat de cette rencontre, beaucoup de partisans des Maroons se proposent de les accompagner dans la Capitale samedi soir.

Concours de l'athlète

DOLLARD HAMEL, qui prendra part au concours de l'Athlète complet du National ce soir.

CE SOIR A L'ARENA

Trois bonnes parties ce soir à l'aréna Mont-Royal dans l'ordre suivant:

Exterior vs Ste-Cécile d'Hochelaga.
Excelsior-Henderson vs Durand.
Ste-Madeleine d'Outremont vs Ecole Normale.

NEW-YORK DEFAIT

NEW-YORK, 24. — Le Portland a battu le New-York hier soir par le score de 3 à 2, réussissant par là à se mettre sur un pied d'égalité avec les Yankees pour la présente série pour la bourse de $2,000. Le premier match fut gagné par New-York par 2 à 0 et joué d'après les règlements en vigueur dans l'est.

Alignement et sommaire:

Portland		New-York
Lehman	Buts	Forbes
Duncan	défense	Randall
Trappe	défense	Langlois
McVeigh	centre	Burch
Irvin	ailes	S. Green
Hay	ailes	Bouchard

Première période

1—Portland; Hay 2.38
2—New-York; Burch 7.32
3—Portland; Duncan 8.17

Deuxième période

4—Portland; Irvin 2.46
5—New-York; Burch 2.44

Troisième période

Pas de point.

LA PREMIERE AU KINGSTON

WINNIPEG, 24. — Le Kingston a pris une avance de deux points sur le Canadein de Calgary dans la série du détail pour le championnat junior du Canada en battant le club de l'ouest ici ce soir par 4 à 2. La partie finale sera disputée jeudi.

Alignement et sommaire:

Kingston		Calgary
Taugher	Buts	Timmins
McKelvey	défense	Frew
Voss	défense	Savage
Reid	centre	Thompson
Hartley	ailes	McTeer
Patterson	ailes	Martin
McPherson	sub.	McFadyen
MacDowell	sub.	Dunn

Officiels: Harold Mitchell, Toronto; Steamer Maxwell, Winnipeg.

SOMMAIRE

Première période

1—Kingston; Voss 1.15
2—Calgary; McTeer 2.45
3—Kingston; Reid 2.45

Punitions: Patterson, McTeer.

Deuxième période

4—Kingston; McPherson 10.30
5—Kingston; McPherson 7.05

Punitions: Savage (2), MacDowell, McTeer, Hartley.

Troisième période

6—Calgary; Thompson 4.30

Punition: Savage.

FORUM
UPTOWN 9112
AVIS
L'échange des billets d'admission générale pour la joute
OTTAWA
—vs—
MONTREAL
Jeudi le 25 mars, commencera, mercredi soir, le 24 mars, à 9 heures.
Les billets de sièges réservés pour cette joute seront mis en vente, mercredi matin, le 24 mars; la même personne n'aura droit qu'à deux billets. Pas de commandes par la poste ou le téléphone.
Les abonnés de saison pourront prendre leurs billets de 1 p.m. mercredi à 12 heures (midi) jeudi. Les billets non réclamés après ce temps seront mis en vente.
Prix: $2.25, $1.75, $1.50, $1.00, 50c.
—Taxe comprise—

Savez-vous
Qu'avec le changement des saisons et l'arrivée des nouveaux modèles, les hommes qui s'habillent bien viennent chez Case afin de savoir "ce qu'il faut porter et quand il faut le porter."
CRAVATES
Les marchés de l'Europe ont été fouillés, afin de découvrir les dessins de patrons et les motifs de couleur que vous trouverez dans notre étalage de cravates pour porter en ce moment.
$1 à $4
Et chez Case les commis parlent français.
CASE LIMITED
887, rue Ste-CATHERINE Ouest
Dans l'Immeuble Drummond.

MAINTENANT
Le Bon Vieux PEG TOP
Qualité maintenue depuis 40 ans
5 pour 25 cents
En Paquet de Poche pour Votre Commodité

LE SPORT

D'un but . . . A l'autre

Par Charles MAYER

LE SYSTEME DE L'OTTAWA

Les joueurs de la capitale ont assisté en groupe à la joute d'hier soir. Ils ont dû, dès le début, s'occuper à l'étude du jeu des Maronos. Il était en effet à peu près évident, qu'à moins de fortes surprises, les gars du gérant Gerald l'emporteraient.

Qu'ont-ils appris ? Si l'on s'en rapportent du moins à ce que les spectateurs ont vu, il est évident qu'ils ont constaté que le Montréal ne mettait pas le fameux système de l'Ottawa, "kitty bar the door", en pratique. Et, c'est un grand point. S'il peut en être de même jeudi et samedi lorsque les deux équipes se rencontreront, le jeu sera mille fois plus intéressant. Qui, en effet, ne s'est pas un peu ennuyé, par moment du moins, lors de la joute de 80 minutes au Forum, joute qui s'est terminée par 1 à 1. Il en a dû être de même à Ottawa lorsque les deux mêmes équipes n'ont pu faire mieux que 0 à 0. Le fait de voir six hommes sur la glace et de constater qu'il y en a toujours au moins quatre, quand ce n'est pas cinq, en arrière de la ligne rouge, n'est pas toujours intéressant, surtout si le même fait a lieu chez l'adversaire.

Heureusement, nous comptons que les Montréal seront au moins aussi souvent à l'attaque qu'hier soir. Les joueurs de l'Ottawa, n'auraient-ils constater que cela, en tirant nécessairement la conclusion que ce serait alors à leur désavantage de rester sur la défense, que ce serait déjà un excellent point. A jeudi, les évènements.

MONTREAL, CENTRE DU HOCKEY

Si l'on en juge par le nombre de parties qui seront jouées cette semaine et, peut-être, la semaine prochaine au Forum, on peut dire que Montréal est devenu le centre par excellence du hockey. Après la joute Pittsburg hier soir, nous aurons ce soir la rencontre entre le Varsity et Port-Arthur. Demain nous serons témoins de la première joute de détail entre le Montréal et l'Ottawa. Vendredi, nous verrons encore le Varsity et le Port Arthur dans la finale pour la coupe Allan. Samedi, la banque Canadienne Nationale et le Canadien National seront aux prises. Et si nous l'espérons et nous le souhaitons, le Montréal triomphe de l'Ottawa, nous aurons encore une bonne semaine à partir de lundi alors que seront jouées au moins trois joutes pour la coupe Stanley, emblême du championnat. Nous devrions à juste titre être fier de la renommée de notre ville: la Mecque du hockey en Amérique.

LES ARBITRES

Nous revenons sur le chapitre des arbitres. Les Canadiens-Français n'ont pas été nombreux sur la glace cet hiver, en qualité d'arbitres. Si nous ne nous trompons pas, à peine avons-nous vu apparaitre un Canadien-Français, Georges Dufresne, devant la maigre assistance de l'Aréna à la joute entre Toronto et Canadien, mardi dernier. Le président Calder s'est créée beaucoup d'ennemis ou, du moins, d'indifférents, en ne faisant pas officier d'arbitres canadiens-français au cours de la longue saison de hockey du présent hiver. M. Calder a certainement manqué d'esprit de justice et d'équité.

Nous n'en sommes peut-être pas à un temps pour demander à M. Calder de nommer un arbitre canadien-français pour les joutes de détail ou pour la série de la coupe Stanley car il est bien probable tout de même qu'avec un homme de l'expérience de Cooper Smeaton, comme compagnon, il n'y aurait rien à regretter.

Mais là n'est pas le point. M. Calder manque actuellement d'arbitres. Il est fort heureux que M. Jerry Laflamme de Toronto se soit assez amélioré pour satisfaire les foules quand la joute n'est pas trop houleuse. Autrement, le président Calder serait peut-être le premier à regretter de n'avoir fait officier aucun Canadien-Français. (On sait que Oscar Major a offert gratuitement ses services pour montrer à M. Calder que nous ne sommes pas si exigeants que cela). Mais ce que nous voulons, c'est que M. Calder se rappelle un peu de nous l'an prochain, qu'il se souvienne de nos justes revendications et qu'il nomme des compétences comme il en existe au moins quelques-unes chez nous. Encore un mot, un désir à exprimer, si irréalisable soit-il, ne serait-ce pas un beau geste de voir M. Calder nommer pour le détail de la coupe Stanley M. Georges Dufresne comme le compagnon de M Smeaton sur la glace ? Ce serait un véritable arbitre neutre dans une partie entre deux clubs anglais de l'est et de l'ouest.

Les petites quilles

Le Club Visitation qui n'a subi aucune défaite depuis le commencement de la saison de petites quilles s'est attaqué au Saint-François de Salles au les allées de l'Académie de quilles Visitation. Il a gagné deux parties, la première par 48 et la troisième par 17 points. Mercredi soir, le Visitation ira rendre visite au Lachine Printing, qu'il a déjà reçu, sur ses allées. Ils firent alors partie nulle de 1710 à 1710. Le Visitation lance un défi à tout club de petites quilles, attendant la réponse du Pointe aux Trembles Rosemont, Hochelaga, Saint-Henri, Inf. Paul Bernard, Est 2532 ou bien le jour et après 5 heures, Est 1831.

LES CHAMPIONNATS nautiques du Canada ont été donnés au M.A.A.A. et ils auront lieu le 24 avril prochain.

L'EXPOSE D'UN SCANDALE GIGANTESQUE DANS LE TURF

Comment des confessions, habilement arrachées à certains jockeys, mettent à nu un lamentable état de choses à Lexington. — Pour mille dollars, on "arrangeait une course".

LEXINGTON, Ky., 24. — Le scandale du turf au Kentucky a été suivi de la suspension pour la vie de sept personnes, quatre jockey et trois propriétaires et entraineurs par la commission des courses de l'Etat du Kentucky. Les quatre jockeys ont été "bannis du turf pour leur vie et privés de tous privilèges. Ce sont Harry Stutts, Grover Noel, James Wallace et Bert Harvey. Les propriétaires et entraineurs sont P. J. et R. D. Williams, frères et Tim Devereaux.

La Commission a également refusé d'accepter la recommandation des commis de course que Donald Mergler, jockey, fut réinstallé dans ses droits. Mergler est le jockey qui, une fois questionné sur la manière qu'il avait conduit Bumpkin dans une course à Latonia, en octobre dernier, confessa avoir reçu mille dollars pour empêcher sa monture de gagner. J. A. Mooney un autre jockey lui donna l'argent. Ce fut cette confession qui déclencha le nettoyage que l'on vient de commencer au Kentucky.

A une réunion tenue en décembre dernier, la commission établit la suspension de Mergler et de Mooney pour la vie.

On a accordé aux frères Williams le droit de vendre leurs chevaux de courses à un encan public.

Le secrétaire de la commission des courses, W. S. Sherwood, a refusé de donner la moindre information relativement aux accusations, et la seule raison donnée, fut que l'on avait agi dans le meilleur intérêt du turf.

LA DECLARATION DE LA COMMISSION

Voici la déclaration faite par la Commission de courses de l'Etat:

"La Commission a tenu une assemblée à la demande de son président dans ses appartements à Lexington, Ky., le 20 mars 1926. Lors d'une réunion tenue le 17 décembre 1925, la commission i autorisa le président Thomas A. Combs à employer quelqu'un pour faire une complète enquête sur les rumeurs qui prévalaient relativement aux "courses arrangées" et au "ring des jockeys", rumeurs auxquelles la confession de Mergler avait donné du poids.

"Le président employa S. C. Burkois, qui, par un diligent effort, n'aura les confessions de plusieurs jockeys, confessions qui furent confirmées par des déclarations issues d'autres sources.

"Au temps que la confession du jockey Mergler fut faite il y avait tout un lot de rumeurs sur certains propriétaires de chevaux et entraineurs, qui étaient désignés comme ayant eu des relations avec le "ring des jockeys". La commission a déployé tous les efforts possibles pour atteindre et punir les coupables, visés par ces rumeurs, et elle est aujourd'hui en mesure de décréter les sanctions annoncées.

"On dit souvent que les courses sont arrangées, mais il est parfois fort difficile de se procurer une preuve suffisante pour édicter une sanction ou un ordre de la commission. La commission, prie fortement tous les éleveurs de chevaux les propriétaires, les entraineurs ou quiconque s'intéresse au sport sonnête de fournir en aucun temps à la commission des informations qui aideront à attraper et faire punir les violateurs, afin que le turf dans le Kentucky soit tenu sur le pied élevé qu'il a connu au cours des dernières années."

On pressentait le coup de balai qui vient d'être donné à Lexington, Ky., depuis la sanction décrétée contre J. A. Mooney, après que Mergler eut retenu Bumpkin, qui appartenait à Frederick Johnson à Latonia, en octobre dernier.

Stutts est peut-être le mieux connu des quatre jockeys dans l'est, à cause de ses connections avec les écuries de John E. Madden et Audley Farm. Il a fréquemment été dans les ennuis, mais, grâce à des amis influents, il a toujours pu échapper aux graves conséquences. Les commissaires à la récente réunion de Miami, lui ont supprimé sa licence pour acte dérogatoire au code des jockeys, mais à la fin de la réunion, ils revinrent sur leur décision et lui donnèrent carte blanche.

Bert Harvey est un frère de "Red" Harvey, qui conduisait la saison dernière pour Carey Winfrey et autres établissements de courses sur les pistes de l'est.

Il est plus que probable que la confession renversante de Wallace, dans laquelle il admet que mille dollars était le prix ordinaire d'une course arrangée a figuré dans les délibérations.

LA CONFESSION DE WALLACE

Je soussigné, James Wallace jockey, autrefois de Toronto, Ontario, Canada, maintenant de Nouvelle Orléans Louisianne, ai, ce 20 janvier 1926, à Lexington, Ky., volontairement fait la déclaration à S. C. Nuckols, commissaire de course au Kentucky par nomination par la commission de courses de l'état du Kentucky.

"J'arrivai à Cincinnati, Ohio, sur la fin de la réunion de courses de la piste de Coney Island dans l'été de 1925, et je conduisais des montures dans quelques courses. Je me rappelle avoir couru dans la sixième course le 1er septembre. Dans cette course, j'avais la monture Toney Bradley, je pariai sur Big Heart; Big Heart gagna. Le 4 septembre, j'étais sur Réputation et je pariai sur Big Heart. Ce dernier gagna. J'avais parié dans les deux courses par l'entremise de J. A. Mooney.

On avait gagé sur les trois chevaux, qui avaient fini dans l'argent dans la troisième course, le 3 août, mais je ne me rappelle pas comment ils furent gagés.

Le 8 septembre, je conduisis Reputation et je gagnai avec lui. Je m'enquis pour savoir si je devais faire de mon mieux et ils me répondirent affirmativement. Je pariai sur lui. Mooney et moi mimes 1,500 dollars sur le cheval et nous devions payer mille dollars s'il perdait, tandis que H. Williams devait fournir la balance.

J. A. Mooney et moi sommes beaux-frères et nous demeurions chez J. A. Mooney près de Coney Island, au cours du meeting. J'avais à prendre mes instructions de J. A. Mooney pour les courses que je faisais. J'avais le privilège d'accepter selon tel montant d'argent ou de prendre l'argent que donnait le gagnant aux parieurs. Je choisis le dernier plan parce que j'avais des connaissances qui gagnaient pour moi et je croyais faire davantage de cette manière.

Après l'ouverture de la réunion de Latonia, la première course sur laquelle nous pariâmes fut la cinquième, comme le 21 septembre. Nous jouâmes sur Menifee, en premier et second et sur Oh Susannah en premier et second. Menifee gagna et Energy finit second. Mack Garner montait Energy et j'étais sur King Colin.

Un affidavit signé par un autre jockey, Grover Hoel, dit en partie ce qui suit:

"A Latonia, le 23 septembre 1925, au cours d'une course, j'avais la monture de Ballot Brush dans la cinquième épreuve. Le matin de la dite journée, je rencontrai J. A. Mooney sur la rue et il me demanda de l'accompagner aux appartements du jockey H. Stutts, j'acceptai. A mon entrée dans la chambre, Mooney m'informa qu'il me donnerait $1,000 si je voulais tenir Ballot Brush en dehors de l'argent cet après-midi en question. J'acceptai le marché et je fis tel que convenu, et le soir même J. A. Mooney me donnait mille dollars, en me comptant dix billets de cent dollars chacun."

WALLACE BIEN CONNU ICI

Jimmy Wallace était bien connu à Montréal, et aux alentours. Il avait mené bien des montures à Dorval et à Blue Bonnets, et avait su se créer foule d'amis. On le regardait comme un excellent jockey.

Ligue des Canadian National Telegraphs

M. W. Sallaway, de l'équipe des Chefs a remporté les doubles honneurs dans les joutes de petites quilles disputées aux allées Windsor lundi soir obtenant un grand total de 405 avec une partie simple de 164 gagnant par ce total la cuillère de la classe "A". Celle de la classe B fut gagnée par M. J. A. Dresing, avec 390. Scores détaillés:

CHEFS

G. Sallaway	93	108	76—	277
Dresing	128	143	119—	390
Bedford	128	101	127—	356
Montgomery	103	110	121—	334
W. Sallaway	164	137	105—	406
Total	623	599	642	1763

Les Chefs gagnent 3 parties par défaut sur les Commis.

BUREAU GENERAL

Levine	96	149	87—	332
Lamb	120	98	93—	311
Barrett	96	122	91—	309
Vallun	146	105	110—	361
Dummy	80	70	70—	210
Total	539	644	450	1633

MORSE BLANC

Major	84	80	90—	254
Bédard	105	90	90—	286
Groulx	142	107	103—	362
Labranche	92	98	89—	279
Dummy	70	70	70—	210
Total	493	455	443	1391

Bureau General gagne 3 parties.

SUCCURSALES

McCulloch	81	104	120—	305
Guérin	102	71	92—	265
Singer	100	106	104—	310
Nadeau	116	120	143—	379
Maillé	149	103	101—	353
Total	548	530	601	1636

COMPTABILITE

R. Morin	87	90	93—	270
Follot	102	106	96—	302
Harris	91	101	88—	279
Hastie	51	108	83—	283
Cenni	131	110	101—	342
Total	569	625	460	1476

Succursales gagnent 3 parties.

Le Mont-Royal

Le Mount Royal a fini sa saison en battant le Ot-Dog-Ind par défaut. Maurice Barcelou arrivé le premier des compteurs: M. Barcelou, 8; J.-P. Elie, 7; L. Rivest, 6; A. Leguerrier 6; H. Dorion, 3; M. Laliberté 3; A. Gauthier 2; L. Parizeau 2; G. Dufaude 1; P. Lachapelle 1; E. Godin, 1. Le Mount Royal a joué douze parties, trois de perdues, une nulle et huit de gagnées.

SOMMAIRE

Mount-Royal, Ot-Dog-Ind., par défaut; Mount Royal 4; All Star Ind., 1; Mount Royal 2 Laval d'Hochelaga 0; Mount Royal 3, Dollard Ind., 2; Mount Royal 3, All Star 7; Mount Royal 10; Jeune Prenegurs 0; Mount Royal 5 Saint-Jean 2; Mount Royal 2, Ot-Dog-Ind., 0.

Perdues: Mount Royal 1, Saint-François Xavier 2; Mount Royal 2 Saint-Hubert 3; Mount Royal 4, St-Rédempteur 5.

Nulle: Mount Royal 0, Saint-Jean 0.

EDDIE HUFFMAN, a mis Tony Fuente hors de combat, à Vernon, Cal., dans la cinquième ronde hier.

HARRY DILLON, de Saint-Paul, l'a emporté par un K.O. technique sur Nig Yeager, de Portland, hier soir, à Portland Ore.

LES PRINCIPAUX FIGURANTS DU SCANDALE DE LEXINGTON

1. H. HARVEY, 2.—H. STUTTS; 3.—J. WALLACE; 5.—W. PRONK; 6.—La maison de H. STUTTS, à Latonia, où les conférences entre jockeys avaient lieu; 7.—La First National Bank of Latonia; 8.—"DICK" WILLIAMS.

Alain Gerbault est encore vivant

PARIS, 23. — L'inquiétude des trevents du sport au sujet d'Alain Gerbault, le fameux joueur de tennis et yachtsman français, s'est dissipée aujourd'hui. Ses amis ont reçu un câblogramme annonçant l'arrivée de sa petite barque à Papeete, Tahiti, îles Marquises.

Le message dit que l'audacieux nautonier a fait un voyage difficile au milieu de mers tempétueuses. Il partit il y a plus de deux mois de l'île de Galapagos.

LES applications pour les licences des jockeys L. M. Pator et Kummer ont été laissée sur la table hier à l'assemblée du Jockey Club de New-York.

TOURNOI DE LUTTE

Une réunion des représentants des clubs de lutte a eu lieu hier soir. On a parlé des règlements pour le tournoi provincial de lutte. M. Frank Saxon a lu tous les règlements concernant la lutte aux jeux olympiques.

Les championnats auront lieu mardi et mercredi, les 6 et 7 avril au gymnase du Central Y. M. C. A.

ROULEAU BATTU

Charles Rouleau a été battu par Clovis Villeneuve par 160 à 658 points hier soir, dans le tournoi de pool pour le championnat du quartier nord à la salle Fairmount. Ce fut une rencontre corsée. Ce soir, Rouleau fera face à Leclair à la même place.

KINGS OF CLUBS a gagné le handicap de Lincolshire, la première grosse courses de la saison en Angleterre.

Les Détenteurs de la Coupe Allan ici ce soir

L'équipe de Port Arthur, qui défendra la coupe Allan ce soir contre le Var sity, de Toronto, au Forum. (Courtoisie du C. P. R.)

QUELQUES NOTES

(Suite de la page 6.)

A un moment, on crut que Worters fut gravement blessé. Carson passa près de lui au moment ou Worters était couché sur la glace pour empêcher un point. On crut que le patin de Carson avait touché Worters dans les reins. Un spectateur cria immédiatement: "Give him first aid". A ce moment, Cooper Smeaton, plein de sollicitude, (quand la rondelle n'est pas au jeu,) se rendit jusqu'au banc de l'entraineur des Pirates pour rapporter une bouteille d'eau. Worters le vit revenir et leva immédiatement la tête. A peine, avait-il bu quelques gouttes qu'il s'assit pour continuer avec avidité. Le liquide disparu, Worters était debout et dans ses buts, applaudi par les spectateurs.

• • •

Le premier point du Pittsburg fut compté cependant que Noble était étendu sur la glace. Le joueur expérimenté venait de perdre la rondelle, tombant devant les buts. Selon l'usage, il toucha au disque, croyant par-là obtenir un hors-jeu et il ne se pressa pas pour se relever. Le jeu continua cependant et Darragh compta le premier point pour les Pirates.

• • •

Ce fut une démonstration peu ordinaire, peut-être la plus belle qui ait eu lieu au Forum, cette année, lorsque l'on présenta la coupe à Nelson Stewart comme le joueur le plus utile de la ligue. Les applaudissements ne cessèrent réellement qu'à la reprise du jeu. Stewart a eu vraiment là une démonstration que l'on donne à une idole. Et, c'est est une.

• • •

Le petit Dinsmore sauta sur la glace au cours de la troisième période. Son mouchoir dépassait un peu dans sa poche d'arrière. A mesure que Dinny travaillait plus fort, le quadrilatère en toile sortait de plus en plus. Quelques minutes plus tard, il tombait sur la glace. Cooper Smeaton le ramassa mais il ne put le remettre à son propriétaire que plusieurs minutes plus tard à la reprise du jeu.

• • •

Le jeu ne fut pas rude hier soir, et les arbitres eurent la tâche facile. Trois chutes survinrent sans qu'il y eut faute d'aucun. Les arbitres furent cependant sévères et ceux dont le hockey avaient glissé sur les patins des adversaires, furent envoyés au banc des pénitenciers.

• • •

Fait extraordinaire, on a vu plusieurs sièges vides au Forum hier soir. La section des millionnaires aurait certainement pu accommoder cinq cents personnes de plus. Au moins mille personnes de plus auraient pu être placées debout. On peut attribuer ceci à la mauvaise température, au fait que l'avantage du Montréal était trop grand pour mettre en doute l'issue de la rencontre, ou bien encore au fait que les spectateurs préférèrent attendre à jeudi pour voir une meilleure joûte contre Ottawa.

• • •

Duncan Munro ne sera pas sur la glace jeudi. Le capitaine des Montréal est encore retenu au lit. Il est probable que la composition de l'équipe montréalaise sera la même qu'hier soir lorsque l'Ottawa viendra jouer ici demain.

• • •

Les Pirates ne se sont pas débandés hier soir après la partie. Quelques-uns sont restés à Montdéal cependant que les autres ont pris le train pour retourner à leur demeure à Toronto. Tous se rendront cependant samedi soir à Windsor ou doivent avoir lieu deux joûtes d'exhibition avec les Saskatoon Sheiks de Newsy Lalonde.

• • •

Les joueurs des équipes Port Arthur et Varsity, qui doivent prendre part ce soir et vendredi aux finales de la coupe Allan, assistaient en groupe à la joûte d'hier. Plusieurs d'entre-eux doivent devenir professionnels l'an prochain et ils ont voulu constater comment les choses se passaient.

• • •

Si l'on en croit un journal du matin, un spectateur était prêt à parier $10,000 contre $8,000 que le Canadien l'emporterait sur le Montréal si la partie se jouait sans arbitre et sans juges des buts.

• • •

Rencontré hier soir, Cecil Hart a déclaré que les joueurs del 'ancien Wanderers seraient bientôt prêts à jouer contre les officiers de la National Hockey League. Comme on le sait, cette joûte se joue au profit du Memorial Hospital et de l'hôpital Sainte-Justine.

• • •

Le gérant Charles Fraser était au Forum hier soir, après une assez longue absence par la maladie. Il n'est pas resté jusqu'à la fin cependant. Il a pris le train dans la soirée pour la Caroline du Sud ou il se remettra d'une assez longue maladie.

Ise amis du Pittsburg qui étaient au Forum hier soir se sont vus vite enlevés des mains les mégaphones qu'ils avaient emporté pour encourager leur club. La direction du Forum ne tient à laisser rien dans les mains qui puisse se jeter sur la glace.

Sport à Grand'Mère

GRAND'MERE, 23. — On nous apprend que Grand'Mère ne possédera pas cette année d'équipe régulière de football dans la ligue de la Vallée du St-Maurice. Notre équipe senior le Laurentide perd cinq de ses meilleurs joueurs qui ont laissé notre ville, dont MM. D. Christie, Harry Proudfoot, Jack Kinkead, A. O. Lloyd et J. Bingle. Des démarches seront cependant faites en conséquence pour former une équipe qui défendrait nos couleurs en y admettant de nouveaux joueurs.

CONCOURS TERMINES

Un des principaux événements sportifs de la saison vient de se terminer, nous voulons parler des concours de jeux intérieurs organisés par le comité des sports d'intérieur des Chevaliers de Colomb pour le bénéfice des membres de cette société.

—Il est à peu près certain que Grand'Mère possédera plusieurs équipes de baseball formées d'amateurs locaux, l'été prochain. La saison du baseball pourrait être très active, cette année.

—Chez les Chevaliers de Colomb, dès que la neige aura disparu, on fera les réparations immédiates aux courts de tennis et au jeu de croquet et la saison s'annonce comme devant être très active pour ces différents sports extérieurs chez les membres de cette société. Des équipes seront formées parmi les membres et des concours seront probablement ouverts pour encourager ces jeux.

CHEZ LES CURLERS

Un match de curling pour joueurs mixtes eut lieu récemment sur notre patinoire locale entre quatre équipes composées d'amateurs de cette ville. La victoire est restée à l'équipe pilotée par M. E. Holland qui battit l'équipe de M. E. Cleary par 9 à 7.

Voici l'alignement et le score enregistré par chaque équipe:

Mlle Lavigne, M. B. Waite, Mlle Hayes, M. Elmer Cleary, Skip — 7.

Mlle Cleary, M. Dave Guthrie, Mlle LeBrocq, M. Ethan Holland. Skip — 9.

Mlle Bowles, M. A. M. Alverson, Mlle Morrow, M. C. F. Ulley. Skip—8.

Mlle Lavell, M. Tom Hale, Mme E. Lefebvre, M. D. C. Foster. Skip—6.

—Un concours de cuillers eut lieu entre quatre équipes féminines de cette ville et s'est terminé par la victoire de l'équipe de Mme Turner qui enregistra la plus grande différence dans le score avec sa concurrente.

Voici l'alignement des équipes et le score détaillé:

Mme Morrow, Mme Bowles, Mlle Hayes, Mme S. P. Austin. Skip — 4.

Mme Blinco, Mme E. Austin, Mlle Holebrooke, Mme Turner. Skip—9.

Mlle Desbiens, Mlle Roberts, Mlle Cleary, Mme K. F. Saunders. Skip—10.

Mme Lafontaine, Mlle Gauthier, Mme Cooper, Mme F. Gauthier. Skip —9.

—Nos amateurs de curling s'attendent de pouvoir se livrer à leur sport encore deux ou trois bonnes semaines si la température ne subit de changements trop brusques.

JOE RIVERS, de Kansas City, a terrassé Bobby Higgins, de Nouvelle-Orléans, à Kansas City.

RAYE DU TURF

LE JOCKEY STUTTS, qui a été suspendu pour la vie et rayé à jamais du turf à la suite du scandale de Lexington, Ky.

CE SOIR A L'ARENA

LORD, de l'Ecole Normale qui jouera ce soir contre le Ste-Madeleine d'Outremont à l'aréna.

Association Athlétique Cie B Carabiniers Mt-Royal

Mercredi le 17 mars dernier, avait lieu au Carabinier Mt-Royal, une assemblée dans le but de promouvoir le sport dans le Régiment. Les élections eurent lieu et donnèrent le résultat suivant:

Membres honoraires

Président: Capitaine P. Grenier.
Vice-président: Capitaine R. Montbriand.
Secrétaire-Trésorier: Lieutenant L. Tardif.
Directeurs: Lieutenants L. Boutfard, A. Grothé, H. Gauthier.
Membres actifs:

A. A. CIE B.

Président: Sgt Major L. Couturier.
Vice-président: Soldat J. A. Désilets.
Secrétaire-trésorier: Sgt. Q. M. S. Côté.

COMITE DES SPORTS

Président: Sgt. N. DeLabruère.
Vice-président: Caporal Lecavalier.
Secrétaire: Soldat J. A. Désilets.
Trésorier: Soldat L. Lefebvre.
Directeurs: Sgts: L. Limoges, M. LeBrun, A. Teasdale, R. Choquette, E. Deschamps.

Cette association est formée dans le but de passer aussi gaiement que possible le temps de son Service Militaire tout en développant ses qualités physiques. Il y a des sections de base-ball, boxe, Basket-Ball, lutte, et tout autre sport extérieur dès que la température le permettra.

Tous sont invités à venir participer à ces sports. La seule clause à remplir est de faire partie de la Cie B., et d'être présent à toutes les parades régimentaires. Enrôlez-vous dès maintenant et joignez l'Association.

(Voir aussi page 13.)

A LA POTENCE!

VANCOUVER, 24. — Benito Pasquale, un citoyen de Porto-Rico, vient d'être condamné à monter sur l'échafaud le 14 juillet pour le meurtre d'une garde-malade à l'hôpital Général de Vancouver, en décembre dernier.

Demandez
LAIT DE MAGNESIE "PHILLIPS"

N'acceptez que l'authentique "Phillips" l'original Lait de Magnésie prescrit depuis 50 ans par les médecins comme anti-acide, laxatif, correctif.

Indications complètes avec chaque bouteille. — Dans toutes les pharmacies. G14

DOULEURS
Provenant des
Troubles de Vessie
vite soulagées par le
Santal Midy
Insistez sur la véritable
Assurez-vous du mot "Santal Midy"
Dans toutes pharmacies

Stewart camion par excellence
Sur tout autre a la prédéance
Car sa popularité provient
Du coût minime de son entretien.
L'opinion publique

"Les Camions Stewart sont d'une Perfection Scientifique" dit l'Ingénieur

DEMANDEZ à n'importe quel ingénieur en véhicules à moteurs son opinion sur le camion Stewart. Il vous dira que le Stewart est toujours parmi les premiers à adopter les perfectionnements qui en valaient la peine; que les Stewarts représentent ce qu'il y a de mieux en fait de construction de camions. Il vous expliquera comment le dessin et la main-d'oeuvre Steward sont d'une parfaite précision sous tous rapports. Il vous indiquera quantité de caractéristiques qui permettent aux Stewarts de donner une plus longue durée et de fournir plus de travail que les camions ordinaires; sur la route et hors des ateliers de réparages; d'obtenir les meilleurs résultats de la gazoline, de l'huile et des pneus.

Et il est des plus vraisemblable qu'il conclura par la déclaration caractéristique de ceux qui connaissent les Stewarts—"VOUS NE POUVEZ ACHETER UN MEILLEUR CAMION".

Il y a actuellement de bons arrondissements disponibles. Se hâter de faire sa demande pour obtenir une agence.

Camions Automobiles
Stewart
Distributeurs pour la Province de Québec.
Vendus par JOS. BONHOMME, LIMITE
200, RUE GUY, - MONTREAL.
Fabricants de carrosseries de Qualité Supérieure.

EN RESPIRANT avec une PASTILLE VALDA EN BOUCHE VOUS VOUS PRÉSERVEREZ du FROID, de l'HUMIDITÉ des MICROBES
Les émanations antiseptiques de ce merveilleux produit imprégneront les recoins les plus inaccessibles de la Gorge, des Bronches, des Poumons et les rendront réfractaires à toute inflammation, à toute congestion, à toute contagion.
ENFANTS, ADULTES, VIEILLARDS
PROCUREZ-VOUS EN DE SUITE AYEZ TOUJOURS SOUS LA MAIN
LES VERITABLES PASTILLES VALDA
Vendues partout à 35 cents la Boîte
PORTANT LE NOM VALDA

Un Ambassadeur de Qualité
EMBASSY
SPECIALEMENT VIEILLI
WHISKEY LIQUEUR
La bouteille de 26 Onces—$3.50
La bouteille de 40 Onces—5.00

LE DEBAT PORTE SUR LE TRAITE DE COMMERCE AVEC LES ANTILLES

La nouvelle entente nécessitera une dépense de neuf millions et demi. — La subvention accordée à l'agence Reuter réduite de $32,000 à $16,000.

LES CREDITS DU COMMERCE

OTTAWA, 24. (Du correspondant de la "Patrie").—Calme absolu hier aux Communes, faisant un contraste remarquable avec la séance de la veille.

Les deux principaux sujets ont été l'étude du traité de Commerce avec les Antilles et le vote des crédits du Commerce.

On prétend que la nouvelle entente commerciale occasionnera une dépense de neuf millions et demi de dollars pour établir le service de transport moderne exigé par les Indes Occidentales et une perte de revenu d'un million de dollars, seulement sur le sucre.

Le gouvernement a promis des renseignements et a donné la certitude que les navires qui feront ce service ne seront pas des "antiquités" comme ceux que le gouvernement conservateur a déjà mis en service.

La décision la plus importante de la séance a été la réduction de $32,000 à $16,000 de la subvention accordée à l'agence de nouvelles anglaises Reuter.

Les sénateurs qui font partie du comité du divorce n'ont pas voulu attendre au 6 avril pour se mettre au travail et ont siégé hier puis continueront à le faire chaque jour. Ils ont près d'une centaine de cas à examiner.

Le banquet annuel des courriéristes parlementaires qui avait été fixé au 17 avril a été avancé et aura lieu le 10 du mois prochain. La date a été changée à cause du voyage de Son Excellence le Gouverneur Général qui se rendra dans l'Ouest vers la mi-avril. L'honorable Rodolphe Lemieux sera ce soir l'hôte de l'Alliance Française d'Ottawa. Le président de la Chambre des Communes parlera de "quelques grands parlementaires de France".

Il y avait une bien faible assistance hier soir aux Communes, la députation, y compris presque tous les ministres et le chef de l'opposition, assistant au banquet offert au maréchal Allenby à Rideau Hall.

Aujourd'hui on fera l'étude de la législation privée.

La décision du gouvernement relativement au congé de Pâques qui devait être annoncée hier soir, a été remise à aujourd'hui.

L'honorable M. Robb avait fait préparer deux bills du budget, l'un accordant un douzième des crédits généraux et l'autre un sixième afin que le gouvernement ait l'argent qu'il lui faut pour son administration pendant le mois d'avril. L'opposition a accepté le moins élevé, mais le mois prochain il faudra recommencer.

La chambre sanctionnera demain l'octroi de $15,934,291.06 pour les dépenses fédérales en avril.

LE CONGE DE PAQUES

Le Premier ministre a présenté sa résolution demandant que le congé de Pâques, cette année, soit du 26 courant au 6 avril. Comme la chambre s'ajourne le mercredi à six heures et que le gouvernement a l'intention de siéger vendredi soir, ce congé en réalité n'est que deux jours et demi de plus que d'habitude. Cela permettra aux députés de l'Ouest d'en profiter et de se rendre dans leurs familles. La session a aussi été convoquée plus tôt que d'habitude, raison en faveur d'un congé un peu plus prolongé que d'ordinaire.

L'honorable Arthur Meighen déclare que personnellement il aimerait à prendre congé, mais au point de vue des affaires c'est une farce. Le Parlement sort à peine d'un congé d'une dizaine de jours et pour cette raison il doit s'opposer à la proposition du gouvernement pour s'en tenir au congé traditionnel.

M. Ladner, de la Colombie Britannique, dit qu'au premier congé il a dû rester à Ottawa et plusieurs députés sont dans son cas. Il en sera de même pour celui de Pâques. Il croit qu'il vaudrait mieux employer ces deux jours et demi à étudier la législation entr'autre la loi des droits d'auteur.

Le docteur MacLaren, des Provinces Maritimes, dit qu'à cause du congé récent il vaudrait mieux abréger celui-ci au lieu de le prolonger.

Le Premier ministre dit qu'à cause de cette critique il remet la résolution à jeudi.

M. Boys, whip en chef du parti conservateur, demande de faire cesser l'indécision à ce sujet et il préférerait qu'une décision finale soit prise dans la soirée. C'est ce qui sera fait, après avoir entendu le chef des Progressistes. M. Forke dit qu'il se soumettra à l'opinion de la majorité mais il se prononce en faveur du congé. D'après lui les députés en profiteront pour étudier la législation, pour se reposer et le travail parlementaire n'en souffrira pas.

LE PACTE DE LOCARNO

Aussitôt après les vacances de Pâques le gouvernement offrira aux députés l'occasion d'étudier le traité de Locarno. Une déclaration à cet effet fut faite par le Premier Ministre au docteur McGibbon, conservateur de Muskoka. Le traité ne viendra en vigueur qu'après l'assemblée de la Société des Nations laquelle a été ajournée au mois de septembre. Il n'y a aucune raison de se hâter à discuter ce traité.

TRAITE DE COMMERCE AVEC LES ANTILLES

M. Cahan, député conservateur de Montréal, a repris la discussion sur le traité de commerce avec les Antilles dont l'étude a été commencée à une séance précédente. Montréal, dit-il, est intéressé dans cette mesure et aimerait à savoir quel en sera le coût total pour le Canada. Il est désirable d'augmenter les relations commerciales du pays mais à la condition que celui-ci y trouve son profit. L'honorable M. Robb a laissé entendre que le traité de 1920 était impraticable alors pourquoi l'a-t-on maintenu en vigueur. Combien a-t-on dépensé seulement pour maintenir le service océanique exigé par ce traité? Ce sont des renseignements de ce genre qui permettront au public de bien juger la situation. Il croit comprendre que le

NOUVEAU TRAITE EXIGERA UNE DEPENSE DE $9,500,000

pour l'amélioration du service de transport entre le Canada et les Indes Occidentales. Dans de telles conditions il serait préférable de remettre la décision finale après Pâques. Le gouvernement pourrait dans l'intervalle faire préparer un rapport sur le coût du nouveau traité pour le Canada.

Le docteur MacLaren veut lui aussi obtenir les mêmes statistiques.

L'honorable M. Robb promet de les fournir avant que la discussion soit terminée. Actuellement le gouvernement demande des soumissions pour le nouveau service océanique et à cause de cela il faudra limiter les renseignements pour le moment. Les hommes d'affaires de Montréal, dont parlait M. Cahan, sont plus impatients de connaître les noms de ceux qui vont obtenir la subvention que le coût de l'entreprise. Le gouvernement est bien décidé à n'accorder le subside qu'à une

COMPAGNIE QUI FOURNIRA DE BONS NAVIRES ET NON DES "ANTIQUITES"

comme l'a fait l'ancienne administration. Le traité n'a pas été conclu à la hâte, ni sans prendre des renseignements. Au contraire il a obtenu une foule d'informations et des rapports spéciaux de ses commissaires de commerce qui sont très au courant de la situation.

M. J.-E. Armstrong, conservateur de Lambton, dit qu'il ne veut pas passer pour un adversaire du traité mais il veut avant de le ratifier être assuré qu'il ne nuira pas aux industries canadiennes. Il craint que la nouvelle entente nuise à l'industrie du sucre de betterave, car le sucre des Antilles entrera plus facilement sur le marché canadien. On dit même que sur le sucre seulement, le gouvernement fédéral perdra un revenu d'un million de dollars. Ce traité n'est certainement pas de nature à encourager les raffineurs à augmenter l'industrie du sucre au Canada.

DECLARATION MINISTERIELLE

L'honorable M. Robb a reçu la certitude qu'aucune raffinerie d'Ontario ne sera dans un état d'infériorité au sujet des taux de transport comparés à ceux de New-York. Le prix du sucre est plutôt déterminé par la demande que par le tarif.

M. Black, conservateur d'Halifax, ne croit pas que l'on puisse trouver suffisamment de fret pour le service océanique que l'on veut établir. Il serait même disposé à résilier toutes les subventions que l'on accorde aujourd'hui pour le service des Antilles.

La résolution concernant le traité est adoptée et maintenant la discussion se fera sur le bill ratifiant la convention.

CREDITS DU COMMERCE

La Chambre passe ensuite aux crédits du commerce. Ce ministère aura besoin cette année de $3,357,055 soit $1,004,450 de moins que l'an dernier. On fait voter $1,000 et $500 pour la loi des primes sur le cuivre et le chanvre. Plusieurs députés croient qu'en ce qui concerne le chanvre la somme devrait être doublée.

L'honorable M. Robb, qui agit comme ministre du Commerce, dit que cel alui ferait plaisir d'accepter la requête, mais il faut dit-il, en souriant compter avec le ministre des finances et celui-ci ne badine pas lorsqu'il s'agit d'augmenter les dépenses.

M. Brown fait observer que notre chanvre n'est pas ce qu'il faut pour la ficelle d'engerbage.

LE RECENSEMENT DE L'OUEST

Sur un crédit de $625,000 pour le bureau des statistiques et le recensement de l'ouest, les conservateurs croient qu'une économie sérieuse pourrait être faite en ne faisant pas ce recensement.

L'honorable C. A. Dunning dit que ce recensement tous les cinq ans fait partie des conditions dans lesquelles les provinces sont entrées dans la Confédération.

Au recensement de 1911, la Saskatchewan avait une population de 757,810 âmes; aujourd'hui elle reçoit une subvention pour une population de 820,000 âmes mais elle a droit encore à un meilleur traitement. Quant à changer cette condition, le gouvernement impérial ne le ferait pas sans demander l'avis des provinces intéressées.

L'honorable M. Rogers croit qu'au lieu de faire le recensement le gouvernement fédéral ferait mieux d'en partager le coût, un demi-million, entre les trois provinces de l'ouest.

Après quelque discussion le crédit est renvoyé à une autre séance.

ON REDUIT LA SUBVENTION D'UNE AGENCE DE NOUVELLES.

Dans le budget du Commerce il y avait une somme de $32,000 pour le service des nouvelles du Canada en Angleterre, fait par l'agence Reuter.

L'opposition critique beaucoup cette dépense.

L'honorable M. Robb dit que le contrat avec l'agence Reuter expirera le 31 juillet prochain et c'est l'intention du gouvernement de le renouveler dans les mêmes conditions. L'agence Reuter fournit environ 10,000 mots par mois de nouvelles canadiennes aux journaux d'Angleterre spécialement dans le but de faire connaître notre pays en Europe.

M. Hanson dit qu'il ne voit aucun résultat appréciable de cette dépense et M. J. D. Chaplin parle dans le même sens. Il est vrai que cette subvention a été établie par sir Robert Borden mais les conditions ne sont plus les mêmes. Le Parlement a déjà réduit la subvention de la presse canadienne, il y a pas de raison pour maintenir celle-ci.

Sur demande du ministre des finances, l'honorable M. Dunning propose de réduire le crédit de moitié, ce qui fut adopté.

L'agence Reuter recevra donc $16,000 au lieu de $32,000.

M. POULIOT S'AMUSE

A l'ajournement à 10 heures 35 M. Gott, député d'Essex, occupait le fauteuil de l'honorable Arthur Meighen, alors M. Pouliot lui demanda s'il était le nouveau chef de l'opposition. Cette remarque du député de Témiscouata a fait rire la députation.

UNE EXPOSITION DANS LA RUE EN ALLEMAGNE

A Leipzig, récemment, il y eut une exposition dans les rues de la ville. Cette exposition obtint un grand succès. Des foules immenses bloquèrent la circulation des voitures pendant plusieurs jours.

LES BIENFAITS DU PROCHAIN CONGRES SUR L'EDUCATION

M. E.-W. Beatty, président du C.P.R., parle de son importance.

M. E.-W. Beatty, président du chemin de fer Pacifique Canadien, a déclaré hier dans une interview, que le congrès national d'éducation qui doit avoir lieu bientôt à Montréal sera d'une incalculable importance pour l'avenir du peuple canadien.

M. Beatty est le président du comité d'organisation du congrès qui doit être tenu à Montréal en avril.

"C'est le temps plus que jamais de s'occuper à solutionner les problèmes éducationnels canadiens, a dit M. Beatty. Le congrès qui va être tenu a pour objet de discuter l'instruction publique dans ses rapports avec la patrie, avec la citoyenneté. Je suis particulièrement anxieux de voir participer aux délibérations du congrès les organisations nationales, telles que les Boards of Trade, les Chambres de Commerce, les Canadian Clubs, et les autres clubs comme le Rotary, le Kiwanis et le Lion. Ainsi nous pourrons travailler en coopération à l'avancement de l'éducation au Canada et préparer au pays des citoyens instruits, éclairés et patriotes".

LA PREMIERE MERE

Une statue à la Première Mère fut récemment dévoilée à Plymouth Rock, Mass. Par elle nous honorons chaque femme de pionnier qui endura les privations et les misères pour assurer la vie du pionnier. Epaule contre épaule avec son mari elle érigea une demeure dans la forêt vierge et éleva ses robustes fils et filles. Elle faisait la cuisine et la couture. Elle tissait et tricotait pour sa famille croissante et quand ils devenaient malades, elle leur préparait des remèdes puissants composés de racinages et d'herbages — les mêmes racinages et herbages qui sont maintenant employés dans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, — ce remède efficace pour les maladies propres à la femme.

Mort subite à Rosemont

Un peu après midi, hier, le Dr G.-R. Talbot, 5307 sixième avenue, Rosemont, a été appelé pour un cas de mort subite, chez Mlle Bernadette Théoret, 24 ans, 5152, cinquième avenue, Rosemont. La défunte vivait là en compagnie de Mlle Gertrude Pominville. Quand Mlle Pominville vint à la maison prendre son dîner, sa compagne eut une faiblesse et tomba sans connaissance sur le plancher. Le médecin appelé immédiatement, constata la mort.

Jugement le 30 mars dans l'affaire Campbell

Le jugement dans l'enquête de M. M. Campbell, consul de la principauté de Monaco, accusé d'avoir fait passer aux Etats-Unis des Serbes et des Yougo-slaves sous les couleurs de monégasques, sera rendu le 30 mars prochain, par le magistrat Monet, de la Cour de Police. Le magistrat aura aussi à décider en même temps une question légale: celle de l'inviolabilité consulaire, invoquée par Me Salluste Lavery, avocat de la défense.

LE PONT DE LA RIVE SUD

M. F.-P. Shearwood, président du Engineering Institute of Canada, section de Montréal, convie les membres pour une conférence qui sera donnée demain soir, le 25 mars prochain, au numéro 176 Mansfield, à 8.15 p.m., par M. P.-L. Pratley, M.E.I.C., sur "le pont de la rive sud.

Les médecins recommandent Bon-Opto pour les yeux

Les médecins et les spécialistes de la vue prescrivent Bon-Opto comme remède domestique inoffensif dans le traitement des affections des yeux et pour renforcir la vue. Vendu par toutes pharmaciens avec garantie de remise du prix d'achat. 62

LA COMPAGNE DE VALENTINO EST CONDAMNEE

Elle sortira de prison en juin et sa mère en prendra soin.

Irène Goulet, la compagne de Rosario Valentino, le fameux cambrioleur qui a été condamné récemment à vingt années de bagne, a comparu devant le juge Enright hier après-midi, pour recevoir sa sentence sous une accusation de recel.

Comme l'accusée est très jeune et que sa mère a promis d'en prendre soin et de la surveiller étroitement à l'avenir, le juge a cru devoir montrer une certaine clémence et ne l'a condamnée qu'à six mois de prison à compter de la date de l'arrestation, soit du 25 janvier. C'est dire que la jeune fille sera remise en liberté au cours du mois de juin alors qu'elle ira demeurer avec sa mère qui prendra maison au mois de mai.

On sait que Irène Goulet s'est avouée coupable dès le début et qu'elle a servi de témoin pour la Couronne.

Le juge Enright a fait remarquer que la jeune fille avait été entraînée et qu'elle avait été plutôt faible que coupable.

—Un nommé Alfred Benoit a été condamné par le même juge à deux années de bagne pour tentative de vol avec violence.

En compagnie de deux autres individus, Benoit avait suivi un étranger du nom de William Mitchell qui sortait d'un hôtel et au coin des rues des Inspecteurs et Lagauchetière il s'était jeté sur lui pour le dévaliser. Comme il fouillait dans ses poches, il fut surpris par les agents Bergeron et Chamaillard qui eurent tôt fait de le conduire au poste.

—Un jeune homme du nom de Henri Bérard, a été condamné à deux années de bagne pour vol d'auto.

ENQUETE SUR INCENDIES

Deux enquêtes ont été tenues hier à la commission des incendies par M. T.-Emmett Quinn. Dans le cas d'un appel des pompiers au numéro 1728 de la rue Plessis, le 9 mars courant, on parla de cendres chaudes. Le commissaire déclara cet incendie causé par une imprudence.

Une enquête fut aussi tenue sur l'incendie au numéro 131 de la rue Dorchester, le 18 mars, chez Mme Thibault. L'enquête est ajournée.

Les deux enfants de M. Charles-Edouard Rousselle, 3958 rue Lajeunesse, auraient allumé un incendie dans cette maison hier matin en jouant avec des allumettes. Mme Rousselle s'en aperçut en temps et à l'arrivée des pompiers, les flammes avaient été éteintes. Les dommages sont relativement peu considérables.

Le vicomte Allenby croyait que les Canadiens habitaient des huttes de neige

OTTAWA, 24. — Le vicomte Allenby a été témoin hier de la première tempête de neige depuis son arrivée au Canada. Voici ce qu'il a dit en réponse au discours de bienvenue du maire:

"Lorsque nous sommes arrivés au pays il y a quelques semaines, nous nous attendions de voir tout le monde en raquettes ou s'apprêtant à sortir de leurs souterrains creusés dans la glace. Nous avons été surpris de nous trouver en plein été à Vancouver et dans tout l'Ouest jusque près du littoral du lac Supérieur. Ici, nous constatons que l'hiver achève.

Aujourd'hui, c'est la première fois depuis notre arrivée au Canada que nous voyons de la neige tomber et je faisais observer à lady Allenby que les Anglais devraient venir ici pour échapper à la rigueur des hivers anglais. Le soleil de votre pays se réfléchit dans le coeur de votre population. Jamais nous n'avons reçu une réception plus chaleureuse ni plus cordiale que depuis notre arrivée au Canada. Une telle réception nous engage à revenir dans un avenir rapproché.

LES ECOLES DU SOIR FREQUENTEES PAR 1,700 JEUNES GENS

Rapport de M. J.-C. Miller à la Commission Scolaire de Montréal.

Malgré les soucis de la campagne électorale, qui commence, l'échevin J.-V. Désaulniers, candidat à la mairie était présent à l'assemblée régulière du Bureau Central de la Commission Scolaire de Montréal, tenue à l'académie Plateau. L'échevin Désaulniers fut l'un des quatre premiers commissaires rendus. Bientôt le Bureau fut au complet. On remarquait en effet le juge en chef Eugène Lafontaine, M. A.-W. Patenaude, monseigneur A.-V.-J. Piette, le juge Amédée Monet, M. Aymé Lafontaine, secrétaire et enfin l'échevin Désaulniers. Ce dernier ne voyait autour de lui que des visages souriants. On lui prédit une victoire le 12 avril prochain.

On en vint ensuite au travail de la Commission et les plans pour la construction d'une nouvelle école dans Ville-Mont-Royal furent approuvés.

Une délégation composée des Commissaires des écoles catholiques de ville Mont-Royal se présenta à ce sujet devant le Bureau Central au cours de l'après-midi. Cette délégation comprenait MM. Cléophas Fortier, président des Commissaires des écoles catholiques de ville Mont-Royal, M. L. Roy, secrétaire, M. Frank O'Neill Dillon et M. Albert Lapierre, commissaires, lesquels étaient accompagné de M. Ludger Venne, architecte.

Il y ya quelque temps les Commissaires des écoles catholiques de Ville Mont-Royal étaient autorisés à emprunter une somme de $40,000, pour la construction d'une nouvelle école, et ils se présentèrent hier devant le bureau central afin de soumettre les plans et devis de cette nouvelle école qui sera une construction à deux étages située sur la propriété située entre les rues Regent, Ruthland et Balfour. Elle comprendra d'abord quatre classes et des mesures sont prises afin de pouvoir facilement en installer d'autres quand ce sera nécessaire.

Après avoir étudié les plans et les devis, le Bureau central les a approuvés. Ce sera la deuxième école de la Commission dans la municipalité de Ville Mont-Royal.

LES ECOLES DU SOIR

M. J.-C. Miller, directeur général des écoles du soir a fait rapport à la Commission des activités de ces écoles l'hiver dernier. Ouvertes le 5 octobre 1925, elles ont fonctionné durant 68 soirs, jusqu'au 25 février dernier. Dix écoles nouvelles ont été ouvertes, ce qui porte leur nombre à 94. Il y en a en tout 35 dans le district centre, 23 dans le district est, 19 dans le district ouest, 17 dans le district nord. Quatorze cents jeunes gens ont suivi régulièrement les cours de ces écoles du soir. Le coût du fonctionnement de ces écoles a été de $17,036.

VENTE D'UNE ECOLE

La demande de vendre la vieille école Saint-Zotique, située au coin des rues Notre-Dame et de Courcelles a été de nouveau présentée au Bureau Central. C'est la Compagnie Johnson Wire Works qui voudrait devenir propriétaire de cet édifice et qui en a offert une somme de 12,000 dollars. Cette école qui ne peut contenir que quatre classes généralement a déjà contenu cinq cents élèves. Les commissaires ont reconnu que la bâtisse n'était pas idéale au point de vue des conditions d'éclairage et des conditions hygiéniques. Toutefois ils ont considéré que l'offre de $12,000 était insuffisante. M. A.-W. Patenaude mentionna que les experts de la Commission avaient évalué le terrain et l'édifice à 42,000 dollars, ce qui fait une légère marge. Monseigneur Piette déclara que l'école Saint-Zotique valait au moins 15,000 dollars. Il proposa, vu que la Commission avait encore besoin de cette école pour deux ans, de déclarer qu'elle n'était pas à vendre avant deux ans. Il fut finalement décidé que les experts de la Commission rencontrerait les experts de la Johnson Wire Works et que le rapport des discussions des deux groupes serait transmis aux commissaires, lesquels prendraient ensuite une décision. D'autres questions de moindre importance furent ensuite réglées.

On ne vit qu'avec soi, on ne vit que de soi.

André Corthis.

LES "TEINTURES DIAMOND" TEIGNENT LES OBJETS COMME NEUF

Trempez simplement pour nuancer ou faites bouillir pour teindre.

Chaque paquet de 15 contins contient des indications si simples que toute femme peut teinter en des nuances chatoyantes, délicates ou teindre en des couleurs permanentes les lingeries, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures — enfin tout.

Achetez les "Teintures Diamond"—pas d'autre sorte—et dites à votre pharmacien si le tissu que vous désirez colorer est de la laine ou de la soie ou bien si c'est de la toile, du coton ou des tissus mélangés. 517

En Relisant nos Archives...

Dans la "Patrie", il y a quarante ans, il y a vingt ans, il y a dix ans

LE 24 mars 1886.

WASHINGTON—La législature du Kentucky a adopté une loi faisant une félonie de tenir une maison de jeu.

* * *

WASHINGTON. — Le comité du commerce de Washington s'est prononcé en faveur de l'établissement d'un bureau d'hygiène central pour toute l'Union.

* * *

CINCINNATI. — Le procureur-général Kirmier, de Cincinnati, a pris des procédures judiciaires hier pour contester la validité du brevet d'invention accordé à la compagnie de téléphone Bell.

* * *

ATCHISON, Ks. — Un peu après midi, hier, quarante hommes masqués ont envahi la remise aux locomitives du chemin de fer Missouri et Pacifique. A Atchison, et, sous la protection de leurs pistolets, ont mis hors d'usage une douzaine de locomotives.

* * *

MONTREAL. — Demain, jour de fête, la "Patrie" ne paraîtra pas.

* * *

QUEBEC. — M. Larocque, sergent d'armes de l'assemblée législative de Québec, a pris possession, au nom de la province, des nouvelles bâtisses du Parlement, construites par M. Charlebois.

* * *

OTTAWA. — Le gouvernement fédérale vient de gracier le métis Pierre Parenteau, condamné à sept années de pénitencier. C'est un vieillard de 75 ans.

MONTREAL. — Deux nouveaux cas de variole ont été rapportés au bureau de santé.

* * *

MONTREAL. — En faisant des travaux d'excavation dans la rue des Commissaires, les ouvriers ont trouvé, enfoncés sous le sol, plusieurs vieilles pièces de monnais d'or portant le millésime de 1759.

* * *

NEW-YORK.—Le steamer "Polidam", qui quitta New-York le 2 février pour Port Simon, est considéré comme perdu.

Le 24 mars 1906.

MONTREAL. — Les commissaires du Havre de Montréal décident que la presse ne sera plus admise à ses réunions.

* * *

QUEBEC. — La société bienveillante de S.-Roch de Québec célèbre demain le 25ème anniversaire de sa fondation.

* * *

MONTREAL. — Le juge Fortin, déclare pleinement exécutoire au Canada la convention de Berne qui protège les auteurs canadiens de toute concurrence étrangère.

* * *

MONTREAL. — L'édifice sis à l'angle des rues Notre-Dame et St.-Pierre est détruite hier soir par un incendie.

* * *

S.-PETERSBOURG. — 14,130 personnes auraient été tuées et 19,524 blessées au cours des troubles de la Russie l'an dernier.

Le 24 mars 1916.

TORONTO. — Un train déraille à un mille de Port Crédit, Ont., la nuit dernière. L'hon. Rodolphe Lemieux, le Dr L.-J. Lemieux se trouvaient à bord et l'échappent belle.

* * *

SYDNEY. — Le lieutenant Sir Ernest-H. Shackleton est de retour de son expédition antartique.

* * *

FASSETT. — La grande fabrique de produits chimiques à Fassett, a été détruite ce matin vers 2 heures par l'incendie. Les dommages s'élèvent à $75,000.

* * *

PARIS. — Dans un ordre du jour magnifique, Joffre dit à ses soldats qu'il sait qu'il peut compter sur eux pour barrer la route aux Allemands.

* * *

PARIS — Les aviateurs français pourchassent victorieusement les aviateurs allemands à Verdun, en dépit de leur supériorité numérique.

PREMIÈRE PENSÉE

Quand le garçon ou la fille de la maison sont épuisés ou sans forces, la première pensée de la maman est presque toujours pour

l'Émulsion Scott

C'est de l'huile de foie de morue nourrissante et vivifiante dont tous les enfants ont besoin. Donnez-leur de l'Emulsion Scott, le pur aliment nourrissant—remarquablement.

Scott & Bowne, Toronto Ont. 25-72

Grande Assemblée

Mercredi soir

le 24 Mars 1926

à 8 hrs P.M.

à la salle de l'Ecole

ST-JACQUES

Coin Sanguinet et Demontigny

EN FAVEUR DE

l'Echevin Julius Levine

Le seul candidat officiel dans le quartier Crémazie contre le régime Brodeur

Le candidat sera accompagné de l'Echevin Nap. Turcot, l'Echevin Dubreuil, Daniel Sauriol, A. Tremblay, président du Club Ouvrier, Maisonneuve, A. Masson, le notaire J. M. Savignac et plusieurs autres orateurs distingués et populaires.

VENEZ EN FOULE DANS VOTRE INTERET

Gilbey's

LONDON DRY GIN

"Le Genièvre (Gin) avec une réputation mondiale de pureté absolue"

Vous ne courez aucun risque si vous préparez vos cocktails avec le Gilbey's London Dry Gin. C'est un authentique genièvre de Londres, distillé en Angleterre, avec les meilleurs ingrédients. Il n'y en a pas de meilleur.

Distillé, embouteillé et garanti par

W. & A. GILBEY

LONDON, EDINBURGH, DUBLIN

MEDOC, COGNAC, OPORTO, Etc.

NOMBRE DE MOTIONS DE CENSURE PRESENTEES PAR L'OPPOSITION

Les deux derniers projets de loi, l'un relatif au réseau de Rouyn et l'autre, aux fonctionnaires civils, ont été adoptés. — Le bill de Saint-Lambert.

LA PROROGATION, CE SOIR

Hier soir, l'assemblée a ratifié, malgré l'opposition de M. Duranleau, les changements apportés par le Conseil législatif au bill de Montréal.

M. BERCOVITCH VOTE AVEC L'OPPOSITION

QUEBEC, 24. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Une série de motions de censure présentées par l'opposition et une dizaine de votes provoqués par ces motions et des amendements au bill de Montréal ont été les principaux faits de la séance d'hier après-midi à la chambre.

Il ne reste plus aucun projet de loi à adopter. La chambre a adopté hier après-midi sur division le bill comportant un subside de $250,000 pour le chemin de fer de Rouyn, et hier soir le bill relatif aux fonctionnaires civils. C'étaient les deux derniers projets de loi de la session.

Le bill relatif au chemin de fer Three Rivers and Central Railway Co. a été retiré.

La majeure partie de la séance de l'après-midi a été employée à des motions de censure proposées par la gauche sur la considération des subsides. Des votes ont été pris sur chacune de ces motions.

Dans la soirée, les amendements au bill de la ville de Saint-Lambert ont été discutés et remis finalement à aujourd'hui. Les amendements au bill de Montréal ont aussi été considérés. M. Duranleau a présenté une série de modifications nouvelles, chacune provoquant un vote, et étant rejetée par la chambre. Monsieur Dillon a aussi proposé de rétablir le droit de vote des femmes mais sans plus de succès.

A moins de retard impévu, la prorogation aura lieu ce soir.

LE CHEMIN DE FER DE ROUYN

La Chambre a commencé la séance sur la prise en considération du projet de loi du gouvernement accordant un subside de $250,000 à la compagnie du chemin de fer de Rouyn.

Par cette mesure, le gouvernement est autorisé à accorder à la National-Transcontinental Branch Line Co. Ltd., (Rouyn Mines Railway Company), constituée en corporation par la loi 15 George V, chapitre 110, une subvention de deux cent cinquante mille dollars ($250,000,000), pour aider à la construction et à l'exploitation de la ligne de chemin de fer de Rouyn à O'Brien et que cette subvention soit payable en argent, en la manière, aux époques et aux conditions ci-après énumérées.

Cette subvention de deux cent cinquante mille dollars sera payable à la Canadian National Railway Company, aux droits de la Rouyn Mines Railway Company, comme opérant ladite ligne de chemin de fer pour le compte de cette dernière, tel que prévu dans le sous-paragraphe 'c' de la résolution 3, en cinq versements annuels de cinquante mille dollars ($50,000) chacun, au cours des cinq premières années de la mise en opération de ce chemin de fer, le premier versement à être fait le ou avant le 1er février 1927, si ladite mise en opération est alors commencée.

Le paiement de ladite subvention sera sujet aux conditions et dispositions suivantes:

a) La Rouyn Mines Railway Company devra construire dans la province de Québec une ligne de chemin de fer depuis un point, là ou près de O'Brien, dans le canton de Privat, jusqu'à un point dans le canton de Rouyn, sur une distance d'environ quarante-cinq milles;

b) Ladite ligne de chemin de fer pourra être louée à Sa Majesté le roi, aux droits de la Puissance du Canada;

c) L'administration et l'exploitation de ladite ligne de chemin de fer pourront être confiés à la Canadian National Railway Company;

d) Les travaux de construction de ladite ligne de chemin de fer devront avoir été commencés le ou avant la date de l'entrée en vigueur de la loi qui sera basée sur les présentes résolutions et ils devront être complétés le ou avant le 31 décembre 1926;

e) Après le parachèvement des travaux de construction, ladite ligne de chemin de fer devra être maintenue en bon ordre et en bonnes conditions et elle devra être exploitée sans interruption suivant les besoins du trafic et du public voyageur.

Monsieur Sauvé, en discutant le projet de loi, reprocha au gouvernement de n'avoir pas complété le chemin de fer de Anglers que les colons du Témiscamingue demandaient, et d'avoir refusé des subsides à la compagnie du C.P.R. pour terminer cette voie ferrée. Il ne voit pas pourquoi on accorderait maintenant un autre traitement parce qu'il s'agit de compagnies minières.

L'honorable M. Taschereau répond en rappelant que le gouvernement a accordé des subsides considérables au C.P.R. pour la construction de la ligne de Ville-Marie à Angliers, soit une longueur de 77 milles. Il a donné en argent $6,400 et 4,000 âcres de terre par mille.

Le chemin de fer dont il est question de Rouyn à O'Brien a pour objet de conserver à la province de Québec tout le bénéfice du développement minier. Sans ce chemin de fer tout le trafic serait allé vers l'Ontario et notre population aurait perdu des sommes considérables. Le C.N.R. y trouvera aussi des avantages. Le gouvernement va contribuer à la construction de ce chemin de fer mais il ne donnera pas de subsides en terre.

Les travaux commencés avancent rapidement et le chemin de fer sera terminé en décembre. Le smelter sera bientôt construit et provoquera une grande activité dans la région minière.

Monsieur Sauvé insiste sur les demandes des colons du Témiscamingue et reproche au gouvernement de ne pas y répondre, et de ne pas s'occuper de leurs besoin. Il leur faut, dit-il des moyens de communication. Ils ne cessent de les demander mais le gouvernement les leur refuse.

Le général Smart considère que le chemin de fer de Rouyn ne servira que des intérêts privés.

Monsieur Authier, parlant au point de vue des électeurs de l'Abitibi, remercie le gouvernement de contribuer à la construction de ce chemin de fer.

Le projet de loi fut ensuite adopté sur division.

MOTIONS DE CENSURE

L'opposition présenta ensuite une série de motions de censure sur la motion de l'Honorable M. Nicol pour aller en subsides.

La première de ces propositions fut soumise par monsieur L'Archevêque, député de Mercier, et se lisait comme suit:

"Que tous les mots après "que" dans la motion, soient retranchés et remplacés par les suivants:

Cette Chambre est prête à donner son concours au gouverement en vue de répondre le mieux possible aux besoins de la province, mais elle est d'opinion qu'avant de recourir à l'imposition de nouvelles taxes sur le peuple il est de son devoir d'épuiser tous les moyens d'économie et de retranchement à sa disposition, par exemple en diminuant les dépenses annuelles de Spencer-Wood, qui étaient autrefois de $8,515.40 et qui s'élèvent au dernier exercice, 1924-25, à $64,206.63 et aussi les dépenses du Conseil Législatif, qui étaient autrefois de $34,347.52 et qui sont au dernier exercice, 1924-25, de $86,700.00.

A l'appui de cette motion, M. L'Archevêque fit les observations suivantes:

Au cours de cette session, le gouvernement s'est signalé une fois de plus par sa manie de rechercher de nouvelles sources de revenus et d'imposer de nouvelles taxes.

Cependant, il prétend qu'il a des surplus. Cependant il avait promis que de nouvelles taxes ne seraient pas imposées.

Sans doute, il faut trouver l'argent nécessaire pour administrer les affaires de la province, mais pourquoi ne pas pratiquer l'économie?

Le parti libéral a dénoncé jadis les dépenses de Spencer-Wood ainsi que les dépenses du conseil législatif; il a même réclamé l'abolition et de Spencer-Wood et du conseil législatif.

J'ai sous les yeux un article du "Soleil" qui disait en parlant des conservateurs:

"Ils ont au sein du conseil législatif, des créatures plus dangereuses encore, puisqu'elles y sont nommées à vie, et qu'elles ne craignent pas le juste ressentiment des électeurs. Nous n'en voulons plus de cette organisation dispendieuse et surannée, non pas qu'elle manque de prestige par la respectabilité et le talent d'un bon nombre de ses membres, mais parce qu'elle est, dans sa forme actuelle, irresponsable au peuple et qu'elle peut devenir à un moment donné, par suite de tendances abusives, un danger imminent pour nos libertés populaires."

Dans une motion qu'il proposait en 1896-97 pour réclamer l'abolition de Spencer-Wood, M. Desbène énumérait comme suit, en les trouvant exagérées, les dépenses annuelles de Spencer-Wood.

1867-68. . . .	$ 6,000.00
1868-69. . . .	6,000 00
1869-70. . . .	9,672.88
1870-71. . . .	3,184.39
1871-72. . . .	2,428.88
1872-73. . . .	6,402.10
1873-74. . . .	28,894.50
1874-75. . . .	8,475 75
1875-76. . . .	7,853.00
1876-77. . . .	7,753.11
1877-78. . . .	8,721.74
1878-79. . . .	7,549 74
1879-80. . . .	12,311.89
1880-81. . . .	14,245 87
1881-82. . . .	23,824 74
1883-84. . . .	15,950.00
1884-85. . . .	10,129 07
1885-86. . . .	8,169.36
1885-86. . . .	8,169.36
1886-87. . . .	6,737 32
1887-88. . . .	7,758.67
1888-89. . . .	6,114.22
1889-90. . . .	9,610.22
1890-91. . . .	8,204.35
1891-92. . . .	8,207.37
1892-93. . . .	8,851.31
1893-94. . . .	13,919.65
1894-95. . . .	9,416.04
1895-96. . . .	7,919.16
	$275,318.93

Aujourd'hui, Spencer Wood coûte plus de $64,000 en une seule année à la province. En 1924-25, l'on y a dépensé $2,103.05 pour une haie; $5,884.20 pour le chauffage; $498.42 pour le téléphone; $1,753.19 pour l'éclairage; $2,854 53 pour les meubles; $8,361.16 pour la vaisselle et l'argenterie, sans parler des $23,000 dépensés en 1923-24 pour vaisselle, argenterie et ameublement.

Le vote sur cette première motion fut de 51 à 18.

Le comité des subsides se leva peu après et sur la motion pour qu'il se reformât, monsieur Renaud, député de Laval, proposa l'amendement suivant:

"Que tous les mots après "que" dans la motion principale soient remplacés par les suivants:

Cette Chambre tout en étant disposée à voter des subsides à Sa Majesté, constate qu'il est nécessaire de prendre des moyens extraordinaires pour encourager les cultivateurs et leurs fils à rester sur leurs fermes, ainsi que le rapatriement;

Que des députés des deux partis dans cette Chambre ont exprimé l'opinion que le gouvernement devrait en conséquence faire davantage pour aider les cultivateurs;

Que le gouvernement prélève des sommes considérables sur la vente de la gazoline ainsi que sur la vente des liqueurs, bière, vins, etc., dans les municipalités rurales;

Que les routes macadamisées ou gravelées conduisant à des centres sont détériorées par la circulation des véhicules moteurs et non par les voitures à traction animale des habitants de nos municipalités rurales;

Et elle demande, a) que le gouvernement prenne à sa charge le coût de la construction, de la réfection et de l'entretien de ces routes; b) que les travaux d'entretien pour les chemins gravelés soient exécutés par les conseils municipaux, mais suivant les règlements du département de la voirie, et que cette politique soit appliquée sans injustice pour les municipalités qui n'auraient que des chemins de terre.

Le vote contre cette deuxième motion fut de 47 à 16.

Monsieur Duranleau présenta ensuite une troisième motion, après avoir fait quelques observations. Le député de Laurier s'attaqua aux méthodes commerciales de la commission des liqueurs et l'ingérence de la politique dans l'application de la loi des liqueurs. Puis comme conclusion, il proposa la résolution suivante:

Que tous les mots après "que" dans la motion soient retranchés et remplacés par les suivants:

Bien que cette Chambre soit prête à voter les subsides à Sa Majesté, néanmoins:

Attendu que le premier ministre de cette province lors de l'adoption de la loi des Liqueurs alcooliques, pour rassurer le public sur la justice et l'impartialité de son application, ait promis que la Commission des Liqueurs serait composée d'hommes d'une compétence indiscutable et dont la conduite serait au-dessus de toute préoccupation politique et à l'abri de l'influence des politiciens;

Cette Chambre regrette que cette loi ait été appliquée en maintes circonstances contrairement aux recommandations des autorités religieuses et municipales dans l'octroi de licences et permis.

Que des licences ou permis aient été refusés à des personnes fortement recommandées et accordés à des gens non-qualifiés pour la tenue d'un hôtel ou d'une taverne, ayant été dénoncés ou condamnés pour infraction à la loi;

Que des personnes, condamnées à la prison pour infraction à la loi des Liqueurs soient restées en liberté et aient été graciées, tandis que d'autres moins coupables et moins influentes ont dû subir leur châtiment;

Que la Commission des Liqueurs vende à des prix exagérés, sous diverses marques importées ou sous les marques de la Commission, différents mélanges qu'elle fait elle-même dans ses entrepôts, mettant ainsi le public sous une fausse impression:

Que la Commission des Liqueurs, sous le prétexte de faire l'éducation du peuple, fait de la propagande politique en faveur du gouvernement, en publiant à grands frais, dans tous les journaux et publications du pays, des extraits incomplets et trompeurs de témoignages rendus devant le comité des Comptes-publics de la session de 1925;

Que le gouvernement de cette province, pour le compte de laquelle la Commission opère, n'ait pas pris les moyens d'empêcher les abus sans nombre de la Commission, les dépenses injustifiables, et ses opérations commerciales selon des méthodes inadmissibles et condamnables.

Le vote sur cette motion, qui était le troisième de la séance, fut de 48 à 15.

Après avoir voté quelques item des subsides, la Chambre s'est ajournée à huit heures et demie.

LE BILL DE MONTREAL

Les amendements faits par le conseil législatif au bill de Montréal ont été adoptés hier soir, par l'assemblée législative après une série de six votes sur autant de modifications nouvelles proposées par M. Alfred Duranleau, député de Laurier, et qui furent toutes rejetées sur un vote strict de parti, avec cette différence que M. Peter Bercovitch, député de Saint-Louis, maintenant la ligne de conduite qu'il avait adoptée au comité, vota avec l'opposition.

LE PONT DE LONGUEUIL

Le premier amendement proposé par M. Duranleau avait trait à la contribution de la ville de Montréal à la construction du pont de Longueuil. La Chambre avait autorisé la ville à contribuer, mais le conseil avait amendé la clause en rendant la chose obligatoire pour la ville. M. Duranleau proposait de revenir à la réduction approuvée par la Chambre basse et ne comportant qu'une autorisation à la ville de faire la chose. M. Duranleau et M. Sauvé exprimèrent l'opinion qu'il était dans l'intérêt de Montréal de contribuer à ce pont et qu'il n'y avait pas lieu de lui imposer la chose. L'hon. M. Taschereau répondit que la chose était nécessaire spécialement pour permettre de disposer des obligations. Après une courte discussion, l'amendement Duranleau fut rejeté par 48 à 15.

CONSEIL ET EXECUTIF

Le deuxième amendement avait trait à l'obligation pour le comité exécutif de faire rapport au conseil sur toute question qui lui est soumise dans les soixante jours, à défaut de quoi le conseil pourrait agir. La clause avait été rejetée par le conseil législatif et M. Duranleau proposait de la rétablir dans le bill, considérant qu'il n'était que raisonnable que le comité exécutif fut obligé de faire rapport au conseil dans un certain délai, du moins sur les questions d'une certaine nature. Un second vote fut pris et l'amendement rejeté par 47 à 14.

M. Duranleau s'opposa ensuite à l'amendement du conseil retranchant du bill la clause permettant au conseil d'amender un rapport du comité exécutif au sujet de l'octroi de contrats. M. Tétreau et M. Duranleau parlèrent en faveur du maintien de cet amendement, et le vote fut de 43 à 16 contre la proposition.

LE QUARTIER VILLE-MARIE

La clause suivante, à laquelle M. Duranleau s'est opposée est celle qui a trait aux limites du quartier Ville-Marie. M. Duranleau fit observer que l'on n'avait pas soufflé mot de la chose à la Chambre Basse et que la cédule B que le peuple de Montréal a approuvée fixait les limites du quartier telles qu'elles existent aujourd'hui.

M. Tétreau objecta aussi que l'amendement n'était pas couvert par les avis donnés au sujet du bill de Montréal. Le vote fut pris et l'amendement de M. Duranleau fut rejeté par 45 à 17.

LES PAVAGES

Le dernier vote fut pris au sujet du referendum aux propriétaires en nombre et en valeur pour la taxe sur les pavages. Monsieur Duranleau proposa le rejet de cet article, mais la proposition fut battue par 45 à 15.

LE VOTE AUX FEMMES

M. Dillon revient à la charge ensuite pour faire rétablir dans le bill de Montréal la clause donnant le droit de vote aux femmes mariées sous le régime de la séparation de biens et propriétaires. Monsieur Dillon rappela que ce privilège existe à Québec. Puisque les noms des femmes propriétaires figurent au rôle de cotisation ils devraient aussi figurer sur la liste des électeurs.

Monsieur Bouchard, de Saint-Hyacinthe, s'opposa au projet parce qu'il avait pour objet de mettre sur un pied d'infériorité les femmes sous le régime de la communauté de biens.

L'honorable M. Taschereau déclara que les membres du conseil législatif étaient bien déterminés à ne pas adopter l'amendement. Il n'est pas prêt à mettre en danger l'adoption du bill de Montréal et pour cela il est opposé à l'amendement. Les femmes ont déjà obtenu beaucoup de succès devant la législature et probablement qu'une autre année elles réussiront plus complètement.

La proposition de monsieur Dillon fut ensuite rejetée par 39 voix contre 17.

LE BILL DE SAINT-LAMBERT

Au commencement de la séance, les amendements au bill de Saint-Lambert ont fourni matière à une discussion à laquelle ont pris part MM. Bercovitch, Thurber, Bouchard et l'honorable M. Taschereau, au sujet de la question des habitations salubres construites dans cette municipalité par la Metropolitan Housing Co.

Au cours de la discussion, l'honorable M. Taschereau a déclaré que cette loi des habitations salubres avait été désastreuse. Il a ajouté: On nous dit que le gouvernement fédéral projette une loi de pensions et une loi de crédit rural sur le même principe. Mais je tiens à dire que la province en a assez de l'expérience qu'elle vient de faire avec la loi des habitations salubres. A M. Tétreau, le premier ministre dit que le gouvernement est prêt à s'occuper de telles mesures, mais pas en recevant des argents du gouvernement fédéral pour les administrer et recevoir tout l'odieux de ces lois.

Les amendements furent ensuite remis à aujourd'hui pour avoir de plus amples renseignements.

La Chambre reprit ensuite l'étude du projet de loi relatif aux fonctionnaires et employés civils. Quelque discussion s'éleva sur les quelques articles puis la loi fut adoptée sur division.

La Chambre s'est ajournée à ce matin à 11 heures.

LA MER REJETTE DES CAISSES DE BOISSONS

MANCHESTER, Mass., 24.—Distribution gratuite de spiritueux sur la côte de l'Atlantique hier. La part de Manchester a été environ de deux cents caisses.

Aux petites heures hier matin, un individu signalait des caisses de spiritueux étampées aux trois X. En quelques minutes la plage était bordée d'automobiles. Lorsque la marée monta, elle apporta avec elle une cargaison de spiritueux que l'on n'avait qu'à prendre et à emporter chez soi sans éveiller l'attention des autorités.

La police dit ne rien savoir de la chose. Elle n'en a pas eu. On croit que ces spiritueux furent jetés à l'eau par quelque navire poursuivi par les garde-côtes.

IL ANNONCE LA MORT DU COLONEL COOLIDGE

La maladie grave du colonel John Coolidge, père du président des Etats-Unis, avait attiré nombre de journalistes dans le petit village de Plymouth, Vermont. On voit ici la scène qui se produisit quand le docteur Albert M. Cram, médecin, annonça aux représentants des journaux que le colonel venait de mourir.

LES INDIENS HAVAJOS S'OCCUPENT BEAUCOUP DE L'EDUCATION

La richesse leur donne le pouvoir d'"acheter" l'éducation à prix d'or.

SAN JUAN, Agence Indienne, Arizona, 24. (Presse Associée.)— L'huile et l'éducation sont deux choses qui influent beaucoup actuellement sur l'esprit des indiens Navajos.

La richesse leur donne le pouvoir "d'acheter" la civilisation et ils désirent s'instruire à prix d'or. Bientôt les Navajos seront aussi nombreux et influents que les Osages dans l'Oklahoma.

L'agence indienne est très occupée maintenant à pourvoir d'écoles les jeunes sauvages Navajos. A. H. Kneale, surintendant Navajos. A. H. annonce que le nombre d'écoliers de San-Juan a doublé l'an dernier et que 650 enfants sont maintenant en train d'apprendre les manières et les moeurs de l'homme blanc. Cette école de San-Juan, est d'enseignement primaire; 350 écoliers plus avancés que ceux-là sont dispersés dans de plus importantes institution de l'Ouest.

La plupart des commençants à ces écoles n'ont jamais rien vu, à part leurs coutumes respectives; ils habitent des huttes de terre, n'ont pas encore porté de chaussures ni de chapeaux, n'ont jamais mangé à table et n'ont pas encore vu de journaux ou de gravures; on leur apprend alors, à ces écoles primaires, la civilisation américaine, la langue anglaise et le mathématiques. Ces enfants n'ont jamais pris leurs repas sur le plancher de M. Kneale; ils n'ont mangé que du boeuf, bu que du lait de chèvre, et pris leur repas sur le plancher de leurs huttes; ils ne connaissent pas l'hygiène et ignorent les articles de table; on leur enseigne ces choses et de plus on montre aux jeunes filles la manière de faire la cuisine et de tenir la maison.

Les Navajos ont une aptitude naturelle pour l'agriculture, ils possèdent au-delà de 170,000 moutons dont ils sont les fiers bergers. Ce nom de Navajos leur fut donné par les espagnols et signifie "peuple à vastes territoires."

M. Kneale dit que les adultes s'adaptent très rapidement à la civilisation; on se sert maintenant de la machinerie moderne; et les huttes locales sont en train de disparaître pour être remplacées par des maisons modernes.

L'huile qui enrichit présentement les Navajos fut découverte, il y a 4 ans; 36 puits ont été creusés et tous donnent un bon rendement; on en est à poser les tuyaux de creusage nécessaires et l'on donne 12 pour cent des profits aux Navajos. Cette tribu, bien qu'elle soit la moins civilisée de toutes, n'a jamais eu recours au gouvernement; San-Juan est une de leurs principales places; il a une population de 35,000 habitants. A part les moutons, ils ont aussi des troupeaux de chèvres, de chevaux et de boeufs.

Chaque indienne Navajos est une Tusserande et les petites filles apprenentce métier Selamipomamam prennent ce métier dès leur bas âge; pour plus de $100,000.00 de tapis venant de San Juan sont vendus annuellement auxt Eats-Unis. La fabrication de paniers et de pots ajoutent aussi aux revenus des Navajos, en plus de l'huile qui leur donne maintenant de si grands bénéfices.

Nomination chez Vickers

LONDRES, 24. — Le général sir Herbert Alexander Lawrence a été nommé président du conseil d'administration de la compagnie Vickers qui fut réorganisée en décembre dernier. M. Douglas Vickers est président de la compagnie.

Procureur féminin

Mme REBECCA GREATHOUSE, nommée assistante du procureur des Etats-Unis en cour de police. Elle s'occupe surtout de la loi de prohibition.

Il meurt à la suite d'une fracture du crâne

Pris de convulsions, dimanche soir, Hyman Miller, 2 ans, fils de Harry Miller, 163 Ontario ouest, est tombé sur le plancher et s'est infligé une fracture du crâne. Il est mort lundi soir. Enquête a eu lieu hier après-midi et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

UN M. DOUTE S'EST PLAINT D'AVOIR ETE ASSOMME ET FILOUTE

Un homme et une fille accusés de lui avoir volé $160.

Simone Anderson et Jos. Bélanger ont comparu hier matin devant le magistrat Enright, en Cour de Police, sous l'accusation d'avoir volé avec violence la somme de $160 à un nommé Joseph Doute, un lumberjack franco-américain.

Le plaignant Doute est souré et presque muet. On eut toutes les peines du monde à lui arracher son témoignage. Pour comble de malheur, la lumière manqua et le sténographe qui jusqu'alors pestait contre la difficulté de comprendre le témoin s'empêtra complètement dans la demi-obscurité.

Il ressort du témoignage de M. Doute que Simone Anderson l'aurait invité à se rendre avec lui au numéro 984 de la rue St-Timothée où il aurait été assommé et volé pendant son sommeil. Bélanger était, dit-il, dans la maison au moment où il y entra.

Le détectice Octave Tremblay qui a conduit l'enquête en cette affaire, déclara qu'il avait trouvé sur la personne de Bélanger deux $20 américains et Doute vint jurer ensuite que ses $160 étaient répartis en $20 américains seulement.

Le magistrat Enright a ordonné l'examen volontaire pour le 30 mars.

CONFERENCE DE M. L. FRANCOEUR

La Société des Conférences de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales aura comme hôte d'honneur, à sa réunion de ce soir, M. Louis Francoeur, journaliste, qui parlera de ce qu'il a vu "En flânant à travers Montréal." Cette soirée aura lieu dans la salle Sainte-Slupice, à 8.30 p.m.

M. l'abbé Olivier Maurault, p.s.s., président d'honneur, prononcera une allocution et M. Paul-Emile Therrien présentera le conférencier.

La partie musicale de la soirée est confiée à Mlle Alice Sainte-Marie, pianiste, et à M. Gaston Nolin, chanteur.

Les Pastilles d'Extrait de Foie de Morue de McCoy sont excellentes pour les enfants maigres et rachitiques.

Les enfants les aiment parce qu'elles sont recouvertes de sucre et sont aussi faciles à prendre que des bonbons.

C'est le devoir de la Mère de voir à ce que l'enfant frêle, rachitique et maladif, devienne fort de corps, d'un esprit développé et ait une robuste santé.

Les faites de foies des morues contnes vitamines produisant la santé, le poids et la force que l'on trouve dans les Pastilles d'Extrait de Foie de Morue de McCoy, lesquelles sont vendues par les pharmaciens dans toute l'Amérique du Nord et du Sud.

Le médecin les connait ainsi que Dr. Leduc Drug Co.; Macy's Drug Store et Brysons Drug Store et si vos enfants ont besoin d'un reconstituant, demandez ces pastilles dès aujourd'hui si vous voulez donner à ceux que vous aimez un bon appétit et si vous voulez ajouter des livres de chair saine autour de leurs os. Mais assurez-vous que l'on vous donne les pastilles de McCoy.

Elles ne sont pas dispendieuses — 60 pastilles — 60 sous, et, si vous n'êtes pas satisfaite de l'amélioration après 30 jours—votre argent vous est remboursé.

Un enfant de 9 ans, très malade a gagné 12 livres en sept mois et est maintenant fort et en bonne santé. Une femme décharnée a gagné 9 livres en 24 jours.

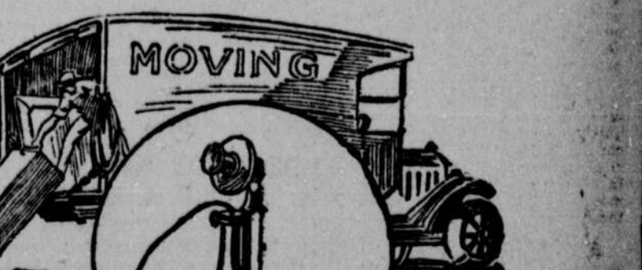

Garanties non fumées

Mises en conserve avec la saveur intacte de la mer profonde—dans un carton commode

Demandez les sardines JUTLAND

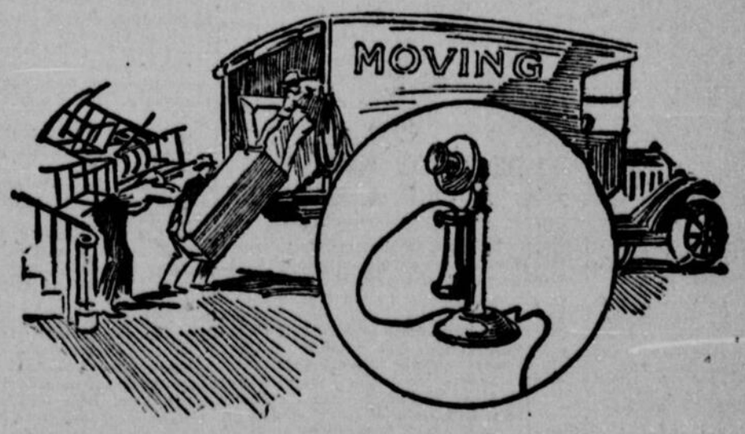

Vous Déménagez?

On estime que cette année, le nombre des abonnés qui déménageront, sera encore plus grand que par le passé.

Votre téléphone vous sera d'une grande utilité à cette époque fatigante et pour vous assurer un service efficace vous devriez nous faire connaître votre nouvelle adresse aussitôt que possible.

Veuillez remplir la formule d'avis de déménagement que vous trouverez aux pages jaunes de l'annuaire et nous la faire parvenir sans délai.

F. G. WEBBER,
The Bell Telephone Company of Canada.
118, Notre-Dame ouest.

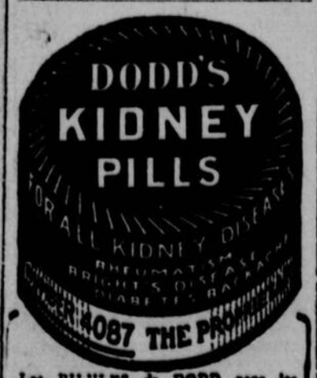

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

STATISTIQUES VITALES DU CANADA POUR 1923

L'accroissement net de la population dans toutes les provinces, sauf Québec, fut de 86,715 âmes durant cette année. — Comparaison avec les autres pays.

CHIFFRES OFFICIELS

OTTAWA, 24.—Le gouvernement fédéral vient de publier le rapport des statistiques vitales du Canada pour 1923 mais ce rapport perd beaucoup de sa valeur parce qu'il ne concerne que huit provinces, Québec n'y figurant pas.

Ce rapport présente les statistiques des naissances, des décès et des mariages pour les huit provinces Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique, coopérant avec le Bureau Fédéral de la Satistique à cet égard. Ces huit provinces réunies forment ce que l'on appellera au cours de ce rapport, le "territoire d'enregistrement".

Le tableau indique le nombre des naissances, des décès et des mariages enregistrés dans chaque province. Il est établi une distinction entre la population urbaine et la population rurale, la population urbaine étant celle des cités et des villes ayant une population d'au moins 1,000 âmes; partout ailleurs, la population est considéré comme rurale.

NAISSANCES, DECES ET MARIAGES PAR PROVINCES

Provinces.	Naissances	Décès	Mariage
Canada (territoire d'enregistrement.	156,897	70,182	49,100
Rurale. . . .	81,074	33,510	14,434
Urbaine. . .	75,823	35,672	34,667
Ile du Prince-Edouard. . .	1,977	1,150	454
Rurale. . . .	1,583	848	271
Urbaine. . .	394	302	183
Nouv.-Ecosse.	11,680	6,868	3,246
Rurale. . . .	6,265	3,794	1,010
Urbaine. . .	•5,415	3,074	2,236
N.-Brunswick.	10,704	5,013	2,911
Rurale. . . .	7,170	3,172	1,341
Urbaine. . .	3,534	1,841	1,570
Ontario. . . .	70,056	35,636	24,842
Rurale. . .	28,133	14,376	5,735
Urbaine. . . .	41,923	21,260	19,107
Manitoba. . .	16,472	5,330	4,544
Rurale. . .	3,099	1,675	753
Urbaine. . .	7,492	2,815	3,085
Saskatchewan	20,947	6,182	5,045
Rurale. . . .	16,745	4,409	2,514
Urbaine. . .	4,202	1,773	2,531
Alberta. . . .	15,060	5,006	4,117
Rurale. . . .	9,099	2,721	1,352
Urbaine. . .	5,961	2,285	2,765
C.-Britann. . .	10,001	4,997	3,943
Rurale. . .	3,009	1,675	753
Urbaine. . .	6,902	3,322	3,100

L'accroissement net de la population de ces huit provinces par l'excédent des naissances sur les décès en 1923 fut de 86,715 âmes, comparativement à 95,166 en 1922 et 101,257 en 1921. Au cours de l'année 1923 on a constaté 80,566 naissances de garçons et 76,331 naissances de filles, formant un total de 156,897 naissances des deux sexes; durant la même période les décès se sont élevés à 70,182, dont 37,517 dans la population masculine et 32,665 dans la population féminine. Par conséquent, la population féminine du territoire d'enregistrement s'est accrue de 43,666 âmes et la population masculine de 43,049, par le moyen de l'accroissement naturel, en 1923; la population féminine s'est donc accrue de 617 unités de plus que la population masculine; en 1922, cet avantage avait été de 1,140 âmes.

Le taux brut de la natalité (naissances vivantes), par 1,000 personnes, en 1923, s'établit à 23.7, comparativement à 25.1 en 1922, 26.4 en 1921, et 26.6 en 1920. En 1923, la province possédant le taux le plus élevé est le Nouveau-Brunswick, avec 27.0; le plus bas se trouve dans la Colombie Britannique, avec 18.4.

TAUX DE LA NATALITE DANS LES AUTRES PAYS

Le tableau ci-dessous compare le nombre des naissances, proportionnellement à la population, dans le territoire d'enregistrement du Canada et dans certains autres pays. Les statistiques des autres pays se rapportent à la dernière année entière dont l'on possède les chiffres.

Pays	Population	Naissances	Taux par 1,000 p'sonnes
Canada. . .	6,622,000	156,897	23.7
Australie.	5,749,807	135,222	23.8
Autriche.	6,423,186	141,728	23.9
Belgique. .	7,606,820	155,474	20.3
Iles brit.	47,753,100	961,679	20.1
Ceylan. .	4,703,344	181,441	39.1
Chili. . . .	3,860,814	151,805	39.2
Danemark.	3,348,000	74,828	22.3
Angleterre et Galles	38,403,000	758,131	19.7
Finlande. .	3,469,402	81,961	23.6
France. . .	39,620,000	761,861	19.2
Allemagne	62,469,000	1,297,449	20.8
Etat-libre d'Irlande	3,165,000	61,549	19.4
Jamaïque.	894,413	34,077	38.2
Japon. . .	58,481,500	2,043,297	34.9
Pays-Bas.	7,199,329	185,674	26.0
N.-Zélande	1,289,221	27,967	21.9
Irlande du nord. . .	1,284,000	30,097	23.5
Norvège. .	2,731,619	62,461	22.9
Ecosse. . .	4,901,100	111,962	22.8
Suède. . .	5,906,640	112,937	18.8
Suisse. . .	3,902,000	75,551	19.4
E.-Unis. .	79,952,425	1,792,646	22.4
Uruguay. .	1,583,393	40,231	25.4

MASCULINITE

On trouvera dans ce tableau pour chacune des provinces, la répartition numérique et proportionnelle des naissances vivantes, selon le sexe, en chacune des années 1920-1923, ces deux années inclusivement, ainsi que le nombre des naissances masculines, par 1,000 naissances féminines. En 1920 et 1922, chacune des huit provinces qui nous occupent eut un excédent de naissances masculines sur les naissances féminines; en 1921 et 1923, dans une seule province, l'Ile du Prince-Edouard, les naissances féminines ont prédominé. A cet égard, il peut être intéressant de faire remarquer qu'aux Etats-Unis, en 1923, parmi la population de race blanche des états soumis aux statistiques vitales, il est né 1,057 garçons pour 1,000 filles et que durant les huit années écoulées entre 1915 et 1922, la même proportion s'est maintenue presque exactement savoir: 1,055, 1,057, 1,058, 1,057, 1,057, 1,059 et 1,056.

Dans l'Angleterre et le Pays de Galles, où les naissances sont exactement enregistrées depuis fort longtemps, on trouve une excellente démonstration de la masculinité des naissances vivantes, au sein d'une nombreuse population. Durant les cniquante années écoulées entre 1871 et 1920, la proportion des naissances masculines par rapport aux naissances féminines oscilla entre 1,032, en 1898, et 1,060 en 1919; avant la grande guerre, la proportion la plus élevée avait été de 1,403 en 1875. En 1921, l'Angleterre et le Pays de Galles avaient une proportion de 1,051 naissances masculines par 1,000 naissances féminines et en 1922, de 1,049.

En Allemagne, la masculinité des naissances s'est accentuée sensiblement depuis la guerre. Les chiffres préliminaires publiés par l'Office fédéral de la Statistique indiquent un taux de 1,078 garçons pour 1,000 filles, pendant une période de quelques années après la guerre; pendant la période quinquennale 1909-1913, ce taux était de 1,061.

AGE DES PERES ET MERES

En 1923, il est arrivé cinq fois dans le territoire d'enregistrement que la mère était âgée de moins de 15 ans, fait qui s'était produit huit fois en 1922 et neuf fois en 1921. Près de 30 pour cent des mères dont on connait l'âge en 1923 avaient moins de 25 ans, tandis que 10 pour cent seulement des pères se plaçaient dans le même groupe. Un peu moins de 6 pour cent des naissances déclarées étaient attribuables aux mères de 40 ans et plus, tandis que les pères de 40 ans et plus représentaient 21 pour cent de tous les pères d'âge connu. En 1923, l'âge des mères est resté inconnu pour 1.2 pour cent d'entre elles seulement (naissances légitimes), au lieu de 2.8 pour cent en 1922 et 11.6 pour cent en 1921; quant aux pères, ceux dont l'âge est resté inconnu, ils ne représentaient que 1.2 pour cent en 1923, au lieu de 2.5 pour cent en 1922 et 11.6 pour cent en 1921.

Un quart des femmes mariées, mères d'enfants nés en 1923, étaient âgées de moins de 24.26 ans; un autre quart se plaçait entre cet âge et 28.65 ans; un troisième quart, entre 28.65 et 33.93 ans; enfin le dernier quart était au-dessus de ce dernier âge. La même division, établie au regard des pères, place les points d'intersection à 28.53 ans, 33.36 ans et 38.90 ans.

Si nous divisons les mères en dix groupes d'âge de nombres égaux, au lieu de quatre, les points d'intersection seront 21.25 ans, 23.36 ans, 25.15 ans, 26.88 ans, 28.65 ans, 30.55 ans, 32.75 ans, 35.26 ans et 38.36 ans. Quant aux pères des enfants nés en 1923, la même opération donnerait les âges suivants: 25.00 ans, 27.51 ans, 29.50 ans, 31.37 ans, 33.36 ans, 35.42 ans, 37.72 ans, 40.28 ans et 44.06 ans.

En combinant les groupes ci-dessus on voit qu'en 1923, la moitié des mères mariées étaient âgées de moins de 28.65 ans, tandis que l'autre moitié avait dépassé cet âge, lequel est donc, par conséquent, l'âge médian. Pour les pères, l'âge médian était 33.36 ans.

Le député Hocken et les travaux à cette église.

OTTAWA, 24 (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Hocken, député conservateur de Toronto et le grand maître des orangistes du Canada, demandera au gouvernement si le département des affaires indiennes a donné au Père Lacouture $11,000 du fonds local indien appartenant à la réserve de Caughnawaga pour réparer son église. La réserve a-t-elle consenti à cette transaction. Construit-on actuellement un quai sur les terres de la réserve indienne à Caughnawaga? A-t-lle permis cet usage de ses terrains?

M. Church, député de Toronto, veut savoir quelle somme le gouvernement fédéral a dépensée pour la Home Bank depuis sa faillite quant aux procédures parlementaires et judiciaires. Combien ont reçu les avocats, combien coûtera le remboursement des déposants?

DECES DE MME P. A. BEAUDOIN

La mort de Madame P. A. Beaudoin, veuve de feu le notaire P. A. Beaudoin, est survenue, ce matin, à la résidence de son fils, le notaire H. R. Beaudoin. Bien connue dans les cercles sociaux et de charité, elle laisse nombre d'amis. Quatre enfants lui survivent, Pierre-Arsène, journaliste; Henri-Régis, notiare; Pauline, épouse du notaire I. R. Lavoie, et Irène, épouse du notaire Benoit Bissonnette, tous de Montréal.

CURIEUX ACCIDENT

FRESNO, Cal., 24. — (Presse associée). — En voici une bonne: Georges Krabian, de cette ville, était en auto lorsqu'un des pneus se détacha de la roue. Le pneu bondit sur la voie ferrée. A ce moment, un train s'en venait. La locomotive frappa le pneu de côté qui rebondit dans l'autos et frappa Krapian en pleine poitrine. Il est à l'hôpital où on le soigne pour des constusions au poumon droit.

On craint des inondations en Nouvelle-Angleterre

BOSTON, 24. — (Presse associée). — Les pluies menacent de causer des inondations dans le Nord de la Nouvelle-Angleterre, vu le haut niveau de l'eau à l'époque de la débâcle. Les routes du Vermont ont été inondés, ainsi qu'au Nord de Burlington, à cause des trois derniers jours de temps doux. [illegible]

M. GIROUX DECLARE AVOIR RECU UNE FAUSSE DECLARATION CONCERNANT LA GEO. HALL CO.

Un document qui a été faussé relativement à une entrée en douanes et au paiement de droits de cette compagnie.

LA CONSERVATION DES MANIFESTES

OTTAWA, 24. (Du correspondant de la Patrie.) — Tranquillement, commissaires, journalistes, greffiers et curieux entrent dans la salle quand le garde en ouvre la porte à dix heures et demie. On jase de part et d'autre et l'on se promène autour des longues tables. Le président M. Mercier donne d'assez longues instructions au jeune homme qui s'occupe au classement des pièces à conviction. A 10 h. 40 lecture du procès verbal de la veille par le greffier. Personne n'écoute. Cette cérémonie terminée, le président lit une motion de M. Doucet pour production de documents et une autre de M. Stevens assignant des témoins nouveaux pour demain et demandant la production d'un dossier Busky-Clerk, ainsi que la comparution du Dr Ernest Poulin, ancien député.

M. Doucet soumet ensuite une motion assignant devant la commission une dizaine de gens des provinces maritimes.

M. Doucet se plaint ensuite de la lenteur du classement des filières et demande que l'on améliore le système en vigueur, afin d'éviter les pertes de temps. Il demande aussi que l'on mette plus de diligence à transmettre au comité les pièces demandées. Le ministère des douanes est particulièrement lent et il importerait que toutes les pièces demandées fussent produites et classées avant le congé de Pâques.

M.GIROUX

M. Giroux, père, est ensuite rappelé. Par Me Calder: "Voulez-vous regarder le "custom refund claim" No 34 et dire si c'est la pièce produite relativement à la présente affaire".

"Ce doit l'être, car c'est signé par George Hall".

"Vous remarquerez que le document est tout entier à la machine à écrire, y compris la date du 9 janvier 1924."

"Oui."

"Vous a-t-il été référé ce document?"

"Oui, après le 9 janvier."

"Il est clair que le 9 janvier la "G. Hall," par cette déclaration, est convaincue que les droits avaient été payés."

"Bien, je ne sais pas."

"Voyons, ceci est une déduction nécessaire de la teneur même du document. Ne lisez-vous pas "7th day of october 1922," au clavigraphe?"

"Cela a été effacé."

"Par la même personne qui a effacé tout le reste, sauf la date?"

"Je ne sais pas."

"Cela fut fait par la même main et avec la même encre?"

"Ça l'air de ça."

"Il est clair que lorsque le document a été daté, le 9 janvier 1924, on croyait que l'entrée en douane avait été faite le 7 octobre 1922. Autrement, c'eut été parfaitement idiot."

"Je ne sais pas ce qu'on en dit, mais j'ai signé après le 9 janvier."

"Vous ne voulez pas convenir que le 9 janvier 1924 la Geo. Hall croyait avoir payé les droits le 7 octobre 1922."

"Je ne peux convenir de ce que j'ignore."

"Pas même de la logique."

"Si le 9 janvier 1924, la Geo. Hall croyait que la doune avait été payée le 7 octobree 1922, vous ne l'aviez pas découvert en décembre 1922."

"Comment pouvais-je savoir que la "Geo. Hall" sût quelque chose?"

"Est-ce une réponse honnête?"

—Oui.

—Quand la compagnie écrivait sa réclamation, elle la croyait fondée.

—Oh, il n'y a pas de doute.

—Donc, jusqu'au 9 janvier 1924, vous n'aviez pas déclaré à Geo. Hall que vous aviez découvert le véritable état de choses depuis décembre 1923.

—De décembre à janvier.

—Oui, vous n'aviez pas déclaré en janvier?

—Je n'avais pas raison de le dire, en janvier, je travaillais à rectifier l'état de chose.

—Cette rectification des douanes devait servir à la Geo. Hall pour toucher les droits payés en trop?

—Oui, l'entrée, n'est-ce pas, a été passée en décembre. Le 7 octobre sur papier est effacé et décembre est écrit à l'encre ainsi que 1923.

—Ne parlez pas des corrections, parlez du texte original à la machine. A l'origine, d'après le document, Geo. Hall certifiait que la douane avait été payée le 7 octobre 1922. Ceci a été changé pour se lire le 7 décembre 1923. Ceci était faux.

"Ce n'est pas moi qui l'ai fait".

UN FAUX

"Ceci n'est pas la question. Il y a faux".

"Ça paraît."

Le président: "Le document est là. Répondez à ce qu'on dit. Voyons M. Giroux, vous ferez vos précisions plus tard."

Par M. Calder: "Donc il y a faux"

"Ça paraît, mais ça n'est pas de moi."

"Vous l'avez accepté ce faux?"

"Je l'ai accepté plus tard".

"Il est faux que les droits aient été payés le 7."

"Je n'ai pas certifié quant à la date."

"C'était faux à votre connaissance personnelle?"

"Je ne certifie rien là-dessus."

"Ce n'est pas ce que je vous demande."

"Votre fils n'a payé les droits qu'en février 1924, et c'était faux le reste."

"Oui, c'était faux".

"Vous avez donc accepté une fausse déclaration?"

"Oui"

"Votre signature ainsi ne couvre pas la vérité de ce que vous signez?"

"Elle constate qu'il y a un manque de 454 tonnes simplement. C'est tout ce que je sais."

"Votre signature ne couvre-t-elle pas le tout?"

"Non."

"Dites-nous quand et où les changement ont été faits."

Les dangeuvrrdurdlu rdlu upupp

"Je ne sais pas".

"Ont-ils été faits par la Geo. Hall?"

"Je ne sais pas".

"Quand vous avez vu la pièce pour la première fois, était-elle changée".

"Je ne me souviens plus".

"Vous sembliez avoir bonne mémoire, hier, quand vous nous avez donné la date du 29 novembre".

"Je l'avais vue sur le papier."

"Pardon, j'avais le papier et vous ne l'aviez pas vu. Quoiqu'il en soit, dites-nous où le changement a pu être fait, chez Hall, à la douane ou chez votre fils."

"Il n'y avait pas de raison pour le faire à la douane".

"Donc, c'est chez Hall ou chez votre fils?"

"Oui, mon impression est que ce document a été préparé d'avance et changé avant d'être produit à la douane. Quand ces documents sont entrés en douane, ils restent en la possession du département et n'en sortent plus."

"L'effet des changements, si la George Hall ne les a pas faite, eut été de cacher à tout le monde que l'argent avait été versé le 7 octobre 1922 et pas versé le 9 janvier 1924?"

"Je ne connais rien de ça".

"Naturellement".

Par le président:

"Vous ne répondez pas à une question claire. Vous cherchez à vous dégager de questions claires comme le jour".

Par Me Calder. "Que dites-vous, vous?

Giroux: "La Geo. Hall était sans doute sous l'impression que cela avait été payé, mais je ne connais personnellement rien de ça".

Calder. "Quand vous avez signé la déclaration, vous seul et votre fils saviez qu'elle était fausse?"

— "Non, je ne le savais pas, je n'aurais pas signé si je l'avais sue fausse avant que les droits n'eussent été payés."

— "Vous nous dites pourtant que vous saviez que l'entrée était gratuite, après recherches. Après le premier janvier, vous saviez qu'il était faux que la douane avait été payée et vous aviez signé. Vous aviez contre-signé une déclaration fausse".

— "Non".

— "Alors je n'y comprends plus rien".

— "Vous saviez le 14 décembre en acceptant la déclaration que les droits n'avaient pas été payés. Vous saviez cela."

— "Après le 14 décembre quand j'ai eu l'entrée".

"Par conséquent quand vous avez accepté cette déclaration vous saviez quelle était fausse".

ON PEUT RECOMMENCER

"Non, parce que je prétends que je n'ai pas signé cela avant février, alors que j'ai été satisfait de savoir que les droits avaient été payés".

"Vous admettrez que cette opération d'entrer en franchise en changeant les papiers et les faisant diverger pouvaient se faire très facilement".

"La chose a été faite".

"Elle peut se faire encore, n'est-ce pas?"

"C'est très difficile d'empêcher cela".

"Qu'y a-t-il dans votre système actuel qui puisse empêcher pareille chose"?

"Cela regarde aussi les computateurs mais c'est très difficile. Je ne vois pas un moyen vraiment effectif".

"Non, et si je vous en indiquais un?"

"J'en serais content".

VERIFICATION

"Si vous ordonniez aux vérificateurs des pièces, d'écrire leurs noms au long sur chaque pièce, d'en vérifier quatre au lieu de deux, et si vous leur faisiez secouer leur paresse, confondraient-ils du Yorkshire gras avec de l'anthracite?"

"Ce n'est pas de mon domaine".

"N'êtes-vous pas chef de votre service?"

"Oui, mais cela relève du collecteur des douanes".

Par Me Stevens: "Vous pouviez vérifier vous-même les documents?"

"Oui, quand on en a besoin".

"N'est-ce pas votre devoir de contrôler les pièces, notamment les manifestes?"

"Je le fais pour me satisfaire personnellement, mais je n'y suis pas tenu".

"Rappellez-vous ce que vous avez dit à M. Duncan sur les manifestes. Ne les avez-vous pas vérifiés?"

"Je les ai tout au moins regardés en deux circonstances, mais c'est une chose que je ne pouvais faire de mai à octobre. Cela me prend l'année pour les parcourir".

"Depuis combien de temps êtes-vous dans ce service?"

"Vingt-deux ans".

"Une fausse entrée serait vite découverte dans votre service?"

"Le Long Room a le devoir de les découvrir en vérifiant les papiers".

"Donc le "LongRoom" a ce devoir strict?"

"Oui",

"Vous recevez beaucoup de charbon anglais?"

"Oui, énormément".

"Vous avez une vaste et longue expérience du charbon en douane?"

"Ah, oui".

"Dans votre expérience du charbon anglais, savez-vous que le Yorkshire gras sort d'un charbon qui entre en franchise. Connaissez-vous des cas où il entre franco".

"Je n'en connais aucun".

"Bon, n'est-ce pas un règlement ministériel de fermer les manifestes dans les trente jours".

"Oui, mais je ne crois pas qu'ils se soient toujours fermés dans 30 jours".

"N'est-ce pas l'exception que le manifeste ne soit pas ainsi fermé?"

"Les cas sont trop nombreux pour qu'on parle d'exception".

"Mais ne peut-on pas remarquer le cas où un manifeste ne soit pas fermé avant deux mois".

"Oui je le crois".

"Avant six mois?"

"Oui".

"Voici un manifeste resté ouvert 14 mois, n'est-ce pas un cas exceptionnel?"

"Oui".

"D'après votre témoignage ce manifeste est resté en votre possession du printemps à la fin de l'automne".

"Oui".

"Et vous saviez que cela était tout-à-fait anormal?"

"Pardon, pendant l'été je ne regarde pas les manifestes. Je n'eus connaissance de ce document qu'à l'automne, quand je me mets à regarder ces pièces, j'examine tous les manifestes, qu'il y ait entrée ou non".

"Donc, un manifeste de 1922, vous l'auriez examiné en 1923?"

"Cela aurait dû l'être. C'était sur ma table avec le reste."

"Pourquoi donc avez-vous une pièce impliquant $2,600 de droits, de douane, quand vous saviez qu'il y avait quelque chose de travers?"

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

Ottawa, 24. — Durant la séance d'hier matin, Antonio Giroux a admis qu'il avait reçu un chèque de $2,600 pour payer les droits d'une quantité de charbon entrant en Canada et a ajouté qu'il s'appropria l'argent et qu'il ne paya pas tout de suite. Réinterrogé à la séance de l'après-mbidi, il déclara, qu'à sa connaissance, personne n'avait intercédé auprès du ministre des douanes, pour le sauver de poursuites judiciaires à l'époque où il s'appropria l'argent des douanes. Il restitua tout le montant gardé et ne fut pas inquiété. Il ne se souvient pas au juste dans quelles conditions, il a fait cette restitution.

Albert-Eugène Giroux, père du précédent et surintendant des examinateurs des douanes et de l'accise, fut ensuite appelé dans la boite. C'est lui qui ordonna une enquête sur les transactions de son fils avec la douane.

Il agit ainsi la première fois en décembre 1923. Il déclara à son fils alors que le charbon que ce dernier faisait entrer en Canada était susceptible de payer des droits.

Lui avez-vous demandé pourquoi il avait attendu 13 mois pour en convenir?

—Je ne me souviens pas.

—Vous n'étiez pas intéressé? dit Me Calder.

—Je lui dis, en tant que père, de restituer l'argent, répondit le témoin.

—Votre fils ne vous déclara pas alors qu'il avait reçu de l'argent pour payer les droits?

—Pas tout de suite.

M. Donaghy demanda, si, à la suite de l'enquête faite par M. Giroux, père, on en était venu à la conclusion que des employés du départements des douanes étaient de connivence avec Antonio Giroux.

—Je crois qu'aucun employé n'était complice avec mon fils, fut la réponse.

M. Giroux était encore dans la boite aux témoins, lorsque l'on ajourna à vendredi matin.

AU CONSEIL DE LA CITE DE LACHINE

LACHINE, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le conseil de ville de Lachine a adopté, hier soir, à son assemblée régulière, le règlement relatif à la construction du pavillon du Club Nautique avec murs extérieurs en bois.

On a homologué le rôle de la taxe spéciale en vue de l'amélioration des passages sur la 6ième avenue et la rue Notre-Dame.

Une délégation a été nommée pour aller rencontrer les autorités du C. N. R., au sujet du service des trains dans les limites de Lachine. On considère que les trains vont trop vite et qu'il y a ainsi danger pour les citoyens, ceux en particulier qui voyagent dans les autobus.

On a acheté de M. J. P. Hepworth deux pompes qui seront mises en service au puits d'égouts de la 48ième avenue, conformément au réglement d'emprnt 392.

Il aurait volé $224,000 et assassiné un agent

CHICAGO, 24. — (Presse associée). — La police vient d'arrêter William J. White, accusé du meurtre d'un agent-cycliste et de huit vols d'un total de $224,000. Il fut identifié comme l'auteur du vol de $80,000 à l'International Harvester Co. Il avait sur lui quatre révolvers. Son complice a aussi été arrêté comme il fuyait en auto.

Dans notre port, la glace est encore épaisse de trois pieds, ce qui explique que toutes les traverses d'hiver tiennent encor malgré la saison. Le département des signaux, à Montréal, ne rapporte aucun changement en descendant jusqu'aux Trois-Rivières. Les brise-glace s'attaquent depuis lundi soir au pont de glace, en face de Sainte-Angèle de Laval.

UN COLLEGE PLUS GRAND A NICOLET

Les anciens de cette maison, à Trois-Rivières, s'y intéressent.

UNE REUNION

TROIS-RIVIERES, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'oeuvre de l'agrandissement du collège de Nicolet, vieux de plus d'un siècle et quart, et dont le coût doit être de $300,000, a été chaleureusement endossée par les Anciens de ce collège qui demeurent aux Trois-Rivières, au cours d'une réunion, présidée par l'honorable sénateur Jacques Bureau, et à laquelle M. le chanoine Bourgeois, supérieur du collège de Nicolet, a exposé les besoins d'agrandissement de ce collège. On remarquait aux côtés de l'honorable sénateur Bureau et de M. le chanoine Bourgeois, Son Honneur le magistrat F.-X. Lacoursière, M. le notaire J.-A. Lemire, M. Jules Caron, architecte, le Dr R. Veilleux, M. Maurice Garceau, M. Léopold Désilets, avocat, M. le notaire C.-E. Vigneau, greffier de la Couronne, le colonel R. Pellerin, M. le Dr C.-E. Poirier, MM. Ernest Denoncourt, architecte, Emmanuel Duguay, le notaire R. Poirier et M. J. Thibodeau.

M. le chanoine Bourgeois déclara que cette réunion devait constituer le point de départ de la fondation d'une Amicale des Anciens du collège de Nicolet, obligé de s'agrandir parce que trop à l'étroit pour ses élèves et qu'un ordre de Rome ordonne de séparer le grand et le petit séminaire. De plus la bibliothèque, qui contient de précieux documents, doit être mise à l'épreuve du feu. L'appel fait jusqu'ici aux Anciens a été chaleureusement accueilli. L'honorable Jacques Bureau a chaleureusement encouragé le progrès. "Ce n'est pas seulement une question de sentiment, dit-il, mais c'est pour nous un devoir d'aider une oeuvre qui a rendu de grands services à son pays. J'ai été à même de constater que ceux qui ont eu un cours classique ont toujours eu un avantage marqué sur les autres."

L'agrendissement qu'on projette pour le collège de Nicolet respectera scrupuleusement l'architecture de l'édifice actuel et, en fait, en sera la répétition.

Des scènes émouvantes

(Suite de la 1ère page)

ments et que c'est de cette manière que ces taches furent expliquées. On lui montre une bouteille de "bromo seltzer". L'enfant dit que ce que son père a bu était contenu à peu près dans une bouteille de cette dimension mais non pas de la même couleur. Lorsque son père devint malade, il était tellement impatient qu'il lança une pantoufle et un morceau de bois vers Nelson enfant de 3 à 4 ans, parce qu'il pleurait.

Mlle Rose Galarneau, jeune fille de 22 ans, voisine des Martel dit qu'elle accompagnait l'accusée lorsque le malade fut transportée à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Elle a vu Martel chez lui, il était très malade mais elle ne sait rien, au sujet d'un liquide verdâtre qu'il aurait pris. Mlle Galarneau dit qu'aucune chose ne semblait avoir été anormale à la demeure des Martel. La femme a paru donner à son mari tous les soins voulus. Elle n'avait pas d'argent pour le transporter à l'hôpital et ce fut le jeune fille qui lui en prêta. Elle était voisine de ces personnes depuis le mois de juin. Elle voyait M. Martel tous les jours et il venait chez ses parents fréquemment. Très souvent Martel aurait dit à la famille Galarneau qu'il voulait en finir avec la vie.

Henri Martel, âgé de 9 ans, ne donne pas un témoignage semblable à celui de sa soeur et lui aussi a créé de la sensation par ses déclarations. Il admet que son père et sa mère se sont querellés le matin en ensuite l'enfant ajoute: Papa monta dans sa chambre et s'empoisonna. Je l'ai vu prendre une poudre dans une boite brune dans le bureau de toilette de maman, la mettre dans une tasse blanche et la boire. "J'étais avec maman, dit Henri, ensuite maman lui enleva la tasse", la lava. Maman alla chercher des voisins, papa se jeta sur son lit et mourut.

"Il est mort chez vous".

"Oui, je l'ai dit à maman et tous deux nous avons bien pleuré".

Martel n'a pas succombé chez lui mais à l'hôpital du Sacré-Coeur à Hull.

L'enfant dit aussi qu'il a accompagné sa mère dans un établissement de commerce où elle a acheté du poison.

Me J. A. Parent a laissé entendre qu'il y avait probablement intervention étrangère pour le témoignage de Dorothée, qui lui paraît étrange, mais le juge Loranger ne lui a pas permis de la soumettre à un plus long contre-interrogatoire. Tout en étant fatiguée et énervée l'enfant a répondu clairement et a toujours maintenu la même version. Le choix des jurés a exigé passablement de temps, une quarantaine étant mis de côté par la défense où la couronne finalement le jury fut composé comme suit: :James Shouldice, cultivateur, de Wakefield; C. Wright, fleuriste de Aylmer; L. O'Hara, cultivateur, de Masham; Harry Brown, cultivateur, de Masham; W. Lusignan, cultivateur, de Eardley; L. Dupont, journalier, de Hull; H. Ducharme, marchand de Hull; A. Desjardins, cultivateur, de Plaisance.

On ne croit pas que ce procès se termine avant la fin de la semaine et ensuite la cour s'ajournera à lundi prochain alors qu'un nouveau cadre de petits jurés sera établi.

L'honorable M. Ernest Lapointe devient secrétaire d'Etat

OTTAWA, 24. — (Presse Canadienne). — L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, est devenu aujourd'hui secrétaire d'état. M Lapointe aura donc deux portefeuilles, quoique chacun doive conserver son caractère propre.

M. Lapointe a été assermenté en présence du gouverneur général et du premier ministre.

LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DEFINITIVEMENT ADOPTEE AU PARLEMENT

Plusieurs motions de l'opposition sont présentées, discutées et rejetées. — Le développement du Témiscamingue et les routes.

LES DROITS DE COUPE

QUEBEC, 24. — (Du correspondant de la "Patrie".) — La Chambre a adopté, ce matin, les amendements faits par le Conseil Législatif à la loi des accidents du travail.

Monsieur Camillien Houde, député de Ste-Marie, a prétendu que les modifications faites à la loi par la Chambre Haute signifient pratiquement le retour à l'ancienne loi et a reproché au gouvernement de favoriser les compagnies d'assurances. "C'est, dit-il l'opinion des ouvriers".

Le vote fut pris et les amendements furent adoptés par 44 à 17.

La Chambre vota ensuite motions demandant la correspondance au sujet des chemins de la station de Saint-Moïse, certains lots abandonnés par la Cie Fraser au gouvernement de la province dans certaines paroisses du comté de Témiscouata et des contrats entre le gouvernement et la C.-Lawrence Lumber Co. au sujet de droits de coupe de bois retenus.

Une autre motion de censure au sujet de l'annxe du Parlement, rue Ste-Julie, a été présentée ensuite par M. Lnaglais en amendement é la motion pour aller en subsides. Elle se lisait comme suit:

"Que tous les mots après "que" dans la motion en discussion, soient remplacés par les suivants:

"Cette chambre, tout en étant disposée à voter des subsides à Sa Majesté regrette de constater:

"Que suivant une réponse du ministre des travaux publics et du trtavail consignée aux procès-verbaux du 4 février 1926 le gouvernement avait alors dépensé $1,464,611.96 pour le nouvel édifice de la rue Ste-Julie, à Québec.

Le gouvernement a ainsi dépensé $1,464,611.96 pour cet édifice bien que la Législature ne l'eut autorisée à dépenser que $900,000, soit: $100,000, par la loi 12 George V, chapitre 1, cédule A, $300,000, par la loi 13, George V, châpitre 1, cédule A et B, $400,000. Par la loi 14, GeorgeV, châpitre 1, cédules A et B, et $100,000.

"Par la loi 15, George V, châpitre 1, cédule B. Qu'une somme de $564,611.96 a donc été ainsi dépensée et payée sans autorisation, sans droit, contrairement à la loi, en violation des principes les plus élémentaires et les plus sacrés de la constitution qui nous régit;

"Que, de plus, suivant une réponse du ministre des travaux publics et du travail consignées au procès-verbaux du 15 mars 1926, le gouvernement avait alors dépensé $725,163.22 pour l'aile du Palais de Justice de Québec.

"Que le gouvernement a ainsi dépensé $725,163.32 pour cette aile bien que la Législature ne l'eut autorisé à dépenser que $500,000, savoir $300,000 par la loi 12, George V, châpitre 3, et $200,000 additionnels par la loi 13, Georges V, châpitre 6;

"Qu'une somme de $225,163.36 a donc été ainsi dépensée et payée sans autorisation, sans droits contrairement à la loi en violation des principes les plus élémentaires et les plus sacrés de la constitution qui nous regit;

Et cette chambre censure en conséquence le gouvernement.

La motion fut rejetée par 46 voix à 15.

NOUVELLES DE LA CITE DE JOLIETTE

Préparatifs de la fête de Pâques. — Va-et-vient.

JOLIETTE, 23. (Du correspondant de la "Patrie").—La fête de Pâques à l'église Saint-Pierre de Joliette aura, cette année, un caractère solennel tout à fait spécial. Pour cette circonstance, on a confié le programme de la partie musicale à Monsieur Emile Prévost, le directeur de la Symphonie de Joliette, qui a organisé un choeur très nombreux, composé de voix d'hommes qui chantera la Messe Solennelle de Gounod, et un grand motet à l'offertoire.

Avant la messe, monsieur Lucien Dugas, le sympathique baryton de cette ville, chantera Hosanna, de Granier.

Les solistes des divers choeurs seront MM. J.-T. Amesse, J.-P. Courteau, Raoul Charette, Jean-Baptiste Fontaine, Zénon Michaud, A. Champagne, Horace Roy, Albert Valois.

Il nous rappellera ceux qui étaient exécutés autrefois alors que messieurs Beaudoin et Prévost, lors des grandes fêtes de l'église à la Cathédrale se chargeaient de la partie musicale.

La garde Saint-Pierre, garde militaire fondée depuis quelques mois dans notre ville, fera à cette fête de Pâques sa première parade d'église à la paroisse Saint-Pierre et rehaussera davantage cette belle fête religieuse qui attirera à cette église une assistance nombreuse.

—Monsieur F.-X. Morin et Monsieur Albani Paré, de Joliette, étaient en visite à Rawdon la semaine dernière, les hôtes de monsieur Paul Bordeleau.

—On apprend que monsieur Hermildien Fromet, de Joliette, fils de feue Dame Gaspard Froment, est gravement malade à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

—Monsieur Amédé Henri, de la rue Saint-Charles, était de passage à Saint-Gabriel de Brandon ces jours derniers.

—Un incendie qui causa des pertes pour quelques centaines de dollars appelait les pompiers à l'intersection des rues Saint-Antoine et Gaspard. Le feu fut vite mis sous contrôle. Cette propriété appartient à Mlle Alice H. Grossman, de Montréal.

—Monsieur Roland Perreault, du boulevard Manseau, est à Montréal depuis quelques jours.

—On apprend que monsieur Adolphe Villemure, de Sainte-Elisabeth, est décédé samedi dernier et son service aura lieu à l'église de Sainte-Elizabeth mardi matin.

—Les cultivateurs nous annoncent que les sucres commenceront sur la fin de cette semaine et ils prétendent que cette année la récolte sera très abondante.

—Monsieur Armand Saint-Georges, de la rue Notre-Dame, partira prochainement pour un voyage de quelques mois aux Etats-Unis où il se propose de faire la visite des grands centres américains.

—Monsieur Nazaire Martel, de la rue Notre-Dame, est en voyage à Montréal pour quelques jours.

—Le 17 mars dernier, à l'occasion de la fête de la Saint-Patrice, Mme Raoul Robert, de la rue de Lanaudière, recevait dans ses salons un groupe important d'amies et elle organisait une partie de Cinq Cents où de magnifiques cadeaux furent distribués aux heureuses gagnantes. Après la partie, le thé, les glaces et les fruits furent servis par Miles Armandine Andet, Gabrielle Dugas et Juliette Boucher.

Les salons étaient décorés de fugères, d'oeillets et de "Shamrock".

Parmi les invitées, on remarquait: Mmes J.-E. Chaput, Edouard Poitras, Oscar Landry, J.-E. Laurion, J.-A. Lafrenière, Albert Valois, J.-E. Piette, Robert Tellier, Arthur Comtois, René L. Guilbault, Albert Riopel, Dr J.-E. Gauthier, Gérard Denis, Edgar Pouliot, Dr A. Bélanger, Viateur Barrette, Lucien Payette, Donat Gagnon, Ovila Provost, A. Cloutier, et Miles Gabrielle Dugas, Juliette Boucher et Armandine Audet.

Tous ceux qui avaient été appelés pour la première partie du terme des assises criminelles ont été remerciés de leurs services par le juge Loranger.

Fort tremblement de terre

WASHINGTON, 24. — (Presse associée).—Deux tremblements de terre ont été enregistrés au sismographe de l'Université de Georgetown, l'un de 12 heures .47 a.m. à 1 heure .30 a.m. et l'autre vers 6 heures .15 du matin. On a localisé ces secousses sismiques à 1,600 milles de Washington. Les trépidations ont été très fortes.

L'OPINION ALLEMANDE

BERLIN, 24. — (Presse associée). — Répondant aux déclarations de Sir Austen Chamberlain aux Communes anglaises, le gouvernement allemand a dit que, d'après sa correspondance avec le Brésil, l'Allemagne était en droit de s'attendre a être admise dans le conseil de la Société des Nations seul.

Gripe

A ce moment, où les germes de la Grippe abondent les médecins conseillent de tenir les intestins libres. La constipation empoisonne le sang, et diminue ainsi votre résistance aux germes des maux contagieux.

La constipation est dangereuse pour qui que ce soit. Nujol est sûr pour tout le monde. Il ne dérange pas l'estomac et n'est pas absorbé par le système. Les autorités médicales approuvent Nujol à cause de son action si sûre, si douce et si naturelle.

Nujol supplée à l'insuffisance du lubrifiant naturel dans les intestins. Il amollit les matières impures, et facilite les mouvements réguliers de l'intestin, sans colique.

Nujol peut être pris indéfiniment, sans mauvais effets. Contrairement aux laxatifs, il ne forme pas de habitude, et peut être discontinué en tout temps.

Demandez Nujol à votre pharmacien.

Nujol
POUR LA CONSTIPATION

Sur un livre du Sénateur L. O. David

Extrait d'un article de M. Louvigny de Montigny, paru dans le "Canada" du 25 novembre 1910, sur "Souvenirs et Biographies" du sénateur L.-O. David.

Une simple conférence de M. Paul Déroulède sur Corneille est devenue en France, un petit événement littéraire et national du printemps dernier, non pas à cause des campagnes politiques qu'a menées l'auteur des "Chants du Soldat" mais à cause que "M. Deroulède, dit M. Emile Faguet, a représenté chez nous, plus que personne, le patriotisme". Et ce célèbre académicien ajoute cette observation: "Quelques-uns d'entre nous — ils ne sont pas nombreux — ont deux personnalités: l'une très importante, très considérable et à laquelle ils tiennent fort et avec raison, mais enfin qui est d'un jour, d'une année, d'un lustre, d'un décennat, et qui ne laisse après elle qu'un souvenir, et c'est déjà assez beau; — l'autre qui, tout en étant bien la leur encore, les dépasse par sa participation avec les choses éternelles et les prolonge, en vérité, et dans l'avenir et dans le passé et leur donne figure, sinon d'éternel, du moins immuable."

L'hon. M. David vient de publier un nouveau recueil de souvenirs et de biographies... Mais, sous notre beau ciel canadien les conférences et même les livres les meilleurs, loin de constituer des événements, sont de bien minuscules parcelles de l'actualité, lorsqu'ils ne passent pas inaperçus tout à fait. Les "Souvenirs et Biographies" de M. David ne seront pas un événement comme l'a été là-bas la conférence de M. Deroulède sur Corneille. Cependant, le beau témoignage de M. Faguet pourrait aussi exactement se décerner à M. David qui, comme M. Deroulède en France, "a représenté chez nous plus que personne le patriotisme".

Si l'on ne voulait pas répéter que l'auteur des "Patriotes" et du "Drapeau de Carillon" continue de donner des leçons de vertus civiques, on se trouverait fort en peine de résumer par un autre mot son dernier recueil. Chaque livre de M. David doit être considéré comme un tome nouveau d'un même ouvrage qui est un bréviaire de patriotisme. Et ce peut être en ce sens qu'il convient d'entendre la parole de S.-Thomas d'Aquin qui ne redoutait rien autant que l'homme d'un seul livre. L'oeuvre de M. David est probablement en effet la plus redoutable aux ennemis de la race canadienne-française parce qu'elle active inlassablement le sentiment national et encourage les générations nouvelles à garder la position et à en gagner de meilleures, à se faire valoir comme elles peuvent se faire valoir.

Ces donneurs de courage ont une mission merveilleusement salutaire parce qu'elle a un portée incommensurable. Ils sont parfois traités d'illuminés et même de Don Quichottes. On enfend les railleries qu'ils inspirent aux esprits utilitaires. Mais on ne voit pas germer la semence qu'ils jettent aux quatre vents du coeur. Cependant, en s'arrêtant au bord des routes populeuses, on reconnait que cette semence monte en une floraison paraissant toute naturelle; et que ces fleurettes se propagent et persistent mieux que les roses!

M. L.-O. David était voué à l'apostolat. Sa pieuse mère l'éleva pour en faire un prêtre; mais des raisons de santé l'empêchèrent de suivre cette destinée. Son père, cultivateur qui savait faire régner l'aisance à son foyer, grâce à des qualités d'ordre, de travail et d'économie qui le mirent à la tête des conseils de la paroisse du Sault au Recollet, était un patriote, vétéran de 1812. Il était parvenu au grade de major dans la milice canadienne, et à ce titre lui revenait l'honneur d'ériger à sa porte le grand "Mai" paroissial où le drapeau tricolore battait de plus belle aux moindres fêtes du village.

Les déterministes dont la psychologie est prompte à expliquer les vocations par l'influence des milieux, auraient pu, si leur théorie est exacte, prédire, chez le fils du major, un cultivateur du Sault au Recollet, que cette enfance, vécut en pleine nature, entre la place des joyeux comices et le petit cimetière où sont "les Morts qui Parlent" dans l'atmosphère de la bonne terre nourricière des hommes, on un paysage encore vierge des convoitises des spéculateurs et des opérations des lotisseurs de terrains, aux bords d'une rivière, déroulant mille réminiscences de notre passé, avec des eaux s'échoppant à mille obstacles, mais allant quand même leur fil en arrosant des ormes qui virent les scalpes horribles des sauvages et le "sault" du recollet Viel, et plus loin des érablières dont chaque feuille est une étoile, et plus loin encore des vergers où reprit victorieusement le fin bourgeon des pommerales normandes, ils auraient pu prédire, les psychologues, qu'une telle enfance dût être celle d'un homme aimant se souvenir, passionnément attaché au sol natal et aux traditions des ancêtres, sensible aux misères du peuple, autant qu'aux manifestations de l'art, timide et tenace, indépendant et résigné, secourable à tous et s'aidant peu soi-même, se reposant sur la Providence et confiant comme le laboureur à qui le champ fidèle fournit le pain quotidien, fier et jaloux aussi comme le paysan de ces bracquets d'hoiris et prêt à tout braver pour les défendre, assez naïf pour prêter foi à la parole des hommes, parfois désabusé et souvent mélancolique à cause de cela, payant comptant l'expérience de la vie, malgré tout croyant plus au bien qu'au mal en se rappelant avoir vu du bon grain lever dans des pierres, occupant sans cesse sa pensée et la poussant jusqu'au rêve, gardant dans ses yeux le crépuscule des Laurentides qui restent radieux aux travers des orages, limitant ses ambitions en deça du possible, n'attendant des choses et des gens que ce qu'ils sont capables de donner, se contentant du relatif, heureux par réflexion, patient toujours, sage.

"En traçant le caractère des autres, il a esquissé le sien, sympathique entre tous", écrivait Hector Fabre à l'occasion de "Mes Contemporains". M. David en cache cependant le plus qu'il peut de son caractère. Mais sa physionomie se dessine soi-même entre les lignes qu'il consacre aux autres.

La crainte d'être injuste lui fait rechercher les intentions, sinon les mobiles, dans les actions qui paraissent condamnables. En déplorant ou en louant ces actions, il infère — et c'est le leitmotiv et sa philosophie — en quoi ces actions bonnes ou mauvaises de nos hommes publics, en quoi leur carrière profitable ou décevante a nui ou aidé à l'avancement de leur race. "J'ai cru bien faire, dit-il, en m'efforçant d'apprendre à ceux qui viennent après nous par quoi la carrière de plusieurs hommes de ce demi-siècle a été utile et parfois glorieuse, par quoi aussi, hélas! la carrière d'autres intelligences magnifiquement douées a été interrompue.

L'avancement de la race canadienne-française, M. David croit dur comme fer et professe qu'il s'effectuera par l'éducation, le travail, la patience, l'économie, la tolérance, la cohésion patriotique, le respect à ceux des nôtres qui s'élèvent et fournissent du prestige à toute la communauté. Ces exemples n'ont aucun parti pris; il ne se demande pas, avant de les citer, s'ils sont d'un "rouge" ou d'un "bleu", s'ils proviennent d'une classe ou d'une autre. L'impartialité est la preuve de la bonne qualité de ses livres. Et cette impartialité, jointe à son expérience des hommes, qui s'avèrent de plus en plus, établit la valeur particulière de son nouveau recueil de souvenirs et biographies.

On connait les opinions et les sentiments de M. David. C'est le souci de faire avancer ses compatriotes, la croyance qu'ils sont généralement assez avantageusement doués pour parvenir au premier rang, le désir de les aiguiller vers le succès, de les aider par l'expérience de leurs devanciers. Cette expérience des hommes qu'il possède copieusement, c'est le profit de sa propre existence, le revenant-bon d'une carrière fort diverse et qui n'a pas manqué de traverses.

Les vicissitudes n'ont point été ménagées à M. David. Elevé dans la paix des champs il connut la vie religieuse dans un noviciat, puis il vécut deux années dans les affaires commerciales; il fréquenta ensuite l'université et s'adonna aux études légales. Le Barreau lui procura l'aisance avec les succès les plus flatteurs; mais la politique le prit tout entier, à une époque où des questions comme la Confédération agitaient les passions nationales et menaçaient les intérêts les plus sacrés. Il sacrifia littéralement son avenir aussi bien que sa santé dans ses luttes publiques. Il dirigea les journaux qui menèrent le sentiment populaire. Il fut député et apprit les victoires et les revers des rencontres électorales; il connut les enivrements et les amertumes de la politique, les amitiés qui épanouissent l'âme et les trahisons qui le terrassent. Il se débattit contre la gêne après avoir enduré la maladie. Réduit à pain chercher, il se fit solliciteur et obtint un modeste emploi à la Chambre des Communes. Il éprouva toutes les sautes de la fortune, se ressaisissant d'une année à l'autre, confiant toujours en l'aurore de jours meilleurs, prêchant malgré tout la bonne parole patriotique, écrivant sans répit, se dévouant à la colonisation, à l'éducation, aux petits employés, multipliant les conférences, les articles et les livres, jouant sa santé à des croisades impétueuses comme celle qui tenta de sauver Riel, prenant la plus lourde part de l'organisation de toutes nos manifestations patriotiques, entreprenant des fondations paraissant infaisables comme celle du Monument National — étant payé de son dévouement par de l'ingratitude plus souvent que par des grâces, comme il est d'ailleurs convenu... Au sujet de M. le sénateur Dandurand, il fait cette observation qui s'applique aussi bien à lui-même: "L'ingratitude ne détourne pas les hommes de véritables mérites de la route qu'ils se sont tracée, de la mission qu'ils se sont imposée; ils continuent d'aimer leur pays, leurs compatriotes et de les servir même malgré eux".

Préposé au Greffe de la cité de Montréal, en contact journalier avec des personnages de tout acabit, témoin de bourrasques grandes et petites et du secouement définitif de 1909, ayant vu s'accumuler, à livre ouvert pour ainsi dire, des raisons de ce bouleversement. M. David a pu tout à son aise poursuivre son étude des hommes. Et qu'il soit permis à l'auteur de ces lignes d'apporter son humble témoignage à cette vérité que l'hôtel de ville de Montréal a fourni en ces dernières années, une leçon d'humanité qui, heureusement, n'a pas été perdue pour tout le monde.

M. David a été intimement mêlé aux événements politiques, nationaux et littéraires du dernier demi-siècle. Il a connu de près tous ceux des nôtres dont le nom a eu quelque sonorité: il a vu naître, briller, puis pâlir bien des étoiles. Peu soucieux de parvenir au commandement dont les responsabilités l'effrayaient souvent plus que ceux qui s'en chargeaient sans s'arrêter à la considération de ces responsabilités, par scrupule autant que par timidité, répugnant surtout aux intrigues et aux momeries il préféra demeurer au second d'où l'on peut avec plus de loisirs en effet, voir agir les autres. Et puis, les lauriers de Militiade ne l'ont jamais empêché de dormir.

La plupart de ses amis "arrivèrent". Ils songèrent à lui confier un portefeuille de ministre; mais des concurrents adroits le représentèrent comme devant promouvoir des lois trop radicales, et lui-même fut heureux de ce mot de la fin. Ils lui proposèrent une charge de judicature; M. David refusa, craignant de ne plus savoir appliquer les lois dont il avait abandonné l'étude depuis plusieurs années. Ils lui offrirent un poste de lieutenant-gouverneur. Il refusa encore, voyant son devoir à poursuivre sa tâche quotidienne plutôt que d'exposer l'établisement de ses enfants à la précarité de ses honneurs.

En 1897, le gouvernement l'appela au Sénat. Il ne fallut pas moins, pour le décider à accepter cette dignité, devant rejaillir sur toute la municipalité, qu'un vote [illegible] reconnaître les services rendus depuis près de 20 ans par M. David à la chose municipale, et qui escompta sans doute aussi les bons offices de son greffier admis aux délibérations de la Chambre Haute.

M. David a su tirer la leçon de toutes ces fluctuations de la vie: il en a appris la manière de juger les hommes, avec indulgence et sans injustice.

Les jeunes hommes de demain, notre "jeunesse pensive", devraient savoir gré à M. David d'avoir publié notre passé et confessé nos aspirations à des époques où il était parfois plus profitable de les renier, de n'avoir pas négligé son oeuvre courageuse d'écrivain dans son ascension sociale, de n'avoir jamais déserté son jardin secret où devait fleuronner le patriotisme de notre nationalité, d'avoir conservé cette seconde personnalité dont parle M. Faguet et d'être ainsi resté "en participation avec les choses éternelles" et, malgré le trantran servile et déprimant de la besogne quotidienne de poursuivre encore la tradition littéraire et de faire, par son propre exemple, apprécier le rôle des lettres chez les hommes publics et dans les grandes affaires nationales.

Louvigny de Montigny.

NOTRE DISTINGUE COLLABORATEUR

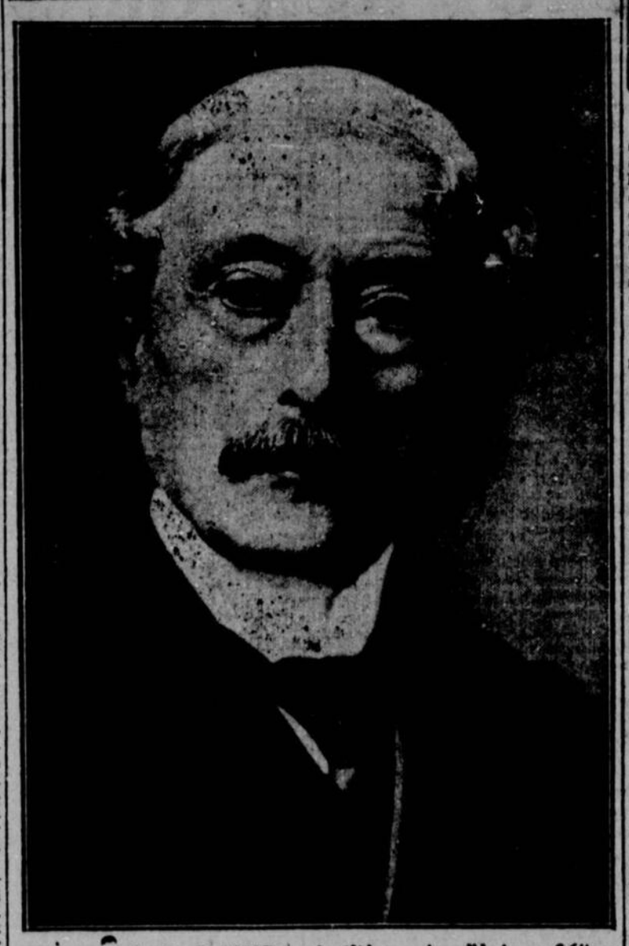

Le sénateur L.-O. DAVID, qui célèbre aujourd'hui son 86ième anniversaire de naissance.

LE SENATEUR DAVID

Le sénateur David a aujourd'hui 86 ans.

Nos lecteurs nous en voudraient de laisser passer l'événement sans le marquer de quelque façon. Aussi avons-nous retrouvé, dans de vieux papiers, deux articles que nous reproduisons à côté, et qui nous paraissent convenir particulièrement à l'occasion.

L'un est de M. Louvigny de Montigny et contient de fort belles choses élégamment dites. C'est notre compliment de fête.

L'autre est du sénateur lui-même et s'intitule: "Le secret du bonheur". Il est de la meilleure manière de l'écrivain et révèle sa sensibilité exquise. Mais chacun pourrait le compléter en pensant à l'auteur. Le secret du bonheur, n'est-ce pas de s'être dévoué et d'avoir été utile à ses concitoyens? Quel couronnement pour une vie longue et bien remplie de sentir l'hommage respectueux de toute un race monter vers soi. Telle doit être la joie profonde aujourd'hui de celui dont ce fut le privilège de penser toujours avec sa race et d'exprimer ses pensées intimes.

Mais le sénateur David n'a pas fini. Il continue, et c'est la "Patrie" qu'il a choisie comme moyen d'expression.

Nos lecteurs, avides de le lire, furent anxieux durant ces derniers temps. Mais ils se réjouiront d'apprendre que le sénateur David est maintenant rétabli et qu'il reprend sa collaboration régulière.

Nous voulons nous associer à eux, et à une belle et nombreuse famille dont l'orgueil comme la joie est aujourd'hui légitime, et offrir au sénateur David nos meilleurs souhaits. Que le Ciel le garde longtemps encore. Il apparaît comme un symbole nécessaire de tout le passé et comme une leçon pour la génération actuelle.

Détails Biographiuqes sur l'hon. Sénateur L. O. David

M. L.-O. David est né au Sault-au-Récollet, à quelques milles de Montréal. Il y fait ses études au collège de Ste-Thérèse. Il quitta le collège pour étudier le droit et s'occupa, en arrivant à Montréal, d'écrire dans les journaux. Durant sa cléricature, il s'associa à MM. Ludger Labelle, J.-A. Mousseau, L.-W. Sicotte, U. Fontaine et quelques autres pour fonder "Le Colonisateur" qui vécut dix-huit mois. S'étant fait recevoir avocat, M. David entra en société avec M. Mousseau.

C'était dans le temps où il était difficile de faire son chemin dans la profession. M. David s'occupait exclusivement de sa profession, lorsque la question de confédération vint jeter l'émoi dans la population canadienne. Il fut un des jeunes gens qui quittèrent le parti conservateur pour combattre le gouvernement sur cette question. La Confédération leur paraissait un projet funeste à la nationalité canadienne-française et destiné tôt ou tard à nous créer de grands embarras. C'est pour combattre ce régime politique qu'il fonda avec quelques autres jeunes gens l'Union Nationale.

La confédération faite, M. David se remit à la pratique de sa profession avec M Mousseau, mais en 1870 le goût du journalisme le reprit.

M. G.-E. Desbarats venait de fonder le premier journal illustré qui eût encore été publié dans le pays. Comme ce journal était écrit en anglais, M. David crut qu'un journal français du même genre aurait de la vogue. Il suggéra la chose à MM. Desbarats et Mousseau et, quelques jours après, ils fondèrent en société "l'Opinion Publique".

Ayant été obligé de quitter ce journal il s'associa à M. C. Beausoleil pour établir "Le Bien Public".

Il eut ensuite l'idée d'entreprendre avec quelques autres personnes la réorganisation de l'Association S.-Jean-Baptiste.

Les oeuvres nationales ont toujours trouvé en lui un champion ardent et dévoué. Il croit au nationalisme du peuple, à l'avenir de notre race, et tout ce qui peut tourner à son avantage trouvé en lui un avocat aussi actif qu'éclairé.

Comme écrivain et comme orateur, M. David occupe une place de premier ordre. Il n'avait que 24 ans, et déjà, M. Fabre appréciait son talent dans les termes suivants:

"M. David possède un talent littéraire des plus brillants. Son style facile et chaleureux entraine le lecteur aussi bien que le ferait la parole Il écrit éloquemment. Il est difficile de résister au charme de sa prose. Il touche, il émeut, il enlève".

M. David a brigué deux fois les suffrages des électeurs mais il échoua.

Mais ses éminents services et ses luttes furent récompensés par son ami Sir Wilfrid Laurier qui lui donna un siège de sénateur. Et la façon dont Laurier tint à son candidat, tandis que celui-ci voulait s'effacer pour faire place à un autre que poussaient de puissants intérêts, voilà qui ferait une belle histoire si elle était jamais racontée, et qui serait tout à l'honneur des deux hommes.

Le sénateur David cumula pendant quelques années sa fonction de sénateur et son poste de greffier de la ville de Montréal, jusqu'au jour où il eut droit à sa retraite.

Mais ce n'était pas la fin de ses activités. Et l'on sait, depuis lors, avec quelle vigueur étonnante et quelle conviction admirable il s'est employé, par la parole et la plume, à la défense des idées qu'il n'a jamais abandonnées. Car s'il est une chose qu'on doit louer, chez lui, c'est le courage qu'il mét à être et à rester logique.

Depuis quelques mois, le sénateur David honore la "Patrie", de sa collaboration. Ce n'est pas simple coincidence si le progrès de notre journal ne fut jamais aussi marqué, car il est aimé de sa race. Toute une population, disait récemment quelqu'un, vit de ce qu'il écrit Ce témoignage nous était confirmé encore tout dernièrement par le principal d'une école anglaise d'Ontario, qui fait lire à ses élèves les articles du sénateur David qui paraissent dans la "Patrie".

Nous nous flattons que cette belle vie n'ait jamais parue aussi utile, aussi féconde en enseignements, et qu'elle se résume pour ainsi dire et prenne sa plus haute expression par la voie de notre journal. C'est comme une consécration.

Nous souhaitons à notre distingué collaborateur encore de longues années, pour le bonheur des siens et la joie spirituelle de nos lecteurs.

Le secret du Bonheur

Article charmant qu'écrivit le sénateur David, il y a quelque vingt ans.

Depuis que l'homme existe, il cherche le secret du bonheur, il le cherche toujours et partout, à tous les âges, dans toutes les positions, dans les richesses et les honneurs, comme dans la pauvreté et l'humiliation, sur les marches du trône, comme dans la cabane du pauvre. A travers tous les siècles, au-dessus de tous les bruits de la terre, on entend le même cri de l'humanité vers le bonheur. Et le résultat est toujours le même, l'expérience proclame que le bonheur parfait n'est pas de ce monde, que nous ne pouvons l'atteindre qu'au delà de la vie présente.

La théologie, comme la philosophie, s'accordent à dire que le bonheur consiste à être content de son sort. Mais il ne faut pas exagérer la portée de cet axiome et croire que l'homme ne doit pas chercher à améliorer son sort. Ce serait une interprétation funeste d'une vérité consolante. Ce serait condamner l'homme à l'inertie, à l'apathie, à la léthargie d'un fatalisme énervant. Ce serait arrêter l'effort, l'esprit d'initiative et d'énergie qui fait la force et le progrès de l'homme et de la nation, de l'humanité toute entière.

La providence est du côté des laborieux, des forts, des courageux, des patients, de ceux qui luttent. Mais lorsque l'homme a fait tout son devoir, lorsqu'il a peiné, lutté, souffert pour réussir et qu'il a échoué, lorsqu'il ne peut, malgré des efforts plus généreux, briser le cercle de fer où il se débat, c'est alors, alors seulement que la raison et la religion lui commandent de chercher dans la résignation la consolation du devoir accompli. Au lieu de s'impatienter, de s'irriter, et d'empirer son mal, qu'il compare son sort à celui de mille autres et il se calmera. Il sera heureux même et reconnaissant à Dieu d'être moins malheureux que tant de pauvres gens, plus dignes que lui de la sympathie divine.

Un jour je me promenais avec une femme d'esprit dans une des rues les plus aristocratiques de Montréal. Je lui dis que lorsque j'étais jeune et que je passais devant toutes ces belles maisons, je me disais que ceux qui les habitaient devaient être bien heureux.

—Est-ce encore votre opinion? me demanda mon amie.

—Non, lui dis-je, l'expérience a modifié mon opinion.

—A la bonne heure! car votre erreur serait profonde. Tenez, dit-elle, venez avec moi, nous allons faire une revue d'une dizaine de ces maisons et vous allez voir si nous avions raison d'envier le sort de ceux qui les habitent.

—Commençons... Vous voyez cette belle maison, et bien, la chicane y règne du matin au soir et du soir au matin entre le père et la mère ainsi que les enfants.

—Ici, le mari arrive presque tous les soirs en état d'ivresse, brise et casse tout et fait maison nette.

—Voyez vous, là-bas, cette femme qu'on transporte dans son carrosse? C'est la femme d'un millionnaire. Elle est paralysée et privée presque complètement de sa raison depuis 15 ans. Plus tard, la jeune fille de la maison, une belle jeune fille, est partie avec son cocher pour les Etats-Unis

Et ainsi de suite, sur les dix maisons passées en revue, il n'y en avait que deux ou trois où rien d'anormal n'existait.

Oui, certes, la comparaison est pleine de consolation. Le pauvre homme qui casse de la pierre dans les rues est porté à envier le sort du gros monsieur qui passe, le cigare à la bouche. S'il voyait ce qui se passe dans l'esprit du gros monsieur, il ne voudrait pas être à sa place. Une jeune femme, entourée de trois, quatre, cinq enfants trouve son sort pénible, pourtant elle a souvent moins de peine que sa voisine qui n'en a pas et fait des neuvaines pour en avoir ou qui n'en a qu'un dont le caractère la désole.

Toutes les belles dames, qui se trouvent si souvent malheureuses pour tout ou pour rien, pensent-elles quelque fois à la pauvre veuve ou à la pauvre femme mariée, à un époux ivrogne ou malade, qui ne sait pas si le soir ou le lendemain elle aura du pain à donner à ses chers enfants, si elle aura du feu pour les réchauffer.

Un jeune homme de talent me disait, il y a quelques jours: "Ceux qui sont portés vers les lettres et les arts dans ce pays sont bien malheureux."

Avez-vous jamais pensé, lui dis-je, qu'en France, pour un homme de talent qui réussit, il y en a dix ou vingt qui végètent?

Une jeune fille se lamente parce qu'elle obligée de gagner sa vie par un travail pénible. La voisine qui passe ses jours et ses soirs dans l'ennui le plus profond est bien plus malheureuse.

Le pauvre qui mange avec appétit son morceau de porc-frais, n'est-il pas plus heureux que celui qui n'y peut toucher sans être gravement malade à aucun des mêts succulents qui chargent sa table?

Il y a quelques années, j'avais pour client un riche marchand qui me disait tous les jours qu'il avait hâte de quitter les affaires et de vivre de ses rentes. Il finit par mettre à exécution ses projets. Il liquida ses affaires et se retira avec une jolie fortune.

Je le rencontrais de temps à autre et je le trouvais pensif, l'air ennuyeux. Un jour je lui demandai s'il était malade.

—Oui, dit-il, je suis malade de n'avoir rien à faire, je meurs d'ennui... La vie sans le travail ne vaut rien.

Comparons notre sort à celui des autres et nous serons consolés, fortifiés, et nous arriverons à la conclusion que le peu de bonheur qui existe sur la terre se trouve dans le devoir accompli et une soumission intelligente aux devoirs de la Providence.

Ah! sans doute, il est des cas désespérés où la comparaison n'offre aucune consolation, mais alors ces infortunés ont pour les fortifier, pour les aider à supporter leurs malheurs la parole du Christ: "Bienheureux ceux qui pleurent".

Je demandais un jour à une religieuse chargée du soin pénible des fous, à l'asile Saint-Jean de Dieu, comment elle faisait pour supporter une vie dont chaque minute lui apportait des souffrances.

La pensée des récompenses à venir nous donne la force de tout supporter, même avec un certain sentiment de bonheur.

Dans le monde, comme dans l'état religieux, il est de saintes âmes qui n'ont pas besoin de comparaisons pour vivre dans le sacrifice, car elles font tout, elles souffrent tout pour Dieu, pour le Christ, pour mériter le bonheur éternel.

Ah! celles-là sont des âmes privilégiées pour lesquelles les raisonnements purement humains n'ont pas de valeur.

L.-O. DAVID.

Ressentez-vous une sensation de pression sur le coeur? N'en soyez pas effrayé, ce n'est pas une affection du coeur — c'est de l'indigestion. Le Seigel's Sirup arrangera cela. A toute pharmacie.

IL COMPARAIT POUR LA TRENTIEME FOIS

TROIS-RIVIERES, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — "Chummy" Fontaine a établi un record pour la cour locale du recorder en y faisant sa trentième apparition. La bière le rend tapageur et acariâtre de doux et paisible qu'il est à l'ordinaire. En dépit de ses titres de vieux client de la cour, il n'a pas eu de veine avec le recorder qui lui a fiché une amende de $20 et les frais ou un mois de prison. Pauvre des biens de ce monde, Fontaine a pris la route de la prison.

BURNS ROTARIEN PAR LE COEUR!

M. William Heughan, acteur et chanteur, parlait, hier, devant les membres du Rotary Club. Il a fait porter sa causerie sur "la nationalité et la chanson". Par le coeur, a dit, entre autres choses, M. Heughan, Burns, le barde d'Ayrshire, était un vrai Rotarien. Le conférencier, accompagné au piano par Gladys Sayer, a aussi chanté, à l'issue de sa causerie, plusieurs chansons écossaires.

Banquet conservateur aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les conservateurs de Trois-Rivières auront un grand ralliement le 8 avril prochain quand l'association conservatrice de notre ville offrira un banquet à ses présidents honoraires, l'honorable sénateur H. Mondplaisir et l'honorable Dr L.-P. Normand. Plusieurs orateurs de l'extérieur doivent y prendre la parole.

...ppée à coups de manche à balai

Une dame de la chicanière Pologne a comparu ce matin devant le magistrat Emright, en cour de police, sous l'accusation d'avoir cruellement battu sa voisine.

Cette dernière avait eu le tort de lui dire que l'un de ses enfants était un petit polisson.

L'accusée était à balayer son escalier. La plaignante prétend qu'elle lui asséna de vigoureux coups de manche à balai sur la tête. L'avocat de la poursuite a prétendu en Cour ce matin que la victime était dans un état plutôt critique.

DES MODIFICATIONS DANS LES DEPARTS

L'"Homeric" ne quitte pas Southampton, le 31 mars. Le "Kroonland".

Les départs, le 31 mars, de Southampton et de Cherbourg, puis de New-York, le 10 avril, de vaisseau "Homeric", ont été cancelés. Les touristes devront s'embarquer sur le "Minnekahda", de Londres, le 3 avril et sur le "Bengenland", de New-York, le 10 avril.

Le paquebot "Kroonland", qui faisait le service de New-York à Miami, pendant l'hiver a été retranché pour la saison d'été. Son dernier voyage sera effectué le 25 mars, de New-York et de Miami, le 28 mars. Ce service sera repris au printemps de 1926.

LES DEPARTS

Pour la dernière fois cette saison, le "Monthairn", du Pacifique Canadien, quitte S.-Jean demain pour Liverpool, avant de recommencer son service d'été sur le S.-Laurent vers Québec. Au nombre des passagers, on remarquera: les canadiens suivants: Mme A. C. Stead, J. W. Ross, M. Chadwick, tous de Montréal.

ARRIVEES

Sur le "Montrose" attendu à S.-Jean cette fin de semaine, on remarque: MM. W. F. Fletcher, J. B. Pack, de Montréal. Plusieurs marchands qui viennent des expositions de Leipsig, A. Chernivsky, Vancouver; Mme V. H. Johnstone, Nelson, C.C.; E. P. Davis, Mme M. B. Walley et sa fille, Claude C. Heubach, Winnipeg; Mme H. Holford, Kindersley, Sask.; A. V. Elmon, M. et Mme E. E. Jones, R. E. Stewart, F. U. Slater, W. C. Jeffrise, J. W. Tafts, M. et Mme J. W. Ditten, Toronto; Emerson Nichols, W. Morrall, London, Ont.; S. F. White, Hull.

Sur les vaisseaux de la ligne Cunard et Anchor-Donaldson, on trouvera en troisième classe, pour les touristes de l'été, des orchestres, dits college orchestra. Ces lignes sont les premières à inaugurer cette amélioration dans la classe des touristes.

POUR LES GRAINS

Quatre des déchargeurs mécaniques pour wagons de grains ordonnés pour nos élévateurs par la commission du havre de Montréal à la Canadian Vickers Ltd., ont maintenant été mis en place aux entrepôts No 2 et un autre sera installé aujourd'hui à l'élévateur No 2 et un autre sera installé aujourd'hui à l'élévateur No 1. Avec un autre de ces appareils à l'élévateur No 1, cette semaine, le contrats pour les six déchargeuses aura été rempli.

On sait que cet appareil inventé par la firme John-S. Metcalf Co., Ltd., sont uniques. Le wagon de grain, au lieu d'être chaviré, est tout simplement secoué d'avant en arrière de telle façon qu'en peu de temps la cargaison sort par les portes du milieu.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

L'"Antonia", de la ligne Cunard, est attendu à Halifax vendredi de Southampton et de Cherbourg, en route vers New-York.

Le "Stavangerfjord", de la ligne Norwegian-American, arrive à Halifax, aujourd'hui, de Bergen, en route vers New-York.

Le "Volendam", de la ligne Holland-American, arrive à Halifax demain, de Rotterdam, en route vers New-York.

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, est attendu à S.-Jean samedi, d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg.

Le "Montrose", du Pacifique Canadien, est dû à S.-Jean samedi soir, de Liverpool, de Belfast et de Greenock.

Le "Marburn", du Pacifique Canadien, arrive à S.-Jean lundi, venant d'Anvers, Southampton et de Cherbourg.

Le "Doric", de la ligne White Star Dominion, est attendu à Halifax dimanche, de Liverpool et de Glasgow, en route vers Portland.

Le "Corinthia", de la ligne Cunard, arrivera à Halifax dimanche de Liverpool et de Queenstown, en route vers New-York.

INAUGURATION DE L'ECOLE D'IMPRIMERIE

L'ouverture officielle de la section d'imprimerie de l'Ecole Technique de Montréal aura lieu samedi, le 27 mars à 3 heures de l'après-midi, au numéro 76, rue Sherbrooke Ouest.

A cette occasion, le président, le principal et tous les membres de la Corporation de l'Ecole Technique seront présents.

EN QUETE DE SON FILS

Mme Siméon Richard, demeurant au No 37 rue Denonville, à Ville-Emard, Montréal, chez son gendre, M. Louis Dubois, désire avoir des nouvelles de son fils, M. Siméon Richard, dont elle n'a pas entendu parler depuis 25 ans. Il est âgé de 51 ans. Lors de son départ, il était accompagné de ses deux fils, Siméon, 36 ans, et Jean-Baptiste, 32 ans. Toutes informations les concernant seront reçues avec gratitude à l'adresse précitée.

Les Puncture Proof Tire Co. of Canada, Ltd. Lachine, Que.

LEE

J. J. CARRICK, Président. L'Editeur.

PUNCTURE PROOFS

LACHINE, QUE. 24 MARS 1926

Port Arthur Champions de Hockey

(PLUS DE NOUVELLES TENDANCIEUSES)

N'y manquez pas! Vous verrez la plus grande équipe de hockey amateur du monde à l'oeuvre ce soir et vendredi au Forum.

Ils sont les champions, détenteurs de la coupe Allan, et défendent leur titre contre Varsity. Et l'Equipe Varsity n'est pas quantité négligeable non plus. Curieuse coïncidence, Port Arthur et Varsity furent également les finalistes de la Coupe Allan, l'an dernier. Ce sera le plus grand régal de hockey que vous ayez encore vu. Et vous devez vous rendre de bonne heure si vous voulez avoir une place.

Voyez Leroux, Cox, Pudas, Grey, Wilson, Whalen, Bridge, Chapman, Chabot et l'Heureux en action et vous crierez à en perdre la voix, et vous serez incapable de rester assis sur votre siège —c'est-à-dire si vous avez la chance d'en obtenir un.

Et dites-donc, mes amis, ces garçons sont tous des athlètes locaux, des produits de Port Arthur, où ils commencèrent à jouer au hockey dès qu'ils portèrent leur première culotte.

Ils ont gagné tous les Trophées Amateurs au Canada — la Coupe Allan, le Trophée Pattison, le Trophée Scotland Mills, le Trophée Western Canada, et la Coupe Sportsman Patriotic.

Et, je dois dire, que les officiers du Port Arthur sont ici même avec leurs champions. Arthur G. Poundsford, vice-président et gérant-général de la Provincial Paper Mills, Limited, est leur président. Grenville Walsh, vice-président, J. J. Hickey, secrétaire, E. L. Carpenter, gérant, et près de cent enthousiastes de Port Arthur, accompagnent l'équipe à Montréal pour l'aider de leurs encouragements. Et je n'ai pas besoin de dire qu'ils sont fiers de leurs étoiles locales.

J. J. Carrick

NOTA. — Je suis, moi-même, un ancien citoyen de Port Arthur, et comme leur ancien maire et membre de la Chambre des Communes, je crie juste aussi fort pour Port Arthur que pour les pneus Lee.

L'Equipe de Hockey de Port Arthur et le Pneu Increvable Lee sont tous deux dans une classe à part.

LES PNEUS LEE

PNEUMATIQUES SONT INCREVABLES

TORONTO — OTTAWA — MONTREAL VANCOUVER — MONTREAL

533, SQUARE PHILLIPS.

CETTE PAGE S'ADRESSE PLUTOT AUX GENS ECONOMES

La Patrie

Montréal, Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours. . . .	10c	8c
Trois jours. . . .	12c	10c
Un jour. . . .	15c	12c

Décès, 50c par insertion.
Naissance, 50c par insertion.
Service anniversaire, 75c par insertion.
Remerciements, $1.00 par insertion.
Fiançailles, $1.00 par insertion.
Prochain mariage, $1.00 par insertion.
Mariage, $1.00 par insertion.

ANIMAUX

ANIMAUX FAVORIS

CHIENS et chats vaccinés contre la Rage. Protégez-vous. Dr Villeneuve, médecin vétérinaire, 200 Dorchester ouest. Lancaster 4894. Pension et hôpital vétérinaire. 12-26

LAPINS à fourrure Havana (castor), argentés de Champagne, Blue de St-Nicolas, Chinchilla, tous provenant de sujets importés d'Europe; jeunes et vieux, visibles en tout temps. Belgica Rabittery, M. R. Minguet, Strathmore, près de la gare. 22-6

CHEVAUX, BESTIAUX

JEUNE cheval vite ambleur essai un an 2.20 bon marché. J. A. Bourgeault, 3002 Ste-Catherine Est, Montréal. 24-4

VOLAILLES

ON DEMANDE à acheter des volailles en petites ou grandes quantités. Les plus hauts prix payés. Adeland Poultry Market, 92 Ontario est, Montreal Lancaster 2805. 22-12

UN couple de volailles corniches blanches $5 le couple aussi jeune chienne loup malinois $10. J. A. Bourgeault, 3002 Ste-Catherine Est. 24-4

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES DEMANDES

ON DEMANDE à acheter un Tudor Ford année 1924 ou 1925 pour argent comptant. Lanc. 6877. Soir: Bélair 0066-J. 800 Laurier Est. 25-1

AUTOMOBILES A VENDRE

A BON MARCHE: Overland Runabout, $75.00; Willys-Knight Touring, $150.00; Ford Sedan, $275.00; Overland Touring, $350.00; Overland Coupé $350.00; Chandler 7 places, $350.00; Réo Touring, $400.00; Chevrolet Baby Grand Sedan, $500.00; Chevrolet Sedan 1924, $750.00; Durant Coupé, 3 passagers $750.00; Studebaker gros six 1923, $1,300.; Studebaker Special Six neuf 1924, $1300.00; Overland Six Sedan de luxe 1925, $1,400.00, etc. Aussi différentes marques de camions. Termes. Morin Garage 3602 Wellington Verdun. York 2399. 24-6

A BON marché, Sedan Hudson 1923, Limousine Hudson aussi coupé Hudson et Gray Dort, toute offre raisonnable acceptée. 150 Ste-Elisabeth, Lancaster 4210. 24-3

AUTOMOBILE Studebaker, sept places, en très bon état, pour $225.00. $150.00 comptant, et balance facile. S'adresser 6 Rachel Est. 21-6

AUTOMOBILE Gray Dort, modèle 1920, touring, 4 pneus neufs, vendra $175.00, cause déménagement, ou échangera contre radio ou gramophone. Cl. 2217W. 25-1

CAMION Ford, 1 tonne. Pas deux mois d'usage. Conditions faciles. 2545 Drolet. Cal. 7379. 24-10

FORDS.—Batteries, peinture, radiateurs réparés, storage, lavage, overhaulage moteur $25, magneto rechargée $3.00. Généreux Motors, 39 rue Balmoral. 25-3

FORD Touring, en bonne ordre de marché, bon pneu cord, bargain pour comptant $75. 4394 Des Erables. 23-6

HUDSON Sedan, 1918, en parfait ordre, pneus neufs, vendra pour $500.00, vendra à termes faciles à personne responsable. 145 Sherbrooke Est. 23-5

LIMOUSINE à vendre $500.00. bonne condition vaut la peine de vous déranger pour la voir à 182 Hadley. York 2966. 26-2

SEDAN McLaughlin en très bonne condition, n'a fait que 11600 milles. 289 Parc Lafontaine. 24-3

SEDAN Star 1923 à vendre tout équipé, coffre en arrière, très propre, a été pris pour une dette, vendra très bon marché. S'ad. 22 De Lanaudière. 24-3

SEDANS TUDOR FORD—

Bons Tudors 1924 et 1925, exactement les autos que vous avez cherchés à prix et conditions qui vous conviendront. Seulement huit en vente. Généreux Motor Co. Ltd., 268 Ouest, Ontario, Lancaster 6241. Ouvert le soir. 24-3

SEDAN Chevrolet 1923 en bon ordre, $400.00. Bélair 5841M. 24-4

STUDEBAKER en parfait ordre à vendre bon marché. Le soir York 3173. Le jour York 2437. 25-4

STAR touring modèle 1926 overhaulé et peinturé. 414a St-Joseph, Lachine. 26-1

TRUCK Ford 1 tonne parfait ordre à vendre, bon marché. 212 Blvd. Monk. York 2437. 25-4

$250.00 BON pour acheter un automobile. A réduction. Belair 3491. 24-4

GARAGES A LOUER

GARAGE à louer, capacité 15 machines avec pompes à gazoline, compresseur, etc. 178 Hadley, York 2966. 25-2

REPARATIONS

APPELEZ EST 9828, pour vos réparations de bicycles de tout genre. Nous allons chercher et livrons la marchandise à domicile. 7-9

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES SANS PENSION

ALLEZ à 913 Bienville, belles grande ou petite chambres, bain, gaz, électricité, téléphone, pension si désirée. 24-3

BELLE grande chambre sur devant, pour jeune homme distingué avec ou sans pension, prix raisonnable, dans famille tranquille de deux personnes. S'ad. 1710 Cartier, près Mont-Royal ou 4640 nouveau numéro. Tél. Amherst 6268. 24-5

BELLES chambres bien ensoleillées, eau chaude et eau froide dans les chambres, grands garde-robes, téléphone, maison respectable. 2006 St-Denis, nouveau numéro. 24-3

364 Berri près Sherbrooke. Grande et petite chambres, maison bien meublée, paisible, propre, recommandable. Est 4026W. 22-3

CHAMBRE gratuite femme ou fille respectable en retour légers services, peut travailler en dehors. 820 De Gaspé, près St-Zotique. 25-3

3 CHAMBRES, fixtures électriques, ménage fait dernièrement, avec garage. S'adresser 5159 Cartier. 25-3

CONFORTABLE, bonne localité, bon marché, S'adresser 35 Droiet, près Carré St-Louis. 23-6

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES SANS PENSION

GRANDE, petite chambre à louer, gaz, téléphone, chambre bain, prix modéré, téléphone Lancaster 3533. S'adresser 123 St-Laurent. 24-3

GRANDE et petite chambres avec téléphone et eau chaude. Bon chez soi. No 1666 St-André. Est 8270. 23-5

JOLIE chambre à louer au No 1 ruelle Frontenac, tout près de Ste-Catherine et pension si désiré, à bien bon marché. 23-6

21 Notre-Dame de Lourdes, jolie chambre double, téléphone, $4.00 par semaine. 22-5

PANET 1951, grande chambre pour 1 ou 2 messieurs, usage du téléphone, pas de déménagement, prix modéré. 24-5

RESTHER, 69, chambre non meublée, chez dame sans enfant, échange, références. 25-1

SALON double à louer pour le 1er avril pour couple ou demoiselles ne recevant que très peu de visites, maison tranquille, usage du gaz au déjeuner. 1106 Gilford. 23-4

SALON double à louer. S'adresser 4428 Parthenais. 21-10

ST-DENIS, 1184. Chambres doubles bien éclairées, eau chaude, maison tranquille. Téléphone. 25-2

ST-DENIS, 1713. Jolie chambre simple avec usage du bain, gaz et téléphone. Est 3938W. 25-1

CHAMBRES AVEC PENSION

BEAU salon double et chambre, pension si désirée, usage du gaz et téléphone. S'adresser au No 412 Bélanger coin St-Denis. 20-10

CHAMBRE et pension, dans famille privée, seulement deux personnes. A No 27a rue Pontiac. 24-2

MT-ROYAL EST, 412. Chambre avec pension, eau chaude, téléphone, pour un ou deux messieurs. Près des Pères. Belair 1437W. 20-8

DIVERS

PERDUS ET TROUVES

CHIEN policier allemand, répondant au nom de Blitz, couleur "black and tan". Récompense. S'adresser à 18, Laval. Tél. Lancaster 4696. 25-1

PERDUE, sacoche dans tramways Amherst entre Ste-Catherine et Mt-Royal, contenant livret de banque, argent, etc. 4407 Souligny, Clairval 2398, 10 hrs à 5 hrs. 25-1

PERSONNELS

A PARTIR de ce jour, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom. Jules Rochette, 974 rue Ste-Catherine Est. 23-3

HENRI JIGEON, L. L. B., avocat, 80 rue St-Gabriel, Tél. Harbour 1334. Le soir 859 Ontario E., de 7 à 9 hrs. Tél. Est 7583W. 23-4

REMERCIEMENTS à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour guérison obtenue avec promesse de publier. Mme A. M. 25-1

EMPLOIS

Positions Demandées, Hommes

CHAUFFEURS sobres et honnêtes désirent position, quelconque, qui demeurent avec leurs parents. Amherst 2024. 17-10

CHAUFFEUR expérimenté demande position sur camion ou char privé. F. Fontaine, 144 Mentana. 22-6

CHAUFFEUR demande position sur char privé ou truck, 7 ans d'expérience, marié, pouvant fournir bonnes références. Tél. Calumet 5409W. 25-3

CHAUFFEUR ayant truck 1 tonne demande contrat avec maison gros, pour toutes sortes de charroyages. L. Morin. Calumet 4991J. 25-1

CHEF cuisinier demande place en ville ayant 25 ans d'expérience et pouvant fournir les meilleures références. J. Honoré Belleau, 735 rue St-André. 25-4

COMPTABLE demande position dans bureau de commerce ou industrie. Expérimenté, âge moyen, bonnes références. S'ad. M. Deslauriers, 35 rue Drolet. 22-4

CONTREMAITRE menuisier dans la manufacture de portes, chassis. Vingt ans expérience. Homme actif. S'ad. A. Corbeil, 156 Hadley, Côte St-Paul. 25-2

COUPLE beige sans enfants, demande de place pour concierge, peut faire toutes sortes d'ouvrages dans la plomberie. Clairval 2974W. 1910 Viau. Mme Molders. 23-4

HOMME parlant deux langues dix années d'expérience comme teneur de livres, ouvrage de bureau demande position comme comptable, collecteur, expéditeur. Ecrire 195 Ste-Catherine Est Chambre 3. 25-1

HOMME demande position comme second cuisinier aide générale, références, S'ad. M. Chevrier, 558 Centre, Pte-St-Charles. 25-1

HOMME d'écurie d'expérience demande de position. Tél. Est 4353-W. 24-5

HOMME bien recommandé demande emploi comme gardien, avec logement fourni si possible ou comme homme d'écurie, connaissant bien les chevaux. S'ad. Est 8121M. 21-6

HOMME demande ouvrage général. Appelez Clairval 3982W le soir. 24-5

HOMME marié et père de famille, sobre et honnête, parlant les deux langues, demande ouvrage comme constable spécial ou gardien. S'adresser 2928 St-Dominique, Tél. Calumet 2599J. 25-1

HOMME sachant faire cuisine et ouvrage général dans maison privée, demande position, salaire raisonnable, références fournies. S'adresser à 155 Ropery, Pte St-Charles. 25-1

JEUNE homme de vingt ans parlant les deux langues, possédant de bonnes références et une bonne instruction, désire position. Cal. 4907J. 25-3

JEUNE homme 27 ans bilingue demande emploi comme checker, shipper, expérience. C. M. 1416 Ste-Catherine Est. Clairval 3294-F de 6 à 7 le soir. 25-2

JEUNE HOMME de bonne apparence, 17 ans, désire position pour ouvrage général de bureau. S'ad. 401 Sherbrooke Est. Apt. No 6, Tél. Est 0501. 24-5

JEUNE homme demande ouvrage de toutes sortes, âgé de 21 ans et bien capable de travailler, fort. S'ad. Paul Quesnel, Clairval 2508. 24-3

JEUNE garçon, 22 ans, anglais, français, expérience de bureau, connaissant clavigraphe, bonnes références, désire position. Est 8642W. entre 5 et 7. 19-10

MENUISIER demande finition ou réparage général. Cla 6086w. 24-5

POUR vos réparages d'enduit, blanchissage, ouvrage garanti, propre, à l'heure ou au contrat. Tél. Cal. 4123f 22-5

UN GERANT d'hôtel, ayant beaucoup d'expérience, connaissant bien les voyageurs de commerce demande position. S'ad. par lettre, Casier 305 la Patrie. 24-4

Positions Demandées, Femmes

DAME et monsieur demandent position dans ouvrages généraux. S'ad. 64A Ste-Elisabeth, près St-Luc. 24-3

DEMOISELLE très sérieuse désire position comme sténographe et dactylographe dans les deux langues. Expérimentée, aussi grande connaissance de mathématique. S'ad. 4226 Des Erables, Amherst 1304. 24-4

JEUNE fille parlant anglais et français, désirerait position commis dans magasin radio et électricité, expérience 3 ans. S'ad. 2405 rue Bordeaux. Montréal, Tél. Est 1778. 25-1

Les annonces classifiées vous guident dans le domaine de l'économie.

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

BRODEUSES à la main. Chambre 305. 149 Ste-Catherine Est. 24-2

CHAUSSURES— Prépareuses demandées immédiatement. 4314 Des Erables. 24-2

COUTURIERE demandée, travail permanent. S'adresser à 375 Ave Victoria, Westmount 7833. 24-3

COUTURIERES d'expérience demandées pour robes de coton voile middy, bon salaire. Cole and Whitaker, 240 Craig ouest, 5e étage. 24-5

COUTURIERE demandée sans pantalons sur machine électrique, capable de faire le pantalon complet. 399 Amherst. 24-2

25 FAISEUSES de poches et finisseuses dans pantalons, toujours ouvrage. 141 St-Laurent. 24-2

FEMME demandée pour ouvrage général de cuisine dans restaurant. S'adresser 1411 Champlain, près Ste-Catherine. 24-2

FILLES d'expérience pour faire les poches de côté aussi pour faire les ceintures. S'ad. 264, St-Laurent, dernier étage. 24-2

JEUNE fille demandée, sachant lire et écrire, s'adresser à 4127 rue Cartier, nouveau numéro, après 6 heures. 24-2

MODISTE de 1ère classe demandée. 80 Delaroche. 24-2

OPERATRICES demandée pour capotes d'automobile en imitation de cuir, etc. Se présenter à 43 ouest Dorchester. 24-2

PREPAREUSES d'expérience dans les chapeaux 790 Ontario. 24-2

PREPAREUSES de chapeaux habituées à la vente demandées. S'ad. Greenwood and Kahn 292 Ste-Catherine ouest. Lancaster 2833. 25-1

QUE VOTRE TALENT POUR L'ART

ne soit pas perdu. Faites-vous préparer à une carrière artistique par la plus vaste organisation d'art commercial. Formation pratique basée sur 25 ans d'expérience dans la production de plus de 250,000 dessins commerciaux pour annonceurs en vue. Ecrire en anglais, donnant numéro de téléphone ou s'adresser à Meyer Both Co., Chambre 510 Keefer Building, 698 Ste-Catherine Ouest. 25-4

STENOGRAPHE demandée, s'adresser immédiatement 246 Ste-Catherine Est, 3e plancher. 24-2

VENDEUSES d'expérience pour magasin de confection pour dames et fourrure demandées immédiatement. Perley, 677 Ste-Catherine est. 25-1

VENDEUSES de chapeaux pouvant faire modifications demandées. S'ad. Greenwood and Kahn, 292 Ste-Catherine ouest. Lancaster 2833. 25-1

VENDEUSES d'expérience, chapeaux dames. Duclos Ltd., 593 Ste-Catherine Est. 24-2

VENDEUSE de chapeaux expérimentée demandée, aussi des prépareuses et des garnisseuses. S'adresser à 1073, rue Bleury. 24-2

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE-ménagère demandée pour prendre la direction d'une maison et avoir soin de trois enfants, autre aide à la maison, doit avoir des références et parler anglais. S'adresser à 242, rue Sainte-Catherine O., chambre 107. 24-2

CUISINIERE-servante générale demandée, bon salaire, doit avoir des références et parler anglais. S'adresser à 242, rue Sainte-Catherine O., chambre 107. 24-2

DAME demande à faire ménage de maison à la journée, appelez Clairval 3982W le soir. 24-5

FEMME âgée demandée pour prendre soin d'un ménage. S'ad. 1014 ave Verdun. 21-2

FEMME belge demande de l'ouvrage comme pour lavage ou nettoyage de maison, à la journée, très capable. Mme Molders, 1910 Viau. Clairval 2974W. 23-4

FILLE générale demandée, sachant faire la cuisine. 1236 ave de l'Eglise Côte St-Paul. 25-1

FILLE demandée pour aider au ménage, pas lavage, pas d'enfant, doit parler anglais. 5699 Chabot. 24-2

JEUNE fille de bonne apparence comme servante générale. Se présenter à 487 avenue Oxford, Walnut 1919J. 24-2

ON demande une jeune fille de campagne pour ouvrage général de maison. S'ad. six heures, 420 Lagauchetière Est. 24-2

PERSONNE sérieuse avec expérience, pas de lavage, bon chez-soi. 2734 Christophe-Colomb. 24-2

SERVANTE IMMEDIATEMENT—

Famille de 3 personnes, pas de lavages. S'adresser 7350 St-Denis, ou Calumet 6268J. 25-7

SERVANTE demandée, bons gages payés à personne compétente, références exigées. S'ad. 1805 Sicard, Tél. Cl. 3443W. 25-2

SERVANTE générale demandée, doit être bonne cuisinière, il y a une autre servante, bon chez-soi et bon salaire, une parlant anglais. 624, ave Belmont, West. 6165.

SERVANTE générale, sachant faire la cuisine, pour famille de trois, expérience et références exigées. S'adresser Atlantic 1841 ou 29 Pellingham Road, Outremont. 24-2

SERVANTE générale expérimentée immédiatement. Bon salaire. S'ad. 4222 S.-Denis, de 1.30 à 3 hrs, ou 7 à 9. 24-3

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

BARBIER demandé, spécialement pour la coupe de cheveux pour dames, dans salon de coiffure. Apportez les outils. 909 Mt-Royal Est. 24-2

BON barbier d'expérience demandé pour ouvrage de vendredi et samedi, bonne commission. S'adresser à 2625 Ontario Est. 25-2

BON barbier d'expérience demandé, ouvrage permanent, bon salaire. S'ad. 673 Swail, Côte-des-Neiges. 24-2

BOUCHER demandé, homme d'expérience dans l'abattage et coupage de viande et la livraison à la campagne. Références exigées, doit être sobre et honnête, bon salaire payé. S'ad. 2787 rue Rouen. 24-2

DEUX hommes pour travail spécial, ayant assez bonne instruction et désirant se faire $25.00 par semaine en commençant. Position permanente et d'avenir au qualifié. S'adresser 502 Ste-Catherine Est, chambre 209. 20-3

DEUX vendeurs pour prendre commandes des produits Fuller's dans ville et campagne $25.00 au début, bonus, expérience non nécessaire. S'adresser 502 Ste-Catherine Est, chambre 209. 25-4

FORGERON demandé pour travaux en fer ornemental. Inutile de se présenter sans expérience. Bon salaire à bon homme. S'adresser à 1525 rue Moreau. 24-2

FAISEUR de mortier demandé. 3774 Bénoni. 24-2

FILEUR sur presse à platine, connaissant un peu la composition préféré. Ls. Desrosiers, 182 Hadley, Tél. York 2966. 25-2

GARÇONS pour vendre des palmes, plus haut pourcentage payé. 74A Chambord, 2e étage. 24-2

100 GARÇONS demandés pour vendre des palmes, 188 Châteauguay, Pte St-Charles, Montréal. 25-1

200 garçons demandés pour vendre les palmes. 4428 Parthenais. 21-7

HOMME demandé pour ouvrage facile, devra fournir garantie en argent. 3463 Delorimier. 24-2

HOMME avec bonnes relations pour présenter vendeur formant un syndicat minier. Propriétés bien situés dans le centre du développement. 310, Dominion Express Bldg, Montréal. 24-2

JEUNE homme pour travailler dans cuisine, ouvrage général, S'ad. 1541 Notre-Dame O. 24-2

Il y a une raison pour toutes choses !

Et il n'est pas difficile de découvrir pourquoi res milliers de lecteurs de La "Patrie" lisent tous les jours la section des annonces classifiées.

Ils le font parce que c'est une emploi avantageux de leur temps.

Ils lisent cette partie du journal pour la même raison qu'ils lisent les autres pages — parce qu'ils y trouvent des nouvelles intéressantes. Et non seulement des nouvelles intéressantes, mais aussi des nouvelles qui leur feront économiser et faire de l'argent.

Lorsqu'une section classifiée offre ces choses, elle devient une partie intégrale de la vie de la collectivité. Et nous croyons que les annonces classifiées de La "Patarie" peuvent vous servir aussi bien qu'elles le font pour des milliers de vos concitoyens.

Lisez-les tous les jours!

Les annonces classifiées sont toujours les mêmes par le service qu'elles donnent mais différentes par les occasions qu'elles offrent.

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

ON DEMANDE des hommes pour faire l'essai de mes tabacs en feuilles, spécial: petit rouge, 5 lbs pour une piastre, grand Dutch, 70 cents la lb; Haubourg, 60 cents la lb; Quesnel, 70 cents; Petit Canadien 50 cents. A. Meunier, 376 Rachel Est. Tél. Bel. 7756. 25-5

ON DEMANDE un ingénieur stationnaire pour prendre charge d'un engin dans un moulin à préparer le bois, doit être muni d'un certificat d'au moins seconde classe, inutile de se présenter sans références, bonne position permanente. S'adresser 831 Charlevoix. 25-2

ON DEMANDE—Hommes et femmes pour gagner de $5 à $15 par semaine pendant leurs heures de loisir à la maison. Pas de sollicitation. Chèque de paie régulier. Ecrire à Auto Knitter Hosiery Company, Toronto, Dépt. 30C. 5-14

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE homme ou femme, expérience pas nécessaire, avec $500.00 pour prendre soin d'un magasin laveuse électrique, 75 p.c. profit. Ecrire boite 82 Station C, Montréal. 25-4

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT PRIVE

JEUNE fille très sérieuse, bonne éducation, donnerait cours privés français, musique, sténographie, enfants. Prix modérés. Est 6467-J. 23-5

PIANISTES, apprenez à embellir votre musique populaire en quelques mois. Tél. Amherst 3492. Mlle A. Letarte, 4446 Bordeaux. 23-3

PROFESSEUR René Savoie, I.C., IE., BA., B.S.A., brevets; cours classique et commercial, 1452 rue S.-Denis, Lancaster 1343, déménagera bientôt 696 Sherbrooke O. 5-27

MARCHANDISES

ARTICLES A VENDRE

A VENDRE, chaise Mission, fixture électrique, berceau sur roues et carrosse d'enfant, bon marché. S'ad. à 2801½ Parc Lafontaine, entre Duluth et Rachel. 25-1

A VENDRE immédiatement, fixtures de magasin de modes, show case, stand à chapeaux, etc. 465 Mt-Royal Est. Bél. 8676. Bél. 8331 le soir 22-5

A VENDRE une drille à main électrique de 1 force qui va sur 110 volts et un réduit pour petite 1-8 jusqu'à 1 1-2 pouce, en parfait ordre. Adresse 1244 rue Lafontaine, le soir. 23-2

A VENDRE, Sylky pour enfants, très propre, bon marché. 1263 Chabot. 24-2

BEAU carrosse Lloyd, presque neuf, couleur crême, ainsi que robe en georgette rose. Change exceptionnelle à prompt acheteur. S'adresser à 1460 rue St-Hubert. 24-2

BON Carrosse confortable $4.00. Belle chaufferette électrique de $18.00 pour $5.00. S'adresser 1720 St-Laurent, s'adresser entre 5 et 7 heures. Bélair 4809J. 24-2

CARROSSE en rotin et couchette d'enfant à vendre bien bon marché. S'adresser 2928 St-Dominique. Tél. Calumet 2599J. 25-1

CARROSSE en rotin à vendre bon marché 493 Rivard. 25-1

COUPONS—

Toutes sortes à moins que les prix de fabrication. Gros et détail. Norton, Tyler Co., Limited, 169 St-Ferdinand. West 7051. 11-11

P. DUPUY, manufacturier de lampes, autrefois 287 St-Timothée, est maintenant installé à 1048 Ontario Est, avec assortiment complet de lampes de plancher, aussi cabinets de radios faits à ordre. 19-8

EXPRESS simple, couverte, très forte, lorrie simple, couchette, tôles pâtissier coffres en bois, poêles. Soir seulement. Albert Robert, 2188 Cuvillier. Clairval 5776M. 16-10

FIXTURE de magasin avec tablettes et vitre dans le milieu deux tables, bon marché. S'adresser 879 Mont-Royal. Am. 1836. 25-1

FIXTURES d'épicerie balance Dayton, 3 show-cases, glacière, comptoir avec tiroir et stock valant $600 pour $400. 2582a Christophe-Colomb entre Bellechasse et Beaubien. 23-6

FIXTURES électriques à différents prix, fixtures de magasins, mannequins, blinds, fournaises tuyaux, show-case. 437 Beaubien Est. Cal 7210w. 23-6

GRAND bureau avec grande glace biseautée, $5.00. 351 Sanguinet, près Sherbrooke. 25-1

LICENCE colporteur, cheval, express, tombereau. S'adresser à 765 rue Centre. 25-1

RESERVOIR à eau chaude, Mavel tuyaux, fournaise W4 et autres articles. S'ad 560 Cartier. 24-5

SHOW-CASE et glacière à vendre. S'adresser 501 Duluth. 24-3

SI vous voulez avoir une abondante chevelure, servez-vous de l'excellent remède contre la chute et l'enlèvement des pellicules. Garanti. Toutes personnes qui en ont fait usage ont eu beaucoup de succès. Ne manquez pas l'occasion. Remède Coche. S'adresser à 351 St-Louis. Main 4698. Au prix d'annonce, $1.00. 235

VOITURE boulanger, Baril 3 bon marché, et harnais, 4246 Des Erables près Rachel. 25-5

VOITURE d'enfant, chaise haute, bassinette pour bébé, le tout $15.00. Bélair 5841M. 24-2

YOKE de slip, fait au crochet. S'ad. Belair 7271J. 24-2

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE, quatre apparts modernes, bien meublé, près des Pères du St-Sacrement, continuation bail, cause départ, faites une offre. S'ad. 66 Resther près Mt-Royal. 19-8

AMEUBLEMENT de maison avec ou sans bail, 6 pièces, bon marché à prompt acheteur. On peut visiter après 6 heures p.m., 377 Hôtel de Ville. Tél. Lan. 5763. 22-5

AMEUBLEMENT, salle à manger, chambre, chesterfield, salon, poêle, glacière, lampes. 935 St-Hubert. Apt 1. 24-3

AMEUBLEMENT complet d'un plainpied de 6 pièces, joliment meublé, continuation du bail, pratiquement neuf, à sacrifice, départ de la ville. $35.00 par mois, 44, rue Mentana. 21-5

AMEUBLEMENT tout neuf de 4 appartements, chance pour nouveaux mariés, continuation du bail. S'ad. à 4039 Papineau, en face du Parc Lafontaine. 21-6

AMEUBLEMENT à vendre, living room, salle à dîner, chambre à coucher et table et chaisses de cuisine. Soir 7 à 10. 332 DeLanaudière. 24-10

AMEUBLEMENT à vendre bon marché, aucune offre refusée, cause départ pour la campagne, huit chambres. 803 Ste-Catherine Est. Est 6305J. 23-4

A VENDRE un sofa, une table ovale, un métier à rideaux, un poêle à gaz à deux ronds. 1369 Delaroche. 25-1

A VENDRE bon poêle Happy Thought en fonte, très propre, bon marché aussi poêle à gaz, 4 ronds, sera vendu à très bon marché. 4236 Des Erables. 24-4

BEAU chesterfield tout neuf, 5 morceaux, voiture pour bébé forme automobile avec toiles et top, vendra le tout bon marché, 2110 rue Adam, Hochelaga. 25-3

BEAU poêle à gaz McClary's avec fourneau émaillé presque neuf bon marché, 4624 Cartier près Mt-Royal. 25-1

BEAU POELE au bois et charbon, fournaise No 4, chaufferette électrique, auvent, bas prix, a servi 1 an. 22 Beaubien Est. 24-5

CABINET cuisine, chêne solide, set salle à manger, chêne fumé dernier modèle, davenport en fer, rug prélart 3½ x 4 neuf, chaises berçantes. 242 Visitation. 25-3

CABINET argenterie, cabinet vitré pour verres, buffet chêne solide, couchette en cuivre, sommier et matelas, bureau et chiffonnier acajou, étagère acajou avec miroirs, tablette en marbre 62 pouces long par 11 pouces de large très propre et bon marché. Bélair 5729. 25-1

CHESTERFIELD, mobilier chambre, poêle à gaz, tapis, prélarts, électroliers, table, rideaux, portières, cadres, au complet ou séparément. 234 Sherbrooke Est. Tél. avant-midi Lancaster 7698. 24-2

CHESTERFIELD, chambre à coucher noyer noir, salle à dîner noyer français rug velours à sacrifice. Bélair 0065-J. 800 Laurier Est. 25-1

COUCHETTE à Simmons, matelas laine, sommier neuf, le tout 25 piastres ou échangera pour lit simple. 1733 Plessis. Tél. Est 5037J. 25-1

COUCHETTE en cuivre, table d'extension, set de chambre, side-board en noyer, mannequin, matelas, sommier. Bon marché. 33 Delanaudière. Amherst 3807. 25-2

COUCHETTE trois quarts en cuivre, box spring, comme neuf, porte-musique en cuir neuf. 870 Mont-Royal Est. 25-1

DIVANETTE en chêne doré, aussi couchette en fer avec spring en parfaite ordre. 1042 Berri. Bélair 6774. 24-4

INCUBATEUR 312 oeufs éleveuse et germeuse presque neuf, bon marché. Adressez jour 805 Notre-Dame Est, soir Est 0916w. 19-10

LAGAUCHETIERE OUEST, 372, — ameublement de 26 apparts à vendre, chambres toutes louées, pour raison de santé, près des gares du Windsor et du Can. National. 25-4

LAVEUSE électrique White Cap toute neuve avec garantie d'un an, vraie chance à 80 p.c. comptant. S'ad. à 275A Beaudry. Tél. Est 4058M 25-4

LIT et électroliers, à vendre. S'ad. 4535 Delorimier. 22-10

LIT double complet, tour de cou imitation d'Alaska et électrolier de boudoir. 312C Beaudry, Tél. 9312F. 23-6

MAGNIFIQUE set de salon à vendre, faute d'espace. Bien bon marché. 863 St-André. Tél. Est 1906-J 22-7

MENAGE presque neuf à vendre, 4 appartements, 4 mois d'usage, bon marché. Cause départ. 534A Casgrain. 25-2

MENAGE complet de 5 appts. en bloc ou séparément, tapis Axminster, fixtures électriques, couvertes et couvrepieds de laine, draperies. 4053 Delorimier. 24-3

MEUBLES à vendre, à bon marché, cause départ pour l'Europe. Mme Molders, 1910 Viau. Clairval 29794W. 23-4

MEUBLES de chambre, peu usagés, aussi portières, miroir, etc. bon marché. 717 Berri. 25-4

PIANO, set de salon, divanette, buffet (side board) commode, chaises, etc. Prix modéré, à 298 Chambord. 25-1

POELE à gaz, à vendre. S'ad. 1200A rue Berri. Tél. 7027W. 24-2

POELE à gaz cabinet, fournaise, prélarts, marches d'escalier en caoutchouc. 250A Demontigny Est. 22-5

1 SET chesterfield, 3 morceaux avec une lampe, piano, garnie d'un abatjour en soie, par tél. Est 1285J. 25-1

SET de salon de trois morceaux et fixtures électriques, bon marché. S'ad. à 2188 Champlain. 25-1

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

POELES à vendre—Gros poêle de cuisine de six ronds et gros poêle à gaz à fourneau, à vendre. Bon marché. S'ad. à 774A Cartier. 25-1

POELE à l'huile et poêle à gaz et portière presque neufs, à bon marché, adresse 64 Lalonde près Ontario chemin Papineau. 25-4

SET boudoir comprenant divanette, berceuse, couseuse, chêne fumé solide et cuir solide. 1617 Cadieux. Bélair 4534-M. 26-1

SET living room chêne fumé gros cabinet gramophone, portières, tapis, fournaise, poêle à gaz, départ pour la campagne. 499 Marie-Anne. Tél. Belair 2888W. 25-1

SET de chambre en noyer solide, trois morceaux, $25.00 Clairval: 2634-J. 1422 Blvd Pie IX Maisonneuve. 26-1

SET de salle à manger en acajou, très peu usagé $75.00. Clairval 2634J 1422 Blvd Pie IX Maisonneuve. 25-1

SET DE BOUDOIR à vendre de cinq morceaux en chêne fumé bonnes conditions et bon marché. S'ad 1724 Châteaubriand. 24-5

SET DE VIVOIR en chêne doré, paravant peint à la main, etc. Bon marché. Appellez Amherst 5973. 24-6

SET DE SALLE à dîner, sideboard prélarts, électroliers de 60 appts. Cause de déménagement. De 2 à 5 h. 39 carré St-Louis. 21-5

SET salle à dîner Anne-Marie, neuf, à sacrifice, aussi terrain de 30 pds. aussi maison de 6 appts à louer $25.00. S'ad. 343 Beaulieu. York. 7127w. 22-5

SET de boudoir en noyer recouvert velours broché, comprenant 1 fauteuil, une berceuse et devant, poêle, en parfait état, bon marché. S'ad. 4431 DeLorimier. 22-4

SET de salon acajou cinq morceaux, en bon ordre $25. 1378 St-Hubert, près Marie-Anne. 25-1

TABLE de salle à manger avec six chaises comme neuf, aussi buffet, 4321 St-André. Belair 9400J. 25-4

BIJOUTERIES

BIJOUTERIE, bijou fait sur commande, réparation au prix de manufacture, joncs refaits gravés $1.50. Bague de fiançailles. Farmer Frères, Ltd., 40 St-Laurent, Harbour 5048. 25-5

BOIS, CHARBON

CHARBON Scranton, $17.00; Welsh, $15.00, délivré. American Scranton Coal Co. Clairval 4092, Calumet 7306, Clairval 4273. 19-10

CHARBON américain stove $16.00, bois franc mérisier, $4.50 la corde, 1 pied, bois mou $3.56 la corde, 1 pied. Tél. Clairval 2508. M. Jos. Nantel. 5-27

CHAUFFAGE IDEAL—

Bois franc en sacs, 30 cts. Robin Frères. Tél. Bélair 1609. 24-12

INSTRUMENTS MUSICAUX

BON PIANO à vendre sacrifiera à bon marché. S'ad. 1715 Aylwin. Tél. Cl. 1917W. 20-10

GRAMOPHONE, gros cabinet, style Columbia, joue tous les records, moteur double, 58 sélections, diamant, $25. garanti, 342 Mt-Royal, près Berri. 18-15

JOLI piano à vendre, très bon marché à conditions faciles. S'adresser le soir, no. 125 Bélanger ou par téléphone: Calumet 2681-J. 24-3

PIANO cottage presque neuf, à sacrifice, 1187A de St-Valier. 25-1

PIANO à vendre, très bon marché. S'ad. 5176 St-Denis. 25-2

PIANO carré à vendre en bon ordre, $50.00. Amherst 1590. S'ad. à 1909 Gauthier, coin Dorion, Jos. Maisonneuve. 25-5

PIANO cottage presque neuf à sacrifice. 1187A de St-Valier. 25-1

PIANO neuf Gourlay, Winter, Leeming, style Louis XV, très riche sonorité, coûte $550, vendra très bon marché, cause déménagement, 4020 St-André. Est 5256J. 16-1

VIOLONCELLE à vendre S'adresser à 1283 avenue Van Horne, Tél. Atlantic 4175W. 25-3

MACHINERIES ET OUTILS

MANUFACTURE, gants et mitaines, enfants, 4 machines à coudre, 1 moteur 1-2 H.P. Table à bloquer par vapeur. Est 2334. 16-10

MEUBLES DE BUREAU

MACHINE à écrire "Smith," parfaite condition, clavier français. Appelez avant midi. Amherst 1756. 25-1

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter 1 Show-case comptoir de seconde-main, de 4 à 4 1-2 pds. S'ad. 563 rue Atwater ou York 7261J. 25-2

RADIOS ET ACCESSOIRES

RADIO 5 lampes, garanti, sacrifice $40.00, aussi batteries, haut-parleur, chargeur. 409 Décarie, Walnut 2546. 25-5

VETEMENTS

ATTENTION! Costumes, robes, manteaux, lingerie, aussi vêtements et bas pour enfants à bon marché, 135 Mentana. Est 5583. 25-1

BOTTINES, jambières, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, selles, tentes, provenant du surplus de l'armée. Catalogue sur demande. Magasin de Surplus Militaire, 294 ouest, Notre-Dame. 5-23

COSTUMES de baseball à vendre, bargain. S'ad. 1416 Ste-Catherine est Tél. Clairval 3204F. Le soir de 6 à 7 hrs. 25-2

DEUX belles peaux de Musk Ox à vendre, grandeur 5 pds par 4½, toutes neuves, ont coûté $100.00 chaque, vendrait pour $75.00 les deux. S'adresser à M. C. Pathé, 1170 St-Denis. 25-2

2 DOUZAINES de chapeaux, faits à la main, hiver et d'été, stock complet à vendre 4 doz stands. S'ad 1588 Marie-Anne, de 7 à 9 hrs. 23-10

MANTEAU pâle, un bleu, robe soie bleue, robe de serge bleue, cause de deuil. Sad. 870 Mont-Royal Est. 25-1

MANTEAU fourrure mouton Perse noir avec poignets et collet en Alaska. Adresse 2005 Frontenac, (3ième étage, à droite) entre 5 et 7 heures. 23-6

RENARDS bruns et cocos, toute couleur, etc. $25. en montant, aussi martre de roche, vison et étoles de toute sorte, prix modérés. Faucher et Pichet, 10 Garnier, Amherst 5879. 306-26

SPIER'S achète tout, habits, fourrures, instruments de musique, bijoux, outils, etc. Appelez pour notre homme Est 7636, 195 Craig Est. 5-27

TROUSSEAU de baptême brodé à la main, gilets et bonnets pour bébés et toutes sortes de lingerie, châle en laine de fantaisie. 4431 Delorimier. 22-4

TROUSSEAU de crêpe peint à la main sur commande, modèle très chic. Ainsi coussins de fantaisie à vendre. S'adresser 98 Papineau, près Ste-Catherine. 21-5

Voitures

VOITURE couverte, harnais, bon ordre, bon marché. S'adresser 3145 Drolet près DeCastelneau, Calumet 3565-J. 25-2

Occasions financières

Argent à prêter.—Hypothèques

ARGENT avancé sur automobile et ameublement de maison, en possession de l'emprunteur. United Finance Co., 719 Immeuble Transportation. 5-26

Occasions Financières

ARGENT A PRETER, HYPOTH.

PRETS sur première hypothèque. Tout montant au-dessus de $1,000. Taux des plus avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Crédit Foncier Franco-Canadien, 35 rue St-Jacques. Tél. Harbour 2226. 20-26

COMMERCE A VENDRE

BELLE boutique coin ruelle Mont-Royal, bien éclairée, bonnes conditions avec garage si désiré. 188 rue Marquette. Amherst 6971. 24-2

EPICERIE, $50,000 d'affaires, petites dépenses. Clientèle canadienne-française choisie. Grande demande pour spécialités, bons profits. Tablettes et comptoirs en chêne solide fournis gratuitement. Avantages exceptionnels. Pas d'agents. Bel. 9573w. 19-10

EPICERIE et restaurant à vendre bon marché. S'ad. à 1843 Montcalm, ancien numéro 517 Montcalm. 25-1

EPICERIE à vendre, cause deux commerces. S'ad. 800 Rivard de 7 à 8 le soir. Bélair 1020-F. 23-5

ETAL de boucher à vendre, coin Jolicoeur et D'Aragon. S'adresser E. Blanche, 125 Jolicoeur. Tél. 4353W. Ville Emard. 25-1

MAGASIN DE BONBONS ET CIGARES, avec ou sans logement. Rue importante. Aubaine pour prompt acheteur. 311, rue Charlevoix. 24-5

MAGNIFIQUE épicerie, 750 Gilford, faisant bonnes affaires, à moitié de sa valeur, cause, autre commerce, loyer bas, logement libre. Bélair 6891. Dimanche Cal 3169-M. 23-4

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires cause départ. S'ad. à 3804 Rouen. Hermas Asselin. 21-5

RESTAURANT première classe, très central, spécialité pâtisserie, chocolat, tabac, petite bière, jouets, 2 apparts, cave cimentée, loyer $40, aucune offre raisonnable refusée. 301 Mt-Royal. 25-3

RESTAURANT à vendre d'ici au 15 de mai, seulement, proche de l'église et de l'école, et Montreal Dairy, bon poste. S'ad. sur place, J. P. D'Anjou, 1237 Champlain. 25-2

RESTAURANT-magasin, pâtisseries de choix, cigares, pipes, tabacs en feuilles, papeteries, nouveautés, jouets etc. coin de correspondance, commerce solide, 1430 Ste-Catherine est. 25-10

RESTAURANT, bonne place d'affaires, logis 2 appartements. 337 Panet. 25-1

RESTAURANT à vendre faisant de bonnes affaires, avec logement en arrière, cause de vente étant seul. 2168 St-Hubert, coin De Fleurimont. 25-5

VALET Service, bonne place, établi depuis 10 ans, abandon, autre occupation. A qui la chance? 2019 Fullum, près Ontario. 25-4

SERVICES COMMERCIAUX

COIFFEUSES

APPRENEZ pour $25.00 cours complet, ondulation Marcel 50 cts, samedi 75 cts. Pour appointement Est 7589. Salon des Muses, 200 Ste-Catherine est. 8-26

BONNE coiffure à 35 sous, shampoo à 25 sous, massage à 50 sous, manicure à 35 sous. S'adresser à 1497 St-Hubert. Tél. B. 0120. 21-10

VENEZ vous faire coiffer gratuitement ondulation Marcel au gaz, satisfaction garantie, 1842 William David. Clairval 5158J. 23-3

DEMENAGEMENTS

APPELEZ Calumet 2577M. Transport général, déménagement, ville ou campagne. 1187 de St-Valier. 25-1

APPELEZ EST 5608 Bourassa Express, camion, voitures doubles, déménagement $2.00 de l'heure, transport général; ouvrage garanti. 16-26

APPELEZ Calumet 2577M, transport général, déménagement, Ville ou campagne, 1187 de St-Valier. 25-1

BLANCHARD EXPRESS, Lancaster 6268. Déménagement, $2.50 l'heure. Transport de pianos, $4.00, valises, coffres-forts, spécialités contrat à la semaine. 5-27

POUR vos déménagements, adressez-vous à Dubois et Frères, 802 rue Bélanger. Calumet 2797-J, meilleures conditions et au plus bas prix. 23-10

UNIC Truck Taxis, le meilleur marché pour voyages piano, prix spéciaux, $3.00. Amherst 6302, Propriétaire Louis Signori, 4590 Bordeaux. 24-18

DIVERS

FERRAGE de chevaux, tondeur électrique J. B. Legault & Cie., ruelle Brunet, en arrière de 433 Hôtel de Ville, Tél. Est 5568. 5-27

EMBALLAGES

McLEAN'S TRANSFER SERVICE—Bell 9599, marchandises emballées et expédiées dans toutes les parties du monde. La plus haute classe de main-d'oeuvre, 10-12 Maguire. 5-26

NICKELAGE

WILLIAM, SCULLY, LIMITED, 320 Université, Lancaster 6034. Spécialistes dans or, argent et nickelage. 15-26

PEINTRES DECORATEURS

PEINTURES à l'huile de différentes grandeurs par un artiste de l'école des Beaux-Arts (Paris) 2 bas prix et magnifiquement finis, aussi sur commande, des coussins sur soie, velours, etc. Adresse: Bél. 6778-M. 24-4

POUR vos blanchissages, tapissages peinture, plâtrage, travaux garantis voyez Lancaster 4672. 23-6

REPARATIONS

ADRESSER Boyer. Matelas refaits, meubles rembourrés, refaits, coussins de toutes sortes, Belair 8328. 5-27

MATELAS refaits, plumes nettoyées, désinfectées. Brosseau, 94 Demontigny. Lancaster 1447. 5-27

SERVICES DIVERS OFFERTS

BLANCHISSEUR et tapisseur, outils fournis. Inf. S'ad. P. Morin, 717 St-Hubert. Tél. Est. 6692. 22-7

Services Professionnels

MEDECINS, CHIRURGIENS, ETC.

MALO, Dr ZENON — Clinique privée. Nouveau No 5126 St-Denis, près Laurier. Bélair 0435-M. Heures 2 à 5, 7 à 9. 5-27

DR PREVOST, spécialiste des Hôpitaux de Paris, Londres, New-York. Maladies de la nutrition, du sang, de la peau, du foie, du tube digestif, des voies urinaires. Maladies spéciales aux femmes. Traitements modernes. Meilleurs résultats même dans les cas les plus invétérés. 34 rue Hutchison, près Sherbrooke, Plateau 6347. 5-27

OPTICIENS

ALPHONSE-L. PHANEUF, optométriste-opticien. Examen de la vue. 1767 rue S.-Denis tout près de la rue Ontario. Est 0989. 22-26

IMMEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

90 DES INSPECTEURS, 16 appts., à vendre, 7 chambres meublés 4 de louées, 3 minutes de la gare Bonaventure. Prix $300. 19-15

ST-DENIS, 4265. Appartements modernes, chauffés, 4 pièces, chambre bain, fixtures, poêle, plancher dur, un bas, avec cour, possession immédiate, un 2e avec balcon. 25-2

IMMEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

ST-HUBERT, 717, près Cherrier, un quatre pièces libre premier mai, téléphone, électricité, gaz, compris dans loyer, concierge, propriété, service. 25-1

ECURIES A LOUER

ECURIE, pension, pour 25 chevaux, possession immédiate à très bas prix et pension de première classe. 1100 Henri-Julien. Bél. 2469. 24-5

MAISONS A LOUER

ACCOMMODATION moderne d'entreposage pour meubles, pianos, etc. Nos taux couvrent l'assurance-feu. St. Lawrence Warehousing Co. coin Van Horne et St-Laurent. Calumet 2169. Transport, prix modérés. 5-27

A LOUER OU A VENDRE, Beaurepaire, bord du lac, chemin principal, maison finie pour l'hiver, quatre pièces partiellement meublées, eau, électricité, garage. S'ad, Rémi Legault, Beaurepaire. 16-10

A LOUER 5 appartements, écurie 4 places, eau, lumière, garage. S'adresser 2143 St-André. De Fleurimont. 18-1

A LOUER: 1er et 2ème, six chambres finies bois dur moderne avec garage. York 4703-M. 25-1

4 ET 5 appartements, bain, gaz, électricité, près du Blvd Rosemont. 5980, 24ième avenue, Rosemont, Clairval 6955W. 2ème rue de la rue Pie IX 25-1

5266 AVE Western, 6 pièces, plancher bois dur, fixtures, chambre de bain en excellent état, loyer $35.00 Cal. 6882. 22-10

BAS de maison six pièces, 212 Laval, près de l'avenue des Pins. Système de chauffage à l'eau chaude, bain et cabinet séparés. Parterre devant la porte. Téléphone Est: 5209-J. 23-5

BEAU logement à louer, bas ou deuxième, 6 appartements, ménage fait $20.00 près des chars Notre-Dame 22 Dubé, Montréal Est. 24-4

4 BEAUX appartements avec bain, gaz, électricité, fixtures fournies. A 585 Marquette, près Laurier, Bélair 2164. 21-5

CARRE S.-Louis, 22, haut, 6 pièces, chauffées, chambre de bain en tuile, eau chaude, électroliers, plancher dur. Lancaster 5387. 25-3

CHABOT 4 appts, coin très éclairé, prix très raisonnable. S'adresser l'avant-midi. Amherst 1756. 25-1

CHAMBORD, 272a, près Mont-Royal, 4 grandes pièces propres bien éclairées, bain, loyer $25.00. Est 4217. 25-1

DESIRY, coin Ontario, 7 appartements, chambre de bain, garage $35.00 par mois. S'ad. J.-A. Berthiaume, 2062 Visitation. 23-9

DEUX logements 5897, 5899, St-Denis, 6 apparts, fixtures électriques, gaz, Tél. Bel. 8106M, bon marché. 21-6

DEUX logements chauds, 5 et 6 appartements, bains, près des écoles et des chars, bon marché. S'adresser à 2250 Frontenac, coin Rouen. 23-7

FABRE 595-593. Troisième ou bas, six appartements, bon ordre, moderne. Visible jour, soir ou dimanche. $30.00. S'adresser 595 Fabre, Bélair 4603-J. 24-5

FRONTENAC près de rue Rouen, no. 2338 et 2340, logements chauds, fera ménage, 6 appartements, $20. S'adresser 584A De Gaspé. Calumet 5558-W. 23-7

HUTCHISON, 3130, près Beaumont, 2 logements, 4 appartements, plancher bois dur, réservoir à eau chaude, chambre de bain, très moderne, bon marché. Propriétaire York 1869. 25-1

LOGEMENT à louer, 7 chambres, écurie, garage remise grand terrain 5245 rue Papineau. 24-5

2 LOGEMENTS, possession immédiate, avec ou sans garage ou écurie 25 places avec cour. 1100a Henri-Julien. Bél. 2469. 24-10

LOGIS de 8 appartements sur un coin très éclairé, chambre de bain avec évier, à prix bien raisonnable. S'ad. l'avant-midi. Amherst 1756. 25-1

MAISON à louer à 2393 Bordeaux, 6 grands appts, chambre de bain, moderne $25.00, ménage fait par le propriétaire. Tél. Est 7908W. 25-1

MAISON à louer 3 et 4 appartements ménage fait. Bélair 0953-F. 22-4

MARQUETTE, près Mont-Royal, troisième, 7 appartements, avec fournaise, bien chaud. S'ad. 870 Mont-Royal, Am. 1836. 25-1

OUTREMONT, 687 Querbes, 5 pièces chauffées, eau chaude, taxe payées, glace, chambre de bain en tuile dépense avec glacière concierge, aussi garage chauffé, éclairé. Atl. 0539-W. 22-7

PARTHENAIS, près Mont-Royal, flats 5 et 6 chambres, dont 2 occupation immédiate, loyer $25, $27. Pour visiter, adresser No 4614. Est 4217. 25-1

RACHEL EST 1092-1098 coin Bordeaux, 2 hauts, 7 et 8 pièces, logements modernes, prix modérés, système de chauffage. S'ad. 48 Laval. Lancaster 5054 22-7

ROSEMONT, 7 pièces bien éclairées et chambre de bain, près des remises de la Compagnie des tramways, bas prix. 5633 Première Avenue, Rosemont. 24-4

RUE St-Clément 2050, près Ontario, 6 grands appts, bain, gaz, électricité, chance à $23. Clairval 7173F. 21-6

RUE Ste-Elisabeth près Dorchester, bas, 8 appartements, moderne, système chauffage etc., $50.00 par mois. Appeler Est 3064 pour détails. 22-7

RUE St-Jacques, St-Henri, 3 logements avec gaz et électricité, 4, 5, 6 pièces à 15, 19, 24 dollars respectivement. 2032 St-Jacques, West, 8470F. 21-3

SHERBROOKE EST 1171-1172-1173, magnifiques logements, neufs, 7 et 8 apparts., chauffé, des plus modernes. S'ad. Cl 3566J. 19-10

ST-ANDRE, 7850, haut et bas, près église, école et tramways, 6 pièces et cuisine d'été bien éclairées et propres. Cal. 2731F. 25-3

ST-HUBERT, 816, 8 pièces bien propres, garage en brique attenant à la maison, système chauffage, fixtures. S'ad. 814 Est 2345. 21-10

ON DEMANDE A LOUER

7 APPARTEMENTS, un bas préféré, avec garage pour deux machines dans paroisse St-Stanislas ou Immaculée. Bon marché. Am. 1836. 25-1

COUPLE marié, sans enfants, désire logement neuf de préférence 6 ou 7 pièces, chauffé ou avec système dans bonne localité. E.4577-F. 24-1

MAGASIN demandé, petit magasin et logis bon site pour restaurant, de préférence, centre. S'ad. B. P. Boll 2372. 24-2

ON DEMANDE un garage à louer doit être étanche et situé près de 51 avenue Victoria, St-Lambert. Ecrire ou téléphoner à l'adresse ci-dessus, 418W, donnant temres. 24-4

PLACE COMMERCIALE A LOUER

BUREAU à louer pour notaire coin Mt-Royal et St-Denis. S'adresser à 297 Mt-Royal est. 25-2

LONGUEUIL, magasin rue St-Charles, centre des affaires, loyer bas Belair 4470M. 24-4

MAGASIN pour cordonnier ou barbier ou modiste, avec ou sans logement, bonne place d'affaire, 1100 Henri-Julien. Bél. 2469. 24-5

MAGASIN à louer, bon centre, bon tailleur, ferait de bonnes affaires, étant seul dans la place. S'ad. à N. Nap. Thérien, St-Lin des Laurentides. 22-6

SALLE à louer, 25 x 40, belle place pour café ou salle de billard, 176 rue Hadley. York 2966. 23-8

NOUS PRIONS NOS LECTEURS de nous signaler toute Petite Annonce dont l'insertion aurait été obtenue en surprenant notre bonne foi.

IMMEUBLES A LOUER

PLACE COMMERCIALE A LOUER

S.-CHRISTOPHE, 4323, nouveau numéro. Beau garage, chauffé à eau chaude, électricité, plancher en ciment, fini en amiante, avec ou sans logement de trois pièces, superbe occasion. Strictement privé. J. A. Cartier, 820 rue St-Hubert. 24-2

ST-DENIS ET STE-CATHERINE:—

Immeuble St-Denis, grands et petits bureaux, chacun avec eau chaude et eau froide; service quotidien d'ascenseur pendant 24 heures. S'adresser au surintendant de l'immeuble, Est 2466 ou à A. S. Louden, gérant, 140 rue St-Jacques MAin 5102. Rendez-vous pour inspection pouvant être obtenus après les heures d'affaires. 23-12

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER

CONCIERGERIE 4 logements, gros revenu, échangerai pour commerce où balance de prix vente. Soir Atlantic 4963J. 23-7

PROPRIETE de deux logements avec grand terrain à vendre ou à échanger dans Marieville pour propriété à Montréal. S'ad. A. Cadieux 5351 10e Ave. Rosemont. 24-4

RUE Alma coin Dante, une de trois étages trois logements, une 2 étages un logement, revenu $828.00. Qu'avez-vous à offrir avec argent. 800 Laurier Est. Bél. 0065-J. 25-1

ST-DENIS près Villeraí trois étages trois logements en échange pour terrain et $1000.00 comptant. Bélair 0065-J. 800 Laurier Est. 25-1

VILLE St-Laurent, avenue du Parc, terrain 40 x 90 à vendre ou à échanger, 4e lot du coin. 24-10

FERMES ET TERRES

TERRE avec roulan. à vendre ou à échanger pour propriété ville. Cal 7214w. 22-6

IMMEUBLES DEMANDES

AU NORD et près Montréal, avec communications faciles, maison ou deux chambres avec cuisine meublées, chez cultivateur pour premier mai. H. Prévost. 2243 Châteaubriand. 23-7

MAISONS A VENDRE

ALMA près St-Zotique, six logements, 4 appartements, trois étages revenu $1224.00, prendrait 1ère hypothèque en paiement et autres valeurs. 800 Laurier Est. Bélair: 0065-J. 25-1

A MACKAYVILLE, maison d'été à vendre, à louer ou à échanger, 2 minutes des chars, 30 minutes de Montréal. S'ad. 300 rue Ste-Marguerite. 25-1

BLVD St-Joseph Est, 256, trois beaux plain-pieds modernes, 8 et 9 appartements cave, garage pour deux machines. S'ad. sur les lieux. 23-6

BORDEAUX, 3 logis, 3 appartements très propre, loués pour 1926 magasin revenu $972.00. Prix $6800.00. Danais, Cal. 0458. 2524 St-Hubert. 24-7

CHABOT 3 logis coin en bon ordre, bargain, faut vendre prochainement. S'adresser l'avant-midi. Amherst 1756. 25-1

COLONIAL, près Roy, propriété, 5 logements, gros revenu, sans hypothèques, considérerait échange, valeur 15 à $18,000, pas plus. Tél. Est 4217. 25-1

FABRE 595, trois étages, trois logements, six appartements, bon ordre; épicerie vacante pour acheteur peut être remise en logement privé à peu de frais. 24-5

HURTEAU 307, Ville Emard, 2 étages, 5 jours aussi maison à louer. Mme O. Besner. 25-10

MAISON neuve, bien située, 2 logements, 7 appartements, fini moderne bonne chance à prompt acheteur. J.-E. Bélanger 163 St-Germain St-Laurent, Montréal. 23-7

MONTREAL-NORD, maison à vendre à bonnes conditions. S'adresser au No 34 rue Germain. 21-5

MONTREAL-NORD, maison deux appartements avec l'eau, électricité, garage, tout fini ciment, près école, église tramways, peu comptant, conditions faciles. Est 1886-F. 65 St-André. 22-7

MONTREAL NORD, débarquez Station Auclair, voisin de l'église et école pour cause de départ, bon marché et conditions faciles. 23-8

PROPRIETE commerciale située sur la rue Craig près de la rue St-Denis, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à 2717 St-André. 25-1

PROPRIETE à vendre, Verdun, 2e avenue, près Wellington revenu $1,440, prix $12,200, comptant $2,900. Amherst 4610. Pas d'agent. S'ad. 41 Delanaudière. 22-10

RUE CARTIER, près Masson, trois étages, trois logements, un 8 appts., 4 de 4 appts., revenu $1200.00. Pour un marché vite fini $8,500. 800 Laurier Est. Bél. 0065-J. 25-1

RUE GREEN coin de rue commerciale 2 propriétés qu'il faut vendre pour raison majeure. Aussi 2 petites maisons de pierre, brique, rue Drake au prix de l'évaluation. 381 Delisle West. 8582-F. 24-2

RUE GLADSTONE, Côte St-Paul, maison de brique, 6 appartements, terrain 48 x 100 pds. Prix $1,300. S'ad 563 rue Atwater, Tél. York 7261J. 25-2

RUE ORLEANS, 2 étages, près Ste-Catherine en brique solide, cave de 5 1-2, grande cour, garage de deux places, $55.00. Wilfrid Lemay, 1429 Orléans. 25-1

RUE ST-ANDRE, maison à vendre, deux étages, deux logis $4200.00. S'adresser 693 St-André. 25-1

RUE SAINT-DENIS:—

Superbe propriété de 30 pieds de façade 5 logements, 2 garages chauffés, finition première classe. Lumière dans chaque entrée de service. Calumet 6268-J. 23-6

S.-ANDRE, près Jarry, bois, brique, maison neuve, 6 apparts, gaz, électricité, 1 étage, pas d'agent. S'ad. 484 Visitation. 19-6

ST-HENRI, un coin, bois et brique, magasin cinq logements privés, revenu $1,550. Prix $10,000. Tél. West 2746W. 25-2

TETREAULTVILLE, à vendre, 768 Azilda, maison deux étages en brique, voisin de l'église, conditions faciles. 22-7

Propriétés de campagne

AUBAINE pour prompt acheteur, belle place d'été près rivière, tramways, chars. Bungalow 4 appts. Bonnes conditions. S'ad. 759 Marie-Anne Est. Amherst 4094. Amherst 4094. 22-10

A VENDRE maison de campagne et dépendances située dans un village, 4½ arpents de terre, 1800 framboisiers, 75 pommiers, lumière électrique, aqueduc. 242 Visitation. 25-3

MAISON neuve à vendre, 3 logements rue Delorimier près Bellechasse. S'ad. le soir Bélair 8034J. 23-3

TERRAINS A VENDRE

AHUNTSIC, Avenue St-Charles, près de la rivière, 50 x 100. Améliorations modernes. Prix modéré. Paul Gaudry 6418 Ave St-Charles, Montréal. Tél. Calumet 2108. 24-2

A IBERVILLE, belle terre à vendre, très bien bâtie. Sur le Richelieu, 100 arpents, bon marché, cause vieillesse. S'adresser Mme P. Fillon, 2060 Sanguinet. Tél. Lanc. 2743. 16-10

COIN rue Masson, vacant, idéal pour banque, magasin, près église, sacrifiera moitié moins que sa valeur. Besoin d'argent, une offre considérée. 2090 Visitation, le soir. 21-5

COTEAU DU LAC, 126 arpents avec roulant comprenant 6 arpents de bois, conditions faciles. S'adresser ... Mills Est. 2255. 22-10

DEUX terrains clairs, rue St-Laurent près Isabeau, à vendre. R. Larche, 2945A St-Dominique. 24-4

DEUX beaux terrains élevés, 346-348 ... Jogues, Ville Emard, près des usines Montreal Light et des écoles. S'ad. R. A. Quintin, 443 Est Sherbrooke. 16-10

IMMEUBLES A VENDRE

TERRAINS A VENDRE

DEUX lots, 7000, de terrain Chemin Lasalle, Verdun, près de l'avenue de l'Eglise. S'ad. 773 rue Albert. Tél. York 2322. 24-10

TERRAIN 42 x 70 rue St-Just, Longue-Pointe, près de la rue Notre-Dame, égout, pavage et trottoir, a coûté $1,000, vendra pour $750. Tél. Clairval 8217W. 25-1

TERRAINS à vendre, 124 pds de front, eau, égouts, entrés sur terrains, rue Lille, 100 pds Blvd Gouin. A vendre ou échanger. 7073 St-André. 24-5

Grandes Annonces Classifiées

Nous achetons les hypothèques

ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales — pas de commission chargée.

Montreal Finance Corporation Limited

224, rue St-Jacques

MAin 5113

Montréal Ouest
$9,500.00

AVENUE STRATHERN. Magnifique maison lambrissée, complètement détachée.

SOUS-SOL: en ciment, atelier; buanderie; fournaise; boîtes à charbon.

REZ-DE-CHAUSSEE: Pièce familiale double; salle à dîner; (toutes deux avec planchers de chêne; cuisine, prélart incrusté; dépense frigorifique.

PREMIER ETAGE: Quatre chambres à coucher avec chambre de bain séparée.

Garage avec avenue latérale. Terrain 40' x 100'.

The House of Browne
Limited
232, rue McGill,
MAin 5637

AVIS LEGAUX

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 145. — Charles Tétrault, demandeur, vs Harry Darabaner, défendeur. Le 6e jour d'avril 1926, à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1059 rue Laurier Ouest, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
J. E. DESMARAIS, H.C.S.
Montréal, 23 mars 1926.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour de Circuit. — No 4798. — Chs A. Primeau, demandeur, vs Joseph St-Louis et al., défendeurs. Le 7e jour d'avril 1926, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 7395 Chemin Lassalle, en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en automobile Ford et ménage.
Conditions: Argent comptant.
J. E. DESMARAIS, H.C.S.
Montréal, 23 mars 1926.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure No 947a. Sa Majesté le Roi, demandeur vs Joseph Miller, de Montréal, défendeur. Le troisième jour d'avril 1926 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 317 rue Sanguinet, App. 8, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
J. E. Coutu, H.C.S.
Montréal, 24 mars 1926.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 2316. Insurance Exchange Corp. Ltd., demandeur vs Fidelity Securities Corp. Ltd., déf. Le 6ème jour d'avril 1926, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 190 rue St-Jacques, Bureau 216, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en clavigraphes, meubles de bureau, etc.
Conditions: Argent comptant.
J. P. Aubin, H.C.S.
Montréal, 24 mars 1926.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit, No 2413. Max Schackner, dem. vs Dame Roseny Weig, et vir, déf. Le 3ème jour d'avril 1926, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 488 rue Laval, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la dite defenderesse saisis en cette cause, consistant en gramophone et meubles, etc.
Conditions: Argent comptant.
J. L. Racine, H.C.S.
Montréal, 23 mars 1926.

NOUVELLES DE LA CITE DE ST-JEAN

Trois arrestations pour recel. — Les retraites paroissiales. — "Les Petits Oiseaux".

SAINT-JEAN, 24. (Du correspondant de la "Patrie").—Trois personnes ont été écrouées à la prison de Saint-Jean, ce sont A. Giroux, Silas Giroux et Rose Giroux, de Lacolle. Ils sont accusés de recel de marchandises volées chez M. Fair, de Lacolle. Ces marchandises consistent en un gramophone, des fourrures et des draps.

—Nos retraites paroissiales se poursuivent avec succès sous la direction des Rév. Pères Déziel et Bérard ,dominicains. L'assistance est très nombreuse. Ce sont les jeunes filles qui font la retraite cette semaine.

—Lundi soir, à 7 heures 45, au théâtre Impérial, il y eut répétition de la comédie "Les Petits Oiseaux" de Labiche par la troupe Charland. Ces séances sont au profit de l'Orphelinat de Saint-Jean, une oeuvre naissante dans notre cité.

—La corporation a toute une armée d'employés qui voient à ce que canaux et égouts soient libres et écoulent l'eau le plus rapidement possible. Tous sont anxieux de voir notre cité reprendre son air habituel de propreté.

ACCIDENT DU TRAVAIL A MONTREAL-EST

Souffrant d'une fracture de la jambe droite à la suite de la chute d'un tuyau, Mazor Gariépy, 34 ans, 4640 Notre-Dame Est, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, hier après-midi, des usines de la Impérial Oil, à Montréal-Est. Les médecins, après examen, ont jugé que la blessure était grave.

COUR SUPERIEURE
Division de Pratique

23 mars 1926.
Président: Hon. juge Bruneau.
Jugements rendus dans les causes suivantes.

V. C. Advertiser's Service Corporation vs The Mount Royal Hotel Co., limitée. Motion de la défenderesse pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Abousanfy vs Allicie. Motion du défendeur pour détails, accordée 8 jours de délai, dépens à suivre.

Adrien Brunet et al vs Coleman Sign Company limitée et Contra. Motion de la défenderesse pour rejet de paragraphe; accordée quant aux frais vs demandeur reconventionnel, 8 jrs de délai de fournir détails.

W. Godin vs Dame A. Lamarche et vir. Exception à la forme, maintenue pour les frais seulement. Dans la même cause, motion du demandeur pour amender; accordée, dépens à suivre.

Eustache St-Jacques vs Church Ross Co., limitée. Requête du demandeur pour pension; accordée pour 1.33 1-3 par jour à partir de la signification de la requête; dépens à suivre.

Katie Muller, requérante. Requête pour nommer I. Rushbain représentant des héritiers; accordée.

L. S. Terskin and Sons limitée vs W. Stanton. Inscription en droit du défendeur, maintenue avec dépens, dans la même cause, motion du défendeur pour amender; motion accordée en par défendeur payant frais de motion.

Builders Iron Works limitée, débitrice. Assemblée des créanciers; Finlayson et Gardiner nommés syndics.

A. Beckman, débiteur. Assemblée des créanciers; Vincent Lamarre et Adolphe Stack nommés syndics.

Asias Vaillancourt vs L. Bertrand. Opposition à jugement; reçue et ordre de saisie; accordée.

Marcus Riegler vs Carl Fehr et al et Car Fehr, opposant. Opposition à jugement; reçue et ordre de sursis accordée.

J. L. Berger vs Aélard Doucet. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Pierre Origène Messier, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

W. H. Taylor vs P. Semmelhaack & L. Préfontaine, T.S. Motion du demandeur pour déclarer la saisie tenante; accordée.

Edward Latreille vs Oscar Renaud; Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

D. Giroux vs A. E. McDonald. Requête du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Loyal Oil Limited vs Osias Beaudoin. Motion de la demanderesse pour règle Nisi; accordée, rapportable le 29 courant.

Isidore Betnitsky, requérant, vs Hyman Kriger et al. Requête pour corriger les registres de l'état civil; accordée.

M. C. Vaillancourt vs G. W. Faust. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

J. C. Lamothe et al., vs Anita Lebrun et al. Motion des demandeurs pour règle Nisi vs B. Lebrun; accordée, rapportable le 1er avril 1926.

Alfred McFadden vs The Atlas Construction Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $750 et dépens.

Laberge, Chevalier, Compagnie Limitée vs C.-H. Charlebois. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Arthur Chartrand vs Dame Benedetta Dimiecca et al., & T. Brassard, mis-en-cause. Requête du demandeur pour autoriser défenderesse à ester en justice; accordée, dépens à suivre.

Arthur Pigeon vs Victor Pigeon & Dame E. Pigeon, opposante. Motion du demandeur pour interroger l'opposante; accordée, examen fixé le 26 courant à 10.30 a.m. au greffe, dépens réservés.

Dame D. Forget et vir vs David Moscovitch et al. & Dame Jenny Rappaport, opposante. Motion de la demanderesse pour interroger l'opposante; accordée, examen fixé le 26 courant à 10.30 a.m. au greffe, dépens réservés.

Napoléon Gareau vs Les Héritiers de feu Cyrille Jasmin. Jugement pour $1683.15.

William L. Chipchase vs J. Albert Allie et Albert Thomas mis-en-cause. Jugement maintenant saisie revendication, avec dépens. . . .

G. N. Clermont vs Geo. Martel. Jugement pour $425.00.

Victor Benoit vs Tétrault Shoe. Jugement pour $250.00.

La Compagnie Hector Meunier limitée vs Eugène Lalonde. Jugement pour $139.23.

Dame M. A. Marks vs T. C. Beswick. Jugement accordant la séparation de corps et maintenant revendication.

Ministre des douanes vs Joseph Arthur Lesage fils. Jugement pour $100.00.

Honoré Nantel vs Roméo Aven. Jugement pour $199.00.

Sylvio Ouellette vs E. Piché. Jugement pour $126.30.

J. A. Aird vs Morris Lang. Jugement pour $300.00.

Roméo Bell vs Roméo Donaldson. Jugement pour $226.00.

Ministre des douanes vs Peerless Pants Co. Jugement pour $129.75.

La Société St-Jean Baptiste de Montréal et al vs Georges J. Bonenfant. Jugement pour $750.00.

E. Massé vs A. Langlois. Jugement pour $136.00.

Emile J. Taillon vs Emile Tanguay Jugement pour $529.00.

A. Hoolahan vs Alfred Ryman. Jugement pour $150.00.

La Société d'Administration Générale vs F. Arni. Jugement pour $227.50.

Hermas Duhaine vs Dame Maria Rochon et al. Jugement pour $157.50.

J. D. Langelier limitée vs Geo. Martin. Jugement pour $233.88.

J. B. Berthiaume vs Dame L. S. Carlson. Jugement pour $300.00.

Emery Ste-Marie vs J. A. Desmarais et al. Jugement pour $103.06.

Irving Smill vs A. K. Hempton et Dame Nellie Smith. Internante. Jugement accordant acte de désistement.

S. W. Jacobs vs E. Birtz et Dame T. Marchand, mis-en-cause. Jugement maintenant saisie-gagerie.

Dame A. Cadieux vs Dame S. A. Morrison. Jugement pour $1500.00.

Paul Viau vs Moses Liverman et al. Inscription en droit du défendeur Séguin; Preuve avant faire droit, dépens à suivre. Dans la même cause inscription en droit du défendeur Lierman; maintenue en partie et preuve avant faire droit quant au reste du paragraphe, dépens à suivre.

LE WESTMINSTER D'UN NOUVEAU MONDE

En haut, sur la colline, s'offre à l'admiration universelle toute une imposante masse d'édifices où se règlent les affaires d'une grande nation. C'est le Westminster du Canada, digne fille de la mère des parlements, et par son dessin, et par son architecture et par sa situation. Ainsi que les phalènes qui sont attirés par la lumière d'une chandelle, tout le monde élégant et gai du Canada se tourne en masse vers la cité parlementaire quand les Chambres sont en session, et, à la Cour vice-royale, se déroule une interminable série de brillantes réunions. Pour les gens sérieux, il y a les mémorables débats où la gloire de Pitt Fox et de Burke se perpétue au-delà des mers et où, aussi les plus brillants orateurs français déploient leurs talents. Puis, la ville elle-même, la capitale du Canada, vaut bien à elle seule la peine d'être visitée, sans parler des nombreuses attractions que renferment ses banlieues.

Pour tous renseignements, s'adresser à tout agent des billets du Pacifique Canadien ou voir ou appeler par téléphone F. C. Lydon, agent des voyageurs pour la ville, 143, rue S.-Jacques, tél. Harbour 4211.

Transactions immobilières

QUARTIER PREFONTAINE

Rue Orléans, lot No 18-476, 477, terrain 46 x 78, vacant. Jos. Osias Labrosse à Wilfrid Pepin, $500.—106144.

Rue Orléans, lot No 18-478, 479, terrain 46 x 78, vacant, Wilfrid Pepin à Alonzo Rivard, $1000.—106142.

5ème avenue, Nos 4095 4097, maison en bois et brique, lot No 172-173, terrain 25 x 78, Emile Cournoyer à Emile Descôteau., $5,000.—106291.

5ème avenue, Nos 4087 et 4089, maison en bois et brique, lot No 172-171, Ubald Gill, $5,000.—106292.

Rue Nicolet, No 2192, maison en bois et brique, lot No 23-627, terrian 25 x terrain 25 x 78, Emile Cournoyer à 121, supr. 3025, Alph. Raymond à Raoul Sénécal, $3790.75.—106364.

Rue Aylwin, Nos 537 à 545, maison en brique, lot No 29-1087. 1088, terrain 50 x 85, Dame Vve. Truffié Charpentier à Arthur Filteau, $10,000.—106373.

Rue Aylwin, Nos 537 à 545, maison en brique, lot No 29-1087, 1088, terrain 50 x 85, Arthur Filteau à Gédéon Bonneau, $10,000.—106374.

Rue Orléans, lot No 18-639, 640, terrain 45 x 78, vacant. Joseph Bauine à Jules Lalonde, $550.—106407.

5ème avenue, Nos 4083 et 4085, maison en bois et brique, lot No 172-170-2, terrain 18.9 x 78, Wilfrid Mellé à Jos. Paquette, $4,000.—106411.

Rue Bourbonnière, lot No 18-1560, terrain 22.6 x 78, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—106491.

Rue Bourbonnière, lot No 18-1563, terrain 22.6 x 78, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—106492.

Rue Bourbonnière, lot No 18-1564, terrain 22.6 x 78, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—106493.

Rue Bourbonnière, lot No 18-1606, terrain 22.6 x 72.6, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—106904.

QUARTIER ROSEMONT

Rue Masson, lot No 181-126, 127, terrain 51 x 94.5 d'un coté et 97 de l'autre, vacant. Jos. Avila Archambault à J. Hercule Noonan, $3,000.—105932.

Rue Orléans, Nos 5437 à 5441, maison en brique, lot No 183-449, terrain 25 x 78. Joseph Guilbault à Emile Guilbert, $4,200.—105964.

Rue Baubien, lot No 192-457, 458, terrain 50 x 85.7 d'un coté et 94.3 de l'autre, vacant. Dame Vve T. F. Adams à Joseph Sutcliffe, $800.—106005.

Rue Baubien, lot No 192-457, 458, terrain 50 x 87.5 d'un coté, 94.3 de l'autre, vacant, Joseph Sutcliffe à L'Oeuvre et Fabrique de St-Jean-Baptiste, Marie Vranney, $1,500.—106136.

Rue Baubien, lot No 192-450, terrain 25 x 84 d'un coté, 87.5 de l'autre, vacant, La Cité de Montréal à L'Oeuvre et Fabrique de St-Jean Baptiste, Marie Vianney, $500.—106137.

25ème avenue, lot No 192-418, terrain 25 x 82, vacant, Alphonse Alarie à L'Oeuvre et Fabrique, de St-Jean-Baptiste, Marie Vianney, $600.—106139.

Rues Tallemont et Bélanger, lot No 475-471 à 474, 476-59, 60, 4 terrains, 24 x 90; 1 de 24 x 99.6 d'un coté, 99.3 de l'autre; 1 de 24 x 99.3 d'un coté, 99 de l'autre, chacun, vacant. Xavier Binette à Henri Girard, $1,400.—106147.

1ère avenue, lot No 172-1488, terrain 25 x 78, vacant. Oscar David à Fridolin Durivage, Alph. Durivage et Georges Laverdure, $800.—106181.

26ème avenue, lot No 192-1288, terrain 25 x 82, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—106241.

24ème avenue, lot No 192-1133, 1134, terrain 50 x 82, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montdéal, $2.—106242.

15ème avenue, lot No 178-111, terrain 25 x 94, vacant, Albertine Roussel à David Beaulieu, $500.—106245.

15ème avenue, lot No 178-110, terrain 25 x 94, vacant. Albertine Roussel à Omer Beaulieu, $500.—106244.

Rue Des Ecores, lot No 208-994, 995, terrain 50 x 105, vacant. Wilfrid Richard à Léa Jacques, épouse de Jos. Phil. Richard, $650, (Rétrocession.)—106256.

7ème avenue, Nos 5559 et 5561, maison en bois et brique, lot No 172-1109, terrain 25 x 78, Dame Vve. Léonard Dufresne à Arthur Lasalle, $5,400.—106290.

Rue 31ème ave., nos. 5697 à 5707; maison en bois et brique; lot no. 172-1956; terrain 25 x 78; Jos. Arthur Croteau à Ulric Pigeon, $10,500.—106389.

Rue Charlemagne; lot no. 183-513, 514; terrain 50 x 83, vacant; L'Oeuvre et Fabrique de St-François Solano à Ed. Boivin, $900.—106405.

21ème Avenue; lot no. 172-1435, 1436; terrain 50 x 78, vacant; Gordon Christian Seybold, à Alfred Poirier, $950.—106410.

Rue Dandurand; lot no. 176-96, 97; terrain 25 x 100, 1 de 27 x 100 chacun vacant; Treffié Belhumeur, à Amédée Robert, $3500.—106460.

Blvd Rosemont; lot no. 208-1723; terrain 25 x 130, vacant; Josephat Nadeau à Emile Barabé, $1300.—106500.

1ère Ave., nos. 5430 à 5438; maison en brique; lot no. 172-1525; terrain supr. 1113; Arsidas Larose à Eug. Laframboise, $15,500.—106541.

QUARTIER STE-CUNEGONDE

Rue Albert, no. 551; maison en bois et brique; droits lot no. 31; terrain 30 x 97 d'un côté et 100 de l'autre; Elzéar Lemieux à Ludger Lemieux, $1150.—106289.

QUARTIER ST-DENIS

Rue St-Hubert, nos 1713 et 1715; maison en bois et brique; lot no. 325 403; terrain 21 x 75 supr. 1575; Eudore Lafleur à Cyrille Piché $5500.—106018.

Rue Brébeuf, nos. 367 et 369; maison en bois et brique; lot no. 329-188; terrain 25 x 80; Henri Bisaillon à Raoul Bisaillon, $5,000.—106032.

Rue Laurier Est; lot no. 328-275 à 277 pt. N.E. 325-274; terrain 84 x irrg. supr. 7412, 1 de 11 x 87, chacun vacant; L. Arsène Lavallée à Hector F. Fortier, $8760.00.—106114.

QUARTIER ST-EDOUARD

Rue Châteaubriand, nos. 1589 à 1589b; maison en bois et brique; droits lot no. 7-227; terrain 25 x 110; Joseph Charland à Maria Charland, $2,000.—105945.

Rue De Laroche, nos. 1794 à 1796a maison en bois et brique; droits lot no. 5-303 304; terrain 50 x 110; Dame John Freeman et al à Victor Nowak, $1633.33.—105947.

Rue St-Valier, nos 610 et 612; maison en bois et brique; lot no. 1-2 S. 8-516; terrain 35 x 100; Frs. Montpellier, dit Beaulieu à Zéphirine Aubin, Vve de Jos. Lacasse, $6000.—105967.

Rue St-Hubert, no. 2759; maison en bois et brique; lot no. 7-677; terrain 25 x 104; Jos. Théodule Gadouas à Joseph Gougeon, $3500.—106133.

Rue St-Zotique; lot no. pt. N.E. 8-401-2 8-400-2; terrain 25.3 x 54, vacant; Eugène Lemire à Willie Tolinsky, $1500.—106200.

Rue Chambord, nos. 1961 et 1963; maison en bois et brique; lot no. 485-426; terrain 25 x 115; Michael Ferraro à Corinne Bérinu, épse de Dieudonné Joseph Ostiguy, $6700.—106323.

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Centre, nos. 589 à 597; maison en brique; lot no. pt. 2753; terrain 40 x 113; Dame Ls. Israel Pagé et al., à Jos. Adélard Lamy, $12,500.—105938.

Rue Rosel, nos. 19 et 21; maison en bois et brique; lot no 3370-381 terrain 26 x 75, supr., 1945; Dame Vve Hugh McAlear à Patrick J. Scullion, $3500.—106253.

Parc Marguerite Bourgeois, nos. 25 à 33; maison en brique; lot no. 3259-322; terrain 35 x 107.4 d'un côté, 108.10 de l'autre; J. Albert Lamarre à Siméon Poirier, $16,400.—106419.

QUARTIER ST-HENRI

Rue Bourassa, nos. 49 et 51; maison en bois; lot no. 186-1; terrain 22 x 68, supr. 1496; Louis Dupuis à Horace Hayeur, $1250.—105459.

Rues St-Jacques et Laporte; lot no. 1132 pt. N.E. 1133; terrain 46 x 94 d'un côté, 100 de l'autre, 1 de 21 x 100 d'un côté et 102 de l'autre, chacun vacant; Daniel McMennmin à Primo Nardelle, $17,500.—106537.

NOUVELLES DE LA CITE DE SHERBROOKE

Le conventum des anciens de Sherbrooke. — L'industrie laitière à S.-Claude.

SHERBROOKE, 24 (Du correspondant de la "Patrie"). — Une nombreuse assemblée a eu lieu lundi soir à l'hôtel de ville dans le but de deviser des démarches à prendre en vue de la préparation rapide du grand conventum des anciens de Sherbrooke, du "old home week" comme l'appellent les Anglais d'ici. On y voyait les notables de notre ville, dont Son Honneur le maire Brault, et l'échevin Tétreault pour le conseil de ville, et des représentantes de plusieurs des associations féminines locales.

On veut organiser une semaine du retour dans nos murs des anciens de Sherbrooke. Cette convention spéciale aura lieu au mois de juillet. Tout indique que l'organisation sera couronnée de succès.

Les statistiques de St-Claude Nord prouvent que l'industrie laitière, au cours de 1925 a fait des progrès remarquables dans ce coin progressif des Cantons de l'est. Il y a vingt-cinq ans, il n'y avait pratiquement rien dans cette paroisse. Aujourd'hui, le village possède quatre fromageries dont deux ont fait des affaires totales de beurre et de fromage de plus de $30,000, au cours de l'année écoulée. Il y a aussi deux autres fromageries dans les limites de la paroisse. St-Claude Nord compte maintenant 170 familles, toutes des familles de cultivateurs. Il reste encore beaucoup de bon terrain à défricher et plusieurs fermes ne donnent encore que le quart de leur rendement.

"QUAND IL SE FRISE LA BARBICHE IL FAUT QUE JE LE FRAPPE, OUI!"

—Monsieur le juge, c'est plus fort que moi. Quand je vois mon père se caresser la barbiche en souriant et puis se frotter ensuite lentement le ventre, un frisson me parcourt de la tête aux pieds et il faut absolument que je lui donne un coup de poing. Il le faut absolument. Je ne puis pas m'en empêcher.

Ainsi s'exprimait hier matin en Cour de Police, devant le magistrat Enright, un homme d'une cinquantaine d'années, accusé d'assaut sur son père, vieillard de 72 ans.

L'accusé doute lui-même de sa solidité mentale, car il est allé consulter des médecins à l'Hôpital Général. Cependant il n'aime pas les docteurs de Bordeaux. Il a déclaré au magistrat Enright que s'il l'envoyait à Bordeaux pour deux jours tel que suggéré, il allait perdre sa place et se trouverait "dans le chemin."

Mais le magistrat jugea qu'il valait mieux le placer sous examen pendant 48 heures, et c'est ce qu'il décida de faire.

UN TRUST DU BISCUIT

LONDON, Ont., 24. (Presse canadienne). — A propos de la nouvelle de Moncton, voulant qu'un trust des fabricants de biscuits soit prochain, M. Frank McCormick, président de la "McCormick Manufacturing Company", de London, a déclaré hier après-midi, que les négociations n'étaient pas encore terminées, mais qu'on pouvait s'attendre à quelque chose dans un avenir rapproché.

Le bureau central de la nouvelle compagnie sera situé à Montréal, dit M. McCormick.

LES SEMENCES

WINNIPEG, 24. — Profitant de la précocité du printemps, les cultivateurs de plusieurs districts du Manitoba ont commencé à semer leur blé. Les dépêches de Portage-la-Prairie et Gretna mandent que les semences avancent dans des conditions favorables.

On laboure et l'on herse un peu partout dans les provinces prairies. En plusieurs endroits, la terre sera prête à recevoir la semence environ deux semaines plus tôt que l'an dernier.

Président de Grèce

L'amiral COUNDOURIOTIS, président provisoire de Grèce, est parti d'Athènes sous prétexte de se reposer, mais on croit plutôt que c'est pour préparer sa démission. En ce cas, le premier ministre Pangalos prendrait temporairement la position du président et ferait des élections.

LE SPORT

(Suite de la page 7)

LES QUILLES AUX TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 23 (Spécial à la "Patrie"). — Dans la Ligue du Service Public, le Téléphone Bel la causé toute une surprise en battant le Chronicle dans les trois parties. Ulric Gingras joua la meilleure partie simple, 171, et le plus fort total, 417.

Hôtel de Ville

Roy	103	124	137—364
Dénéchaud	98	118	97—313
Gervais	136	109	113—358
	337	351	347—1035

Service Civil

Tourigny, B.	90	...	...— 90
Descoteaux	109	123	116—348
Gingras, U.	171	122	124—417
Tourigny, W.	...	96	...— 96
Scott, W.	...	...	109—109
	370	341	349—1060

Deux parties pour Service Civil.

S. Maurice Valley Chronicle

Héon	98	119	93—310
Warren	106	108	103—317
Birtz	106	118	134—358
	310	345	330—985

Téléphone Bell

Decelles	104	109	119—332
Cloutier, E.	99	120	119—338
Duval, E.	112	128	107—347
	315	3577	345—1017

Trois parties pour Téléphone Bell.

S. Maurice V. Chronicle

Héon	79	108	92—279
Cloutier, F.	148	77	79—324
Birtz	127	160	138—425
	354	345	329—1028

N. Shore Power

Cloutier, A.	103	141	126—370
Warren	136	123	108—367
Cloutier, Z.	90	106	103—299
	329	370	337—1036

Deux parties pour N. Shore Power.

LIGUE INDEPENDANTE

Voici les résultats des dernières parties jouées dans la Ligue Indépendante des petites quilles:

C.P.R.

Grimard	95	98	81—274
Boisvert	80	95	108—283
Joubert	107	111	113—331
Gagnon	81	104	97—297
Hamel	110	104	151—368
	473	527	550—1550

Continental

Lepage	87	84	124—295
Bernais	94	102	108—304
Brossard	63	110	90—263
Leclerc	88	100	121—309
Soucy	80	144	100—324
	412	540	543—1495

C.P.R. gagne deux parties.

National

Désilets	96	112	131—339
Marcotte	124	91	116—331
Therrien	106	110	104—320
Milot	97	121	77—295
Dumont	102	85	131—318
	525	519	559—1603

Canada

Côté	95	97	107—299
Boisvert	112	90	86—288
Arseneau	125	109	82—316
Cadorette	111	104	117—332
Gaudet	98	117	102—317
	541	517	494—1552

National gagne deux parties.

Le prix donné par M. Sauviat, de la rue Saint-Maurice, fut remporté par M. Désilets et celui de M. L. Madore et Fils par A. Hamel.

LIGUE DES ASSURANCES

Dans la Ligue des Assurances, Charbonneau a joué la meilleure partie simple avec 131 et Désilets le plus fort total avec 351. Voici les scores détaillés:

Canada Life

Mouton	88	96	99—283
Charbonenau	109	131	97—337
Teasdale	95	88	78—261
	292	315	274—881

Prudential

Gascon	74	77	92—242
Martineau	86	82	90—258
Richard	1033	121	99—323
	263	280	281—824

Deux parties pour Canada Life.

Great West

Day	95	97	99—291
Jacques	70	106	83—259
Désilets	125	113	113—351
	290	316	295—901

Sun Life

Beauchamp	94	91	93—278
Caron	129	126	94—349
Bergeron	105	123	116—344
	328	340	303—971

Trois parties pour Sun Life.

LES FINISSEURS GAGNENT

Les Finisseurs ont continué leur série de victoires en blanchissant les Machinistes trois parties. L. Chrétien joua le meilleur total avec 387 et la plus forte partie simple 152. Parties jouées sur quilles standard. Voici les résultats détaillés.

All Stars

Gauthier, CC.	98	91	107—296
Allyson	84	97	98—279
Morin	99	110	89—298
Piquette	78	105	97—280
Chrétien, A.	127	122	109—358
	486	526	500—1512

Fabricants de papier

Sandstrom	91	127	116—334
Paul, F.	87	77	116—280
Paul, O.	110	100	111—321
Lévesque	101	140	109—350
Egan	82	121	87—290
	471	565	539—1575

Fabricants gagnent deux parties.

Finisseurs

Carle	96	107	118—321
Teasdale	109	94	115—318
Prince	91	95	105—291
Arsenau, R.	116	115	101—332
Arsenau, H.	122	120	101—343
	534	531	540—1605

Machinistes

Limy	83	99	119—301
Harris	100	89	115—304
Piquette	86	89	92—278
Delisle	104	114	103—323
Lamothe	99	91	109—299
	471	491	538—1505

Finisseurs gagnent trois parties.

Tuyauteurs

Cormier, R.	61	...	...— 61
Cormier, A.	91	73	97—264
Lemire	88	88	84—258
Chrétien, L.	137	98	152—387
Marco	94	110	105—308
Teasdale	...	94	79—173
	471	463	517—1454

Bureau

Iverson	120	115	94—329
Acome	81	87	115—282
Ball	93	100	103—296
Gauthier	[illegible]	109	[illegible]—236
Roland	88	111	[illegible]—256
	469	534	506—1520

Tuyauteurs gagnent deux parties.

POSITION DES CLUBS

Finisseurs	16	2	.888
Tuyauteurs	11	7	.611
F. de papier	9	9	.500
All Stars	7	11	.388
Bureau	6	12	.333
Machinistes	5	13	.277

Les équipes de la ligue de la S. Maurice Paper Company viennent de terminer la première série, les Finisseurs se classent bons premiers et terminant la série avec 13 victoires et 2 défaites et un pourcentage final de .866. La moyenne d'équipe des premiers est de 532 par partie d'équipe. Marco Gora détient la meilleure moyenne individuelle avec 121 pour les 15 parties de la série.

Plus haut total des trois parties: Fabricants de papier, 1685. Plus haut total, partie d'équipe, 611 par les Finisseurs. Les trois parties individuelles: Marco Gora, 411. Plus forte partie simple, J. H. Arseneault, 162. Toutes les parties furent jouées sur quilles "standard."

Nous donnons ci-après le classement et la moyenne des équipes.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Finisseurs	13	2	.866
Tuyauteurs	9	6	.600
F. de papier	7	8	.466
All Stars	6	9	.400
Machinistes	5	10	.333
Bureau	5	10	.333

	Moy.
Fabricants de papier	532
All Stars	517
Finisseurs	509
Tuyauteurs	503
Bureau	485
Machinistes	483

Le sport à Grand'Mère

GRAND'MERE 23. — Une équipe amateur de Shawinigan a rendu visite dernièrement au Grand'Mère Junior et ces derniers réussirent à vaincre leurs visiteurs par un score de 12 à 3. C'est dire que les visiteurs furent nettement déclassés et leur déveine commençant dès la première partie nous joueurs tenant l'avance continuellement. Le gros jeu s'est constamment tenu dans les filets de Hodges qui en vit bien des chandelles, ses défenses Wilson et Pagé ne lui donnant pas l'aide efficace dont il avait besoin.

Voici l'alignement des deux équipes:

Grand'Mère		Grand'Mère Jr
Hodges	buts	Landry
Wilson	défenses	Bishop
Pagé	défenses	H. Lemay
Crutchfield	centre	Bingle
Webb	aile d.	L. Anderson
Anderson	aile g.	Jomini
Wadleigh	subs	C. Anderson
McDonald	sub.	

Arbitre: M. Jack Morrow.

—On a assisté ces jours derniers à une intéressante partie de hockey jouée sur notre patinoire locale entre deux équipes rivales qui, depuis longtemps s'étaient lancé mutuellement le gant, les Balayeurs et le Grand'Mère Junior. La partie fut des plus intéressantes, et le score final de 3 à 2 en faveur des Grand'Mère Junior indique que la lutte fut vive et ardente.

Nous noterons que cette équipe de Grand'Mère Junior est la véritable équipe Junior de Grand'Mère et que les autres équipes de cette ville qui s'affichent sous ce nom sont classées comme Junior 1 ou Junior 2.

Voici l'alignement et le sommaire:

Balayeurs		Juniors
Landry	buts	Hanna
Lord	défes	Landry
Berthiaume	déf	Berthiaume
Paquin	centre	Hogue
Bingle	aile d.	Lemay
St-Cyr	aile g.	Roy
St-Cyr	subs	Moffat

Arbitre: M. Edgar Simard et M. R. Julien.
Juges des buts: H. Landry et L. Cossette.
Chronométreur: M. N. Tremblay.

Première période
G. M. Junior: H. Lemay . . . 7.00
Deuxième période
Balayeurs: Mutt Paquin . . 14.00
G. M. Junior: P. Roy 3.00
Troisième période
G. M. Junior: Ed. Hogue . . 12.00
Balayeurs: H. St-Cyr . . . 7.00

—Une partie entre amateurs de hockey de cette ville, attendue depuis longtemps vient enfin d'être jouée entre les équipes des magasins Grondin et Matteau. Cette rencontre fut sensationnelle car elle faisait le sujet des conversations depuis longtemps chez nos amateurs de hockey. La partie s'est terminée par une victoire chèrement payée des Matteau sur les Grondin, par un score final de 6 à 3.

Voici l'alignement et le sommaire de la partie:

Matteau		Grondin
Duguay	buts	Redman
Matteau	défenses	Rochon
Landry	défenses	Bélanger
Garlépy	centre	Deschamps
Jalbert	aile d.	Deschamps
Camirand	aile g.	Vincent
Julien	subs	Labaie
Deschamps	sub.	

Première période
Matteau: Julien . . . 10.00
Matteau: Landry . . . 6.00
Deuxième période
Grondin: Arm. Deschamps . . . 1.00
Matteau: Camirand . . . 4.00
Matteau: Landry . . . 6.00
Matteau: Landry . . . 4.00
Troisième période
Grondin: Vincent . . . 11.00
Matteau: Landry . . . 4.00
Grondin: Léo Deschamps . . . 4.00

—Une rencontre qui a suscité un vif intérêt chez tous nos amateurs du hockey fut sans contredit la dernière rencontre des Balayeurs avec le Frontenac, ce dernier piloté par l'ancien capitaine du National de la défunte ligue de la cité, M. Léo Grenier.

Les Balayeurs ont pu forcer tellement le jeu pour égaliser le score et annuler la partie par 2 à 2.

Voici l'alignement et le détail du score:

Balayeurs		Frontenac
Landry	buts	Foucher
Berthiaume	défenses	Girard
Lord	défense	Lamirande
Bingle	centre	Grenier
Paquin	aile d.	Lemay
St-Cyr	aile g.	Ayotte
	subs	Richardson

Première période
Balayeurs: Berthiaume . . . 4.00
Frontenac: Lemay . . . 3.00
Frontenac: Lamirande . . . 11.00
Deuxième période
Pas de point.
Troisième période
Balayeurs: H. St-Cyr . . . 2.00
Arbitres: L. Cossette, C. Bishop et L. Neault.
Chronométreur: P. Landry.

Le sport à S.-André d'Argenteuil

ST-ANDRE, 23. — Vendredi dernier, le 19 courant, notre équipe de hockey se dirigeait du côté de Brownsburg village situé à une dizaine de milles d'ici, et où des jeunes athlètes se sont taillé de fréquents succès dans le domaine du gouret cette saison. Après s'être renforcie de joueurs étrangers, l'équipe de Brownsburg lança un défi aux équipiers d'ici qui ne furent pas lents à relever le gant. Sans aucune discussion préliminaire la partie débuta à une allure endiablée et en moins de deux minutes Stackhouse enregistra le premier point pour le St-André. Les Brownsburg, qui croyaient ne faire qu'une bouchée de notre club mit une ardeur intense afin d'égaliser, mais ce fut peine inutile car dix-sept minutes plus tard notre vaillant petit lutteur Rolland Giroux apercevant une ouverture y lança la rondelle et compta le deuxième point. Trois minutes étaient à peine écoulées que de nouveau Giroux secouait le filet. A la fin de la première période un point fut compté par Lavigne, joueur recruté à St-Jérôme. Résultat: 3-1 en faveur des St-André.

Dans la deuxième période, malgré une lutte acharnée de part et d'autre, aucun point ne fut enregistré.

Le club local, réalisant la position humiliante où il se trouvait, vu son bon renom, livra une bataille énervante afin d'égaliser le score sinon le dépasser. Mais nos irrésistibles joueurs sûrs désormais de remporter la victoire firent plus que se défendre et déjouant le gardien des buts de leurs adversaires firent tant et si bien que sur une passe de Stackhouse, le brillant Rolland Giroux mit un point au crédit de son club. Brownsburg sembla se décider de faire quelque chose afin de conserver son prestige et parvint à compter un deuxième point qui fut fait par Lavigne. La lutte devint excitante au possible; les "body checks" et les collisions devinrent de plus en plus fréquents, à tel point que McAllister, réputé d'une habileté peu commune pour ce genre d'exploits, entreprit d'empêcher Roméo Larocque, joueur de défense, de s'approcher du filet. Mal lui en prit car Larocque, qui en a vu bien d'autres et ne craint pas de culbuter ses adversaires et même quelques fois... ses amis, lui servit un plat de son choix qui envoya McAllister au pays des étoiles filantes pour le reste de la joute. Après une dizaine de minutes de jeu, pour la troisième fois Rolland mit en déroute Barker et compta. Mais en moins de deux minutes Lavigne rendit la politesse à ses adversaires, et enregistra le deuxième point de la soirée. Ce fut tout pour le local. Faisant une nouvelle percée vers les buts adversaires, notre infatigable petit joueur du centre Stackhouse finit la joute d'une façon très brillante par un score de 5-2. Un sixième point fut compté au cours de la joute, mais on prétendit qu'il l'avait été par un off-side et l'onne contesta pas plus que nécessaire, nos joueurs pouvant se payer le luxe de ne point protester. Bridge dans les buts repoussa des douzaines de lancers qui paraissaient impossibles à arrêter. Les défenses, Larocque et McQuat faisaient un mur quasi-infranchissable, enfin tous se sont montrés d'habiles joueurs ne désirant rien de plus que ..la victoire. A l'exception de l'incident relaté plus haut ce fut une joute très amicale et conduite avec beaucoup d'impartialité. La tâche de l'arbitre fut des plus faciles aucune punition ayant été infligée. Une assistance de près de 3 à 400 personnes fit une ovation aux vainqueurs et pendant quelques minutes ce ne furent qu'acclamations de toutes parts.

ALIGNEMENT

St-André: Bridge, buts; R. Larocque H. McQuat, défenses; Rolland et René Giroux, ailes; Stackhouse, centre; subs.: Pat. Giroux et Théod. Larocque.

Brownsburg: Barker buts; Lavigne, McAllister, défenses; Payer, Hiefield ailes; Comber centre; subs.: Proulx, Martin, Gardiner.

Arbitre: R. Owen. Chronométreur: A. A. Dorion.

LE CENTRE DES CANTONS DE L'EST

Sherbrooke, reconnue comme le centre des Cantons de l'Est et située aux confluents des rivières S.-François et Magog, est l'un des centres industriels et de voies ferrées les plus importants dans la province, le dernier recensement donnant aux produits de ses manufactures une valeur annuelle de $11,250,000. La population de la ville est plus de 25,000 habitants. Naturellement il y a un fort volume de trafic entre Montréal et Sherbrooke et les hommes d'affaires des deux villes profitent de l'excellent service de trains offert par le Chemin de Fer National du Canada, quand ils voyagent. On peut se procurer les horaires des trains, réserver ses billets, etc., en s'adressant à tout agent de billets du Chemin de Fer National du Canada ou au bureau des billets en ville, 230, rue St-Jacques, Main 4731.
7—3-10-17-24-31

CHEZ LES AGRONOMES

Le prochain dîner-causerie de la Société des Agronomes Canadiens, section de Montréal, aura lieu le 27 mars prochain à une heure de l'après-midi au cercle Universitaire de Montréal, rue Sherbrooke Est. Le conférencier sera M. S. Chagnon, B.A.M.S., de la Ferme Expérimentale d'Ottawa.

Avis Sous La Loi de Faillite

No. 45
Dans l'affaire de l'actif de:—
LOUIS LEIBERSON et BENNY LEIBOVITCH,
marchands et manufacturiers, faisant affaires en la cité de Montréal, sous le nom de "L. & L. CLOAK SUIT CO."
Faillis.

AVIS est par les présentes donné que LOUIS LEIBERSON & BENNY LEIBOVITCH, de Montréal, ont été déclarés en faillite et qu'une ordonnance de séquestre a été rendue le 20ème jour de mars, 1926, et que la Cour m'a nommé gardien des biens des débiteurs jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens des débiteurs.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 6ème jour d'avril 1926 à trois heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de ladite loi, le produit de l'actif des débiteurs sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Montréal, ce 24ème jour de mars, 1926.

VINCENT LAMARRE,
83 rue Craig Ouest,
&
ADOLPH STARK,
321, rue Bleury, Montréal
Gardiens.

Avis sous la Loi de Faillite

No. 48
Dans l'affaire de l'actif de:—
JOSEPH GAUDIUS GRAVEL
marchand général, faisant affaires à St. Marc de Shawinigan, dans la Province de Québec.
Failli

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH GAUDIUS GRAVEL, de St. Marc de Shawinigan, a été déclaré en faillite et qu'une ordonnance de séquestre a été rendue le 22ième jour de mars, 1926, et que la Cour m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 6ème jour d'avril, 1926 à trois heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de ladite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Montréal, ce 24ième jour de mars, 1926.

VINCENT LAMARRE,
Gardien.
No. 83 rue Craig ouest, Montréal.

En vertu de la Loi des Liquidations

Province de Québec,
District de Montréal,
No 195.

COUR SUPERIEURE

GIBBINS SHOES LIMITED, corps politique et incorporé, ayant son bureau et principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.

En liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le sixième jour d'avril prochain, 1926, à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

L.-T.-A. TRUDEAU,
Député Protonotaire, C.S.
Montréal, 23 mars 1926.

SMELTERS DESCEND A 194 1-2 - TOUT LE MARCHE EST FAIBLE - NEW-YORK L'EST AUSSI

Bourse de Montréal

Le marché est influencé par New-York et a tendance à baisser.

Brazilian et Smelters ont été les deux titres les plus actifs de la liste locale et ils ont joui tous deux d'une faveur à peu près égale.

Tous deux ont été plus faibles, Brazilian à 87 3-4 et 88 comparativement à 90 1-2 en fermeture hier et Smelters a reculé jusqu'à 194 1-2, une perte de 4 1-2 points sur la fermeture hier après-midi.

Canada Cement vient en troisième lieu sous le rapport de l'activité et il a été un peu plus faible à 107 1-2.

Au groupe des papiers, on note une tendance générale à la baisse. Ainsi, Abitibi a perdu 1 point à 76, Brompton 1-2 point à 33 1-2, Laurentide la même fraction à 87 1-2, Spanish River ordinaire un demi à 103.

Aux utilités publiques, Bell Telephone s'est maintenu à 137 1-2, Montreal Power a été très ferme à 219, mais Shawinigan a perdu son avance d'hier en reculant à 183 1-2. Quebec Power a perdu la légère fraction de 1-4 à 123 3-4 et Twin City perdit 1-2 point à 71 tandis que Canada Steamship de préférence se maintenait ferme à 60. Winnipeg de préférence a gagné 1-2 point à 98 1-2.

Dominion Bridge s'est transigé à 94 et Steel of Canada s'est maintenu ferme aux alentours de 103.

Influencé par New-York, le marché local a continué à baisser. Ainsi Smelters a perdu 10 1-2 points à 194 1-2, Montreal Power 2 points à 216, Brazilian 2 1-2 à 87 3-4, et Shawinigan autant à 183 1-2. National Breweries a perdu 1 point à 57.

Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie., membres de la Bourse de Montréal, 50 rue Notre Dame ouest.

VENTES DE 10 A 11 HRES.

Abitibi Power & Paper. 2 à 76; 1 à 76.

Asbestos Corp. (new). 25 à 18 7-8; 25 à 19; 25 à 19.

Bell Telephone. 5 à 137 1-2; 3 à 137 1-2.

Brazilian Traction. 50 à 90; 5 à 90; 25 à 90; 50 à 80; 20 à 90; 50 à 90; 10 à 90; 5 à 90; 15 à 90; 25 à 90; 25 à 90; 50 à 90; 25 à 90; 25 à 90; 10 à 90; 25 à 89 7-8; 25 à 89 3-4; 30 à 89 3-4; 15 à 89 3-4; 100 à 89 3-4; 20 à 89 3-4; 25 à 89 3-4; 100 à 89 3-4; 50 à 89 3-4; 125 à 89 3-4; 25 à 89 3-4; 50 à 89 5-8; 50 à 89 3-4; 5 à 89 3-4; 5 à 89 3-4; 25 à 89 3-4; 15 à 89 3-4; 10 à 89 3-4; 35 à 89 3-4; 3.5à 89 3-4; 25 à 89 3-8; 5 à 89 1-2; 125 à 89 1-4; 75 à 89 1-4; 50 à 89 1-8; 25 à 89 1-8; 25 à 89 1-8; 25 à 89 1-8; 10 à 89; 25 à 89 1-8; 10 à 89 1-8; 60 à 89 1-8; 5 à 89 1-4.

Brompton Paper. 10 à 33 1-2.

Canada Cement. 15 à 108.

Can. Canners. 50 à 131

Can. Car & Fdry. 5 à 43.

Can. Indust. Alcohol. 80 à 17 1-2; 5 à 17 1-2; 25 à 17 1-2; 100 à 17 1-4; 20 à 17 1-8; 20 à 17 1-8; 5 à 17 1-4.

Cons. Mining & Smelting. 25 à 203 1-2; 5 à 203 1-2; 20 à 203 1-2; 25 à 203 1-2; 25 à 203; 25 à 202 1-2; 10 à 203; 15 à 203; 25 à 202 1-2; 5 à 202 3-4; 10 à 203; 10 à 202 3-4; 20 à 203; 25 à 203; 5 à 203; 25 à 202 7-8; 10 à 202 3-4; 10 à 202 3-4; 5 à 203; 50 à 202 5-8; 25 à 202 1-2; 25 à 202; 10 à 202 1-2; 25 à 202 1-2; 25 à 202 3-4; 10 à 202; 5 à 202; 5 à 202; 25 à 201 1-2; 25 à 201; 25 à 200 1-2; 5 à 201; 5 à 201; 25 à 201 1-2; 15 à 201; 25 à 201; 10 à 201; 50 à 201; 50 à 201; 5 à 201.

Dom. Bridge. 25 à 94; 25 à 94.

Laurentide Co.. 10 à 88; 20 à 88; 2 à 88 1-4; 2 à 88 1-4& 1 à 88 1-4; 5 à 87 1-2; 5 à 87 1-2.

Montreal Power. 25 à 219; 20 à 219; 10 à 219; 25 à 219; 25 à 218 7-8; 25 à 218 5-8; 25 à 218 3-4; 25 à 218 1-2; 25 à 218 1-4; 100 à 218 1-2; 25 à 218 1-4; 25 à 218 1-2; 25 à 218 3-8; 25 à 218 1-2.

National Breweries. 25 à 60; 75 à 60; 25 à 60; 15 à 60; 5 à 60; 10 à 60; 100 à 60; 15 à 60; 10 à 60; 15 à 60.

Quebec Power. 15 à 123 3-4.

Sherwin Williams. 10 à 132; 10 à 132

Spanish River. 15 à 103 1-2; 25 à 103; 10 à 103.

Steel of Canada. 20 à 103; 25 à 102 1-2; 50 à 102 1-2; 25 à 102 1-2; 10 à 102 3-4; 10 à 102 3-4.

Twin City. 1 à 71 1-2.

Western Groceries. 10 à 5.

Lyall Construction. 55 à 40 1-2; 45 à 40 1-2; 30 à 40 1-4; 20 à 40 1-4; 25 à 40 1-4; 80 à 40.

Brit. Wmpire Steel 1st pfd. 25 à 27.

Can. Steam. pfd. 100 à 60.

Famous Players pfd: 5 à 91; 10 à 91.

Lake of the Woods pfd: 10 à 116 1-2

Sherwin Williams pf: 5 à 113; 10 à 113.

South. Canada Power. pfd: 3 à 101

Winnipeg Electric pfd: 5 à 98 1-2.

VENTES DE 11 A 12.30 HRES.

Abitibi Power & Paper. 25 à 76; 50 à 76; 50 à 76; 5 à 76; 20 à 76; 25 à 76.

Asbestos Corp. New. 50 à 18 1-2; 100 à 18 3-4.

Bell Telephone. 1 à 137 1-2.

Brazilian Traction. 25 à 89 1-2; 25 à 89 1-4; 50 à 89 1-4; 5 à 89 1-4; 10 à 89 1-4; 135 à 89 1-4; 25 à 89 1-4; 75 à 89 1-4; 15 à 89 1-4; 25 à 89 1-4; 10 à 89; 35 à 89 1-8; 50 à 89 1-8; 75 à 89; 50 à 89; 5 à 89; 50 à 89; 110 à 89; 10 à 89; 25 à 89; 25 à 88 3-40 25 à 88 7-8; 25 à 88 3-4; 40 à 88 1-2(25 à 88 1-2; 25 à 88 1-2; 50 à 88 1-2; 60 à 88 1-2; 50 à 88 1-2; 60 à 88 1-2; 150 à 88 1-2; 30 à 88 1-2; 5 à 88 3-4; 1 à 88 1-2; 20 à 88 1-4; 20 à 88 1-4; 25 à 88 1-8; 20 à 88; 200 à 88; 10 à 88; 50 à 88; 25 à 88; 25 à 88; 10 à 88; 130 à 88; 25 à 88; 40 à 88; 50 à 88; 60 à 88; 100 à 88 1-8; 25 à 88 1-8; 15 à 88; 25 à 88 1-8; 35 à 88 1-8; 125 à 88; 60 à 88; 15 à 88; 10 à 88; 25 à 88; 10 à 88; 20 à 88; 5 à 88; 40 à 87 3-4; 25 à 87 3-4; 25 à 87 3-4; 10 à 87 3-4; 35 à 87 3-4; 15 à 87 3-4.

British Empire Stee'. 40 à 2 1-4.

Brompton Paper. 25 à 33; 50 à 33; 15 à 33; 10 à 33; 10 à 33; 110 à 33; 15 à 33; 40 à 33.

Canada Cement. 75 à 107 3-4; 25 à 107 3-4; 25 à 107 1-2; 25 à 107 1-2; 50 à 107 1-2; 100 à 107; 25 à 107; 25 à 107.

Can. Steam. Voting Lust. 30,000 à 12 1-2.

Canadian Canners. 25 à 13; 25 à 13; 25 à 13; 50 à 13; 25 à 13 1-2.

Canadian Car & Fdry. 25 à 43.

Consolidated Mining & Smelting—15 à 201 15 à 201 1-2, 25 à 201 1-2, 75 à 201 1-2, 100 à 201, 25 à 201, 25 à 201, 15 à 201, 10 à 201, 5 à 201, 25 à 201, 25 à 201, 25 à 201, 25 à 201, 10 à 201, 25 à 201, 10 à 200 3-4, 15 à 201, 15 à 201, 25 à 201, 100 à 201, 25 à 201, 89 à 201, 75 à 201, 15 à 201, 100 à 201, 25 à 201, 25 à 201 1-4, 25 à 201, 10 à 201, 40 à 201, 25 à 201, 25 à 201, 60 à 101, 75 à 200 1-2, 80 à 200 1-2, 25 à 200 1-7 8, 25 à 200, 25 à 200, 10 à 200, 10 à 199 2.1-, 25 à 199, 25 à 199, 25 à 199, 5 à 199 1-2, 30 à 199, 25 à 199, 25 à 198, 50 à 197, 75 à 198, 25 à 198, 25 à 197, 25 à 197, 25 à 197, 25 à 197, 5 à 197, 25 à 197, 100 à 197, 25 à 197, 100 à 197, 15 à 197, 25 à 196 3-4, 25 à 197, 25 à 196 1-2, 10 à 196, 50 à 196, 25 à 196 1-2, 50 à 196, 25 à 196, 50 à 196, 10 à 196, 10 à 196, 25 à 196, 200 à 196, 280 à 196, 15 à 196 1-2, 100 à 196 1-4, 100 à 196 1-2, 25 à 196 1-2, 25 à 196 1-2, 5 à 196 1-2, 50 à 196 1-2, 5 à 196 1-2, 125 à 197 1-2, 10 à 197 1-2, 25 à 197 1-2, 25 à 197 1-2, 25 à 197 1-2, 25 à 197 1-2, 5 à 197, 25 à 197, 5 à 197, 5 à 197, 5 à 197, 15 à 197, 20 à 197, 25 à 196, 26 à 196, 25 à 195 1-2, 50 à 196, 25 à 195, 10 à 195, 25 à 105, 10 à 195, 15 à 195, 25 à 195, 50 à 195, 25 à 195, 25 à 195, 10 à 195, 25 à 195, 10 à 195, 50 à 195, 15 à 195, 25 à 195, 25 à 195, 10 à 195, 10 à 195, 5 à 195, 25 à 194 1-2, 50 à 194 1-2, 25 à 194 1-2, 65 à 194 1-2, 25 à 194 1-2, 5 à 195, 25 à 194 3-4.

Dom. Bridge—25 à 94, 10 à 94, 5 à 94, 25 à 94, 5 à 94.

Dom. Glass—10 à 101, 5 à 101.

Dom. Textile. 40 à 92; 25 à 92.

Laurentide Co.. 10 à 87 1-2; 25 à 87 1-2; 15 à 87 1-2; 10 à 87 1-2.

Lyall Construction. 2 à 40; 1 à 40; 2 à 40.

Montreal Power. 50 à 219; 50 à 219; 25 à 218 3-4; 25 à 218 3-4; 15 à 219; 10 à 219; 25 à 219; 10 à 219; 10 à 219; 25 à 219; 85 à 219; 25 à 218 1-2; 25 à 218 1-4; 50 à 218; 25 à 218; 10 à 218; 25 à 217 3-4; 25 à 217 1-2; 10 à 217; 15 à 217; 25 à 216 1-2; 25 à 216 1-2; 25 à 216; 15 à 216 1-2; 10 à 216 1-2; 10 à 216 1-2; 200 à 216; 25 à 216; 25 à 216; 125 à 216; 25 à 216.

National Breweries. 25 à 59; 10 à 59 1-4; 15 à 59 1-2; 50 à 59 1-4; 20 à 59 1-4; 5 à 59 1-4; 5 à 59 1-4.

5 à 59; 50 à 59; 25 à 59; 25 à 59 25 à 59.

Price Bros.. 25 à 63; 55 à 63.

Shawinigan Power. 5 à 186; 10 à 186; 45 à 186; 15 à 186; 25 à 184.

Spanish River. 50 à 103.

Steel of Canada. 5 à 102 1-2; 5 à 102 1-8; 25 à 102 1-8.

Twin City. 25 à 71.

Twin City. 25 à 71.

Winnipeg Electric. 10 à 50 1-2.

Woods Mfg. 20 à 41.

Can. Steam. pfd. 25 à 60; 10 à 60; 10 à 60; 15 à 60; 25 à 60; 5 à 60; 20 à 60; 50 à 60; 50 à 60; 50 à 60; 100 à 60; 25 à 60; 70 à 60.

South. Can. Power Pfd. 3 à 101.

Steel of Can. pfd. 5 à 118 1-2.

LE PLACEMENT

Il est difficile de conserver son argent.

Comme nous l'avons dit souvent, les vagues de la mer se peuvent comparer aux fluctuations de la Bourse.

La relation qui existe entre les phases abruptes des affaires et la tendance majeure du taux de l'argent est comme celle des vagues de l'océan et celle des courants marins.

Aucun navigateur ne saurait ignorer ces vagues et ces courants, s'il veut naviguer et conduire son navire en toute sûreté. Il faut qu'il se montre navigateur habile et qu'il profitera des deux.

Avant de quitter le port, le capitaine du navire doit se demander ce que vaut son navire.

Il peut arriver qu'il ait à lutter contre des tempêtes.

Il peut arriver que le navire qu'il dirige ait à faire la lutte contre le vent, les vagues et aussi bien contre les courants.

Il faut nécssairement qu'il base son jugement sur des statistiques. Le tonnage, le tirant d'eau, la puissance des engins de son navire doivent être étudiés et raisonnés d'après l'expérience qu'il a acquise pendant ses nombreuses années d'expérience.

Ce qui a pu mener à bon port le voyage précédent peut bien ne pas se répéter au cours du voyage actuel. Le capitaine du navire, (le maitre, comme le désigne notre code) prend sa marge de sûreté.

Si vous avez décidé d'acheter des obligations, compilez les statistiques.

Vous ne devez pas oublier qu'une fois que vous avez décidé d'acheter et que vous achetez, le contrat est réalisé. Et vous ne devez pas oubliez que ces obligations mises en portefeuille le sont probablement jusqu'à maturité. Il est donc de première importance que, lorsque l'on fait un placement, il faut se prémunir contre tous les dangers qui peuvent exister.

Nous ne saurions trop répéter de s'adresser à une Maison de Banque solide et à réputation établie.

Il nous est arrivé de faire certains placements dernièrement. Non seulement, nous nous sommes adressés à une Maison de Banque très solide, mais nous nous sommes adressé à l'un des directeurs de cette Maison. Ses conseils nous ont été précieux. Si nous avons fait tels placements et que nous ne le regrettons pas, c'est parce que cet aviseur nous a conseillé de diversifier nos placements.

Il est plus difficile de garder son argent que de la gagner. Qu'on ne l'oublie pas.

UNE GROSSE FUSION DE BISCUITERIES

Cette fusion engloberait des fabriques de l'est et de l'ouest.

MONCTON, 24. — On est actuellement à faire des arrangements pour la fusion de biscuiteries au Canada. La McCormick Manufacturing Company, de London, Ontario et la B. A. Marven, Limited, de cette ville, de même que d'autres compagnies d'Edmonton, Winnipeg et Montréal.

Bien qu'on ne propose pas de faire d'émission de stock, on fera probablement une émission de $1,-450,000 obligations.

Le merger est entièrement canadien et il n'y a pas de capital étranger inclus en autant qu'on peut le savoir. Ce merger est également distinct de celui de compagnies similaires dans l'ouest canadien l'année dernière. Le nom de la nouvelle compagnie n'a pas encore été fixé, mais on sait que le bureau principal sera à Montréal.

NORTHWEST BISCUIT CO.

Edmonton, 24. — On a déclaré au représentant de la Canadian Press, hier, que la Northwest Biscuit Company ferait partie du merger.

Cette compagnie a été organisée en 1913 et ses ventes de la première année furent de moins de $100,000. En 1925, elles étaient de plus de $1,000,000.

M. FRANK McCORMICK

London, 24. — M. Frank McCormick a déclaré hier que les négociations pour la fusion des biscuiteries étaient en marche. Bien que l'on ne soit pas encore arrivé à une conclusion, il se pourrait qu'il y eut des développements importants prochainement.

M. McCormick, qui est président de la McCormick Manufacturing Company a déclaré que le bureau chef de la compagnie serait à Montréal. Il a ajouté que les opérations locales de la compagnie ne seraient pas affectées par la fusion.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE EN MARS

Pendant la 2ème semaine, il y a eu un léger recul.

OTTAWA 24. — Le nombre indice des 25 stocks les plus populaires à la Bourse de Montréal et à celle de Toronto, tel que compilé par l'Office fédéral de la Statistique, accuse un léger recul pendant la deuxième semaine de mars comparativement à la première semaine. L'indice était de 160.7 comparativement à 161.9.

L'indice du nombre du volume de stocks transigés a tombé de 245.6 pendant la première semaine à 105.3 pendant la deuxième semaine. L'indice de la valeur totale des stocks transigés était de 169.2 pendant la deuxième semaine de mars comparativement à 402.5 pendant la première semaine.

Le bulletin ajoute:

L'étude de ces chiffres nous fait constater plusieurs faits intéressants.

Les prix des valeurs de Bourse ont peu varié pendant la deuxième semaine de mars comparativement à la première semaine mais ces deux semaines font voir qu'il y a eu recul de plus de quinze points comparativement à la dernière semaine de février.

2.—C'est pendant la première semaine de mars que l'on a enregistré le plus fort volume de transactions (l'indice étant de 245.6) au cours de la période commencée le 1er janvier 1926. Cette activité est attribuable au mouvement de panique qui s'est alors déclanché. Pendant la deuxième semaine de mars, les ventes diminuèrent à tel point que le nombre indice tomba à 105.3.

3.—Par suite du volume grandement réduit des transactions pendant la deuxième semaine de mars, l'indice total des valeurs a diminué à 169.2.

4.—Si l'on compare les chiffres canadiens avec ceux des Etats-Unis (tels que computés par Irving Fisher) on constate certaines différences dans les mouvements des deux marchés. L'indice américain a baissé légèrement pendant le mois de février tandis que l'indice canadien continuait à monter. Les deux nombres indices ont enregistré un recul assez violent pendant la première semaine de mars.

Le nombre indice américain, tant pour le prix que pour les transactions était à la hausse pendant la deuxième semaine de mars pendant qu'il y avait baisse au Canada.

SUCRES FACILES

New-York, 24.— Le marché du sucre brut fut pluser facile aujourd'hui. Les prix ont baissé à 3.93, un nouveau minimum pour la saison, causé probablement par le plus grand nombre des offres, tous droits payés. On rapporte des ventes de 14,000 sacs de cubain, à des raffineurs pour livraison en mars et en avril à 3.96; 10,000 sacs de cubain, pour livraison en mars à un opérateur à 3.94, 14,000 sacs de philippines et 7,000 sacs de porto-ricain pour livraison en mars et en avril à des raffineurs à 3.93 et 5,000 sacs de cubain pour livraison vers le 15 avril à 3.96.

A l'exception du mars, le sucre brut futur fut plus faible sous la pression de vente de la part de courtiers, inspirée par la faiblesse du marché des livraisons immédiates et par l'incertitude du raffiné. Le mars a fermé à 3 points de hausse à 2.28; le mai à 2.25; le juillet à 2.28; le septembre à 2.51; le décembre à 2.60.

Le marché du sucre raffiné fut irrégulier et a varié entre le nonchangement et 15 points de baisse, le granulé cotant à 4.95 et 5.00 cents pour livraison prochaine.

Fumé

Haddock fumé nouveau btes 15 lbs. la lb.	.13
Filets de haddock, gros, btes 15 lbs., la lb. .18	.19
Harengs "Kippers", 40 poissons à la bte, la bte	3.75
Harengs Bloaters, la bte	2.25
Harengs fumés nouveaux, petites btes, la bte	.19

Nouveau gelé: La livre moins d'une caisse

Brochet rond	.10
Brochet éventré et sans tête, btes 150 lbs.	.12 1-2
Mulet	
Saumon Cohoe, préparé	.20
Saumon Silver Bright	.12 1-2
Saumon Qualla	.12
Harengs frais de mer, gros, btes 200 lbs.	.08
Flétan .16 1-2	.21
Poisson blanc	.18
Truite de lac	.19
Doré	.20
Maquereau	.10

FOURRAGE

Nous cotons, prix vendant à Montréal:

Mil No 1	$12.00 à $13.00
Mil No 2	$11.00 à $12.00
Mil No 3	$10.00 à $11.00

SAINDOUX

En tinette	.19 1-2
En seau	.20
En bloc d'une livre	.21
En tinette	.18 1-2
En baril	.15 1-2

Marché des Changes

Cote des Devises étrangères fournie par L.-G. Beaubien & Cie, 50 Notre-Dame ouest, Montréal.

Devise	Montréal
Angleterre, Livre S	$4 88
France, Franc	.0352
Belgique, Franc	.0405
Italie, Lire	.0405
Suisse, Franc	.1935
Hollande, Florin	.4025
Espagne, Peseta	.1418
Suède, Couronne	.2693
Norvège, Couronne	.2153
Danemark, Couronne	.2637
Brésil, Milreis	.1458
Allemagne, Mark	.2393
[illegible]	[illegible]

Bourse de New York

Les baissiers ont encore lancé une attaque très forte à New-York.

WALL STREET, 24 (Ouverture). — Une tendance prononcée à la réaction s'est développée à l'ouverture du marché aujourd'hui. General Electric recula de 3 points à un nouveau bas de l'année, 301 1-2, à la suite de la publication du raport annuel de 1925 qui accuse des recettes moins élevées que l'année précédente. Des nouveaux bas pour 1926 ont aussi été établis par Sears Roebuck, Montgomery Ward, American Can (nouveau) et Coca Cola. Des pertes initiales de un point et plus ont aussi été enregistrés par Dupont, American Locomotive et Central Leather de préférence.

Dès après l'ouverture, les ventes prirent des proportions énormes au groupe des industriels de haut prix. Le sentiment de baisse a été provoqué par des rapports disant que diverses industries étaient moins actives et aussi par l'action du gouvernement concernant certaines fusions récentes de compagnies de pétrole. Les ferroviaires offrirent une forte résistance à la pression des ventes; Chesapeake and Ohio fut le seul titre à enregistrer une perte appréciable au cours de la première demi-heure.

Dupont et General Electric portèrent chacun leur recul à 6 points en touchant 203 et 298 1-2 respectivement, Sears-Roebuck, Woolworth et Savage Arms perdirent 3 à 4 1-2 points et May Department Stores, Pressed Steel Car, Hudson Motors, Mack Trucks et Case Threshing Machine étaient au nombre des valeurs qui se transigeaient à 2 points et plus en baisse.

Les changes étrangers ont débuté irréguliers, le franc français reculant de 2 points à un nouveau bas record pour 1926, soit 3.48 1-2 centins. C'est moint de 7 points plus haut que le plus bas niveau jamais touché. La livre à demande était ferme aux environs de $4.85 7-8. La couronne norvégienne s'est reprise de 7 points.

(MIDI) La chute des moteurs et des titres qui se vendent cher, les prix ont cassé et un grand nombre d'industriels ont touché de nouveaux bas pour l'année. American Can (vieux), General Electric et Dupont reculèrent de 9 points, National Tea de 7 1-2, Mack Truck et Sears-Roebuck 7, Atlantic Coast Line 6 1-2, U. S. Cast Iron Pipe 6, United Fruit 5 1-2 et Woolworth, International Harvester et Ward Baking B de préférence cinq.

Saint-Louis Southwestern fit reprendre le terrain perdu par American.

Cours communiqués par Geoffrion & Cie, 101 rue Notre-Dame ouest, Montréal.

	Ouvert.	Ferm.
Amer. Can	26 3-4	27
Amer. Loco	99 7-8	99 3-4
Amer. Smelting	122 3-8	122
Amer. Tel & Tel	145 3-4	145 1-2
Amer. Woolien	33 1-8	
Atchison	126 1-2	126 1-2
Baldwin Loco	106 1-4	106 1-4
Baltimore & Ohio	28 1-4	28 3-8
California Petroleum	35 1-4	35 1-2
Cont. Baking A	19 1-8	19 1-8
Cont. Can	77 1-2	77 1-4
Corn Product	38 7-8	38
Crucible Steel	67 1-4	67 1-4
Fam. Players Corp	118 5-8	119 1-2
Gen. Electric	301 1-2	200
Gen. Motors	122 1-2	122
Gen. Petroleum	59	50 3-8
Hudson Motors	89 1-4	88 1-4
Intern. Nickel	35 3-4	35 3-4
Intern. Paper	50 1-2	50 1-2
Mack Trucks	115	114
N Y Central	124	123 3-4
N Y New Hav. R.R.	36 1-2	36 1-4
Northern Pac	69 1-4	68 5-8
Pan. Amer. B	67 1-8	67 3-8
Pierce Arrow	28 7-8	29
Rep. Iron & Steel	54	53 5-8
Sinclair Oil	22 3-8	22 1-8
Southern Ry	100 7-8	101
Standard Gas & Elect	56 1-2	56 1-2
Studebaker	55 5-8	55 7-8
Texas Oil	50 7-8	50 3-4
Tobacco Products	100 7-8	101
U.S. Ind. Alcohol	52	52
U.S. Rubber	70 1-4	69 1-2
U.S. Steel	122 5-8	122 7-8
Union Pacific	145	145
Westinghouse Electric	69 1-2	69 1-4
White Motors	74	74
Willys Overland	23 7-8	23 3-4

Les Mines à Montréal

Cours fournis par Mount Cie, Ltée, 4, rue de l'Hôpital, Montréal.

VENTES DE LA MATINEE

Noranda—100 à 12.40, 100 à 12.45.

Noranda Rights—25 à 30, 60 à 26, 90 à 25, 1000 à 25.

Castle—100 à 1.45, 500 à 1.45, 500 à 1.45, 100 à 1.45, 500 à 1.46, 200 à 1.46, 500 à 1.45, 800 à 1.46, 100 à 1.47.

Don Rouyn—500 à 35, 500 à 30, 500 à 30, 500 à 33.

Vipond—200 à 1.51, 200 à 1.52, 100 à 1.52, 100 à 1.51, 100 à 1.51.

Crown Reserve—2000 à 15 1-2.

Kirkland—500 à 91, 400 à 90, 100 à 90.

Rouyn Gold—2000 à 4, 2000 à 4.

Teck Hughes—100 à 2.90, 100 à 2.88, 100 à 2.88, 100 à 2.82, 100 à 2.85, 261 à 2.85, 100 à 2.85, 100 à 2.83, 100 à 2.83.

Laval Quebec—500 à 30, 500 à 30, 500 à 31, 1000 à 31, 1000 à 31, 300 à 31.

Can. Lorrain—300 à 76.

Keeley—150 à 1.59.

Barry Holly—1000 à 35, 2000 à 35 1-2, 1000 à 35 1-4.

Beaver—1000 à 63.

Amulet—100 à 1.04.

Lorrain—2000 à 6 3-4, 1500 à 6 1-2, 5400 à 6 1-2.

Area—300 à 25 1-2, 500 à 25 1-2, 5000 à 25 1-2, 500 à 25 3-4, 200 à 25 3-4, 500 à 25 3-4.

West Dome—1000 à 19, 2000 à 19, 500 à 19

Chaput Hughes—2000 à 16, 1500 à 16, 500 à 16, 2000 à 16.

Capitol—500 à 40 1-2, 500 à 40 1-2, 2000 à 40 1-2.

Mining Corp—34 à 3.55, 1000 à 3.60.

Tough Oakes—1000 à 47, 1000 à 46, 500 à 46, 2000 à 46, 500 à 46.

Total—51,929 actions.

La mine Abana doit être exploitée à grande profondeur

AMOS, 24. — Le directeur de l'exploitation de la mine Abana annonce qu'il a terminé la série préparatoire des sondages.

La compagnie a mis à l'étude un projet de sondages et de recherches à la pofondeur moyenne de six cents pieds. On annonce même qu'elle vient de commander le matériel nécessaire à l'extraction du mineral des veines et des gisements à grande profondeur.

Les forages déjà exécutés ont établi la présence de gisements de zinc et de cuivre avec de l'or et de l'argent. Ces gisements ont en moyenne une longueur de 1500 pieds. Tous ces gisements affectent la position verticale, ce qui constitue une excellente formation géologique.

La compagnie Abana a l'intention d'exploiter commercialement sa mine dès les premiers jours où le smelter pourra recevoir son minerai.

Le matériel commandé par la compagnie Abana comporte une machine à vapeur de 150 h.p., quatre forets à air comprimé par la vapeur et un monte-charge de 10 x 12 pieds, ainsi que l'outillage accessoire à une telle installation mécanique.

La compagnie espère pouvoir rendre sur place ce matériel lourd avant la fonte de la neige.

Dépôts de la Bourse

SUR LA LISTE LUNDI

Les titres suivants seront inscrits sur la liste lundi prochain: International Paper ordinaire sans valeur nominale et le titre privilégié cumulatif 7 pour cent d'une valeur nominale de $100 l'action.

DIVIDENDE DECLARE

Maple Leaf Milling Company de préférence, 1 3-4 pour cent, payable le 19 avril aux actionnaires inscrits le 3 avril.

BANQUE OPTIMISTE

La liquidation récente à la Bourse devrait avoir pour effet de fixer les prix des valeurs spéculatives à un niveau plus en ligne avec la production et le commerce, surtout pour ces titres qui n'ont pas profité de la hausse sensationnelle de l'année dernière, dit le bulletin de la National Bank of Commerce, de New-York.

Bien que l'on doive comprendre qu'un recul aussi drastique que celui qui s'est produit récemment aura pour effet de nuire généralement aux affaires tant au point de vue, psychologique que parce qu'il y a eu des pertes considérables d'argent, on ne doit pas attacher trop d'importance à la Bourse comme barème du cours probable des affaires pendant les mois qui vont suivre.

POSITION FONDAMENTALEMENT BONNE.

On doit étudier le commerce et l'industrie en se basant sur leur propre condition. Fondamentalement, cette condition est bonne.

Tout indique que le fort volume d'affaires transigées pendant les derniers mois de 1925 pourrait bien avoir été le sommet d'un mouvement de hausse, mais la diminution de l'activité de certaines industries est plutôt rassurante que déprimante. Le prompt rajustement de la production avec la consommation est le seul moyen par lequel les affaires peuvent être tenues en position saine et c'est pour cela que les Etats-Unis ont joui d'une grande prospérité depuis trois ans.

Le fait que les fonds nécessaires sont faciles à obtenir à un taux modéré est une autre preuve que les affaires sont fondamentalement saines.

SHAWINIGAN

Le nombre d'actions Shawinigan disponibles sur le marché n'a probablement jamais été aussi faible qu'il l'est actuellement. Il y a quelques années, une seule maison de courtage avait dans se coffres plus d'actions Shawinigan qu'il y en a actuellement sur le marché.

Pendant les années où ce titre n'avait pas la popularité qu'il a aujourd'hui, des capitalistes l'ont accumulé dans leur portefeuille et c'est la raison pour laquelle sa position est très solide actuellement sur le marché.

La consommation d'énergie hydraulique dans notre province a augmenté sensiblement dernièrement et l'effet de cette augmentation se fera nécessairement sentir dans le rapport fiscal annuel de compagnies telles que Montreal Power, Shawinigan et Quebec Power.

L'INDUSTRIE DE LA PECHE

L'industrie des pêcheries est l'une des plus intéressantes du pays. Elle offre des promesses de développement presqu'infinies. Depuis que l'Association canadienne des pêcheries a lancé sa grande campagne d'éducation, les consommateurs ont commencé à manger plus de poisson, mais il reste beaucoup à faire de ce côté, avant que cet aliment si sain et si nutritif ait pris la place qui lui convient sur nos tables.

VENTES SATISFAISANTES

Cependant, M. W.-H. Love, gérant à Montréal, pour la Leonard Fisheries, Ltd., se dit satisfait de l'état des affaires, dans cet important commerce. La demande s'est maintenue assez bonne depuis plusieurs mois et les prix restent stables et rémunérateurs. Durant l'hiver, la vente est presqu'entièrement limitée aux poissons gelés, mais le public consommateur accueille toujours avec joie, l'arrivée des poissons frais, qui se fait présentement. Le haddock et la morue fraîche sont un peu plus abondants. Tout le poisson gelé offert est de première classe et n'a pas encore été affecté par la température. Les huitres fraîches nous arrivent aussi tous les jours.

Fluctuations de la matinée

Cours communiqués par Geoffrion & Cie, 101, rue Notre-Dame ouest, Montréal

	Haut	Bas	Midi	Ventes
Abitibi	76	..	..	2
Bell Tele.	137 1-2	..	..	9
Brazilian	90	89	89 1-4	1760
Brompto	33 1-2	..	..	10
Can. Car	43			39
Can. Cement	108	107 1-2	107 1-2	215
Can.Stm.prf	60	60	60	100
Dom. Bridge	94	94	94	50
Laurentide	88	87 1-2	87 1-2	55
Mont. Power	219	218 1-4	219 19	64
Nat. Breer	60	60	60	5295
Que. Power	123 3-4	123 3-4	123 3-4	15
Shawinigan	186	186	184	80
Smelters	203 3-4	200 1-2	201	1790
Span. River	103 -2	103	103	50
Steel Co.	103	102 1-2	102 3-4	190
do pref	118 1-2	118 1-2	118 1-2	5
Twin City	71			26
Win.Elect.prf.	98 1-2	98 1-2	98 1-2	5

BRILLANTS RESULTATS A LA ARGONAUT MINE

Le creusage du puits principal révèle des dépôts importants de minerai.

La "Mail and Empire" a publié hier les détails suivants sur la Argonaut Consolidated Mines.

"On dit que la direction de la Argonaut Consolidated est très satisfaite des résultats obtenus par le creusage de son puits principal au niveau de 1,000 pieds et l'on s'attend à des découvertes de première importance dès que les premiers travaux aux puits latéraux auront été faits. L'amélioration des conditions géologiques aura sans doute un grand effet sur Argonaut Mine lorsque le creusage sera rendu à 1,000 pieds.

"A la profondeur de 950 pieds au puits principal, la roche montre des signes de minéralisation et dix pieds plus bas, on a découvert des veines montrant une valeur minérale très satisfaisante. Un téléphone de Kirkland Lake nous apprend que non seulement la minéralisation en profondeur se maintient, mais qu'elle augmente en valeur.

"Apparemment, nous avons pénétré dans une zone minérale nouvelle" déclarait un officier de la compagnie il y a quelques jours. C'est une zone vierge, et l'on ne s'attendait pas de trouver un minerai tant qu'on n'aurait pas fait des creusages de 250 pieds à partir du puits de 1,000 pieds. On croit donc qu'on en arrivera à d'excellents résultats et plus tôt qu'on ne le croyait.

"Comme on a trouvé du minerai immédiatement, cette nouvelle est une des plus intéressantes et démontre que les possibilités de la mine augmentent avec le creusage en profondeur. Tous les officiers de la compagnie sont très satisfaisants des résultats obtenus à date en profondeur."

Mines Toronto

Cours fournis par Mount Cie, ltée, 4 rue de l'Hôpital, Montréal.

	Offre	Demande
Amulet	107	115
Area	25	..
Argonaut Cons	30	..
Atlas	3 3-4	4
Baldwin	2 1-4	3
Barry-Holly	37	38
Beaver	63	..
Bidgood	6	7
Buckingham	3 1-4	4
Capitol	43 1-2	45
Castle	145	146
Columbus Kirk	..	6
Chaput Hughes	15 1-2	16
Cons. W. D. Lake	16 1-4	19 1-2
Crown Reserve	15 1-2	16 1-2
Dome Mines	17.65	17.80
Gladstone	37	38
Goldale	31	33
Hollinger	18.60	18.90
Indian	..	7 1-2
Keeley	152	153
Kirkland Lake	91	92
Lake Shore	10.25	10.40
La Rose	15 1-2	16
Laval Que	31	31 1-2
Lorrain Cons	6 1-2	6 3-4
Lorrain Trout L.	90	100
McIntyre	23.80	24.20
McKinley	19	20
Mining Corp	370	375
Newray	35	37
Nipissing	575	600
Noranda	12.30	12.50
Premier	220	..
Preston E. D.	7	8
Peterson Lake	2 1-2	4
Rouyn Gold	4	4 1-2
Rouyn Que	2 1-2	3
Temiskaming	12	..
Teck Hughes	283	285
Tough Oakes	46	47
Vickers	50	52
Vipond Cons	153	155
Wright Harg	800	815
Wigwam	5	..
HORS-LISTES		
Coniaurum	350	400
Gold Hill	35	38
Walsh Katrine	..	15
Haultain	8	10

FUSIONS QUE L'ON ENQUETERA AUX E.-U.

WASHINGTON, 24 — Une enquête sur la fusion de la Tidewater Oil Co avec la Associated Oil Co. et de la Standard Oil Co of New-York avec la General Petroleum Co. a été décrétée par le département de la Justice.

Argent en barre

LONDRES, 24 — L'argent en barre fait 30 5-16, l'once.

B. H. PORTEOUS
et Compagnie

Actions et Obligations

Membres de la Bourse de Montréal

17 rue Saint-Jean
Montréal, Que.

1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31

Notre Nouvelle Liste d'Obligations,

un guide pour les épargnants

Cette liste décrit un grand choix d'obligations de Gouvernements, de Municipalités et de Corporations. Elle devrait être d'une grande utilité à ceux qui projettent de faire des placements maintenant ou dans un avenir rapproché.

Exemplaire fourni avec plaisir sur demande.

Wood, Gundy & Company
Limitée

Toronto, Winnipeg, London, Ont. — 140, rue S.-Jacques, Montréal, Téléphone: MAin 0707 — Montréal, New-York, Londres, Ang.

McDougall & Cowans

(Membres de la Bourse de Montréal)

130, rue St-Jacques Montréal

Succursales:

Halifax, Saint-John, N.-B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg

Raccordées par fils privés.

282mo

LES OBLIGATIONS

Cours fournis par Bruneau & Rainville 101 rue St Jacques.

Valeurs	%	Ech.	Achet.	Vend.
Abitibi P & P	8	1931	107	
Abitibi P & P	6	1940	102	102 7-8
Algoma Steel	5	1962	29 1-2	31
Belding Corticelli	5	1936	85	
Bell Telephone	5	1955	100 1-4	100 3-4
Brand. Hend	6	1939	90	
Balgo Can. Pap	6	1943	100 1-2	101 1-4
Brompton P & P	8	1941	108 1-2	..
Brompton P&P	6	1939	97 1-2	..
Burns P & Co	6 1/2	1943	102 7-8	104
Calgary Brewing	5	1942	83	
Can.Stea.Lines	7	1942	103 1-2	104 1-2
Can.Steam.Lines	5	1943	88	89
Can.Light & P	5	1949	63	64
Can.Nat.Ry	5	1954	101	101 7-8
Can. Pac. Ry	5	1934	99 3-4	100 1-2
Can. Pac. Ry	4 1/2	1944	93 3-4	94 1-2
C.Nor.Ry. Inc	5	1930	55	57
Can.St.Fdries	6	1936	100	
Dom.Ir. & Steel	5	1939		61 1-2
Davies Wm.Co	6	1942	94 1-4	95 1-4
Dom. Textile	6	1949	106	
Duke Price	6	1949	103 7-8	104 1-2
East Koot. Pow	7	1942	103	
Fraser Com	6	1950	97 3-4	98 1-2
Front Brewery	6	1951	96 3-8	
How.Smith Pap	7	1941	100	101 1-2
Jam.Pub.Service	6 1/2	1943	102	203
Lake Sup.Paper	6	1941	105	
Laur. Power	5	1946	100	..
Laur. Power	6	1936	100 3-4	..
Laut. Power	5 1/2	1946	102 1-2	..
Mont.Tram.'B'	5	1955	92 7-8	93 1-2
Man. Power	7	1941	105	
Mont.Pub.Serv	5	1942	95	95 3-4
Mont.Steel Works	6	1940	100	
Mont. W. & P	4 1/2	1932	97 1-4	
Mont. W. & P	5	1932	93	
Nova Scot Steel	6	Deb.		58 1-2
Nov.Sc.T. & P	5	1946	88 3-4	90
do	7	1952	97	98
Ottawa Gas	6	1939	102 3-4	..
Ontario Pulp	6	1931	107	..
Otta Hull Pow	6	1948	102 1-2	..
Ott.Mont.Power	6 1/2	1949	101 1-2	..
Price Bros	6	1943	102 1-4	103
Paton Mfg Co	6	1953	101	
Prov of Ontario	6	1948	101 1-8	102
Quebec Power	6	1953	103 1-2	104
Quebec Jacques	5	1931	94 3-4	
Shawn. Cotton	6	1949		85
Shawn. W. & P.	5	1934	101 1-4	..
Sher.Ry.&Pow	5	1940	77 5-8	..
Span.Riv.P&P	8	1941	107 1-2	..
St.Law.Sug.Ref	6	1932	92	..
St.Maur.Val.Cot	6	1952	82 7-8	..
St.Maur.Power	6 1/2	1953		100 5-8
Wabasso Cot	7	1942	98	99
Walmsley Chas	6	1943	96 3-4	..
Windsor Hotel	6 1/2	1943	104 3-4	..
West.Koot.Power	6	1943	104	..
West. Power	5	1949	94 3-4	..
West.Pow.Deb	7	1926	99	..
Winn. Electric	6	1954	96 7-8	97 1-2
Obligations du Gouvernement				
Emp. de Guerre	5	1931	101.40	101.90
do	5	1937	104.00	104.40
Emp. Victoire	5 1/2	1927	101.40	101.90
do	5 1/2	1933	105.00	105.40
do	5 1/2	1934	103.35	103.50
do	5 1/2	1937	107.90	108.40

Marché du coton

New-York, 24.—Les futurs ont clos soutenus.

Janvier	1716
Avril	1864
Mai	1864-65
Juin	1820
Juillet	1813-14
Août	1799
Septembre	1756
Octobre	1750
Novembre	1730
Décembre	1720

L'option immédiate a clos tranquille.

Middling Uplands .. 1915

Liverpool, 24.— L'option immédiate a clos tranquille.

Les prix étaient soutenus.

Middling américain	1064
Middling bon	1084
Middling	1009
Middling low	859
Ordinaire bon	704

Les ventes de la journée ont été de 5,000 ballots dont 4,000 de coton américain.

Les arrivages ont été de 34,060 ballots dont 15,200 de coton américain.

Les futurs ont clos soutenus.

ACTIONS MINIERES ACHETEES VENDUES COTEES

Mount Cie., Limitée

Membres Bourse des Mines de Montréal.

4, rue de l'Hôpital, Montréal
MAIN 7327 290 jno.

HOWARD SMITH PAPER MILLS LIMITED

Avis de dividende sur les actions privilégiées.

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 2 % sur les actions privilégiées de la Howard Smith Paper Mills Limited a été déclaré pour le trimestre finissant le 31e jour de mars 1926, payable le 20e jour d'avril 1926, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires, le 10e jour d'avril 1926.

Par ordre du bureau.

E. HOWARD SMITH, secrétaire.

Montréal, 22 mars 1926. 24-3

ABANA

MINE DE CUIVRE — OR — ARGENT ET ZINC

La plus belle découverte de l'année 1925. Forage à150 pieds de profondeur. Cette mine sera bientôt en exploitation. Heureuse spéculation. Renseignements sur demande.

PARLER D'OR, revue des mines, contient toutes les nouvelles. Envoyé gratis. Votre nom et adresse sur une carte-postale suffira. Ecrivez aujourd'hui.

Canadian Mining Brokers Limited

JOSEPH BROCHU, Gérant.

90 rue St-François-Xavier. Montréal.

Le prix des actions Abana est de 40c chacune, en bloc de 10 actions ou plus.

25-24-26

A vendre AU PAIR:

Obligations **5 1/4%** le hypothèque des

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie

échéant de 1932 à 1946

Garantie de plus de $6,400,000 pour un emprunt de $1,800,000

Les détenteurs d'obligations échéant dans le cours des deux prochaines années feraient bien de les échanger contre le titre ci-dessus, pour profiter d'une occasion de placement exceptionnelle.

Tous renseignements sur demande.

L. G. BEAUBIEN & Cie LIMITEE

Banquiers en Obligations

50 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Téléphone: MAIN 4705

24—27

BANQUIERS EN OBLIGATIONS VB MONTREAL

Faits et chiffres

On estime que toute population de 25,000 âmes peut utiliser en plein une superficie d'entreposage de 50,000 pieds carrés. Or, avec son million d'âmes, Montréal ne possède pas encore 500,000 pieds carrés d'entrepôt.

La J.-B. Baillargeon Express, une des entreprises d'entreposage les plus puissantes d'Amérique, aux fins de s'agrandir, fait appel au crédit public. Nous offrons ses obligations 6 1/2 % hypothèque générale.

Ses travaux terminés, la maison Baillargeon possèdera un actif de $2,000,000 environ. De l'avis de nos ingénieurs, ses bénéfices disponibles pour le paiement des intérêts s'élèveront à $190,000 environ, soit près de quatre fois les intérêts sur la présente émission.

Les obligations 6 1/2% Baillargeon Express constituent un placement légal pour les compagnies d'assurance-vie.

Prix: 97.20 et l'Intérêt couru

Rendement: 6.80%

Demandez notre prospectus.

Versailles, Vidricaire, Boulais
LIMITEE
MONTREAL TROIS-RIVIERES QUEBEC
BUREAU CHEF
Imm. Versailles, MONTREAL Tel: M. 7080

BOURSE DE MONTREAL

FERMETURE D'HIER

Cours fournis par Bruneau & Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

	Offre	Demande
Abitibi P & P	76 1-2	76 3-4
Asbestos Corp	..	91
do pref		114
Asbestos Corp New	18 1-2	19
do pref	65	66
Atlantic Sugar	44	25
Balgo Can Paper pref	98	98 1-2
Bell Telephone	137 1-2	
B C Fishing	68	68 3-4
Brazilian T L P	90 3-8	90 1-2
B. E. Steel Corp	2 1-4	2 1-2
do 1er pref	27	27 1-4
do 2ème pref	7 1-2	8
Brompton Paper	33 1-2	34
Calgary Power	51	
Can Canners	12 1-2	13
do pref		62
Can Car and Fdy		4
do pref	84	85
Can Cement	107 3-4	108
do pref	115 1-2	117 1-4
Can Conn Cot pref	44	45 1-2
Can Cons Rubber pref	87 1-2	
Can Cottons pref	97	
Can Fairbanks pref	50	
Can Forgings pref		50
Can Gen Elect pref	58	
Can Indust Alco	17 1-2	17 3-4
Can Iron Fdries	8	..
do pref	39	..
Can Loco pref	85 1-4	..
Can Pac Rail	155	
Can Salt	135	
Can SS Lines	12 1-2	13 1-2
do Voting Trust	12	
do pref	60	60 1-4
Can Woollens		6
do pref	70	
Cons Min & Smelt	204 7-8	205
Cuban Can Sugar pref	23 1-2	27
Detroit United Rail	2 1-2	3
Dom Bridge	94	94 3-4
Dom Coal pref	50	
Dom Glass	100	
Dom Iron pref	15	19 3-8
Dom Steel Corp pref	..	26
Dom Textile	92	92 1-2
East Kootenay Power	25	
Fam. Players Can Corp	15	16
do 1er pref	91	
Goodyear Tire pref		95 1-2
Holt, Renfrew Ltd	27	40
do pref	88	90
Hollinger C Gold	18 75	19 00
Hillcrest Collieries	50	
How. Smith Paper	46	49
do pref	98	99
Lake of Woods		160
Laurentide Paper	88	88 1-4
Lyall Const	40 1-4	42 1-2
Mackay		132 3-4
do pref		70
Mex L H & P	30	
Mont Cottons	103 1-8	
do pref	0 4	
Mont L H & P	218 3-8	219
Mont Loan	50	
Mont Telegraph	49	
Mont Tram	160	
Nat. Breweries	60	60 1-8
do pref	105	107
Nat Brick		13
do pref	68	
Ogilvie Milling pref		123
Ontario Steel Prod		73 1-2
do pref	99	
Ottawa L H & P	98	100
do pref	102	103
Ottawa Car Mfg	36	
Ottawa & Hull Power	26	
Ottawa Traction		64
Penmans Ltd	177	180
do pref	103	
Porto Rico	41 1-2	
Price Bros	62 1-2	63 7-8
do pref	97	97 3-8
Prov Paper	101 1-2	
do pref	100	
Pub.Serv.Corp N J X R	78	
Quebec Power	121	124
Shawinigan	185	187
Sherwin Williams	120	132
Southern Can Power	89	90
Spanish River	103 1-2	104
Steel of Can	103	108
Tooke Bros	8	
do pref	57	60
Tuckett Tob	62	64
do pref	102	
Twin City	71 1-2	71 3-4
Wabasso Cotton		65
Wayagamack		70
Western Grocers		6
do pref	52 1-2	53 1-2
Winnipeg Elect pref	98	98 1-2
Woods Mfg	41	41 1-2
do pref	80	81 1-2
Banques:—		
Canadienne	157	160
Commerce		219
Montreal	257 1-2	258
Nova Scotia	294	294 1-2
Royale	252	
Obligations:—		
Can Car Fdry	101 5-8	
Can Cement	100	103
Can Cottons	95	100
Can Loco	98 1-2	
Can Cons Rubber	102	
Dom Canners		103
Dom Coal	87 1-2	
Dom Glass	101 1-2	
Lyall Const		96 1-2
Mont Power	97 1-2	
Mont Tram 1st M		88 1-4
Mont Gen Mort A	93 1-2	93 1-2
N S Steel & Coal		73 1-2
Ontario Steel Prod	99 5-8	
Penmans Ltd	99	
Quebec Ry	94	94 1-2
Riordon Paper		100 5-8
Sao Paulo Tram	96 1-8	98 1-4
Span. River div coup	108	
Steel of Can	99 1-8	107 3-4
Wayagamack		95 3-4
West Kootenay	104 1-2	
Winnipeg Street Ry		99 1-2

Rendement des valeurs

Cours compilé par Bruneau & Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

	Div.	Prix	Rend.
Abitibi	$4	76 1-2	5.3
Asbestos	6	91	6.6
do pref	6	114	5.3
Bell Telephone	8	137 1-2	5.8
Brazil	$4	90 3-8	4.4
Can. Car pref	7	84	8.3
Can. Cement	6	107 3-4	5.6
Can. Loco. pref	7	85 1-4	8.2
C.G. Elect. pref	7	58	6.1
(Valeur au pair $50.)			
Cons. Min. & Smelt	6	205	2.9
(Valeur au pair $25.)			
Dom. Bridge	4	94	4.3
Dom. Glass	7	100	7.0
Dom. Textile	$5	92	5.4
How. Smith prf	8	98	8.1
Ind. Alcohol	1.28	17 1-2	7.3
Lake of Woods	12	160	7.5
Laurentide	6	88	6.8
Mackay	7	132 3-4	5.3
Montreal Cottons	6	103 1-8	5.8
do pref	7	114	6.1
M L H & P	8	218 3-8	3.6
Montreal Tram	10	160	6.3
Nat. Breweries	$4	60	6.7
Ontario Steel	4	73 1-2	5.5
Ottawa Power	6	98	6.1
Penmans	8	177	4.5
do pref	6	103	5.8
Quebec Power	$5	121	4.2
Shawinigan	7	185	3.8
Sherwin Williams	6	130	4.6
Sou. Can Power	6	89	6.7
Spanish River	7	103 1-2	6.8
Steel Co. of Canada	7	103	6.8
Tuckett Tobacco	4	62	6.5
do pref	7	102	6.9
Twin City	4	71 1-2	5.6
Wabasso Cotton	$4	65	6.2
Winn. Electric pref	7	98	7.1
a-Can. Pacific Ry	10	155 1-8	6.5

a—Cotation de New-York.

Consolidated Gas verrait son dividende augmenté à 7 p.c. prochainement.

La Patrie

Le journal du Peuple

— Publié par —

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE", Limitée.

L.-J. Tarte .. .. Président
Eugène Tarte .. .. vice-président
J.-N. Perrault .. Secrétaire-trésorier

MONTREAL

Téléphone: Lancaster 3121. Les dimanches et jours de fêtes, le soir: Lancaster 5650, pour l'administration, les annonces et la circulation: Lancaster 5860.

— Siège social —

Immeuble la "Patrie", 180 Est, rue Sainte-Catherine.

SUCCURSALES:

New-York:—E. Katz, Spécial Advg Agcy, 58 Ouest, 40e rue.
Chicago: E. Katz, Spéci. Advg. Agcy. Harris Trust Building.
Toronto:—F.-W. Thompson, 100 King Street W.
Londres.—F. Smyth, 29 Ludgate Hill.
Ottawa.—J.-A. Fortier, 41 Besserer.
Québec.—Louis-Philippe Desjardins, 91 rue Amable.

Prix d'abonnements:

Edition quotidienne, Canada: 1 an, $6.00, 6 mois, $3.00; Etats-Unis: 1 an, $11.20, 6 mois, $2.10.

Service de la "Presse Associée" correspondance avec tous les grands centres de la province de Québec et du Canada.

BOURSE DE NEW-YORK

FERMETURE D'HIER:

	Max.	Min.	Ferm.
Abitibi Paper	77 1-2	77 1-2	77 1-2
Allis Chalmers	83 3-4	83 3-8	83 3-8
Allied Chem	124 1-2	121 1-8	121 1-8
Am Agri Chem	23 7-8	23 1-2	23 1-2
Am Beet Sugar	28 1-2	26 1-2	26 3-4
Am Bosch Mag	22 3-4	22 1-2	22 3-4
Am Can	285	274	274
Am Dr Syndicate	6 1-8	6	6 1-8
Am Hide	11 1-4	11 1-4	11 1-4
Am Inter Corp	39 1-4	39	39 1-8
Am Loco	101 7-8	100 3-4	100 3-4
Am Smelting	124 1-2	122	122
Am Sugar	73 1-8	71 3-4	71 3-4
Am Sumat Tob	12 7-8	12 3-8	12 3-8
Am Tel & Tel	145 3-4	145 1-2	145 3-4
Am Woollen	33 5-8	33 3-8	33 3-8
Anaconda Cop	45 1-4	44 3-4	44 3-4
Atchison	127 5-8	126 1-8	126 7-8
Atlantic Gulf	42	41	42
Balt and Ohio	90 1-2	89 1-2	89 1-2
Baldwin Loco	109 1-4	106 7-8	106 7-8
Bethlehem Steel	43 1-4	42	42
Brooklyn Man Tr	61 1-8	60 1-2	60 1-2
Cal Petrol	36	35 3-4	35 1-2
Can Pac	155 1-4	154 3-4	155 -8
Central Leather	14 1-8	13 3-4	13 3-4
Cerro de Pasco	63	62 1-4	62 1-4
Chesapeake Ohio	135 3-4	132 1-2	135 1-8
Chic Rock Isl	45	44	44
Chile Copper	34	33 3-8	33 1-2
Columbia Gas	75 3-4	74 1-4	74 3-8
Corn Prod	38 1-2	38 1-8	38 3-8
Congoleum	17 1-2	17 3-8	17 1-2
Crucible Steel	69	67 3-8	68 3-8
Cuba Cane Sugar	9 3-8	9 1-8	9 1-8
do pref	41 1-4	39 5-8	39 5-8
Davidson Chem	33 3-8	31 7-8	41 7-8
Delaware Hudson	168	164	164
Erie Rail	27 3-4	27 1-8	27 1-4
Famous Players	122 1-2	119	119
Freeport Texas	25	24 1-8	24 1-8
Gen Asphalt	72 1-4	69 1-4	69 3-8
Gen Cigars	107 1-2	107 1-2	107 1-2
Gen Elect	314 3-4	303 1-4	304 1-2
Gen Motors	125 5-8	123 1-8	123 7-8
Goodrich	63	61 1-2	61 1-2
Great North pref	72 3-4	72 3-4	72 3-4
Great North Ore	25 1-8	25	25
Gulf States Steel	75	74 7-8	74 7-8
Insp Cop	23 1-8	23 1-8	23 1-8
Intern Nickel	36 5-8	36	36
Int Merc Mar prf	32 7-8	32 1-2	32 1-2
Intern Paper	50 1-2	50 1-2	50 1-2
Kansas C South	40 5-8	39 1-8	39 1-8
Kennecott Cop	53 1-4	53	53
Lehigh Valley	80 3-8	80 3-8	80 3-8
Loews Th	39 7-8	38 1-4	38 1-4
Marland Oil	56	55	55
Missouri K T	37 3-8	36 5-8	36 5-8
Missouri Pac	32	31	31 1-2
New Haven	37 3-8	36	36
N Y Air Brake	42 1-2	41 3-4	41 3-4
N Y Central	125 1-4	124 1-4	124 1-4
Norfolk West	150	148 3-8	149
Northern Pac	69 7-8	69 1-2	69 3-4
Pac Oil	56 1-4	55 7-8	55 7-8
Pan Am Petrol	68 3-4	67 3-8	67 1-4
Penn RR	52	52	52
Pere Marquette	83 1-2	82	82
Philadelphia	65 1-4	64 1-2	68 1-2
Pierce Arrow	30 3-8	29	29
Pressed Steel Car	59	59	59
Pullman	157	154 1-2	155 1-2
Punta Sugar	35 1-2	35	35
Reading	83 1-2	82 1-2	82 1-2
Replogle Steel	11 1-2	11 1-2	11 1-2
Republic Iron	55	53 3-4	54
Royal Dutch	52 1-8	52 1-8	52 1-8
Sears Roebuck	196 3-4	182 1-4	182 1-4
Shell Union Oil	25 7-8	25 3-4	25 7-8
St. Louis S.F.	91	91	91
Sinclair Cons	23 1-2	22 1-8	22 1-2
Skelly Oil	30	29 7-8	29 7-8
Southern Pac	99 1-8	98 3-4	98 3-4
Southern Rail	112 1-4	110 3-8	110 3-8
Stand Oil N J	44 1-8	43 1-2	43 1-2
Stand Oil Cal	56 7-8	56 3-4	56 3-4
Stromberg Cr	70	69 3-4	69 3-4
Studebaker	56 1-2	55 1-2	55 1-2
Tenn Cop	13	12 7-8	12 7-8
Texas Oil	51 1-4	50 3-4	50 7-8
Texas Pac	51 7-8	50 1-2	51 3-4
Tob Prod Co	102 3-4	100 7-8	101 1-4
Union Pac	145 1-4	144 5-8	145 1-4
United Fruit	266	265	265
U.S. Indust Alco	52 1-8	52 1-8	52 1-8
U.S. Rubber	71 5-8	69 1-2	69 3-4
U.S. Steel	125 1-4	122 7-8	123
U.S. Steel	125 1-4	122 7-8	123
Vanadium Steel	31	30 7-8	30 7-8
Wabash A	72	71 1-2	71 1-2
Westinghouse	70 1-2	69 1-2	69 1-2
White Motor	75	74	74 1-2
Willys Overland	25	23 7-8	24
Worthington P	37 1-2	37 1-2	37 1-2
WoolworthCo	168	162	162 1-4
Obligations			
Belgique 8, 1941	107 5-8	107 1-2	107 1-2
do 6 1/2, 1949	92 3-8	92	92 3-8
Bordeaux 6, 1934	83 3-4	83 1-4	83 5-8
Can 5 1/2, 1929	102 1-4	102	102 1-8
do 5, 1931	102	101 3-4	102
do 5, 1952	103 3-8	103 1-4	103 3-8
Rép. Fr 8, 1945	101 3-4	101	101 1-8
do 7 1/2, 1941	98 1-4	97 5-8	97 3-4
do 7, 1949	88 1-2	87 5-8	87 7-8
Japon 4, 1931	85 7-8	84 3-4	85 3-4
Lyon 6, 1934	84	83 5-8	83 5-8
Marseille 6, 1934	84	83 5-8	83 5-8
P.L.M. 7, 1958	85 1-2	85	85
do 6, 1958	76	75 3-4	75 3-4
Seine 7, 1942	87 1-2	87 1-8	87 1-8
Soissons 6, 1936	84	83 3-4	83 3-4
G.B. Irl 5 1/2, 1929	118 1-2	118 1-2	118 1-2
do 5 1/2, 1937	105	104 5-8	101 3-4

LE PRIX DU BLE EST A LA HAUSSE

WINNIPEG, 24—Le marché local du blé fut erratique durant la plus grande partie de la journée et après de nombreuses fluctuations de fermeture se fit à la hausse de 1c à 1 5-8c, le juillet étant à la tête de la liste. La vigueur du marché de Chicago a poussé les "shorts" à se couvrir durant la dernière heure de sorte que la perte du début de la journée disparut complètement.

Le volume des affaires ne fut pas considérable et le marché a manqué d'activité générale, en dépit de l'amélioration des exportations.

Il y eut un peu de pression dans le marché des gros grains mais le volume d'affaires n'eut rien d'intéressant. Les prix toutefois se raffermirent. Le lin fut actif et à la suite d'une baisse, il remonta et ferma à 1 3-4c et 2c de hausse. Grand calme sur les marchés au comptant.

Winnipeg, 24—Cotations:

	Ouv.	Ferm.
Blé—		
Mai	.145 3-4 à 145	147 1-8
Juillet	.143 à 142 3-4	144 5-8
Octobre	.128 1-2 à 128	129 3-8
Avoine—		
Mai	.46 3-8	46 7-8
Juillet	.47	47 1-2
Octobre	—	45 3-4
Orge—		
Mai	.59 7-8	60 1-2
Juillet	.60 5-8	61 1-8
Lin—		
Mai	.194	196
Juillet	.197 1-2	198 3-4
Octobre	.195 1-4	
Seigle—		
Mai	.85	87 1-4
Juillet	.85 7-8	88 1-4
Octobre	.84 1-2	86 1-4

Au comptant:

Blé—No 1 nord, 148 5-8; No 2 nord, 142 1-2; No 3 nord, 137 1-2; No 4, 130 1-8; No 5, 120 5-8; No 6, 109 1-8; résidus, 89 18; sur voie, 147 1-8; screenings, $3 la tonne.

Avoine—No 2 cw., 48 1-8; No 3 c.w., 42 7-8; extra No 1, résidus, 42 7-8; No 1 résidus, 40 3-4; No 2, résidus, 37 7-8; rejetée, 35 7-8; sur voie, 46 7-8.

Orge—No 3 cw., 58 3-4; No 4 cw, 54 1-2; rejetée, 52; résidus, 51; sur voie, 59 1-2.

Lin—No 1 nwc, 193; No 2 cw, 189; No 3 cw 178; rejeté, 168; sur voie, 194.

Seigle—No 2 cw, 85 1-4.

Chicago, 24—En dépit de reculs sur le marché des grains alors que le septembre a touché le plus bas niveau de la saison, les grains ont fermé avec des gains. Il y eut un fort support pour le blé. On parle couramment de grosses expéditions de blé américain par le golfe du Mexique.

Le maïs s'est rallié au blé à la fin de la journée.

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Blé—				
Mai New	155	157 3/8	153 3/4	157
Mai Old	153 7/8	156	152 5/8	156
Juil.	134	136 1/2	133 5/8	136
Sept.	131 1/4	132	131 1/2	132
Maïs—				
Mai	71 1/4	71 7/8	71 5/8	72 3/4
Juil.	75	76 1/4	74 3/8	76 1/4
Sept.	77 5/8	78 3/8	76 5/8	78 3/8
Avoine—				
Mai	38 1/4	39	38	39
Juil.	40	40 3/4	40	40 3/4
Seigle—				
Mai	86 1/4	87 1/2	85	87 1/2
Sept.	87 1/2	88 3/4	87	88 1/2

Prix de fermeture:

Blé—Mai 1.57; juillet 1.36; septembre 1.32.

Maïs—72 3-4; juillet 76 1-8; septembre 78 3-8.

Avoine—Mai 39; juillet 39 3-4; septembre 40 3-4.

Seigle—Mai 87 3-8; juillet 88 7-8; septembre 88 1-2.

Lard—Mai 14.25; juillet 14.50.

Côtelettes—Mai 14.75; juillet 14.60.

Flancs—Mai 15.45; juillet 15.60.

Prix de fermeture au comptant.—Blé—No 1, dur, 1.62 1-2 à 1.63 1-2; No 2 dur, 1.59 1-8.

Maïs—No 1 mélangé, 62 1-2 à 64; No 4 jaune 63 1-2 à 66 1-2.

Avoine—No 2 blanche, 39 à 39 1-2; No 3 blanche, 38 1-2 à 39.

Seigle—No 2 83.

Orge—52 à 72.

LES MANOEUVRES AMERICAINES AU LARGE DE PANAMA

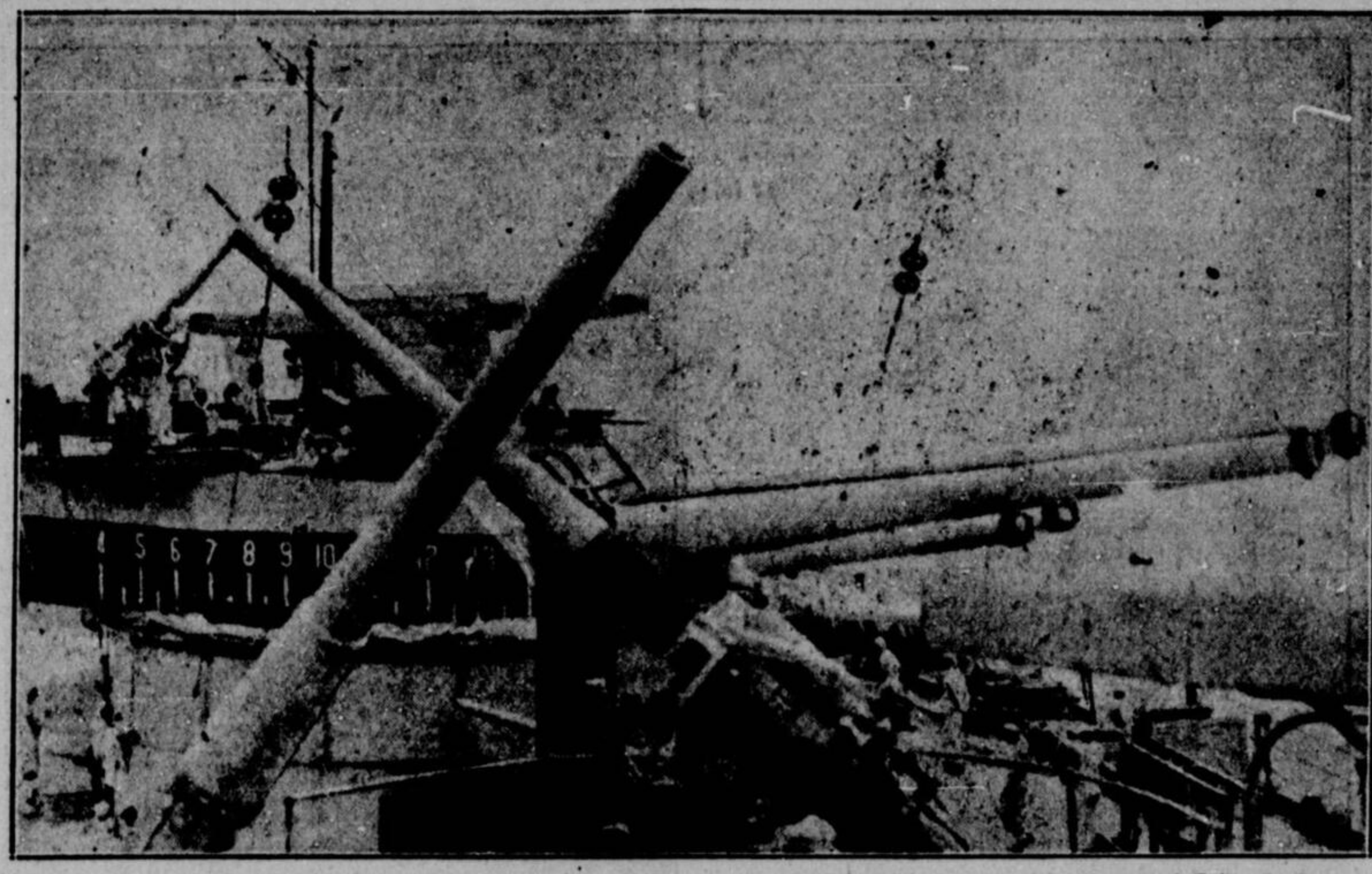

La flotte américaine est actuellement au large de Panama pour ses manoeuvres annuelles. Cette photo montre le navire amiral California tirant ses canons secondaires qui sont synchronisés avec les gros actuellement inactifs.

LA SITUATION DES AFFAIRES EST SATISFAISANTES

Il y a une grande activité dans l'industrie du bâtiment.

Les nombreux bilans de sociétés commerciales et industrielles publiés depuis le début de l'année révèlent, dans l'ensemble, une situation satisfaisante. L'amélioration que ces bilans constatent s'est manifestée visiblement dans l'activité de la construction, l'éta du marché du travail, l'augmentation des recettes des chemins de fer et les remarquables progrès du commerce extérieur.

On relève, dans l'industrie du bâtiment, une grande activité. D'après les "MacLean Building Reports", la valeur des contrats de construction conclus en février, dépasse $13,477,000, à rapprocher de $12,669,000 en janvier dernier et de $11,047,600 en février 1925. Au cours des deux premiers mois de l'année, la valeur des constructions nouvelles a dépassé 26 millions, soit une augmentation de 25 pour cent relativement à la même période de 1925. La destination de ces immeubles indique un mouvement de reprise à peu près dans tous les domaines, puisque 30.4 pour cent de ces 26 millions représentent des usines et fabriques, 29.9 p.c. des locaux commerciaux, 27.1 p.c. des habitations et 12.6 p.c. des ouvrages d'art. Enfin, la répartition des entreprises dénote une activité assez générale dans le pays, sauf dans les provinces de l'Atlantique, la proportion du Québec étant de 35.6 p.c.; celle de l'Ontario, de 35.4 p.c.; celle de l'Ouest, de 20.3 p.c.; celle de la Colombie britannique, de 8 p.c., et celle des Provinces Maritimes, de 0.7 p.c.

L'Office de la statistique note qu'ainsi qu'il arrive chaque année, le marché du travail a partiellement recouvré au 1er février l'activité qu'il avait perdue au commencement de janvier. La reprise a été moins sensible cette année, parce que le recul avait été moins marqué; mias, au total, la situation est nettement meilleure que le mois dernier et que l'an passé: l'indice, qui était de 86.1 le 1er février 1925 et de 89.6 le 1er janvier 1926, s'établissait un mois après à 90.7. Les progrès, à peu près généraux dans l'industrie du 1er janvier au 1er février de cette année, ont été surtout marqués dans la coupe du bois et la préparation du bois de charpente, la construction des véhicules, le fer et l'acier, le vêtement, les lainages, le textile, les pâtes et papiers, les tabacs, les produits chimiques, l'outillage agricole, la fonderie. On relève, en retour, des fléchissements dans les mines, les houillèrese, les transports et communications et surtout la construction des routes.

Les recettes brutes des chemins de fer, qui donnent bien la mesure de l'activité économique, enregistrent depuis le début de l'année de notables augmentations. Le revenu d'exploitation du Pacifique en février ($12,196,000) accuse, par rapport à février 1925, un accroissement de $831,000; celui du réseau de l'Etat ($17,593,000) marque un progrès de $1,207,296, soit une augmentation totale supérieure à deux millions. Cela est d'autant plus remarquable que les recettes brutes du réseau de l'Etat, qui s'étaient établies à 245 millions en 1925, représentaient déjà, relativement à 1924, une progression de plus de 9 millions. Le Pacifique a encaissé en janvier dernier des recettes brutes dépassant de plus d'un million et demi celles de janvier 1925, et des recettes nettes dont la somme n'a été excédée que deux fois au cours de ce mois, (en 1916 et en 1917), dans l'histoire de cette société.

BAISSE DE 10 cts SUR LES SUCRES

Par sympathie avec le faible marchand américain du sucre brut sur lequel se fait sentir une forte baisse depuis lundi dernier, le marché local a faibli à son tour et les raffineurs locaux ont dû baisser les prix de 10c par 10 0livres.

Le granulé extra se vend à $6.10 le 100 livres, en sacs; le No 1 jaune à $5.70; le raffiné fin à 6.30; le sucre en poudre à $6.20 le 100 livres.

TROUVES COUPABLES EN COUR DES SESSIONS

Brodeur alias Pepin et Blay avaient obtenu de l'argent pour des représentations fictives.

Paul Brodeur, alias Pepin, alias Goulet, a été trouvé coupable hier par le juge Lacroix siégeant en Cour des Sessions de l'accusation d'avoir obtenu par fausses représentations des sommes d'argent variant de un à deux dollars de diverses personnes de la paroisse Saint-Jean de Matha.

Georges Blay sur qui pesait la même accusation et été acquitté.

La preuve a démontré que Brodeur alias Pepin s'était présenté sous le nom de Goulet chez le R.P. Pie, curé de la paroisse Saint-Jean de Matha et lui avait proposé de donner une représentation du "Voyage de Monsieur Perrichon" au profit de l'église.

Il devait fournir la troupe, les chaises et les décors et l'église devait retirer 60 pour cent des bénéfices. Le curé annonça en conséquence la séance qui devait avoir lieu le 12 novembre 1925. Les billets devaient être mis en vente à l'église et à l'école.

Brodeur (alias Pepin) se mit en campagne et obtint de diverses personnes des sommes d'argent pour des annonces dans le programme. La séance n'eut jamais lieu et l'argent ne fut pas remboursé.

Témoignant pour sa propre défense, l'accusé déclara que son vrai nom était Paul Brodeur, qu'il était comptable et s'occupait d'organisation de représentations théâtrales depuis 4 ou 5 ans.

Il admit avoir vendu pour $15.00 de billets mais les avoir gardés pour se rembourser des dépenses qu'il prétendait avoir faites pour lui et son associé Blay. Blay était son assistant et devait recevoir une part dans les bénéfices. Interrogé par le juge, il dit avoir déjà donné une séance à Saint-Janvier.

Appelé en contre-preuve, le notaire J.-M. Vermette, de Saint-Janvier témoigna que l'accusé s'était présenté chez lui sous le nom de Bonheur et avait proposé de donner une séance. L'accusé vendit pour 14.00 de billets et prit pour $100. d'annonces mais la séance n'eut jamais lieu. Le notaire fut obligé de la donner à ses frais pour ne pas désappointer ceux qui avaient souscrit.

Une deuxième accusation qui pesait sur les deux accusés se termina par un verdict de culpabilité contre les deux. Il s'agissait cette fois d'une représentation de "Frou-Frou" à Saint-Henri au bénéfice des missions des soeurs franciscaines. Le même moyen fut employé et la séance n'eut jamais lieu.

Blay de son côté se présenta chez diverses personnes se disant un figurant de la troupe des "Soirées du Bon Vieux Temps" et sollicitant des annonces pour ces représentations.

M. Conrad Gauthier, organisateur des "Soirées du Bon Vieux Temps" déclara n'avoir jamais autorisé Blay à vendre des billets ou des annonces pour son organisation. Il ne le connaissait pas et il n'a jamais fait partie de sa troupe.

Blay témoignant pour sa défense déclara avoir été mis en relations avec Brodeur par une annonce dans les journaux qui demandait des figurants. Il devait recevoir 25 pour cent des bénéfices. Il ne connaissait pas M. Gauthier, mais c'est Brodeur qui lui avait dit de se servir de ce nom.

La sentence dans les deux cas sera prononcé le 30 mars.

Il reste encore plusieurs accusations contre les accusés qui seront entendues le 15 avril prochain.

Ce Chinois dit qu'il veut vivre

Le Chinois Tong Fo a comparu devant le juge Enright, hier matin, sous l'accusation d'avoir tenté de se suicider. Il a protesté de son innocence disant qu'il s'était trompé de médicament. Il a été relâché sur parole sous la surveillance de son frère. Enquête le 30.

Université de Montréal Faculté des Lettres

La conférence de littérature française de M. Henri Dombrowski, qui devait avoir lieu le mercredi 24 mars, est remise à une date ultérieure.

Réunions Syndicales

Le Syndicat catholique des employés de magasin, section No 1, tient ce soir, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est, une importante assemblée.

Le Syndicat organise pour le 7 avril un grand euchre social qui aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke est. Les billets sont pratiquement tous vendus, ce qui révèle l'excellence du travail du comite d'organisation. On peut se procurer encore des billets au bureau d'information chez Dupuis Frères. On procédera le soir du euchre, au tirage d'un magnifique couvre-pieds de fantaisie. Il y aura aussi un numéro de surprise pour les assistants. Ce euchre social sera l'un des événements les plus chics de la saison.

Syndicat du caoutchouc.

Le Syndicat catholique des ouvriers du caoutchouc a tenu récemment une très belle assemblée. Un bon nombre de nouvelles initiations ont été faites. Les officiers ont présenté un rapport très encourageant sur le mouvement d'organisation. Il a été décidé de ne pas tenir d'assemblée vendredi, le 2 avril, à cause du Vendredi-Saint. Le Syndicat a aussi protesté contre les paroles prononcées récemment par MM. Monty et Cahan devant une assemblée d'un club conservateur juif. Une lettre de protestation a été adressée à M. Monty à cet effet. M. M. Dieumegarde, agent d'affaires et organisateur, a présenté un rapport intéressant.

Journée sociale.

La journée sociale annuelle des syndicats catholiques, comme déjà il a été annoncé, aura lieu, cette année, le 11 avril prochain, à la Villa S.-Martin. M. Alfred Charpentier sera le conférencier. Il traitera le sujet suivant: "De l'atelier fermé en regard des principes sociaux catholiques". Cette conférence sera donnée au cours de l'avant-midi. Après le diner, il y aura discussion sur les intérêts essentiels du mouvement ouvrier catholique à Montréal.

Départ en commun à 8 heures a.m. Messe à 9 heures a.m. Retour en ville pour le souper.

Syndicat des carrossiers.

Le Syndicat catholique des ouvriers carrossiers s'assemble ce soir, à la salle No 3, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport du comité exécutif. Rapport des officiers et des délégués. Rapport sur le placement des hommes. Initiation des nouveaux membres. Rapport du secrétaire sur les assurances sociales maintenant bien organisées au sein du Syndicat. Pour tous renseignements, les carrossiers syndiqués ou non sont invités à se rendre aux assemblées.

Syndicat des cordonniers.

Les locaux Nos 1 et 4 pour les monteurs et les travailleurs du cuir à semelle, s'assemblent ce soir, en leurs salles respectives. Plusieurs rapports importants seront soumis aux membres. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera son rapport sur le placement des chômeurs. On est heureux de constater qu'à l'heure actuelle, on manque de main-d'oeuvre chez les monteurs de MacKay; ceci prouve que le travail est abondant. Les approches de Pâques ont cette influence heureuse. Il y aura rapport sur la grève en cours. Tous les membres sont donc priés d'assister. Par ordre.

Ouvriers textiles de l'est.

C'est bien ce soir, à 8 heures 15 p.m., qu'aura lieu la grande assemblée du Syndicat catholique No 2 des ouvriers textiles des usines de l'est (Hochelaga et Sainte-Anne). La réunion aura lieu à la salle Tremblay, 1507, Sainte-Catherine-est. M. J.-A. Blais, président général ,donnera un rapport des activités de l'organisation. Initiation des membres. Des renseignements complets seront donnés sur le but et les avantages du Syndicat.

Le grand euchre-concert du Syndicat No 2, aura lieu à la salle paroissiale de la Nativité d'Hochelaga, le 7 avril prochain. Le comité d'organisation a fait un travail de géant. Les prix sont très nombreux et de belle valeur. Les billets sont vendus en grand nombre. Il y aura musique d'orchestre au cours de la soirée. Ce sera l'une des plus belles fêtes sociales de l'est de la ville. Qu'on vienne encourager le Syndicat du textile dans son travail désintéressé et vraiment social. Le comité du euchre fera rapport à l'assemblée de ce soir.

UNE FUSILLADE, RUE ST-LAURENT EN PLEINE NUIT

Deux cambrioleurs surpris en train de percer des trous dans une porte.

Deux cambrioleurs surpris en train de percer des trous dans une porte à l'arrière du magasin "Adelstein Wholesale Grocery", 1148 rue Saint-Laurent, ont été poursuivis à coups de revolver vers 1 h. 30 ce matin par les agents Deguire et Lalonde. Ils ont été capturés près de la rue Napoléon après une chasse à l'homme sensationnelle.

Conduits au poste les deux jeunes gens ont décliné leurs noms et qualités. L'un est âgé de 24 ans et l'autre de 29 ans.

Un visage couvert de boutons est disgracieux

Mlle C. C. M. Smart, de South Battleford, Sask., écrit: "Il y a quelque temps je souffrais de taches sur le visage, surtout de boutons et j'avais réellement honte de sortir avec un visage aussi disgracieux.

J'avais essayé 2 ou 3 remèdes différents, mais ils ne m'avaient fait aucun bien, aussi un jour une amie qui avait souffert de la même maladie que la mienne, me conseilla d'employer les

Burdock Blood Bitters

après en avoir pris deux bouteilles, il ne restait plus de boutons d'aucune sorte sur mon visage et j'ai maintenant un teint clair, lisse et velouté."

Préparées exclusivement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

LA COMPAGNIE DES TRAMW. DE MONTREAL A GAIN DE CAUSE

Le juge Lane lui donne le bénéfice d'une preuve contradictoire.

L'honorable juge Lane de la Cour supérieure, a renvoyé hier, une action en dommages pour $5,651.50, intentée à la Compagnie des Tramways de Montréal, par Madame R. Griffiths. Madame Griffiths, qui est âgée de soixante-cinq ans, accompagnée de sa fille se préparait à monter dans un tramway au coin des rues Windsor et Saint-Jacques, en face de la gare Bonaventure. Elle était déjà sur le marchepied lorsque le tramway partit brusquement elle tomba sur le pavé.

Les témoignages rendus de part et d'autres furent absolument contradictoires.

La demanderesse et sa fille témoignèrent toutes deux que Madame Griffiths avait mis le pied droit sur le marchepied en se tenant aux deux barres d'arrière et qu'elle s'apprêtait à lever le pied gauche lorsque le tramway partit la précipitant dans la rue. Toutes deux déclarèrent qu'il n'y avait personne sur le marchepied.

Les témoins produits par la compagnie affirment de leur côté, que la plate-forme et le marchepied étaient bondés de voyageurs. La défense soutenait aussi que la fille de la demanderesse était tombée sur elle.

Le juge a accepté la version de la compagnie. L'accident s'était produit vers six heures du soir. Le tramway en question venait de boucler son circuit au manège militaire de la rue Craig. Il avait eu amplement le temps de prendre un grand nombre de voyageurs avant d'atteindre la rue Windsor.

Le juge a donc accepté la version de la compagnie et comme il incombait à la demanderesse de prouver sa cause avec certitude, l'action a été renvoyée avec dépens.

South Porto Rico div. rég. tri. de $1.00 pour l'ordinaire et $2.00 pour le privilégié.

L'ON PRISE ET FUME ENCORE BEAUCOUP

Nos fabriques ont produit en une année 774,525 livres de tabac à priser.

OTTAWA, 24. (Presse canadienne). — Un bon nombre de gens continuent à prendre leur pincée de tabac. Nos fabriques de tabac ont produit en 1924 pour $947,693 de tabac à priser, soit 774,525 livres.

Un relevé du bureau fédéral de la statistique fait voir que pendant cette même année, nos fabriques ont roulé 2,450,143,000 cigarettes évaluées à $26,455,986. Le rendement en cigares a été de 159,865,000 évalués à $9,739,590.

Le rendement en tabac à pipe pour cette même année est évalué à $17,204,408 et celui du tabac à chiquer, à $5,568,284.

La valeur globale du rendement de nos fabriques de tabac en 1924 fut de $59,953,502 dont $53,466,596 pour les fabriques de la province de Québec et $6,074,138 pour celles d'Ontario. Le reste se répartit entre les autres provinces.

La Toux est Dangereuse

—elle augmente l'irritation et répand l'infection. Les premières doses du Sirop Mathieu apportent un soulagement immédiat, même aux toux les plus enracinées. Peu d'ordonnances sont aussi efficaces. 4-922

SIROP MATHIEU de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue

CASSE LA TOUX

Pour un rhume fiévreux on recommande les Tablettes Nervines Mathieu avec le Sirop. Elles calment la fièvre et arrêtent les douleurs dans les membres et le dos. En vente partout. 25c. la boîte

ATLANTIC CITY

Soleil

Amusements

Le temps est venu — partez pour Atlantic City. Allez-y passer vos fins de semaines; restez-y plus longtemps si vous le pouvez. La mer ondulante, les brises salines, les jours ensoleillés, la promenade invitante, une société exubérante de gaité ainsi que tous les amusements imaginables s'unissent pour donner à cette célèbre plage un attrait irrésistible. Le service de trains le plus confortable et les plus commodes est par

Le WASHINGTONIAN

De Montréal, gare Bonaventure, tous les soirs à 8 h 15

Pour Springfield, Hartford, New Haven, New York (gare Pennsylvania), Philadelphie et de là à Atlantic City ou Washington sans les inconvénients d'un changement de gare à New York.

Train complet direct comportant wagons-lits "club" à compartiments et salons, wagon-restaurant et voitures modernes de première.

CENTRAL VERMONT RAILWAY

Pour réserves de places et détails complets quant aux prix de passage, aux hotels, etc., s'adresser au Bureau des Billets en Ville,

230 rue Saint-Jacques, Main 4731

19-24-30

LA FETE DE PAQUES

NEW YORK
ATLANTIC CITY
ou BOSTON

Le "MOUNT ROYAL"

Départ de la Gare Bonaventure

8.40 P.M. TOUS les JOURS

Arr. New York (Grand Central) 7.30 A.M.
Arr. Boston (North Station) 7.05 A.M.

Le Dernier Train du Soir pour Boston

Téléphonez MAin 1039

RUTLAND RAILROAD

Pour Réservations de Pullman, etc.

Bureau de Billets pour la Ville:

9, Square Victoria.

24—27

APPRENEZ A PARLER ET A ECRIRE L'ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE

Rapidement, aisément, à peu de frais, grâce à notre méthode "L'ECOLE CHEZ SOI"

1. Langue Anglaise, 1ère partie, 40 leçons, $40.
2. Langue Anglaise, 2me partie, 20 leçons, $10.
3. English Composition, 20 leçons, $20.
4. English Letter Writing, 15 leçons, $15.
5. Business English, 40 leçons, $40.

COURS PAR CORRESPONDANCE DE

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales DE MONTREAL

Fondée par le Gouvernement de la Province de Québec.

Affiliée à l'Université de Montréal.

(Détachez et adressez-nous le coupon ci-dessous)

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, Coin Viger et St-Hubert, Montréal.

Adressez-moi, par retour du courrier, votre Brochure "L'ECOLE CHEZ-SOI", que je pourrai garder sans aucune obligation de ma part de suivre vos cours.

Nom
Occupation
Adresse

3-3-10-14-17-20-24-27

ORGANISATION PROCHAINE DE L'INDUSTRIE DU CIDRE DE POMMES DANS LA PROVINCE

Un expert en sera chargé. — Les hommages du leader du conseil législatif à l'hon. M. Chapais. — Plusieurs mesures sont adoptées.

LES ECOLES PROTESTANTES

QUEBEC, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'industrie du cidre de pommes qui offre des perspectives particulièrement brillantes dans la région du Richelieu est sur le point de recevoir du gouvernement un encouragement semblable à celui qui a été donné à la production du tabac et qui en a fait une des industries les plus prospères de la province. Un expert va être chargé de l'organisation de cette industrie et une coopérative semblable à celle qui a été établie à S.-Césaire pour le tabac sera fondée au centre du district le plus productif de la matière première servant à la fabrication du cidre. Le ministre de l'agriculture s'occupe actuellement de l'organisation de cette nouvelle industrie et du choix d'un expert pour en assumer la direction.

Cette importante déclaration a été faite hier après-midi au Conseil Législatif par l'hon. M. Perron, leader de la Chambre haute, sur la prise en considération des amendements à la loi des liqueurs alcooliques de la province. Le ministre de la voirie répondait à une suggestion de l'hon. Dr Choquette, qu'un expert fut nommé pour développer dans la province l'industrie du cidre à la quelle la région du Richelieu offre des possibilités très brillantes.

En demandant au gouvernement de voir à encourager cette industrie, l'hon. M. Choquette rappela que à Saint-Hilaire et à plusieurs autres endroits de la région du Richelieu, il se perd une quantité considérable de matière première. L'obstacle vient de ce que les gens n'ont pas la direction et la compétence voulues pour développer cette industrie et produire un cidre supérieur. Il faudrait qu'un expert fut chargé de faire l'éducation des producteurs et d'assurer la production d'un produit uniforme. C'est la suggestion qu'il veut faire au gouvernement.

L'hon. M. Perron répondit que cette question reçoit actuellement la sérieuse considération du gouvernement. Il sait qu'il y a perte de matière première dans les districts qui produisent des pommes, et la chose est regrettable pour la province. La raison en est que nos gens ne connaissent pas suffisamment la fabrication du cidre et qu'ils auraient besoin des services d'un expert. Le ministre de l'agriculture s'occupe de la question; il est à étudier la nomination d'un expert et la création d'une coopérative identique à celle qui fonctionne à Saint-Césaire pour le tabac. Cette coopérative du cidre serait établie au centre du district qui produit la matière première et permettrait aux producteurs de retirer tout le profit possible de leurs produits.

L'Honorable M. Perron assura que l'encouragement du gouvernement à cette industrie nouvelle et promettante ne saurait tarder maintenant et qu'il s'y intéressait beaucoup parce que la région du Richelieu où il a vu le jour en bénéficiera tout particulièrement.

Le leader expliqua ensuite les amendements à la loi des liqueurs qui, après quelques observations, furent adoptées en troisième decture.

L'Honorable M. Paradis a fait un effort au cours de la séance d'hier pour faire résusciter au conseil législatif le bill que le comité de législation avait rejeté le matin au sujet de la période de garantie des architectes et des entrepreneurs pour les constructions. Le projet de loi propose de réduire la durée de la garantie à cinq ans et de faire disparaître la responsabilité concurrente.

Lorsque le rapport du comité de législation fut présenté au conseil, l'Honorable M. Paradis proposa qu'il ne fut pas accepté mais que la chambre se formât en comité plénier pour considérer le bill. Tous ceux qui sont intéressés dans l'industrie du bâtiment, architectes, constructeurs, fournisseurs de matériaux, ont souffert, dit M. Paradis, de la loi dans le passé et l'amendement actuellement soumis au conseil devrait recevoir l'approbation de la chambre. La province de Québec est la seule qui ait encore une mesure semblable. Partout ailleurs la période de garantie a été réduite à deux ans ou moins. L'Honorable M. Paradis cita plusieurs exemples des préjudices que peut causer la loi actuelle et qui font voir la nécessité de l'amender dans le sens proposé. C'est le voeu de tous les architectes et de tous les constructeurs, et il estime qu'il serait dans l'intérêt public que le bill soit rétabli sur le feuilleton et considéré en comité plénier.

L'Honorable M. DuTremblay fut d'avis que les architectes doivent assumer toutes les responsabilité et les obligations de leur profession. S'ils craignent la loi, dit-il, c'est qu'elle a sa raison d'être et qu'il peut se produire dans la période de dix années des défauts dans les constructions. Si on réduit la responsabilité, la valeur des batiments va diminuer également. C'est une question d'intérêt public que de maintenir la loi actuelle.

L'Honorable M. Paradis insista sur sa proposition et demanda le vote. Pour la quatrième fois cette session, le conseil fut appelé à voter. La proposition de monsieur Paradis fut rejetée par 12 à 6 sur la division suivante: pour l'amendement: les honorables MM. Perron, Garneau, Champagne, Paradis, Carrel et Vilas — 6; Contre, les Honorables MM. Turgeon, Bryson, Choquette, Martin, Simard, Chapais, Girouard, Kelly, Miles, Du Tremblay, Ouellet et Gosselin — 12.

Le Conseil a voté en troisième lecture la loi modifiant l'article 1092 du code de procédure civile, la loi modifiant la loi des cités et villes, la loi modifiant le code municipal relativement à l'époque de la tenue des élections, la loi modifiant la loi des exemptions de taxes municipales, la loi modifiant la loi de l'assistance publique, la loi relative à l'exportation de la force hydro-électrique et la loi modifiant la loi 15 George V Chapitre 45, concernant les écoles protestantes de la cité de Montréal et de ses environs.

Sur ce dernier projet de loi, l'honorable M. Perron a expliqué la situation et a présenté l'amendement suivant qui a été adopté:

"Néanmoins, après cette répartition, dans toute autre municipalité que la cité de Montréal, avant qu'aucune partie du produit de la taxe de la liste neutre puisse être payée à une commission scolaire catholique pour les fins scolaires des catholiques, cette commission scolaire doit, au préalable, prouver aux autorités de la municipalité dont il s'agit, que tous les immeubles appartenant aux contribuables catholiques du territoire assujetti à la juridiction de cette commission scolaire, ont été taxés pour les fins scolaires, pendant cette même année scolaire, à un taux aussi élevé que le taux qui était en vigueur pour ces fins le 30 juin 1925. Dès que cette preuve aura été faite, les autorités municipales devront, à même le produit de la taxe de la liste neutre, payer à la commission scolaire catholique un montant ne devant pas excéder celui qui aurait été disponible pour les fins scolaires des catholiques à même cette taxe de la liste neutre, si le taux en vigueur pour la liste neutre avait été le même que celui qui était en vigueur pour cette liste le 30 juin 1925, pourvu, cependant, que ce taux en dernier lieu mentionné ne dépasse pas douze-milièmes dans la piastre. Le surplus, s'il y en a, doit être immédiatement remboursé aux contribuables inscrits sur la liste neutre dans la même proportion que celle qu'ils ont payée. Le présent paragraphe s'applique à compter du premier juillet 1925".

Un autre amendement présenté par l'hon. Henry Miles permet à la commission centrale de payer à son président un traitement n'excédant pas $1400 par an.

Le conseil s'est ajourné ensuite jusqu'à dix heures.

SEANCE D'HIER SOIR

Le conseil législatif a tenu une autre séance hier soir à 10 heures. Il a d'abord adopté en troisième lecture la loi modifiant la loi de l'instruction publique relativement aux taxes scolaires avec un amendement proposé par l'hon M. Kelly.

Puis la chambre haute fut témoin d'une manifestation aussi délicate qu'inattendue. L'honorable M. Perron ayant appris que c'était hier l'anniversaire de naissance de l'honorable M. Chapais, représentant la division des Laurentides, se leva et en termes fort aimables offrit à l'honorable conseiller les hommages et les voeux de la chambre. Il fit de l'honorable M. Chapais un éloge que les conseillers législatifs soulignèrent d'applaudissements. J'ai toujours eu le plus grand respect, dit-il, de sa largeur de vue, de son sens legal rare. Je ne l'ai jamais vu donner un mauvais vote. Nous avons en lui un des fils les plus distingués de notre province, un savant, un érudit dont nous sommes tous fiers et dont nous apprécions les éminentes qualités. Je suis sûr de me faire l'interprète de cette chambre en lui offrant nos souhaits de bonheur, de prospérité et de longue vie.

L'honorable M. Chapais remercia très cordialement le leader du conseil de ses délicates paroles, mais dit qu'il voudrait bien connaître le coupable de cette trahison. Après avoir rappelé qu'il y a 35 ans qu'il siège au conseil mais que le président de la chambre est son doyen, si l'on considère la belle carrière qu'il a fournie à la chambre basse, il exprima sa gratitude au leader dont les paroles démontrent, dit-il, que malgré les divergences qui peuvent exister au sein du conseil, celui-ci remplit son devoir avec un esprit de modération, de pondération et de sagesse, qui est celui qui doit dominer dans une chambre haute. Il remercie l'hon. M. Perron mais pas l'indiscret qui a provoqué cette manifestation.

Le conseil vota ensuite la troisième lecture de la loi modifiant la loi des terres et forêts relativement au transfert des bois, à l'exportation du bois et à certains travaux de voirie, et les amendements à la loi modifiant la loi des assurances, puis il s'ajourna à 10 matin à 11 heures.

Appliquez cette crême dans le Nez et enrayez le catarrhe.

On dit comment dégager les narines obstruées et mettre fin aux rhumes de cerveau.

Vous vous sentez bien en quelques moments. Votre rhume de cerveau ou votre catarrhe seront disparu. Vos narines obstruées seront dégagées. Les conduits de l'air de votre cerveau seront libres et vous pouvez respirer à l'aise. Plus de lourdeur, de mal de tête; plus d'expectoration, de reniflement, d'écoulements muqueux ou de sécheresse; plus de difficulté à respirer la nuit.

Dites à votre pharmacien que vous désirez une petite bouteille de Baume à la Crème d'Ely. Appliquez un peu de cette crême odoriférante, antiseptique dans vos narines, laissez-la pénétrer par tous les conduits d'air du cerveau, elle apaise et cicatrise la muqueuse enflammée, enflée, et vous êtes soulagé à l'instant.

C'est juste ce que toute victime de rhume ou de catarrhe a besoin. Ne restez pas le cerveau bouché et misérable.

Tirage du 10 mars 1926

Chez les Franciscaines Missionnaires de Marie.

Numéros Gagnants: $20, en or 2249; Un joli buffet, 2864; Une armoire, 2788.

L'EMBOUTEILLAGE DES RUES A LONDRES

Le marché à foin qui se tient les mardi, jeudi et samedi dans Aldgate ajoute aux difficultés que rencontre déjà la circulation dans les rues de la Métropole anglaise. On peut voir par cette photographie quelle habileté doivent déployer les chauffeurs pour ne pas prendre d'autres voitures en échoppe. Ce quartier de Londres est, ces jours-là, un des plus dangereux qui soient.

DIMINUTION DE LA DETTE A ST-TITE

La dette de la municipalité est de $75,785.77. —Le rapport du comptable.

GRAND'MERE, 23. (Du correspondant de la "Patrie").—M. Clovis Gignac, comptable, vient de déposer devant les membres du Conseil de la Ville de St-Tite, son rapport qui fut accepté unanimement.

Dans ce rapport on y voit que la dette réelle de la municipalité qui se chiffrait à $77,377.50 au 31 décembre 1924 était de $75,785.77 au 31 décembre 1925 accusant une diminution de $1,591.73.

L'actif de la municipalité se chiffre à $92,620.23 et le passif à $168,406.00

Les recettes totales furent de $23,539.39 et les dépenses se chiffrent à $23,089.52 laissant une balance en Banque de $449.87.

Le service municipalité de l'aqueduc a rapporté une somme totale de $5,311.39, les déboursés pour ce département furent de $3,182.60 laissant un surplus de $2,128.69.

A vette même assemblée le conseil a fixé la taxe foncière à $1.75 le 100 piastres d'évaluation, tout comme l'an dernier pour une évaluation totale de biens-fonds imposables de $792,670.00.

PAQUES SERA TEMOIN D'UN FORT EXODE

La longue fin de semaine de Pâques permet à tous de faire de longs voyages, chose impossible en une autre période plus courte. Des milliers se proposent d'aller voir les vieux parents ou des amis à la campagne.

Le Chemin de fer National du Canada fait des préparatifs spéciaux pour fournir au public voyageur tout le confort désirable. Des wagons-lits supplémentaires, etc., sont prêts pour transporter les promeneurs à New-York, Boston, Atlantic City, Washington, Sherbrooke, Québec, Ottawa, Toronto, Hamilton, Détroit, Chicago, etc. Là où le besoin se fera sentir, les trains seront divisés en sections. Bien qu'il soit impossible d'évaluer le nombre de voyageurs en ce jour de congé nous conseillons à ceux qui ont l'intention de faire un voyage de retenir leurs billets aller et retour, le plus tôt possible.

L'on se charge aussi de faire parvenir des billets aux personnes en dehors de la ville, en en déposant le prix entre les mains de l'agent local du Canadien National.

Tout agent du Canadien National ou du bureau des billets de la ville, à Montréal, 230, rue S.-Jacques, Main 4631, se fera un plaisir de vous réserver vos billets, etc.

Un bel acte de courage de la part d'un constable

Pour éviter les accidents et épargner la vie des passants un constable s'est jeté à la tête d'un cheval emballé, hier midi, et s'est laissé trainer sur une longueur de 60 pieds avant de pouvoir arrêter le cheval.

La voiture et le cheval, propriétés de M. McKeen, 128 rue de la Montagne, étaient arrêtés sur la rue Panet, près Sainte-Catherine quand le cheval prit peur et prit sa course vers le nord de la rue Panet. Entendant les cris des passants effrayés, le constable Geoffroy, du poste de la rue Ontario, se porta à la rencontre de l'attelage, s'agrippa à la tête du cheval et ne le lâcha que lorsque l'animal se fut arrêté. Le constable ne fut pas blessé.

LE PLAN DAWES

PARIS, 24. — La commission financière de la Chambre a décidé, hier, en dépit de l'opposition des socialistes que les revenus du plan Dawes formeraient une comptabilité spéciale et ne seraient pas inclus dans le budget régulier.

Les Lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

A PROPOS DES DISCOURS AU PARLEMENT-ECOLE

Monsieur le rédacteur,

Me donnerez-vous l'hospitalité de vos colonnes dans votre journal et publier cet article.

J'ai lu non sans intérêt un article dans l'édition de la "Patrie" de samedi, le 20 mars 1926, signé P. René Beleau. Je pensais que réellement un député pouvait être assez occupé et avoir assez d'affaires à traiter sans faire un discours tel qu'en a fait M. Gustave Archambault traitant rage de chiens, rage de belles-mères non muselées, étudiants, ainsi que "la rage de la mode" qui, pourtant a toujours existé!! drôle de vigne d'été (avec la marque des vieux les jeunes creuvent!!) comme l'appelle Me Archambault à cause qu'il a vu un renard au cou d'une jeune fille! est-ce la première année que les renards se tuent pour faire des parures?

Le député de l'Ile aux Noix se plaint que dans son comté le téléphone n'est jamais libre, que les femmes sont toujours au téléphone, n'ont-elles pas le droit autant que les hommes de parler au téléphone?

Il parle aussi de mettre une muselière aux femmes, a-t-on déjà vu pareil audacieux? rien de surprenant si il présente à la chambre un bill à cet effet. Hum! une muselière aux femmes! Que faudra-t-il aux hommes? Le député de l'Ile aux Noix n'a pas pensé à son affaire, car on pourrait bien trouver quelques choses pour la rage des députés. Dans cet article aussi on parle de poudre et poudrette, non, mais a-t-on déjà traité pareille question en chambre. Mons. Choquette dit: "que toutes les poudres sur le marché, quel que nom qu'on les baptise, sont des poisons!!" Je n'ai jamais entendu dire que quelqu'un soit mort empoisonné de cela, et pourtant, je lis beaucoup de journaux, entr' autres la "Patrie" qui est très renseignée; ce monsieur pourrait-il citer quelques cas? M. Archambault doit appeler cela la rage de la poudre et doit conseiller le même sérum... que pour la rage... des députés.

Si chacun s'occupait de ses moutons c'est-à-dire laisser poudre et poudrettes aux femmes, et les députés s'occuper de leur comté—tout serait pour le mieux, n'est-ce pas?

Merci M. le rédacteur, de votre bonne hospitalité.

"JEANNOT".

Mars 21, 1926.

POUR CONTROLER LA PRODUCTION DES RAILS

PARIS, 24. — On vient d'organiser à Paris un consortium international des manufacturiers de rails de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne et de Belgique, sous le nom de Comptoir Sidérurgique.

Les grandes lignes du consortium sont arrêtées. La production a été répartie entre les différents pays. Il reste d'autres détails à fixer mais les points essentiels de l'affaire sont arrêtés, d'après ce qu'ont déclaré aujourd'hui des personnes intéressées au Comité des Forges, l'important cartel sidérurgique français.

Les promoteurs de l'affaire gardent le silence sur les conditions de la convention mais ils affirment que la principale de l'entente est d'éliminer les dépenses inutiles et coûteuses de la mise sur le marché et d'empêcher la surproduction dans certains pays, afin d'éviter par là la crise qui pourrait résulter d'une contraction du rendement et du placement.

Grippe

RHUMES

Prenez les Pastilles

Laxatives

Bromo Quinine

De graves maladies et des complications découlent souvent d'un simple rhume. Enrayez-le; servez-vous du Remède recommandable, sûr et éprouvé, les pastilles "Laxatives BROMO QUININE". La première et originale pastille pour le Rhume et la Grippe. Eprouvée certaine depuis plus d'un quart de siècle.

La boîte porte cette signature.

E. W. Grove

Prix 30c. Fabriquées au Canada

M. BARBEAU PARLE D'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-FRANCE

Une conférence, prononcée hier soir à l'Institut des Ingénieurs.

A la réunion hebdomadaire de l'Institut des Ingénieurs, tenue hier soir, M. C.-Marius Barbeau, du département des levées géologiques à Ottawa, a prononcé une conférence sur les beaux-arts dans la Nouvelle-France.

L'orateur a surtout appuyé sur la sculpture et l'arrchitecture religieuses; car ce furent à peu près les seuls arts pratiqués vers la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle dans la Nouvelle-France.

En 1669, Mgr de Laval fonda une école d'art et d'architecture au Cap Tourmente, et il fit venir de France des maîtres en la matière.

M. Barbeau parla ensuite des paroisse de l'Ile d'Orléans et de la côte nord du fleuve S.-Laurent qui sont riches en décorations sculpturales anciennes. Le Séminaire de Québec en possède d'excellentes. Il y a là un autel sculpté représentant un olivier, fait sur la demande de Mgr Olivier Brillant.

La dernière période mentionnée par le conférencier a eu comme vedette Baillargé qui avait eu la chance d'aller passer trois ans en France pour y étudier l'architecture et ses à-côtés.

Chez les Philatélistes

Le club Philatélique du Saint-Laurent tiendra mercredi prochain le 24 mars à 8 heures du soir une soirée canadienne-française au café Edimbourg. Le 28 avril, le professeur P.-P. Lecointe fera une conférence sur la France.

Contre **Rhumatisme**

Ne subissez pas de souffrance que vous pouvez vous épargner. Le BAUME BENGUÉ vous soulagera vite des douleurs torturantes du rhumatisme. Sa chaleur pénétrante dégage la congestion et apaise les nerfs enflammés.

Demandez Bengué à votre pharmacien.

170F

BAUME BENGUÉ (ANALGÉSIQUE)

Le Baume Original $1.00

Pour échantillon gratuit

Envoyez 10c. pour couvrir les frais d'empaquetage et de poste à The Leeming Miles Co. Ltd., Montréal.

Ne vous inquiétez plus de vos Couvertures

Posez sur votre demeure une couverture qui saura résister aux intempéries — une couverture durable, de belle apparence, à l'épreuve du feu, et qui, en plus de constituer un attrait supplémentaire pour votre maison, pourra la protéger contre les attaques des éléments.

Une couverture RU-BER-OID est un excellent placement parce qu'elle est permanente et qu'elle met fin à tous vos soucis concernant votre toiture. Lorsque cette couverture est posée, c'est pour longtemps. Elle ne nécessite aucune réparation et n'exige aucune attention. Après avoir été exposée pendant des années aux assauts répétés des intempéries, elle est aussi solide et étanche qu'au premier jour.

L'assortissement des produits RU-BER-OID est complet. Il comprend tous les matériaux de couvertures durables et économiques qu'il faut pour tous les genres de constructions.

Tout marchand ou couvreur peut vous procurer les matériaux RU-BER-OID qui sauront satisfaire à vos exigences concernant l'apparence, la qualité et le prix.

THE RUBEROID CO., LIMITED
Montréal - Toronto
Stocks dans tous les grands centres
13F

INDIGESTION, GAZ, MALAISE D'ESTOMAC

Mâchez quelques pastilles agréables. Soulagement instantané de l'estomac.

Dès que la "Diapepsine de Pape" atteint l'estomac, tout malaise disparaît. Les masses de l'indigestion, les gaz, cardialgie, aigreurs, gonflement, flatuosité, palpitation sont bannis.

Dégagez maintenant votre estomac! Corrigez la digestion et l'acidité pour quelques centins. Les pharmaciens en vendent des millions de paquets.

TOITURES RU-BER-OID
50 SORTES DIFFERENTES

De Nouveaux Autobus sont commandés

NOS autobus jouissent d'une popularité très encourageante. Plus de 300,000 personnes se servent chaque mois de ce moyen de transport, c'est pourquoi nous prenons les moyens de développer ce service.

L'expérience a cependant démontré d'une façon concluante que les autobus ne pourront jamais remplacer les tramways qui conviennent spécialement au transport des grandes foules. Comme les heures de travail commencent et se terminent pour la grande majorité à peu près en même temps, l'encombrement est inévitable.

Les autobus sont des auxiliaires utiles et confortables pour aider et compléter le service normal ou pour desservir les districts qui ne sont pas encore pourvus de facilités de transport.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

83F

NOUVEAU FEUILLETON DE LA "PATRIE"

22 (Suite)

Philippe envoya à la douce étrangère un regard de reconnaissance, et ce regard raviva encore la plaie saignante de son coeur.

Ah!... comme il l'aimait, cette Sybille.

La pâleur de la dernière heure était sur les traits exquis de la pauvre fille.

Madame de Juversac la regarda avec amour.

—Philippe, dit-elle tout à coup, remerciez ma fille adoptive, je ne puis rien lui refuser... C'est elle qui vous remplacera ici lorsqu'à son tour Madeleine sera partie.

Les yeux d'azur de Madeleine brillèrent comme deux lucioles.

—Et cela arrivera maman, dit-elle, si vous êtes aussi bonne pour moi que vous l'êtes pour Philippe.

Evidemment, la jeune fille eût désiré une question qui lui eût permis de parler de Jean et de leurs projets.

Mais Mme de Juversac était songeuse.

Elle regrettait que cette joie générale, ce bonheur qui paraissait vouloir revenir à la Roche-Verte, ne pût être partagé par Arlette, et, qu'au contraire, il coûtait à la jeune fille ses larmes les plus amères.

Elle n'interrogea pas Madeleine et celle-ci n'osa point parler sans y être encouragée.

—Quand partez-vous pour Saint-Martin-des-Anges, marquis? demanda madame de Juversac au bout de quelques minutes de silence.

—Mais quand vous le voudrez, ma mère, en tout et toujours, je resterai votre fils soumis.

La marquise eut envie de répondre quelque parole amère, mais elle la garda pour elle.

A l'exemple d'Arlette, elle aimait mieux faire son sacrifice en silence.

—Madeleine, dit-elle, fais connaître à ton frère les intentions de Madame de Baudreuil à notre égard.

Et lorsque la fiancée de Jean eût terminé son récit, la marquise ajouta:

—J'ai envoyé chercher M. de Flarambel afin de lui raconter tout cela, je désire qu'il ne l'apprenne point par le notaire de la comtesse.

Ce notaire peut arriver demain. Il me semble convenable, Philippe, que vous devanciez sa visite ici et que vous vous rendiez à Saint-Martin-des-Anges, le plus tôt possible, n'est-ce pas votre avis?

Le jeune homme baisa la main de la marquise et, très attendri, il répondit:

—Vous êtes parfaite, maman.

Au bout de quelques minutes, il ajouta:

—Voulez-vous m'indiquer vous-même le jour et l'heure de mon départ?

—Demain matin, dès l'aube.

Les larmes lui vinrent aux yeux.

—Je vous adore, dit-il, en s'inclinant, très bas devant elle.

—Bien, Philippe. Voulez-vous me promettre une chose?

—Parlez, maman.

Si jamais madame de Baudreuil vous dit du mal de moi, vous me défendrez, n'est-ce pas?

Ce fut Madeleine qui vivement répondit:

—Elle n'en dira pas, maman, vous pouvez en être sûre.

Philippe affirma de son côté:

—Non, elle n'en dira pas. Et pour cela, je lui demanderai simplement de vous connaître.

Alors, la mère désarmée, tristement, répondit:

—Elle a sauvé l'honneur des Juversac. Il est juste que le dernier d'entre eux lui donne sa vie!...

On annonça M. de Flarambel.

Il pleura de joie, quand il connut le résultat de la visite de mademoiselle de Juversac.

Cependant une inquiétude lui restait.

On le vit rapidement aux regards un peu effrayés qu'il jetait sur sa vieille amie.

Mais celle-ci calma vite son inquiétude en lui disant:

—Gaëtan, je ne me reconnais plus.

Et montrant Arlette pâle et souriante à côté d'elle:

—C'est la faute de cette petite, c'est une sorcière, Gaëtan. Je ne sais plus faire que ce qu'elle veut!

M. de Flarambel sentit son vieux coeur se tranquilliser.

Il sourit amicalement à Arlette et dit:

—Si c'est elle qui a dicté vos réponses, marquise, je suis en paix.

Arlette est un ange. Et le jour où elle a franchi le seuil de notre maison a été un jour béni pour les Juversac.

Mais, dites-moi en détail ce qu'Arlette a voulu.

Simplement, madame de Juversac répondit:

—Notre salut à tous. Mais surtout le bonheur de Philippe.

Il fallut annoncer la chose à Pauline.

Depuis le commencement de l'été, elle voyageait beaucoup... Mais elle se trouvait ce jour-là au château.

Quand elle apprit tout ce qui venait de se passer, tout ce qui allait se passer encore, elle fit une très laide grimace.

Madame de Juversac qui ne l'aimait pas se sentit blessée jusqu'au fond de l'âme par tout ce que laissait paraître de rage jalouse cette ingrate physionomie.

—Est-ce que ces combinaisons ne te plaisent pas? lui demanda la marquise.

Pauline avança ses lèvres trop grosses et répondit:

—Je n'ai pas de chance, en vérité... non, pas la moindre!

—Tu n'as pas de chance, répéta la marquise. Pourquoi donc?... je ne comprends pas.

Ta chance est celle de tout le monde ici. Car nous sommes maintenant sauvés de la ruine et de la misère.

—Cela ne me préoccupait pas. Moi, j'aurais toujours vécu. Mes goûts ne sont pas les vôtres, et pour les satisfaire, je n'ai pas besoin de cinquante mille francs de rente.

Mais je songe que si Maurice avait vécu un an de plus... le temps de voir Philippe engagé irrévocablement dans le sacerdoce, mon frère cadet ne pouvait plus se marier, et c'était à moi que toutes les générosités de Madame de Baudreuil se fussent adressées. Sans compter que pour ne pas laisser s'éteindre le nom de Juversac, vous eûssiez demandé à ce que mon mari le portât ma chère mère.

—Et il eût été probablement en mesure de faire une belle figure, un superbe marquis de La Roche-Juversac, ce mari auquel tu fais allusion. Car tes goûts sont des plus relevés, et tu places joliment bien tes ambitions, répondit ironiquement la marquise.

Pauline lui lança un regard méchant.

—Celui avec lequel je pourrais me marier si vous vouliez bien me donner une fortune convenable, une fortune comme en ont toujours eu celles de notre maison, est plus grand seigneur qu'aucun des nôtres, ma mère, déclara-t-elle agressive et courroucée.

Madame de Juversac haussa les épaules.

—C'est une invention, dit-elle. Je suis habituée à tes mensonges. Personne aussi bien que toi ne sait bâtir des histoires à dormir debout.

La conversation n'alla pas plus loin.

Mais Pauline en sortant murmura:

—Oh!... ce Philippe!... est-ce que c'est à lui que va aller l'immense fortune de cette vieille folle?... car elle est considérable, cette fortune, on parle de beaucoup et de beaucoup de millions!... C'est ce qu'il me faudrait... pas pour moi, je m'en bats l'oeil... mais pour Hervé, il veut être riche, lui... oh!... oui, très riche.

Elle réfléchit en allant chercher son fusil, car elle ne restait pas souvent dans la maison, il lui fallait l'exercice, le grand air, la liberté.

Et quand elle fut au bout du parc, elle s'assit sur un banc de gazon et murmura:

—Après tout, que Philippe les ait ces millions... Ce sera une manière de les avoir plus près de moi aujourd'hui... Après nous aviserons...

Elle reprit en sifflant son chien qui s'était éloigné:

De loin en loin on eût pu l'entendre murmurer:

—Oui, qu'elles soient à ma portée, ces richesses, et on verra... on verra!... Pour vous, Hervé, que ne ferais-je pas?

X

UNE AURORE

Dès que Madeleine fut partie, la comtesse de Baudreuil donna des ordres pour que l'on attelât deux de ses meilleurs chevaux à l'un de ses coupés.

Le soleil était déjà haut sur l'horizon, quand la voiture quitta Saint-Martin-des-Anges. Elle se dirigea entre Eauze et Castelnau-d'Auzan dans la petite propriété où Sybile habitait depuis la mort de ses parents avec le frère aîné de son père, le baron de Lupiac.

C'était évidemment un brave homme, mais son égoïsme était farouche et ce n'était pas avec une grande satisfaction qu'il avait été obligé de prendre chez lui cette enfant très pauvre qui doublait ses dépenses et lui enlevait ce qu'il avait de plus cher au monde: sa liberté.

La route était longue et la chaleur abominable.

La poussière grise sur laquelle le coupé de loin dessinait sa silhouette massive, voilait sous les pas des chevaux, emplissant la voiture.

Madame de Baudreuil, qui avait d'abord pensé à tout ce qui lui arrivait, qui s'était surtout réjouie à l'idée que son grand château désert allait se peupler de joie, d'intimité et de tendresse, finit par s'endormir souriante et heureuse.

Son sommeil dura longtemps.

Lorsqu'elle s'éveilla, ses chevaux trottaient sur une route inégale et cahotante; le coupé tantôt s'enfonçait dans des ornières, tantôt au contraire, se relevait sur des talus à croire que tout allait verser.

La comtesse se pencha à la portière.

A continuer demain.

FACILE DE REMBRUNIR VOS CHEVEUX GRIS

Quand vous rembrunissez vos cheveux avec du thé de sauge et du soufre, personne ne peut le dire, parce que cela se fait si naturellement, si uniformément. Préparer ce mélange à la maison est très malcommode. A peu de frais, vous pouvez acheter chez n'importequel pharmacien le tonique tout préparé, amélioré par l'addition d'autres ingrédients, appelé "Composé de Sauge et de Soufre de Wyeth". Vous humectez simplement une éponge ou une brosse molle avec cette préparation, et vous la passez sur vos cheveux en en prenant une petite mèche à la fois. Le lendemain matin, tous les cheveux gris disparaissent, et après une autre application ou deux, vos cheveux deviennent admirablement rembrunis, luisants et luxuriants.

Les cheveux gris, fanés, quoique n'étant pas une disgrâce, sont un signe de vieillesse, et comme nous désirons tous une apparence jeune et attrayante, servez-vous tout de suite du Composé de Sauge et Soufre de Wyeth et vous aurez l'air plus jeune.

Le Radiophone

Programme de jeudi, 25 mars.

Le haut de l'affiche

9.00 WCBD (345) Zion. Programme par le quatuor McElroy.
9.15 KLDS (441) Indépendance. Concert. Independence Mandolin et Guitar Club.
9.30 WFAA (476) Dallas. Musical par le Wednesday Morning Choral Club.
11.00 KGO (361) Oakland. Fanfare Marimba.

Postes silencieux

Est: WBPI, WAHG, WCAP, WLIT, WOO, WOR, WTAM. Centre: KFAB, KFDM, WSUI. Ouest: KGW, KLX.

Postes de Montréal

CFCF
Marconi—
(411)
12.45 à 1.40 heure p.m, concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle, de la salle à manger principale. Température, Bourse, heure.
CKAC—
(411)
4 heures p.m., rapports de Bourse, température, Bourse des grains.
7.00 heures p.m., causerie sur la prévention des accidents sous les auspices de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.
7.15 heures p.m., programme musical de l'hôtel Windsor.
CNRM—
Poste du chemin de fer National à Montréal.
(411)
8.30 heures p.m., programme du studio organisé par l'école de Montréal de l'Association de la Métropole pour le bien des aveugles. Accompagnatrice, Mme A.-E. Radcliffe, maîtresse de musique. Programme:
1. Chanson: a) "Bridal Chorus" de "Rose Maiden" (Cowen); b) "Keep on Hopin'" (Heron Maxwell).
2. Solo de piano: Prélude (Rachmaninoff). — Tony Zpopsky.
3. Solos de soprano: a) "Ehe Nightingale's Song" (Nevin); b) "My Laddie" (Thayer). — Mlle F. Forrest.
4. Chants enfantins: a) "Tom, Tom, the Piper's Son; b) "A Fall." — Edgar Assels, enfant de 5 ans, accompagné par Mlle Forrest.
5. Double quatuor: "See How the Fates" (Mikado).
6. Monologue musical: "Let's Pretend" (Harris). — Mlle Ada Allan.
7. Conférence par P. E. Layton, écr., fondateur et président de l'Association de Montréal pour les aveugles.
8. Duo: "Sérénade" (Schubert). — MM. Starnes et Williams.
9. Solo de soprano: a) "Le Retour des Promis" (Dessauer), b) "Quand tu Chantes" (Gounod). — Mlle Boudreau.
10. Duo de piano: Marche Militaire (Schubert). — Mlle E. Forrest et Tony Zpopsky.
11. Chansons: a) "The Viking Song" (Coleridge Taylor); b) "When the Roses Bloom Again" (Adams, par des jeunes filles.
12. Remarques sur "Braille" par M. James Harte, M.A., principal de l'école.
13. La lecture par le système "Braille": "Three Men in a Boat." — Mlle A. Allan.
14. Solo de violon: "Scotch Airs" (Alonzo Starnes), accompagné par M. F. Holland.
15. Solo de soprano: a) "Tit for Tat" (Pontes); b) "Like Tree (Gartland). — Mlle J. Dodds.
16. Double quatuor Lullaby: "Baby, Dear Baby" (Philip Layton), accompagnement du compositeur.
17. Solo de basse: "The Bells of the Sea." — Gilbert Williams.
18. Duo: "Ye Banks and Braes." — Mlles Dodds et Allan.
19. Chansons: a) "Ole Uncle Moon" (Scott); b) "Good Evening" (Smith). — Par le choeur.

CNRC Calgary

CNRC.
Poste du chemin de fer national à Calgary.
(435.8) (M.T.)
7 heures p.m., historiettes du coucher pour les petits, par tante Mary.
8 heures p.m., programme du studio par les Serenaders de Jack Rushton; Bert Fisher, banjo, Arthur Kneeshaw, tambours, Frank Hicks, piano, Gladys Webb Foster, violon, Jack Rushton, saxophone.
Prograhht
1.—Fox Trot: Who Wouldn't Love You.
2.—Fox Trot: Roll 'Em Girls.
3.—Valse: Moonlight Makes Me Long for You.
4.—Fox Trot: I'm Sitting on Top of The World.
5.—Fox Trot: After the Rain.
6.—Valse: When Shadows Fall.
7.—Solo de piano choisi: Frank Hicks.
8.—Fox Trot: Fooling.
9.—Fox Trot: Who.
10.—Valse: Drifting Along.
11.—Solo de violon: Selected—Gladys Webb Foster.
12.—Fox Trot: Clap Hands, Here Comes Chille.
13.—Valse: Close Your Eyes.
14.—Fox Trot: Five Feet Two.
15.—Solo de Saxophone: Selected. Jack Rushton.
16.—Fox Trot: Loving Just You.
17.—Valse: It's Just Too Late to be Sorry.
18.—Fox Trot: Bam Bam Bammy. Shore.
19.—Valse: Let us Waltz We Say Good-Bye.
20.—Fox Trot: Normandy.

Concerts du Soir

7.00 P.M.
KMA (252) Shenandoah. Women's Federated Clubs.
7.30 P.M.
WBAL (246) Bato. Récital d'orgue.
7.40 P.M.
WEEI (449) Boston. Musical.
7.45 P.M.
WGY (380) Schenectady. U. de Syracuse. Programme.
8.00 P.M.
WNYC (526) New-York. Studio.
KDKA (309) E. Pitts. Programme de ferme.
WCX (517) Détroit. Orchestre Symphonique.
WIAU (294) Columbus. Chant.
WMBB (250) Chicago. Semi-Classique.
WBAL (246) Baltimore. Musical.
WBBR (273) Staten Isl. Chant.
WRC (469) Wash. Band Concert.
WBZ (333) Springfield. Musical.
KFNF (266) Shenandoah. Programme.
WEAF (492) N.-Y. "Larkinites" aussi de KSD, WCAE, WCCO, WEAR WEI WFI WGR WOC WTAG et WWJ.
8.15 P.M.
WGY (380) Schenectady. Fanfare des E.-U.
WPG (300) Atlantic City. Concert.
WREO (268) Lansing. Quatuor.
WIP (509) Phila. Chansons.
8.20 P.M.
WLS (345) Chicago. W. L. S. Artistes de concert.
8.30 P.M.
WDAD (266) Nashville. Programme.
WEAF (492) N.-Y. Hire's Voyageurs aussi WCAE WEEI WFI WLIB WSAI et WWJ
WOC (484) Davenport. Studio.
WEAR (390) Cleveland. Studio.
KFNF (266) Shenandoah. Programme mêlé.
KSD (546) St-Louis. Musical.
WCCO (417) Mpls.-St-Paul. Musical.
KDKA (309) E. Pitts. Demi-heure avec des compositeurs fameux.
8.50 P.M.
WBBR (273) Staten Isl. Quatuor de clairons.
9.00 P.M.
WMCA (341) New-York. Studio.
WGY (380) Schenectady. Heure Royale.
WHO (526) Des Moines. Bankers Life Trio.
WEAF (492) N.-Y. Clicquot Club Eskimos, aussi KSD WADC WCAE WCCO WEEI WFI WGR WJAR WLIB WOC WSAI WWJ WEAR.
WMAQ (448) Chicago. Sera annoncé.
KLDS (441) Independence. Musical.
WRR (246) Dallas. Studio.
WBZ (333) Springfield. Concert.
WCBD (345) Zion. Quatuor McElroy
9.15 P.M.
WRNY (259) N.-Y. Musique.
KLDS (441) Independence. Studio.
9.20 P.M.
KYW (536) Chicago. Musical.
9.30 P.M.
WOAI (395) San Antonio. Trio.
WRC (469) Washington. Royal Solon
WFAA (476) Dallas. Musical.
9.45 P.M.
WORD (275) Batavia, Ill.
10.00 P.M.
KMA (252) Shenandoah. Musical.
WOAW (526) Omaha. Programme Sunshine.
10.15 P.M.
WRC (469) Washington. "The Record Boys".
KTHS (375) Hot Springs. Eastman Four.
10.55 P.M.
WMAQ (448) Chicago. U. de C. Cloches.
11.00 P.M.
WLW (423) Cincinnati. Cinci.-Post Programme.
WKRC (326) Cinci. Récital d'orgue.
12.00 Minuit
WIBO (226) Chicago. Midnight Jamboree.
WOC (484) Davenport. Orchestre.
WHO (526) Des Moines. Petit Orchestre Symphonique.
WGY (380) Schenectady. Récital d'orgue.
WLW (423) Cincinnati. Doherty Melody Boys.
KGO (361) Oakland. Chant.
WKRC (326) Cinci. Chansons populaire.
12.30 A.M.
CJCM (312) Mt. Joli.
1.00 A.M.
CJCM (400) Chicago. Your Hour League.
1.15 A.M.
WLW (326) Cincinnati. "Night Howls".

Causeries-Sports

5.30 P. M.
WOAW (526) Omaha. Histoires enfantines.
6.00 P. M.
WGBS (316) N.Y. Revue des Nouvelles.
6.30 P. M.
WHAR (275) Atlantic City. Conférence.
WGY (380) Schenectady. Bibliographie.
7.30 P. M.
KYW (536) Chicago. Amer. Farm. Bureau.
WGBS (316) New-York. Footlight and Lamplight.
KGO (361) Oakland. L'Ami des Garçons.
WHAS (400) Louisville. Ecole du dimanche.
8.00 P. M.
KYW (536) Chicago. 30 minutes de bonne lecture.
8.30 P. M.
WGRD (275) Batavia, Ill. Ecole du dimanche.
KOA (322) Denver. Form Question Box.
WBBR (273) Staten Isl. Ecole du dimanche.
9.00 P. M.
WMBB (250) Chicago. Orchestre Trianon.
10.00 P. M.
WMAQ (448) Chicago. U. de C. Lecture.
10.05 P. M.
WIP (509) S.S. Leviathan Orchestre. WADC, WLIB.

Musique de danse

7.30 P. M.
WJY (405) N.Y. Hôtel Aster.
7.45 P. M.
WOAW (526) Omaha. Randall's.
9.30 P. M.
WGY (380) Schenectady. Danse.
10.00 P. M.
WEAF (492) New-York. Silvertown, aussi WEAR, WEEI, WGR, WWJ, WFI, WTAG, WOC, WCCO, KSD, WCAE, WJAR,. WADC, WSAI, WLIB.
10.30 P. M.
KTHS (375) Hot Springs. New Arlington.
WEC (469) Washington. Swance.
11.00 P. M.
WIBM (226) Chicago. Moulin Rouge.
WPG (300) Atlantic City. Silver Slipper.

Ce soir à Montréal

CKAC (411) — 4 heures p.m. — Température, bourse, bourse des grains.
CHYC (411) 7 heures p.m., concert par l'orchestre de l'hôtel Queens, sous la direction de M. Markowski.
8.30 heures p.m., programme du studio.
N. S. Richards, directeur du studio.

DES GREVISTES TURBULENTS

La police se sert maintenant de bombes contenant des gaz qui portent à pleurer, pour disperser les attroupements des grévistes de tisserands. Les grévistes avaient malmené un groupe de journalistes et de photographes, aux Etats-Unis. On voit ici une procession de grévistes et une femme portant un masque spécial pour échapper à l'action des gaz.

12.00 (Minuit)
WOC (484) Davenport. L. e Claire.
WEAF (492) N.Y. Lopez.
WFAA (476) Dallas. Circle.
12.15 A. M.
WKRC (326) Cinci. Marion McKay et son orchestre du Swiss Garden.
WKRC (326) Cincinnati. Marion McKay—Swiss Garden.
12.30 A. M.
WEBH (370) Chicago. Oriole.
12.45 A. M.
WDAF (366) Kansas City. Nighthawks.
1.00 A. M.
KNX (337) Hollywood. Cocoanut Grove.
WLW (423) Cincinnati. Castle Farm.
KGO (361) Oakland. Paradise Garden.

NOUVELLES DE LA CITE DE SHERBROOKE

L'imprudence d'une femme. —La femme et le problème rural.

SHERBROOKE, 24. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Un accident peu grave, heureusement, a causé toute une sensation au moulin St-François, de la Canada Paper, de Windsor Mills, samedi. M. Viateur Chamberland, transportait à l'aide d'une poulie mobile une roue de turbine à la chambre des machines. La chaîne se cassa soudainement et le tout, pesant environ deux tonnes s'effondra d'une hauteur de 30 pieds. M. Chamberland se fit frapper à la main et elle fut fracturée à quatre endroits différents. Les montants de la machine lui frôlèrent les genoux. Si M. Chamberland ne s'était pas reculé, il eut été écrasé en charpie. Le blessé reçut les premiers soins puis on le transporta à un hôpital de Sherbrooke.

—Un fumeur imprudent serait cause d'un incendie qui vient de détruire de fond en comble la grange de M. John Morisson, de Milan. En dépit des efforts des pompiers volontaires, une vache a péri dans cet incendie. La perte est totale. Le propriétaire n'ayant pas d'assurance. On croit qu'un fumeur aurait jeté un bout de cigarette dans le foin.

—Dimanche soir, devant un auditoire d'élite, M. Georges Bouchard, professeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, et député de Kamouraska à la Chambre des Communes, a donné une magnifique conférence sur "La femme et le problème rural". La conférence fut donnée à la salle de l'Hôtel de Ville, sous les auspices des Dames Canadiennes-française catholiques de Sherbrooke. M. Bouchard a parlé du rôle de la femme dans le passé, aujourd'hui et ce qu'il devra être dans l'avenir. Il broda sur cette vérité: "Tant vaut la femme, tant vaut la ferme". L'orateur parla de l'élevage, de la culture maraîchère, de l'industrie domestique et conclut en disant que ce qu'il fallait pour résoudre le problème rural n'était pas seulement et simplement le retour des bras à la terre, mais surtout le retour des coeurs. M. Bouchard, présenté par Mme De Lottinville, fut remercié gentiment par le magistrat Lemay. Il y eut aussi programme musical de chansons de St-Saëns, Chaminade, et de morceaux de Debussy et de Mozart.

Cours d'instruction civique pour les dames

Demain à 2.45 heures, cours d'instruction civique pour les dames à l'Université de Montréal par M. Edouard Montpetit.

Le public est admis.

19-17-19-24-31

L'HON. M. ELLIOTT IGNORAIT POUR QUI ETAIT LE TERRAIN

Il vendit ce terrain sans savoir que le gouvernement l'achèterait plus tard.

LONDON, Ont., 24.—L'honorable J.-C. Elliott, ministre du Travail dans le gouvernement fédéral, présenté comme candidat hier à Strathroy, comté de West-Middlesex, amplifie par un communiqué, la déclaration qu'il a faite hier à la tribune au télégramme lu par M. Manion relativement à une transaction immobilière avec le gouvernement de la Saskatchewan en 1912.

M. Elliott admet avoir fait le profit de $30,400 sur un lopin de terre situé près de Régina qu'il acheta en août 1912 et qu'il revendit au gouvernement provincial quelques mois plus tard pour la construction d'une prison. Il avait payé $80,000 pour ce terrain dont les $9,000 mentionnés par le Dr Manion ne formaient qu'un acompte.

Son agent dans l'achat de ce terrain était un vieil ami, M. F.-J. Robinson. Il le vendit par l'intermédiaire de M. R. P. McDonald, un inconnu dans le temps.

Ce M. McDonald lui télégraphia pour lui demander le prix de son terrain. Il ne savait pas que le gouvernement de la Saskatchewan en était l'acheteur. Ce n'est que lorsqu'il fut arrivé dans l'Ouest qu'il l'apprit.

RHUMES !!

La formule favorite du
SIROP DU
Dr CHARLES CAMPEAU
Existe depuis 25 ans

Nous en sommes les seuls propriétaires. Ce sirop si connu est en vente partout. Exigez-le. Fabriqué par la Cie des médicaments Campeau.

DEPOSITAIRES:
McEWEN, CAMERON, Ltée
9-13-17-20-24-27

Médicinal

Goutte, lumbago, rhumatisme, migraine, nervosité et toutes les maladies dont est susceptible la chair, s'évanouissent lorsque efficacement traitées.

• • •

Quelques-uns prennent des pilules, d'autres des poudres et d'autres encore des bains de boue.

• • •

Mais l'homme sage guérit ses maux par une diète corrective et mange beaucoup de poisson frais comme un moyen sûr de rester en santé.

Votre marchand de poisson local peut vous fournir du POISSON HATTON — le meilleur que vous puissiez acheter.

D. HATTON COMPANY
MONTREAL
"Seul le choix de la pêche".

CHAMBERLAIN A LE DESSUS

Il sort victorieux de l'assaut lancé par Lloyd George.

LONDRES, 24. — Grâce au puissant coup de main prêté par le premier ministre Baldwin, qui railla les chefs de l'opposition d'être venus en grand deuil assister aux funérailles de la Société des Nations pour trouver la Société très bien portante et entre les mains d'un habile médecin, sir Austen Chamberlain est sorti victorieux à la Chambre des Communes ce soir, de l'assaut lancé contre sa politique de Genève. Le ministre des affaires étrangères fut approuvé par une majorité de 189 voix.

Le premier ministre Baldwin donna le coup de mort à la rumeur voulant que sir Austen Chamberlain soit mis à pied, en donnant à entendre que sir Austen resterait en fonctions et mènerait à bien l'oeuvre commencée à Locarno.

NOUVELLES DE LA VILLE DE S.-JEROME

Un concert sacré en avril. — Va-et-vient.

SAINT-JEROME, 28. (Du correspondant) de la "Patrie".—L'association Chorale annonce qu'elle donnera un concert sacré le mercredi soir 28 avril: "La Résurrection de Lazare", de Raoul Pugno sera la principale oeuvre au programme. En plus on donnera le "Psaume 150" de Cesar Franck, "Prière du soir", choeur à six voix mixtes de Gounod et Laudate Dominum, de Goss, arrangé par C.-E. Marchand, organiste.

Avant le concert, il y aura la clôture des cours de solfège qui ont été donnés par le professeur J.-J. Goulet.

—La semaine dernière, les pompiers furent appelés chez M. Dorion, pour un commencement d'incendie. Grâce à l'activité du chef Guyon et de ses hommes, ils empêchèrent ce qui aurait pu être un gros incendie.

Dimanche, ils étaient appelés au collège pour une fausse alarme.

—Jeudi dernier avaient lieu en l'église paroissiale les funérailles de Mme J.-B.-H. Beauregard, née Laure Lemoyne de Martigny. La défunte était âgée de 70 ans et était la soeur de feu Me Camille de Martigny.

—M. Rolland Bock, de Montréal, était à Saint-Jérôme à la fin de la semaine.

—M. J.-A. Legault est allé passer la fin de semaine à Saint-Faustin.

—Mme A. Rolland, de Mont-Rolland, était à Saint-Jérôme samedi.

—Mercredi soir à l'école Sainte-Marie et jeudi soir à l'école du Cordon, aura lieu une conférence par M. Chauvin, conférencier agronome.

Querelle d'amoureux en Cour de Police

Ne prêtez pas d'argent aux femmes, mais surtout n'en empruntez pas d'elles.

Un jeune polonais était accusé de faux prétextes en Cour de Police hier matin devant le magistrat Enright.

Son avocat expliqua qu'il s'agissait simplement d'une querelle d'amoureux. L'accusé a déjà prêté de l'argent à mademoiselle qui lui a rendu la pareille dernièrement dans un moment de besoin.

—Voilà où on aboutit quand on mêle les affaires à l'amour, déclara le magistrat. Mais de quoi accuse-t-on le jeune homme au juste?

—La demoiselle l'accuse de lui avoir emprunté de l'argent.

—Il n'y a pas de faux prétexte dans ça, s'écria le magistrat.

L'accusé fut relâché sur un cautionnement personnel de $300, la plainte étant pour $158.

La Beauté Réside dans les Yeux

Les sourcils et les cils les plus fournis ne donnent pas la beauté aux yeux devenus mornes et sans vivacité. Restaurez l'étincelle enchanteresse du jeune âge par l'emploi journalier de la Murine. Cette lotion adoucissante, fortifiante redonne la vie aux yeux fatigués et bientôt les rend joliment brillants. La Murine ne contient ni belladone ni autres ingrédients dommageables. Servez-vous-en matin et soir. Vendue partout par les pharmaciens. Demandez la brochure gratuite sur la beauté des yeux.

Murine Eye Remedy Co.
Dépt. 53, Chicago.

MURINE
POUR VOS YEUX

LAPORTE MARTIN, LIMITEE
Café "VICTORIA"
LA BOITE CONSERVE L'AROME

Peu importe le genre de Poêle à Gaz que vous désirez ou le prix que vous voulez y mettre

Vous trouverez un REGENT ou un SMOOTH-TOP qui répondra exactement à vos besoins.

SEULEMENT
$7.50

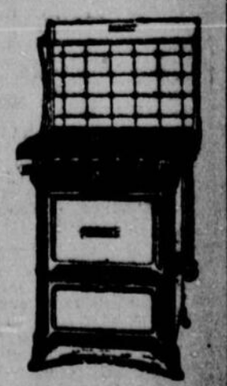

comptant pour introduire dans votre cuisine ce Regent 28E tout émaillé, avec tablette élevée et allumeur automatique.

Venez Echanger votre Vieux Poêle

Montreal Light, Heat & Power Cons.

Immeuble Power 83 rue Craig Ouest. MAin 4040.
605 rues Ste-Catherine et Mountain. UPtown 6000-6001.
1407 rue St-Denis, près Ste-Catherine. EAst 2935.
2575 Ste-Catherine Est, près Lusalle 110 CLairval 1856
4507 Avenue Papineau, près Mont-Royal. AMherst 6643.
4062 rue St-Denis, près Duluth. BLair 7378.
5145 Avenue du parc, près Laurier. BLair 7359.
5622 Sherbrooke Ouest, N.-D.-G. WAlnut 0160.
4156 Wellington, Verdun. YOrk 1680.
A. Dubuc, 248 Boul. Monk. YOrk 1229.
M. Miller, 40 Notre-Dame, Lachine. LAchine, 187.

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

"HERCULE ET OMPHALE"

A propos d'un poème symphonique de M. Claude Champagne.

De Paris nous arrivent les nouvelles les plus diverses et les plus contradictoires, au sujet d'un poème symphonique de notre compatriote Claude Champagne.

D'après une information recueillie dans le dernier numéro de "Paris-Canada" nous avions annoncé que M. Champagne venait de faire jouer une oeuvre par l'Orchestre du Conservatoire de Paris. C'est bien ce que relatait notre excellent confrère, sans préciser toutefois le titre de l'oeuvre ni le nom du chef d'orchestre.

Quelques jours plus tard, en consultant la "Semaine Musicale" et "Le Guide du Concert" que M. C.-O. Lamontagne voulait bien ajouter à notre documentation, nous lisions, à la date du 8 mars (date annoncée dans "Paris-Canada") qu'un concert avait lieu, à la salle Gaveau, sous la direction de MM. Juan Manen, violoniste, et Rumeau.

Ce concert comprenait des pièces pour violon, chant et orchestre, ainsi qu'un poème symphonique appelé "Hercule et Omphale" de M. Claude Champagne. Mais il n'était pas question d'orchestre du conservatoire...

Tout en poursuivant nos recherches, nous avons trouvé dans le "Figaro" du 8 mars, à la rubrique "Courrier des concerts", la note suivante qui n'a pas manqué de nous surprendre :

"M. Juan Manen étant grippé, le concert qui devait avoir lieu CE SOIR, à la salle Gaveau, est remis au 31 mars. Le récital est supprimé".

Le récital est supprimé ? De quel récital veut-on parler ? Probablement du récital de violon que donnait M. Manen à ce même concert. La note ajoutait que l'audition serait donnée en la salle du Conservatoire.

Voilà que le mystère s'éclaircit graduellement. Une autre note du "Guide des concerts" nous apprend que les musiciens chargés d'interpréter le poème symphonique de M. Champagne étaient pour la plupart des membres de l'Orchestre du Conservatoire.

Enfin nous comprenons que le poème symphonique de M. Champagne a subi bien des avatars et qu'il sera donné en première audition, le 31 mars.

Nous attendons de Paris des nouvelles plus précises et plus complètes pour renseigner nos lecteurs sur "Hercule et Omphale". Cette petite mésaventure "grippale" n'est-elle pas amusante ?

Henri LETONDAL.

Le professeur Eugène Lassalle, propagateur des représentations du drame sacré de "La Passion".

Durant sa carrière artistique le professeur Eugène Lasalle, directeur du conservatoire qui porte son nom fut un des plus grands propagateurs des représentations de la "Passion" en France.

A son instigation et sous sa direction artistique il fit représenter le grand drame sacré à Reims, Nantes, Vignon, Montpellier, Lille, Toulon, Lyon etc.

Partout le succès couronna ses efforts, il obtint même à Reims, les témoignages les plus flatteurs de "Son Eminence le cardinal Langenieux, archevêque du diocèse"

M. LE PROFESSEUR EUGENE LASSALLE, auteur du grand drame sacré de "La Passion", qui sera représenté, la semaine prochaine, au Théâtre Saint-Denis.

et l'appui de sa Grandeur Monseigneur de Corbières archevêque de Lyon, où la Passion fut jouée pendant un mois, au nouveau Théâtre, dont Eugène Lasalle était directeur. C'était une année avant son arrivée à Montréal, que le public Lyonnais, venait chaque soir en foule assister à cet imposant spectacle.

Il y a vingt et un ans de cela. Depuis le professeur Eugène Lasalle a toujours eu l'idée d'écrire une passion selon les goûts du public canadien. C'est fait, et nous en aurons la primeur au théâtre Saint-Denis dans des conditions exceptionnelles de soins et d'interprétation. Le directeur artistique M. Maurice Pelletier que nous questionnions au sujet de cet événement, nous affirme n'avoir jamais vu une Passion aussi vraie, aussi puissante, aussi tragique, ajoutant: "Je n'ai accepté pareille responsabilité qu'avec la latitude que me donna M. Jos. Cardinal, de dépenser tout le nécessaire. Marchez me dit-il; soyez assurés que le marche très vite. Mais qu'importe ce sera le plus grandiose spectacle donné au théâtre français à Montréal".

Le chanteur écossais Heughan, au Windsor

William Heughan, chanteur écossais, basse remarquable, donnait, hier soir à la salle Windsor, un concert.

Il y avait foule et la magnifique voix de basse aussi bien que le répertoire intéressant de l'artiste ont été très appréciés. M. Heughan a interprété les chansons suivantes : "The Bonnie Earl o' Moray", "Cam ye by Athol", "Horo Mr. Nuthrown Maiden", "Sound the Pibroch", "The Barrin' o' the Door" et "Corn rigs".

Dans les partitions d'opéra il a donné: "Se il rigor", de "La Debrea", par Halevy, et l'aria, "La barbini e farnetichi", de "La Gioconda", par Ponchielli.

Hyman Lenzer, violoniste, alternait dans le concert avec M. Heughan.

Une chanteuse américaine en récital, à Berlin

BERLIN, 24. — Esther Dale, soprano américain, a créé une impression favorable dans son premier récital ici. Sa voix et son interprétation ont été très appréciées du public et de la presse locale. Walter Schnell, l'accompagnateur, a aussi été très applaudi.

Une femme chef-d'orchestre

PARIS, 24.—Les habitués des concerts Pasdeloup, à Paris, ont eu la surprise, dernièrement, de voir ce célèbre orchestre dirigé par une femme.

Mlle Eva Brunelli est la première femme en France, à manier le bâton de chef d'orchestre, et elle a remporté un véritable succès. On déclare qu'elle s'acquitte de sa tâche avec calme, précision, justesse et sans gestes extravagants et inutiles. Elle a fait preuve d'une maitrise absolue de la partition, lorsqu'elle orchestra dernièrement la symphonie Pathétique de Tchaïkowsky.

Concert de la "Cantoria de Montréal", au Gésu

C'est demain soir, en la salle académique du Gesu, que la "Cantoria de Montréal" (direction Pierre Albrech) donnera son troisième concert.

Le programme est le suivant:

Première partie

Le reniement de Saint Pierre

Oratorio de Marc-Antoine Charpentier (1634-1702)

Jésus.. .. .. ..M. Romain Gour
Petrus.. .. .. ..Dr W. Descôteaux
Historicus.. .. ..M. J. Lefebvre
Ostiaria.. .. ....Mlle F. Poirier
Ancilla.. .. .. ..Mlle B. Cabana
Cognatus Malchi..M. M. Crepault
Les choeurs: La Cantoria de Montréal.

2. O vulnera doloris, motet à voix seule. . . . . .Carissimi
M. Joseph Lefebvre.

3.a) O Sainte Croix..Vincent d'Indy
Choeur extrait de "La Légende de St-Christophe".
b) La croix douloureuse, pour soprano solo. . .Raoul Paquet
Mlle Fabiola Poirier.
Au piano d'accompagnement: Mme Joseph Saucier.

4. O plissime Jesu, motet à 3 voix égales. . . . . .Carissimi
MM. W. Descôteaux, M. Crépault et Ch. Painchaud.

5. Rédemption, morceau symphonique, pour orchestre. . . . . .C. Franck
A l'orgue d'accompagnement: M. Raoul Paquet, organiste à l'église St-Jean-Baptiste.

Deuxième partie

1. Choeur du Printemps, extrait "des Saisons". . . . .Haydn
La Cantoria de Montréal.

2. 1ère Sonate, en sol mineur, pour violoncelle et piano..Haendel
Grave-Allegro-Largo Sarabande-Allegro.
MM. Jean Belland et Geo. Brewer

3. La Chanson du Vanatier, duo à voix égales. . . .C. Franck
Mlles Fabiola Poirier et Berthe Cabana

4. Trio op. 99 (1er mouvement) . . . . . Fr. Schubert
pour violon, violoncelle et piano
MM. A. Durieux, J. Belland et G. Brewer

5. La Chanson du Chasseur, grand choeur à 4 voix. . . . . .Aug. Chapais
La Cantoria de Montréal.
Au piano d'accompagnement: M. Geo. Brewer.

"Artists and Models", le 5 avril, au Princess

Durant la semaine du 5 avril prochain, on donnera le fameux spectacle "Artists and Models", au théâtre Princess.

C'est un spectacle qui nécessite un grand déploiement de mise en scène. Les danseuses et mannequins sont choisis parmi les plus jolies américaines. La partie comique n'est pas absente de la pièce qui comprend une série importante de sketches et de chansons.

Reprise du "Contrôleur des Wagons-Lits", au Gesu.

Le jeudi, 8 avril prochain, en la salle académique du Gésu, il y aura reprise de l'amusant vaudeville de Bisson: "Le Contrôleur des Wagons-Lits", avec ses excellents interprètes, MM. Hector Charland, L.-P. Hébert, Zéph. Monte, L.-P. Mercure, Prud'homme, Conrad Gauthier, Claude Sutton, Prendergast, Dussault, etc.

A L'OPERETTE

En écoutant "Les Cloches de Corneville"

Propos d'un spectateur.

La tâche d'un critique musical "qui n'a pas l'habitude de trop s'en faire, et qui pourtant tient à être réellement 'critique'" place parfois cet aimable homme dans un état critique'

Ordinairement, il faut en convenir, tout marche assez bien et le critique s'en tire sans trop de difficultés. A-t-il entendu un "Grrrand" artiste? Il entonne un véritable concert de louanges avec ses confrères des autres journaux. L'un, très enthousiaste, est ténor; l'autre, considérant qu'il y va de sa dignité d'être plus modéré se contente de faire la basse. Quoiqu'il en soit les deux s'accordent, sous la baguette d'un chef d'orchestre invisible,

Si par contre un amateur s'est manifesté, c'est une occasion pour le censeur de montrer "qu'il connait quelque chose". Il trouve alors une série de petits défauts qui ont choqué son goût si fin. Assurément, il n'ira pas jusqu'à préciser ou faire des personnalités. Loin de là, celui "de qui dépendent toutes les... réputations cherchera le point faible de la cuirasse. Ses yeux se promènent sur chaque personnage, sur les choristes, sur les décors et sur l'orchestre. La plupart du temps, ils s'arrêtent à cet endroit. Le critique a trouvé. "Eureka" pense-t-il! Et le lendemain vous lisez que "L'orchestre a tâtonné, qu'il a joué trop fort, pas assez fort, qu'il n'a pas le fondu qu'il devrait." C'est si anonyme un orchestre. Et c'est pour cela qu'à la représentation suivante le pauvre chef se débat tel un diable dans l'eau bénite, comme pour secouer cette avalanche de reproches qui lui tombent sur le dos.

Et bientôt, imbu de fatalisme, le chef d'orchestre devient plus sage et laisse tout dire.

Il y a aussi d'autres cibles. On chicane le régisseur pour une lampe qui n'éclairait pas assez. On le blâme, quand il présente une oeuvre d'un auteur moderne, de n'avoir pas inscrit au programme une pièce classique du bon vieux temps et vice versa. Les reposures ne font pas défaut à qui a de l'imagination. Pourtant il arrive que le critique est à court. La Société Canadienne d'Opérette, en interprétant "Les Cloches de Corneville" a placé ce personnage dans une impasse. Aux yeux de tous, il était manifeste, hier soir, que l'orchestre y allait avec un entrain et un ensemble rares, que les choristes avaient de la voix et qu'ils évoluaient sans hésitation et qu'enfin les personnages étaient tous interprétés avec sincérité et réalisme.

Et quel est le spectateur qui n'a pas aimé à entendre les protagonistes de l'oeuvre de Planquette, tous doués de très jolies voix, dont ils se sont servis à merveille. Quelqu'un qui n'avait jamais assisté à aucune des représentations de la Société d'Opérette a déclaré hier, en pontifiant, que la Société d'Opérette ne faisait pas de progrès. Comment le sait-il, puisque voyant les membres de la Société à l'oeuvre pour la première fois, il ne peut comparer? D'après ce porteur de foudres, il manquait ici et là une ampoule électrique, pour éclairer le "plateau", ce qui, toujours, d'après cet homme, est une faute inconcevable. J'oubliais de vous dire que notre interlocuteur est myope. Il serait peut-être bon que M. Vaillancourt organisât une soirée pour les gens dont la vue est courte. C'est une suggestion que nous faisons.

Et, pour terminer, je dirai que l'interprétation des "Cloches de Corneville" a été exempte de tout accroc. Il semblerait que les membres de la Société Canadienne d'Opérette sont de bons interprètes d'une oeuvre difficile et de méchants protagonistes d'une "pièce" facile. Et il faut les en féliciter.

Léon-Charles LEFRANÇOIS.

Le comte Ilya Tolstoi chez M. Max Panteleieff

Le comte Ilya Tolstoi était, hier après-midi, l'invité de M. Max Panteleieff, le distingué baryton russe. L'amitié du comte Tolstoi et de l'artiste remonte à vingt ans, alors que M. Panteleieff, qui était un tout jeune homme, se rendait souvent à la demeure des Tolstoi, à Yasnayapolana, près de Moscou.

M. Panteleieff se rappelle très bien l'illustre père du comte Tolstoi qui fut l'un des plus illustre écrivains de la Russie. Il fut avec lui quelque temps avant sa mort.

Le comte Tolstoi espère être de retour à Montréal pour le mois d'avril. Il sera de nouveau l'invité de M. Panteleieff.

Les causeries du comte Tolstoi au Forum et à l'hôtel Mont-Royal ont remporté le plus vif succès et de nombreux auditeurs ont manifesté le désir d'entendre de nouveau le conférencier russe.

L'Opéra de La Haye fait fureur, à Paris

PARIS, 24. — L'opéra national de La Haye a créé toute une sensation lors de son apparition ici, à l'Opéra. Les représentations ont commencé avec "Fidelio" et les visiteurs ont donné un nouvel opéra hollandais "Beatrice" de Guillaume Landré et une interprétation de "Tristan et Isolde". L'ensemble des représentations et surtout le travail du directeur d'orchestre Van Raalte, ont été très appréciés. Cependant le public parisien et surtout la presse ne se sont pas gênés pour dire que "Fidelio" ne devait pas être présenté comme opéra.

Mme Poolman-Meissner, soprano à voix sonore, entendue déjà à Paris, a chanté encore avec succès dans "Fidelio", "Tristan", "Beatrice".

"LA PASSION", AU SAINT-DENIS

M. J.-P. FILION dans le rôle de Jésus qu'il tiendra, la semaine prochaine, au Saint-Denis, pour les représentations de la "Passion", grand drame sacré du Professeur Eugène Lassalle.

LA MUSIQUE A NEW-YORK

"Le Rossignol", de Stravinsky, au Métropolitan Opera House

Avec Miss Marion Talley dans le rôle du Rossignol.

NEW-YORK, 23. (De notre chroniqueur musical). — Nous avions entendu quelques fragments du "Rossignol", au concert, avant que le Metropolitan n'eût l'idée de monter cette oeuvre au thème chinois.

Singuliers par leur rareté, les opéras russes ont un sentiment national très marqué. "Petrushka" du même auteur montre le caractère et les moeurs des russes.

"Le Rossignol" est une composition qui s'inspire, au contraire, d'une légende chinoise..

"Le Rossignol" ne me semble pas aussi bien connu que le "Sacre du Printemps". Il ne peut que maintenir la réputation de Stravinsky comme compositeur. Mais nous en étions avisés d'avance et notre déception ne fut pas trop grande.

Il serait injuste toutefois d'assimiler "le Rossignol" aux oeuvres médiocres. La partition est parfois brillante et le prélude en est très caractéristique.

"Le Rossignol" vaut surtout par le caractère mystérieux et enveloppant de sa musique. Lorsque Strawinsky devient plus mélodique, il nous rappelle son illustre maître Rimsky-Korsakoff dont il s'assimila la technique musicale.

Dans "Le Rossignol", Stravinsky ne crée pas, il peint un simple incident où les superstitions jouent souvent le premier rôle. C'est ainsi que nous entendons "le Rossignol" produire des sons qui ressuscitent la vie de l'Empereur! Une voix flexible et modulante pourrait à la rigueur la rendre plus douce, plus mélodieuse, cette musique qui surgit de la gorge de l'oiseau; chantée par Miss Marion Talley avec une technique défectueuse, elle nous a paru un peu sèche. Quant au rôle du pêcheur il nous a paru plus digne d'intérêté. Son interprète, M. Ralph Errole fut excellent sous tous les rapports.

Le modernisme musical n'est pas absent de la partition et le compositeur russe emploie même des instruments de jazz.

Le rythme général de l'oeuvre est caractéristique du peuple chinois. Stravinsky, malgré ses tendances modernes, reste plus intéressant au théâtre, surtout sur une scène comme le Metropolitan, qui n'épargne aucun frais pour monter l'oeuvre dans toute sa splendeur, au point de vue du décor et de la mise-en-scène.

Personne n'osera déclarer banal le sujet du "Rossignol" de Stravinsky. La cour impériale chinoise cherche le rossignol qui doit chanter devant l'Empereur. Il y est reçu avec toutes les pompes prescrites par la Cour. Le chant du Rossignol charme l'empereur. Les ambassadeurs japonais apportent, à leur tour, un rossignol mécanique, mais le vrai rossignol se sauve à la vue de la cage. L'empereur chinois, pour le punir, le bannit de son royaume.

Le départ de l'oiseau chantant menace la vie de l'empereur qui, s'éteint petit à petit. La cour fait des préparatifs de deuil mais le rossignol retourne et son chant ressuscite la vie de l'empereur. Les courtisans sont stupéfaits de trouver l'empereur en pleine santé. Le rossignol refuse toute récompense mais il accepte de chanter quotidiennement, pour son Empereur bien-aimé.

C'est en français que l'on a chanté le "Rossignol". Aucun des interprètes n'a laissé trahir que c'était en cette langue qu'on devait chanter la musique de Stravinsky. Miss Talley (le Rossignol) nous a paru en proie à des efforts surhumains pour interpréter la musique difficile de Stravinsky qui exige une chanteuse d'expérience et une technique bien près de la perfection. Après l'avoir entendue dans plusieurs opéras, je n'ai pas eu l'impression que Miss Talley possédait une voix assez pure pour interpréter le rossignol qui ressuscite l'empereur moribond.

M. Ralph Errole est un chanteur émérite. Quoique la qualité de sa voix ne soit pas remarquable, il chante avec beaucoup de goût et avec un style excellent.

M. Didur dont le timbre paraît usé chante le rôle de l'empereur dans un français incompréhensible.

On doit convenir que le décor chinois (aux teintes russes!) fut superbe et féérique.

Si cet ouvrage a déçu les masses, il faut tout de même louer la mise-en-scène soignée qui a présidé à sa réalisation. M. Serafin a dirigé avec beaucoup d'autorité.

Joseph de VALDOR.

L'orchestre de Barcelone entreprend une tournée

BARCELONE, 24. — Avec l'appui financier des autorités municipales, l'orchestre de Barcelone, sous la direction de Lamothe de Grignon, quitte l'Espagne pour une tournée continentale.

L'orchestre espagnol donnera trois concerts à Paris, dans un seul mois. L'un aura lieu au Trocadéro, les deux autres à l'Opéra. Puis l'orchestre visitera Bruxelles, Anvers, Liège, Lyon, Marseille, Nice.

En Allemagne, il se rendra à Cologne, Francfort, Duseldorf, Stuttgart, Munich, Nurenberg, Leipzig, Dresde, Berlin et Hambourg.

LA REINE WILHELMINE LE DECORE

LA HAYE, 24. — La reine Wilhelmine a conféré à Clarence H. Mackay, président du bureau des directeurs de la société philarmonique de New-York, la croix d'officier de l'ordre Orange de Nasseau.

C'est en reconnaissance de l'aide apportée à tous les musiciens hollandais par M. Mackay que la reine de Hollande lui a décerné ce titre.

"OH! WHAT A NURSE!"

SYD CHAPLIN ET PATSY RUTH MILLER dans "Oh What a Nurse", film récent de la compagnie Warner Frères. Le frère de Charlie paraît dans un nouveau travesti... de garde-malade, cette fois.

La vie errante de Jacques Copeau dans les villages bourguignons.—Le "Vieux-Colombier".

Jacques Copeau, le fondateur du théâtre du Vieux-Colombier, jouera-t-il de nouveau à Paris? On sait que le grand artiste est retiré depuis peu en Bourgogne. Voici l'intéressante entrevue de Jean-Pierre Liausu dans "Comoedia" sur le retour de Jacques Copeau à Paris:

La pipe aux lèvres, le visage reposé de dix années de recherches et de fiévreuses réalisations, M. Jacques Copeau est venu s'asseoir un instant chez son locataire et ami M. Tedesco.

—Si nous parlions du passé?

—Plait-il?

Dans une attitude que lui connaissent bien ses familiers, la tête légèrement inclinée, les mains dans les poches de son long pardessus noir, M. Jacques Copeau nous regarde en riant.

—De l'avenir alors? Ne dit-on pas que vous resteriez ici l'an prochain...

—Pour le moment, rien de précis.

—Pourtant, M. Tedesco a laissé imprimer sans rectifier qu'un accord était intervenu entre vous et lui.

—Il se peut, en effet, que ma jeune troupe, celle que je forme actuellement en Bourgogne, séjourne ici deux mois.

—Ou plus.

—Non, pas plus. Je ne renonce pas à la Bourgogne. Je ne veux pas y renoncer. Ce n'est pas une retraite, mais un stade dans ma vie... Longtemps j'ai eu le désir d'échapper au surmenage de Paris, aux mille tracas quotidiens d'une exploitation lourde et difficile. C'est fait, mes idées et moi nous nous en trouvons très bien.

Et, avec une soudaine gravité:

M. JACQUES COPEAU

—Repos d'abord. Mais je voyais autre chose dans ce repos chèrement acheté. Il fallait sauver l'avenir de ce que j'avais déjà accompli, y réfléchir dans la solitude, l'approfondir et renouveler ma création à l'abri des soucis matériels inhérents à toute entreprise commerciale.

"Voilà bien le double but de mon départ: ma santé morale et physique. Une certaine appréhension me gâta ce départ: je craignais de rencontrer en Bourgogne des résistances, l'ennui, un peu d'ignorance des choses du théâtre. Appréhension vaine, immédiatement détrompée. L'accueil de ce pays merveilleux fut charmant.

—Peut-on vous demander des détails?

—Très volontiers... Or donc, en octobre 1924, pensant rayonner dans la contrée et l'ayant choisie en raison de sa situation géographique, je m'installais à Morteuil provisoirement. Mes cartes portèrent en ce temps: château de Morteuil. Mais il ne faut rien exagérer: mon château était une grande bâtisse. Je m'étais réfugié là avec des éléments éprouvés, mon neveu Saint-Denis, Mme Bing, quelques élèves, ma famille.

"J'ai employé un an à me guérir, à oublier, à fortifier mes muscles... à vivre, non pas de cette vie factice d'automate, mais de la bonne et simple, de la robuste et salutaire vie des campagnes de France.

"Ma retraite, en somme, n'est pas celle d'un directeur qui manque d'argent.. on m'en offrait.. ni celle d'un monsieur qui n'a plus rien à dire. Ce fut une réaction de mon instinct de conservation.

"Pour vivre, il a fallu des spectacles dans les villages... sur les places publiques, dans des halles transformées en salles de fêtes. Quels bons souvenirs j'en garde!... A la vérité, les débuts nous réservèrent quelques déceptions. Ceux qui ne nous connaissaient pas se défiant de nos spectacles, et ceux qui nous connaissaient nous qualifiant d'astucieux saltimbanques, téléphonant même à la gendarmerie pour prévenir les autorités que Jacques Copeau ne joue pas sur les places publiques.

"Mais si, j'y ai joué! J'ai senti là le contact étroit avec la foule joyeuse des campagnes, j'ai servi Molière chez lui... Molière eût aimé ces promenades. Maintenant, nous habitons Pernand, à cinq kilomètres de Beaune.

—Beau pays, belles vignes!

—Et bon vin!

—Pas de régime sec?

—Ah! non!

M. Jacques Copeau, aujourd'hui, a mieux ordonné son école. Il habite seul avec sa famille. Les élèves logent chez l'habitant. L'école, c'est une cuverie, bâtiment de 25 mètres de long sur 15 mètres de large, où la troupe se réunit sous sa direction.

—La question pour nous tous se pose ainsi: vivre en ne jouant qu'une fois par semaine afin de consacrer nos journées à l'enseignement technique... Ne plus mener la vie d'idiot qu'on mène à Paris!... Nous jouons à Chalon, à Dijon, à Mâcon, à Lyon... Ma troupe est alliée même à Lille. Nous irons en Suisse prochainement. Dans un avenir pas trop lointain j'envisage certains séjours à Paris.

—Quel genre de pièces jouez-vous?

—Beaucoup de Molière: entre autres pièces, "Le Médecin malgré lui", "L'Ecole des Maris".

—Dans les villes et dans les campagnes?

—Oui. Et ça marche très bien.

—J'ai lu que vous avez écrit des "célébrations".

—J'ai organisé des célébrations. A Nuits-Saint-Georges, par exemple, ce fut celle de "La Vigne", "les Vignerons et les Vins". Durant deux heures nous avons fait défiler entre trois rideaux les principaux tableaux de l'existence des vignerons: travaux, deuils, joies... un mélange de réalisme, de poésie saine et de burlesque. On y vit le père Noé plein du jus de la treille.

"J'ai organisé aussi une célébration des "Communs de la Côte d'Or" dans la salle des Etats du palais des ducs de Bourgogne, à Dijon. Sur une estrade, nous avons reçu, fêté et chanté les beautés et les heures laborieuses de tous les petits villages."

M. Henri Ghéon vient d'entrer.

EN RECITAL BIENTOT

TITO SCHIPA, premier ténor de la Chicago Opera, et l'un des artistes lyriques les plus réputés aux Etats-Unis, que l'on entendra, le 5 avril, à la salle Windsor.

La conversation continue. Mais ce que M. Jacques Copeau ne dit pas — peut-être même ne le regrette-t-il pas — c'est que, quelques jours avant son départ, un ministre des Beaux-Arts, ami des lettres et du théâtre, avait songé à confier à M. Jacques Copeau la direction d'une école d'études dramatiques à Versailles. Projet! Projet! Qui dira jamais quelles volontés se coalisèrent alors contre le fondateur du Vieux-Colombier, à une minute critique de sa vie exemplaire?

Peut-être l'ignorance, simplement.

Jean-Pierre LIAUSU.

AU CLUB KIWANIS

M. William-M. Birks sera le conférencier demain après-midi à 12 heures 30, au déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis qui aura lieu à l'hôtel Windsor.

AMUSEMENTS

HOTEL WINDSOR—LUNDI de PAQUES AU SOIR, 5 AVRIL

SCHIPA

Le plus grand et le plus aimé des ténors de concert de l'époque. Commandes par poste maintenant reçues—42, rue S.-Marc. Prix: $1.50, $2.00, $2.50, $3.00 et $3.50 EVELYN BOYCE, Ltd. UP. 9454

25-1

AMHERST

AUJOURD'HUI
Progr. exceptionnel de vaudeville
Herbert Lloyd & Co.
Un régal de comédie pour adultes et enfants. Fantaisie de Carson dans des créations de danse à grand spectacle.
Et trois autres grands numéros.
Le dernier cri en fait d'amusement Henri et ses syncopateurs
IRENE RICH — BABY PEGGY — HOBART BOSWORTH dans "Captain January"

LOEW'S

A l'affiche
POLA NEGRI dans "A WOMAN OF THE WORLD"
6 Grands numéros 6

DANSE Mer., Sam., à 9 p.m. Salle Stanley, 92, rue Stanley. Monsieur 50c. Dame 25c. CLASSE DE DANSE pour ADULTES à 8 p.m. LECONS DE DANSES ANCIENNES chaque lundi et mercredi soirs. VALSE-LANCIERS, GAVOTTE, BELLE FIELD etc. LECONS PRIVEES DE DANSE tous les jours à toute heure. UP. 5168. Prof. Frank Norman. 25-24-31

AMUSEMENTS

ST-DENIS
Toute cette semaine, sauf jeudi soir
"On Opère Sans Douleur"
Comédie en un acte
BEATRICE JOY dans
"THE WEDDING SONG"
CONCOURS DE VIOLONEUX
Ouverture, Comédie et autres actes. Semaine commençant le 28 mars.
"LA PASSION"
100 personnages en scène. Billets réservés maintenant.

GAYETY
COLUMBIA BURLESQUE
BRINGING UP FATHER
Matinée quotidienne pour femmes: —25c. 22-5

FRANÇAIS
Lundi, Mardi, Mercredi
THE MASKED BRIDE
La fiancée masquée.
avec MAE MURRAY, F. X. BUSHMAN, et ROY D'ARCY
— Aussi —
LE PALAIS DU PLAISIR
avec Betty Compson et Edmund Lowe
Comédie. Vaudeville. 23-3

HOTEL PLACE VIGER
SOUPER-DANSANT
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
ORCHESTRE SPECIAL.
$1.50
PLACES RESERVEES A MAIN 5720

PRINCESS
MONTREAL'S LEADING THEATRE
PLAYING FOREMOST ATTRACTIONS
A L'AFFICHE
TOUTE CETTE SEMAINE
Mat. Pop Aujourd'hui $1.50
MM. Lee et J. J. Shubert présentent un engagement d'adieux de la pièce
GAIE—FASCINANTE—GLORIEUSE
BLOSSOM TIME
Mise en scène sous la direction personnelle de M. J. J. Shubert
Les mélodies délicieuses, le roman et la beauté en font le plus merveilleux triomphe musical.
Soirée: 50c à $2.50
Mat. Sam.: 50c à $2.00
Mat. pop. mer.: 50c à $1.50
la taxe en plus.
SIEGES MAINTENANT EN VENTE.
Semaine prochaine
Commenc. Lundi 29 Mars
UNE SEMAINE SEULEMENT
Commandes par la poste acceptées dès maintenant.
Un autre "Oiseau de Paradis"
SENSATION DE NEW YORK ET CHICAGO
ALOMA
des Mers du Sud
Jeunes Filles de Hulu-Hulu — Musique hawaienne
BILLETS EN VENTE JEUDI
SOIREES—50c à $2.50
MAT. MERC.:—50c à $1.50
MAT SAM:—50c à $2.00

Capitol
LA PASSION
La vie de Notre Seigneur de la Crèche à la Croix.

PALACE
A L'AFFICHE
Le fameux roman de
Sir Phillip Gibbs
THE RECKLESS LADY
Semaine prochaine
SALLY O'NEILL
La dernière grande "Trouvaille" du royaume de l'écran dans
"MIKE"

IMPERIAL CETTE SEMAINE
6 B.F. KEITH ALBEE VAUDEVILLE ACTS 6
Un bon spectacle continu.
CECIL B. DEMILLE Présente
ROD LA ROCQUE dans BRAVEHEART
de la pièce "Stronghearт"
Une histoire d'amour d'une force immense.

Matinée.	Heures de spectacle:	Soirée
1.00	Potins et Fables	7.00
1.15	"BRAVEHEART"	7.15
2.20	Nouvelles hebdomadaires de l'Imperial	8.20
2.30	Fridkin Jr. & Rhoda	8.30
2.40	Brow & Lovelle	8.40
2.52	Miss Norma & Golden Violin	8.52
3.06	Ernest Hiett	9.06
3.22	Chas. Mack & Cie.	9.22
3.41	Harrington & Green	9.41
4.00	"BRAVEHEART"	10.00

Aujourd'hui — Aujourd'hui
L'étoile du "FANTOME de L'OPERA"
Lon Chaney dans "The Black Bird"
Engagement extraordinaire de
JANE CARY
Le meilleur soprano du Canada
Dr. Lee de Forest
PRESENTE
Les meilleurs chanteurs d'harmonie
Les RADIO FRANKS
Sur la merveilleuse invention de l'écran.
The Phonofilm

LA TEMPERATURE

AVERSES OU NEIGE.

Toronto, 24. (Presse Canadienne.)— La superficie d'une basse pression atmosphérique qui était au-dessus des régions des Lacs hier couvre maintenant la vallée de l'Outaouais, les Etats de la Nouvelle-Angleterre et les Provinces Maritimes et une autre dépression approchant l'Ouest des Lacs Inférieurs, pendant que la pression est haute au-dessus du Nord-Ouest du Continent. De la neige ou de la pluie tombent dans toutes les sections Est de l'Ontario, et dans l'Ouest la température fut incertaine.

Pronostics:

Lacs Inférieurs et aBie Georgienne—Beau aujourd'hui et demain, vents frais violents, généralement nuageux avec quelques averses ou chute de neige.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent—Généralement nuageux aujourd'hui et demain avec quelques averses ou chute de neige, pas de changement de température.

Bas Saint-Laurent—Pluie ou neige, aujourd'hui. Demain, partiellement nuageux et incertain, probablement chute de neige.

Golfe et Cote Nord—Vents violents du Nord-Est, nuageux aujourd'hui et demain avec chute de neige locale.

Provinces Maritmes— Vents avec pluie. Deman vents fras et ncertan avec averses, chute de nege dans le Nord.

Lac Supéreur:—Vents du Nord, partiellement nuageux et plus froid ce soir et deman avec quelques averses ou neige..

Manitoba:—Beau et plus froid aujourd'hui et demain.

Saskatchewan, et Alberta—Beau et froid aujourd'hui et demain.

Victoria	30.00	50	40
Calgary	30.30	44	30
Winnipeg	29.75	82	34
Port Arthur	29.68	42	23
Parry Sound	29.16	32	32
Toronto	29.20	39	34
Kingston	29.34	38	32
Ottawa	29.28	36	32
Montréal	29.16	36	32
Québec	29.18	40	34
Father Point	29.26	40	34
St-Jean	29.32	36	34
Halifax	29.29	46	34

TARIF

DES ANNONCES DE NAISSANCES, MARIAGES, DECES ET REMERCIEMENTS.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion, suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents par mot.

DECES: 50 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

MARIAGE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

MESSE DE REQUIEM: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

REMERCIEMENTS pour sympathies: $1.00 chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

Les Avis de Naissances, Décès ou Mariages doivent être signés des personnes qui donnent ces annonces. De plus toute annonce de prochain mariage ou fiançailles ne sera acceptée que si elle est signée d'une personne dont la signature peut être attestée comme authentique.

NAISSANCES

BELLEROSE — A Lynn, Mass., le 3 mars 1926, à M. et Mme Emile Bellerose une fille, baptisée Ruth-Lima-Lillian. Parrain et marraine, M. Frank Barbeau et Mlle Nellie Corey.

BOILEAU — A Pointe-Claire, le 9 mars 1926, à M. et Mme Lionel Boileau, née Leduc une fille, baptisée Marie-Thérèse-Gisèle. Parrain et marraine M. et Mme Georges Séguin, oncle et tante de lenfant. Porteuse, Mme Lazure.

DUMAIS — A Montréal, au No 405 rue Workman, l'épouse de M. Joseph Dumais née Marie-Ange Robidas un fils baptisé Charles-Edouard. Parrain et marraine, M. et Mme Alp. Dumais grands parents de l'enfant. 26-?

DORE — A l'hôpital de la Miséricorde, le 20 mars 1926, à M. et Mme Dolard Doré, née Philomène Lasalle une fille baptisée Marie-Thérèse-Jeanne-Françoise. Parrain et marraine M. Jules-Albert Lasalle et Mlle Anna-Cécile Carey. Porteuse, Mlle Paula Lasalle, cousine de l'enfant.

GARIEPY — Le 17 mars, à M. et Mme Ludger Gariépy, née Flore Dansereau, 637 Gounod, Villeray un fils baptisé Arlend-Joseph-Albert. Parrain et marraine M. Adrien Gariépy oncle de l'enfant, et Mme A. Dansereau, sa grand'mère. Porteuse, Mlle Marguerite Gariépy, tante de l'enfant.

LANTHIER — A Montréal le 21, l'épouse de E. Lanthier, née Irène Bonenfant, un fils baptisé Joseph-Victor-René. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Voisard. Porteuse Mme Joseph Legault.

LARAMEE — A Montréal, le 21 mars 1926, à M. et Mme Albénie Laramée, née Marie-Louise Saint-Jacques, une fille baptisée Marie-Yvette-Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Zotique Leroux, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Victor Brabant, tant de l'enfant.

LAGANIERE — A Montréal le 32 mars 1926, au No 6605 rue Boyer, l'épouse de M. O. Laganière une fille baptisée Marie-Yolande-Lelianne. Parrain et marraine M. Jules Lefebvre et Mlle Laurette Laganière, soeur de l'enfant. Porteuse, Mlle Albina Laganière. 25-3

LAROCQUE — A l'hôpital de la Miséricorde, le 29 février 1926, l'épouse de M. David E. Larocque née Marguerite Langlois, une fille baptisée Marie-Alma-Estelle-Suzanne. Parrain et marraine, M et Mme Pierre Larocque, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme W Rozon, cousine de l'enfant. 25-d

LEBLANC — A Montréal, le 18 mars 1926, à M. et Mme E. Leblanc, née Marie-Ange Charest une fille, baptisée Marie-Madeleine-Thérèse. Parrain et marraine M. Omer Lalonge et Mlle Mary Charest, tante de l'enfant. Porteuse, Mme E. Leblanc, grand'mère de l'enfant.

McNAB — A Lachine le 16 mars 1926, à Monsieur et Madame Albert McNab, 389 Notre-Dame, une fille baptisée Pearl-Marie-Anne-Gisèle. Parrain et marraine Edouard Dufoll et Florence McNab. Porteuse Mme Auguste Besner.

OUIMET — A Montréal, le 17 mars à M. et Mme M. Ouimet, née Marie-Rose Labine, un fils baptisé Joseph-Gérard. Parrain et marraine, M. et Mme J. Ouimet, grand'tante de l'enfant. Porteuse Mme A. Charbonneau grand'tante.

ROBERT — A Longueuil le 18 février l'épouse de M. Alfred Robert née Léda Johnson une fille baptisée Madeleine. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Leduc oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Berthe Robert. 25-1

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de pompes funèbres
Est 1235. Assurances Funéraires.
341, RUE STE-CATHERINE EST

La mort tragique de Soeur François-Xavier

TROIS-RIVIERES, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — A sa dernière réunion, la Commission Scolaire a adopté une résolution de sympathie aux révérendes Dames Ursulines à l'occasion de la mort de leur supérieure générale, la révérende Soeur François-Xavier et fera une offrande de messes.

UNE PREDICTION

BERLIN, 24. — Une ancienne new-yorkaise ayant nom Johanna Leinhart, vient de prédire que le jour de Pâques de cette année marquera, par des perturbations dans le ciel, l'avènement du Christ et que l'Allemagne prendra éventuellement la direction des nations du monde.

NAISSANCES

SAULNIER — A Montréal, le 19 mars 1926, au no. 5026 rue Orléans, à M. et Mme Edgar Saulnier un fils baptisé Joseph-Edgar-Roger, le 21 mars 1926 en l'église S.-François Solano. Bhl aomf aomfwea lano. Parrain et marraine, M. Edgar Saulnier et Mlle Rita Roch. Porteuse, Mme Laura Maher, soeur de l'enfant.

TURMEL — Le ?? mars, M. et Mme R. Turmel, née Simone Paquette, un fils baptisé Gaston. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Paquette grands parents. Porteuse, Mme F. Turmel. 225-1

TROTTIER — A l'Hôpital de la Miséricorde, à Montréal, le 19 mars 1926, à M. et Mme Philias Trottier, un fils baptisé Joseph-Eugène-Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Valade, grands'parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Rose-Emma Valade, tante de l'enfant.

VIGEANT — A Montréal, le 22 mars 1926, à M. et Mme Octave Vigeant, née Marie Rodrigue, une fille baptisée Marie-Lucienne-Jeannette. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Fréchette, oncle et tante de d'enfant. Porteuse, Mme Zénon Robitaille.

DECES

CHANDENAIT. — A Montréal, le 23 courant, est décédée Edna Chandenait. Avis des funérailles plus tard.

CHARETTE — A Montréal, le 22 mars 1926, à l'âge de 60 ans 1 mois, est décédé Joseph Charette, enfant-aimé de feu Philippe Charette et de Diana Rivard. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son oncle, M. Pierre Lafond, 360 Des Seigneurs, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS — A Montréal, le 23 mars 1926, à l'âge de 62 ans, est décédé Henri Dubois, époux de Zénaide Legendre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 316, rue Visitation, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 8 hrs., et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

de CARUFEL — A Montréal, le 22 mars 1926, est décédé à l'âge de 64 ans, 1 mois et 27 jours, J.-A.-S. de Carufel, comptable, époux de Honorine Hébert. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 4325 Des Erables près Marie-Anne à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 24-2

HUDON — A Montréal, le 23 mars à l'âge de 77 ans, est décédé Wenceslas Hudon. Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 courant à l'Hospice Gamelin. Le convoi funèbre se rendra ensuite à la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KIRK—A Montréal, le 23 courant est décédée Ida Ruth Tarnan, épouse de Thomas Kirk, 2. L. S. de la cadastre Office. Le convoi funèbre partira du No 383 rue Prince-Arthur pour se rendre à l'église avenue Westmount et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 24-2

LABRECHE. — A Montréal, le 23 courant, est décédée Mme Vve T. Labrèche. Avis des funérailles plus tard.

LORIAT — A San-Diego, Californie, le 4 février, à l'âge de 27 ans, est décédée Irène Aubry, épouse de G. Loriat. Les funérailles ont eu lieu. 22-3

MASSON. — A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 38 ans, est décédé Conrad Masson. Avis des funérailles plus tard.

MASSY. — A Maisonneuve, le 24 courant, à l'âge de 68 ans, est décédée Philomène Dompierre, épouse de feu Napoléon Massy, ex-échevin de Maisonneuve. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence, No 2951 rue Notre-Dame Est, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERINEAU. — A Montréal, le 23 courant, est décédé Albert Mérineau. Avis des funérailles plus tard.

RICHARD—A Montréal, le 22 mars 1926, décédée à 61 ans 9 mois, Mme veuve Zotique Richard, née Délia Deroche. Funérailles jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira du No 405a Grand Trunk à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré. La défunte était dame de Ste-Anne. Les dames de Ste-Anne sont priées de se réunir mercredi soir pour réciter l'office.

TURCOTTE — A Montréal, le 23 mars 1926, décédé à 90 ans 2 mois, Louis Turcotte, autrefois de St-Hyacinthe, époux de feu Philomène Carignan. Funérailles jeudi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille Mme veuve Albina Charland, 835 Notre-Dame Ouest, à 8 hrs 45 a.m , pour se rendre à l'église S.-Joseph, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOURVILLE — A Montréal, le 22 mars 1926, à l'âge de 50 ans 7 mois, est décédée Delidia Rivet, épouse de William Tourville. Les funérailles jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira du No 677 rue Champlain à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans invitation.

VIGER—A Longueuil, le 24 courant à l'âge de 76 ans, est décédé Michel Viger, époux de feu Aldegonde de Lardrecies. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 139 rue St-Alexandre à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Antoine, Longueuil, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation. 25-2

REMERCIEMENT

CHAGNON. — La famille de mademoiselle Hubertha Chagnon, garde-malade, remercie sincèrement les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

HOMMAGES ULTIMES A M. ROBILLARD

Une foule nombreuse ce matin aux obsèques de cet homme de bien.

LE DEFILE

Ce matin, en l'église S.-Louis de France, a été chanté le service de l'hon. Clément Robillard, conseiller législatif, décédé subitement samedi soir. Ce furent des funérailles imposantes par la foule de personnages distingués qui s'étaient réunis pour suivre le cortège et des parents et amis de la famille qui ont rendu un dernier hommage à cet homme distingué.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Bonaventure Poirier, vicaire. Le service a été chanté par M. l'abbé J. A. Aubin, neveu du défunt, assisté de MM les abbés Henri Gaboury et Bonaventure Poirier, comme diacre et sous-diacre.

Dans le choeur on remarquait MM. les abbés F. J. Singletor, curé de la paroisse Sainte-Agnès, A. Prud'homme, A. Walsh, vicaire à Sainte-Agnès.

A l'orgue, on chanta le requiem de Gounod et la messe de Perosi, sous la direction de M Alex. Clerk, maitre de chapelle. Les solistes furent MM. Emile Gour, Gaston Favreau, J. E. Monday, P. Valade, Jos. Saucier, Joseph Lefebvre et G. Lefebvre. M. Antonio Létourneau était à l'orgue.

Conduisaient le deuil. MM. Moïse R. Portelance, gendre du défunt, Gustave R. Portelance. Jean R. Portelance, Jean Savoie, petits-fils du défunt, MM. L. J. Robillard, n. p., Alphonse Robillard, Zénon Robillard et Clément Robillard, cousins du défunt.

Dans le cortège, on remarquait: l'honorable G. Simard, l'honorable Médéric Martin, l'honorable E. Ouellet, l'honorable juge Sévérin Létourneau, l'honorable Walter Mitchell, l'honorable sénateur J. M. Wilson, MM. L. N. Lforte, C. Durocher, H. Fourcault, J. F. Vaillancourt, A. Beaugrand-Champagne, D. W. Gagnon, A. Bergevin, le chevalier L. Gravel, Nérée Robillard, N. Gendron, L. Vaillancourt, J. E. Marier, Dr R. Lawler, J. E. Deslauriers, J. O. Craig, le capitaine R. Beaudoin, J. Lamarche, O. Deguise, C. H. Bleau, Dr G. Pelletier, Alpha Pelletier, Albert Pelletier, L. J. Labrosse, Fernand Brunelle, Dr Camille Bernier, Hercule Giroux, père, et Hercule Giroux, fils, Albert Pelletier, H. Hétu, Me L. A. Lavallée, V. Bessette, notaire J. Bertrand, O. E. Lessard, H. Rouleau, P. Larose, J. E. Robillard, O. S. Perreault, N. Laporte, L. J. Robillard, Oscar Mathieu, N. W. Gagnon, E. Colas, J. N. Perreault, Charles Robillard, rédacteur en chef de la "Patrie", D. Desrosiers, J. Jeannotte, T. Turgeon, J. Moquin, Dr L. A. Gagnier, J. O. Fournier, John Dion, H. L. Bernier, C. de Lorimier, D. F. D'Aubigny, P. Roger, P. Latreille, A. Gendreau, L. B. Cordeau, T. E. Comtois, F. Lemoyne, V. Larose, H. Boisbriant, J. A. Morisson, recorder, T. Daoust, H. Rivest, A. Bayard, A. Robillard, A. Demontigny, J. H. Nault, Louis N. Dupuis, J. V. Désaulniers, échevin, Jules Crépault, J. E. Hudon, Dr E. Simard, Dr J. Chabot, Donat Raymond, Z. S. Aubut, J. M. Dionne, L. Plante, J. O. Lessard, P. Brosseau, A. Jeannotte, L. P. Mousseau, A. Berner, E. Mercure, Dr J. A. Lussier, J. G. Mousseau, Dr O. Noël, J. Giguère, J. N. Cenest, Dr H. Cipyhot, O. Deguise, Irénée Vautrin, le juge Amédée Monet, M. Léon Trépanier, échevin, A. Landry, A. Champagne, D. Girard, J. Marcotte, J. A. Joly, J. D. Demers, Dr D. Généreux, échevin, N. Dalpier, J. Murphy, Francis Payette, J. Lesage, le juge Choquet, Fernand Rinfret, Dr O. Duckett, J. E. Hudon, A. Pelletier, Alphonse Robillard, A. Saint-Mars, E. P. Bertrand, n.p., J. A. Gariépy, A. Rouleau A. Laberge, N. Laporte, A. Mackay, Jules Colas, E. J. Chartiez, L. R. Laflèche, W. A. Wayland, J. O. Labrecque, A. Benoit, H. Paquin, R. Lenoir Rolland, E. St-Aubain, C. de Lorimier, N. Desautels, A. Lanthier, N. Gascon, T. P. Oakes, Dr F. C. Gaboury, ex-chef Benoit, L. A. Cusson, Joseph Boyer, H. Pinet, Hector Rivest, G. LaMothe, F. Pagé, F. Mercier, L. N. Dupuis, J. Lamarche, H. R. Ibbotson, A. S. Beauchemin, Dr J. C. Poissant, Dr C. A. Daigle, O. F. Berthiaume, J. E. Marier, D. Baril, F. A. Langlois, J. Langlois, N. Gendron, J. Riopel, C. E. Racicot, J. Gagnon, Jacques Geoffrion, M. Desroches, L. Bernier, J. A. Labrecque, Dr A. Lamontagne, U. Ethier, ex-chef J. Chevalier, L. A. Jodoin, J. A. Davis, Narcisse Dupuis, V. Archambault, U. Levesque, N. Gauthier, O. Lemay, M. Pépin, C. Chaboty, J. Murray, F. Longtin, R. Charron, A. Bélanger, J. B. Lapointe, R. Gaudry.

Thomas Bourassa, L. Aubin, G. Arkovette, Nelson Chénier, Jos. Matte, J. Collin, A. Payette, Le capitaine J. E. Lefebvre, Paul Désy, P. Lafrance, J. A. Charron, Le lieutenant-colonel L.-G. de Tonnancourt, J.-L. Gareau, J. B. A. Quesnel, A. Latreille, H. Clerke, R. Landry, O. Lepage, O. Brouillard, L. Bouchard, F. Simard, Jos. Laurier, F. Desrochers, O. Lemire, P.-H. Mailloux, A. Boivin, H. Bélanger, J. H. Naud, ex-échevin; F. Pagé, René Dastous, Léon Trépanier, échevin; l'échevin D. L'Heureux, le juge Amédée Monet, J. E. Lesage, Victor Levêque, Henri Foucreau, J. G. Mousseau, Nazaire Gauthier, Alban Jeannin, Nérée Robillard, Z. Larocque, L. Bégin, Hercule Bourassa, E. Laberge, J. H. Blain, W. A. Gervais, Charles-C. Gauvin, Georges Payette, Arthur Bernier, J. O. Dandurand, J. Ainey, ex-commissaire de la ville; Alphonse Lalonde, A. Henrichon, H. L. Auger, F. Bernadet, Pierre Bélanger, chef de police de Montréal; A. Valiquette, G. Raymond, T.-H. Black, Mendoza Langlois, A. Buyer, R. O. Grothé, R. Brosseau, Nap. Geoffroy, O. Brière, Charles Emard, Joseph Charretier, Georges Richer, J. Corbeil, Joseph Lecomte, J.-L. Gravel, A. Beaugrand-Champagne, A. Giroux, Hercule Giroux, J. C. Hémond, E. Godin, E. Bourdon, Joseph Mongeau, Omer Manseau,

ACCIDENT DE TRAVAIL

MAZOR GARIEPY, employé à "Imperial Oil Limited", à Montréal Est, blessé., hier, au cours de la journée, en travaillant dans la cour de la compagnie.

Isaie Cardinal, Joseph Girard. J. R. Bourassa, Capitaine T. Bourassa, Alfred Robillard, Armand Larivière, Joseph Cardinal, Roger Paillette, J. A. Viau, Camille Beauvais, E. Bastien, Paul Brodeur, René Brodeur, J. A. Martin, Adolphe Larivée, F. X. Roy, L. O. Dargencourt, Georges Lapierre, Roland de Grandpré, J. Bohémier, J. B. O. Archambault, F. X. de Grandpré, J. A. Marchand, Alexandre Charette, E. A. B. Ladouceur, greffier de la Couronne ; J. A. Clavel, N. P.; Raoul Gosselin, Ernest Drouin, J. L. Legault, R. Martel, Fabien Coté, J. Art. Dominique, Geo. Laporte, neveu, Alex. Langlois, Hubert Clément, W. C. Whissel, Justinien Pelletier, contrôleur de la ville; Joseph Tremblay, Alf. Lapointe, A. Marsolais, Yves Tessier-Lavigne, J. A. A. Leclerc, Alf. Bouillon, J. B. Robillard, Thomas McMurray, J. P. Gervais, J. F. Sénécal, J. W. Pelletier, C. Pelletier, L. Caron, Eugène Viau, A. Gravel, Pierre Vallée ,H. Papineau, H. Foucreault, Ernest Pilon, Nestor Désy, Elzéar Beauregard, Alphonse Millette, B. Bourgeois, Alph. Demers, E. Valiquette Charles Demers, J. E. Charlebois, L. J. Labrosse, R. Belisle, F. A. Boucher.

OBSEQUES DE MLLE OLIVETTE PATENAUDE

Hier matin, en l'église paroissiale de Notre-Dame de Grâce, avaient lieu les funérailles de Mlle Olivette Patenaude, fille de M. et Mme O. Patenaude, décédée à la demeure de ses parents samedi dernier. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents. La levée du corps fut faite par le R. P. G. Perron, o.p., curé de la paroisse et le service fut chanté par le R. P. A. Casavant, o.p., assisté des RR. PP. M. J. Légaré, o.p., et M. Labonté, o.p., comme diacre et sous-diacre.

M. L. Coulombe touchait l'orgue, et sous la direction de M. E. Breton, les solistes Boulanger, Longtin, Morency et Richer chantèrent la messe de Pérosi.

Conduisaient le deuil: le père de la défunte M. O. Patenaude: ses oncles MM. Jos Allard et J.-O. Patenaude; son beau-frère M. J.-C. St-Louis; ses cousins MM. l'abbé Armand St-Louis; Albert, Léo et Philippe Deguire; Ives Patenaude; Edouard, Alfred, Arthur, Ernest, Claude, Emile et Henri Leduc; F. et A. Fortier; Eug. Chamberland.

On remarquait dans le cortège: MM. le maire de Montréal, Charles Duquette; l'ex-inspecteur McMahon; J.-E. Dussault; J. Meunier; H. Vallée, A. Dompierre, E. Gagné, A Gariépy, J.-P. Parisien W. Preston, F. Oram, W.-H. Newton, F.-X. Dubé, W. Calvin, H. Leduc, H. Beauchemin, J.-P.-P. Robert J.-A. Roy, F.-X. Décarie, F Noiseux, A. Leduc, A. Colpron, J.-H. Beaudry, O. Corbeil, O.-M. Pilon P. Lemieux, F.-B. Décarie, W.-J. Hushion, N. Versailles, J. Lamarre, L. Deguire, J.-A. Groulx, E. Carrière, L. Champagne A. Fortier, P Déguire, A. Martin, Dr J.-I. Bélanger, H. Décarie, J.-M. Gougeon W. Champagne, E.-A. Sentenne, A. St-Louis, R. Desjardins, E. Raymond, W.-A. McCallum, H.-A. Dépocas, H. Weiner, A.-D. Pelletier R. Beaulieu, R. Bastien, P Cabana, J. Boutin, L.-P. Desforges, A. Leroux, J.-A. Gaudry, L.-J. Denis, C. Pilon, Z. Trudeau G. Morin, P.-S. Viau, Benj. Décarie, J.-B. Duhamel, F. Lescarbeau, E. Martel, E Lecavalier D. Martel et un grand nombre d'autres.

FLEURS: E. Décarie, Dr Bélanger, R. Bastien, E. Lacombe, P. Desforges, Dr J. Gagnon, F. Noiseux, E. Leduc F.-X. Leduc, Aline Lajoie, J. Leduc, L. Champagne, R. Brunet, P. Dionne O. Jasmin, Alf. Guay, O. Patenaude, J.-C. St-Louis, Jos Allard, J.-E. Chamberland, Eug. Chamberland, D Martel, E. Raymond, E. Martel Y. Patenaude, Aug. et Ant. St-Louis, Claire Lamarre, C.-H. Deguire, P. Deguire, O. Maranda, H. Leduc, E. Lecavalier.

MESSES: O. Patenaude, J.-C. St-Louis, E. Leduc C. Deguire, J.-E. Lague, L. Viau, T. Décarie, A. St-Louis, R. Carrière, H. Toupin, L.-U. Noiseux R.-L. Dicket, F. Raymond, F Genest, A. Pilon, C. Lamarre, C.-E. Castonguay, F. Sauvé, P. Lafrance, A. Calpron, A. Décarie A. Cléroux, etc.

TELEGRAMMES: Famille Blouin, de Boston; famille C. Gervais, de Boston; F. Gélinas, Julia Paulet, de Sorel.

WESTMOUNT VA AVOIR L'AVANCE DE L'HEURE

La cité de Westmount, en vertu d'une résolution adoptée par son conseil municipal, hier soir, aura l'heure d'été à partir du 2 mai prochain jusqu'au 26 septembre.

Agrandissement de l'édifice actuel de la C. S. P. C. A.

La vieil édifice de la Société Canadienne de Protection des animaux, situé au No. 201 de la rue Demontigny Est, va être bientôt agrandi. Cette décision a été prise à une assemblée du comité exécutif. Un appel va être lancé dans le public pour permettre de recueillir les fonds nécessaires à cette entreprise. Cette société prend soin des bêtes perdues ou maltraitée et elle travaillera à protéger les bêtes contre les épidémies, qui pourraient se propager à la race humaine. L'édifice actuel est beaucoup trop petite pour les nécessités actuelles.

EN MEMOIRE D'UN GRAND MISSIONNAIRE

Les hommages de Joliette à la mémoire de Mgr John Forbes.

ORAISON FUNEBRE

JOLIETTE, 24. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Ainsi que la "Patrie" le disait hier, le service chanté à la catrédrale de Joliette à la mémoire de S. G. Mgr John Forbes, évêque de Vara et coadjuteur de l'Ouganda a donné lieu à une imposante cérémonie. C'est le frère du disparu, S. G. Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, qui a officiée.

Monseigneur était assisté du révérend Père Beauchamp, des missions d'Afrique, comme diacre d'honneur du chanoine Houle, curé de Marieville, et du Révérend Père Thériault, des missions d'Afrique, de S.-Hermas.

Comme diacre et sous-diacre d'office, monsieur l'abbé Jos. St-Denis et monsieur le curé Lessard, de St-Lambert; le maitre des cérémonies était monsieur l'abbé C. Garceau.

La chorale, sous la direction du Révérend Père Lesage, du séminaire, chanta la messe des morts en grégorien; le Révérend Père Jean Perreault touchait l'orgue et les élèves du séminaire chantèrent après la messe le "Pie Jesu".

Le Révérend Père Fillon, fit l'oraison funèbre de l'illustre défunt: "Nesciebatis quia his quaie Patria mei sunt oportet me esse", du Texte de S.-Luc.

Ce texte résume bien la vie de l'illustre défunt et la mort de Mgr Forbes est un deuil général pour son pays, pour le clergé Canadien, pour les Pères Blancs et pour son Vicaciat de l'Ouganda. Il l'est surtout pour vous, Monseigneur, et pour votre famille, parce que celui que nous pleurons aujourd'hui a été votre frère par le sang, par le Sacerdoce et par l'épiscopat.

Au nom de toute l'assistance, au nom du clergé et au nom des Pères Blancs je vous adresse de très vives sympathies.

Au foyer familial, je peux dire qu'il a été élevé dans le foyer le plus chrétien qui n'a jamais existé. Un père qui toujours se sacrifiait pour ses enfants et pour sa femme; une mère qui forma leur coeur pour Dieu uniquement.

Cette formation familiale fut ensuite complétée par les Sulpiciens de Montréal et c'est en rhétorique que la lecture des Annales des Pères Blancs, fit naitre en lui le désir de se consacrer aux missions étrangères. Ce fut le départ, l'exil sans espoir et sans retour car en ce temps les Pères qui partaient pour les Missions ne vivaient que quatre ou cinq ans dans ce pays.

Il fut donc le premier Canadien de notre communauté et rendu au noviciat il se fit remarquer par tous les autres novices des autres pays et Son Eminence le Cardinal Lavigrie, connaisseur d'hommes, ne craignit pas de lui confier un poste important en le nommant assistant maitre de novices de la communauté.

Plus tard, il devint professeur et à l'âge de 50 ans il se rendit dans l'Ouganda; ne connaissant pas cette langue, il ne craignit pas d'en faire l'étude et par la suite, il devint professeur et il l'était encore lorsque lui fut conféré l'épiscopat. Il fut évêque et missionnaire jusqu'à la fin et je suis convaincu que Monseigneur est mort le sourire aux lèvres. Voilà sa carrière.

Dans le choeur, on remarquait: Monseigneur Bruneault, de Nicolet, Mgr Rouleau, de Valleyfield, Mgr Deschamps, de Montréal, Mgr Léonard, de Rimouski, Mgr Gagnon, de Sherbrooke, Mgr Comtois, nouvellement élu évêque des Trois-Rivières, Mgr Eustache Dugas, vicaire général du diocèse et curé de Saint-Lin, Mgr Paquin, des Trois-Rivières, Mgr Lebeau, d'Ottawa, Mgr Sénécal, de Saint-Hyacinthe, Mgr Lepailleur, de Montréal, Mgr Dubuc, de Montréal, Mgr Richard, curé de Verdun, Montréal, le Révérend Père Fillion, Père Blanc, Messieurs les chanoines D. Lafortune, retiré à l'Assomption, Garneau, de Montréal, J.-A. Mousseau, de Montréal, Alphonse Piette, curé de la Cathédrale de Joliette, Moïse Clermont, curé de la paroisse Saint-Pierre de Joliette, Hector Désy, procureur de l'évéché de Joliette, Lachapelle, chapelain de l'évêché, Irénée Gervais, principal de l'école Normale de Joliette, Mgr Pelletier, aumônier des Dames de la Congrégation Notre-Dame de Joliette, Mgr J.-A. Sénécal, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, Rév. Père Bourget, missionnaire , Saint-Régis de Valleyfield, l'abbé Tambon, archimandrite, vicaire général de Tripoli, de Syrie, Théophile Maréchal, curé de Saint-Ambroise de Montréal, L.-J. Morin, c.s.v., séminaire de Joliette, Révérend Père G. Dumas, Provincial des Clercs de Saint-Viateur, l'abbé Ed. Leblanc, curé de Saint-Thomas de Joliette, l'abbé J.-R. Bonin, curé de Saint-Barthélemy, l'abbé Joseph Plante, vicaire de Saint-Liguori, l'abbé Arthur Richard, curé de S.-Edmond, l'abbé Jean-C. Chaussé, Joliette, l'abbé Donat Caumartin, vicaire, Saint-Paul de Joliette, l'abbé Victor Bérard, vicaire, Saint-Ambroise de Kildare, l'abbé Jos. Dupont, aumônier de l'hôpital Saint-Eusèbe, J.-C. Piette, curé de Saint-Béatrix, A.-M. Forest, curé de Sainte-Marie Salomé, Louis Beaudry, missionnaire diocésain, Joliette, J.-Albert Lefebvre, professeur au séminaire de Joliette.

J.-O. Roch, c.s.v., Ed. Jetté, Jos. Nap. Aumont, curé de St-Cléophas, K.-B. hagnon, vicaire, Joliette, Mgr Pelletier, P.A., Séminaire Joliette, Rév. Père Filion, P.-B. Elie Deschesne, curé de Lavaltrie, P.-H. Roch, curé Méloche de Vaudreuil et curé Hurteau de Ville-Emard, T.-I. Mercier c.s.v., Académie St-Viateur, Alphonse Houle, ptre vicaire Berthier, Félix Gadoury, ptre vicaire Lanoraie, Vincent Piette, ptre vicaire Ste-Elizabeth, J.-Z. Maillot, ptre vic., Ste-Julienne, Louis G. Melançon curé de St-Norbert, Elphège Filiatreault ptre vic., St-Lin, Wilfrid Cabana, séminaire de Joliette, Joseph Sinai Pellerin, Chanoine Damase Lafortune, A.C., l'Assomption Chanoine A.-O. Houle, curé St-

A L'ECHEVINAGE

M. ABRAHAM DUPERE, qui a accepté de faire la lutte à M. l'échevin Arthur Vaillancourt, dans le quartier Mercier.

Jacques l'Achigan, G.-E. Villeneuve O.M.I., Provincial, A.-C.-René Labelle supérieur de S.-Sulpice, C.-H. Gagnon de Montréal, J.-B. Gagnon, curé de Ste-Elizabeth, Eugène Guilbault, ptre curé de St-Paul de Joliette, Rosaire Chevalier, ptre vicaire T.-S.-Rédempteur de Montréal J.-N. Geoffrion, curé T.-S.-Rédempteur Montréal, Rév Père J.-A. Charlebois, c.s.v., supérieur séminaire Joliette, Rév. Père T.-S. Thivierge, c.s.v., J.-O. Lagacé, ptre Pointe-aux-Trembles, R. Corbeil c.s.v., St-Pierre de Joliette, J.-Odilon Forest, curé de St-Cuthbert, F.-A.-T. Desrochers c.s.v., Rév. Frère Frenette c.s.v., Joliette, H.-B. Bélanger c.s.v., Joliette, H.-B. Bélanger c.s.v., Joliette, Chs.-Ed. Nantel, c.s.v., Joliette, R. Archambeult, c.s.v., Joliette, F.-A. Farly, c.s.v., Joliette, B. Charlebois c.s.v., Joliette, H. Deselles, c.s.v., Joliette, D. Léger, c.s.v., Joliette, H. Latendresse, c.s.v., Joliette, G. Boiteau, c.s.v., Joliette, Jean Lecuyer, c.s.v., Joliette G. Piché, c.s.v., directeur du collège de Berthier, E. Audin c.s.v., séminaire de Joliette, R. Desilets, O.M.I., Saint-Pierre de Montréal, J. Desrosiers, ptre, St-Brigide de Montréal, J.-Avila Gariépy, vicaire de St-Roch l'Achigan, J. Picotte, curé de St-Pierre Claver, C. Rondeau, représentant du Séminaire des Missions Etrangères, L.-P. Lamarche, ptre Séminaire Joliette, J.-T. Picotte ptre curé de Lanoraie, T.-W. Coderre, directeur des Etudes, c.s.v., D.-A. Robert, ptre professeur séminaire Joliette, Louis Robillard, ptre vicaire St-Norbert, Sylvere Bonin, Eccl., C.-E. Fafard, curé Notre-Dame de Lourdes, Elie Poitras, curé de St-Alexis, Rév. Faubert, c.s.v., Donat Bordeleau, curé de Saint-Félix de Valois, Albert Bernèche, vicaire Saint-Pierre de Joliette, H. Hamelin, c.s.v., Berthierville, Georges Robitaille, ptre, séminaire Joliette, H. Lachapelle, curé de Ste-Emilie, J. L. Desrosiers, curé de St-Roch, Jos. E. Bruyère, curé de St-Liguori, F. Laliberté, p.s.s., D. Desroches, curé de l'Epiphanie, J. A. Dufort, curé de St-Viateur, Valérien Bélanger, curé de Valleyfield, Paul Emile Roy, ptre, professeur au séminaire de Joliette J. S. Barrette, curé de St-Esprit, A. Rondeau, vicaire à St-Jean de Matha, R. Bissonnette, p.s.s., du Grand Séminaire de Montréal, C. Bonin, Azellus Houle, vicaire à St-Jacques l'Achigan, G. Bissonnette, ptre, vicaire à St-Henri, Montréal, C. A. Couture, Odon Archambault, curé à Chabtree Mills, G. R. Lavallée, curé de St-Calixte, J. Piquette, séminaire de Joliette, Rosario Forest, ptre aumônier des SS. CC. Mathias Robert, vicaire à St-Pierre de Joliette, Az. Poirier, vicaire à St-Alexis, Zotique Beauchamp, vicaire à St-Thomas de Joliette, Arsène Grégoire, ptre, vicaire à l'Epiphanie, Dominique Laporte, ptre, professeur au séminaire de Joliette, Aimé Désy, ptre, séminaire de Joliette, Damien Ricard, ptre, vicaire à St-Cuthbert, R. Pelletier, a.s., L'Assomption, V. Cardin, c.s.v., G. E. Boucher, supérieur des novices, noviciat de Joliette, Emile Girot, p.s.s., W. Gervais, ptre, R. Neveu, ptre, collège de Montréal, Rév. Père Duhamel, aumônier, Berthierville, Père O. Dubé, s.s.s., J. B. Asselin, c.s.v., séminaire de Joliette, Silvio Laporte, ptre, curé de Radstock, Albini Lafortune, ptre, Joliette, A. Valois, ptre, Joliette et plusieurs autres.

Parmi les parents, M. Joseph Forbes, frère du défunt, Oswald et Yvon Leger, Emmanuel St-Denis, Cléophas Boudrias, Wilfrid Lalonde, de Montréal, Georges Lalonde, Adrien, Aimé, Wilfrid Lalonde, notaire Legault, de Montréal.

Dans la nef on remarquait une délégation nombreuse de la paroisse St-Jean-Baptiste, les élèves du séminaire de Joliette, les élèves de l'Ecole Normale et du couvent des Dames de la Congrégation Notre-Dame de Joliette, les élèves de l'académie St-Viateur, les élèves du Jardin Bonsecours, les élèves de l'école De Lanaudière, les élèves de l'école Lajoie, les écoles des Révérendes Soeurs Françaises, les élèves du Jardin de l'Enfance, Son Honneur le juge J.-M. Tellier, Son Honneur le Magistrat Adélard Dubeau, Son Honneur Monsieur le Maire J.-E. Ladouceaut et Messieur Lucien Dugas, avocat, Jos. Sylvestre, avocat, J.-O. Guilbault, régistrateur du comté de Joliette, Messieurs les notaires Romulus Joly, René L. Guilbault, Albert Valois, J.-A.-N. Ferland, S.-A. Lavallée, Léon Fontaine, J.-E. Chaput et Messieurs du Barreau de Joliette, Monsieur Albion Jetté, de Montréal, Monsieur Horace Beaumier, Messieurs les échevins de la ville de Joliette, Mesreault, Moïse Coutu, Lionel Desaulniers, Azellus Chaput, Roger Croteau, Armand Charron, Camille Bartette, Docteur Ed. Pieret, Dr J.-P. Laporte, René Daoust, J.-A. Contant, Emile Prévost, J.-P. Courteau, D. Bouiard, Alex Guay, Désiré Gravel, T. Bonin, Nazaire Martel, Raoul Robert, A. A. Boucher, R. Joly, A. Lachapelle, Wellie Bacon, Paul Lachapelle, Lucien Desmarais, Roméo Dalphond, T. Thibault, Raoul Lasalle, Donat Robert, J. Coffin, W. Marion, Ernest Ratelle, Romuald Racette Amédée Lechasseur J.-A. Landreville, A.-A. Dionne, J.-A. Casavant, R. Babineau, A. Dugas, A. Chaput, Ulric Chaput, Arthur Charland, W. Desrochers, Armand St-Georges, Alexandre Bonin, A. Pelletier, C. Garceau, Dr Paul Lamarche, Dr Lionel Desrosiers, Jules Breton, Jos Chevalier, Jos. Proteau, Z. Bellerose, J.-B. Fontaine, E. Wodon, Dr D. Massicotte, Dr Ed Gervais, Dr D. Bordeleau, A. Faust, J.-M. Léveillé, Arthur Courtois, Claude Barette, Eugène Champagne, André Généreux, Eug. Laforest, Jos. Forest, Jos. Forest, A. Bourgeois, Paul Lemay, A. Paquin, Z. Bonin, A. Perreault, Max Perreault, Ed. St-Georges et plusieurs autres.

LES FUNERAILLES DE MLLE EMELIE SULTE AUX TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 24. (Du correspondant de la "Patrie").—C'est au milieu d'une grande affluence d'amis qu'ont eu lieu en la chapelle de l'hôpital S.-Joseph, les funérailles de Mlle Emélie Sulte, décédée à l'âge de quatre-vingt deux ans et six mois. Le choeur des orphelines exécuta le chant. Le service fut chanté par M. l'abbé Hervé Trudel, aumônier de l'hôpital, assisté de MM. les abbés Joseph Caron et Ed. Hamelin, du séminaire S.-Joseph, comme diacre et sous-diacre. Au sanctuaire, on remarquait MM. les abbés Joseph Caron, M. Janelle, Charles-S. de Carufel. Le deuil était conduit par M. Philippe Lassonde, cousin germain de la défunte, MM. F.-A. Verrette, Benjamin Bourgeois, Thomas Bournival et John Bourgeois étaient les porteurs.

Parmi les parents de la défunte on remarquait: ses cousins germains: MM. Jos. Lefebvre, de La Baie du Febvre; Odilon Charron, Holyoke, Mass.; Jos. Lassonde, Québec; ses cousines germaines : Mmes P. Langlois et Jos. Hamel et Mlle M. Lassonde. Dans l'assistance on notait la présence de l'honorable Dr L.-P. Normand, du Dr J.-C. Gélinas, de MM. Nérée Ferron, Charles-S. de Carufel, D. Larivière, Edmond Blais, etc.

Les communautés religieuses de la ville des Trois-Rivières étaient toutes représentées. L'inhumation a eu lieu au cimetière S.-Louis.

Avec Mlle Emélie Sulte disparait le dernier représentant de la famille Sulte du Canada. La défunte était bien connue aux Trois-Rivières où elle passa toute sa vie dont une bonne partie aux côtés de son frère, feu Benjamin Sulte.

Funérailles de Mme Eugène Bernier

L'ISLET, 23. (Du correspondant de la "Patrie"). — Samedi, 6 mars, ont eu lieu les funérailles de Mme Eugène Bernier, (Wilhelmine Renaud), décédée le 3 mars chez sa fille Mme Léopold Lamerre, à l'âge de 83 ans et un mois. Elle fut la mère de plusieurs enfants au nombre desquels vivent encore: Mme Léopold Lamerre et Mme Joseph Philias Bélanger, M. Joseph Bernier, M. Adolphe Bernier. Lui survit aussi un frère. M. Adolphe Renault, d'Ottawa. Le service fut chanté par M. l'abbé Robert Gauthier, vicaire de la paroisse. M. Eustache Ménard portait la croix. M. Paul Labbé conduisait le corbillard.

Les porteurs étaient: MM. Augustin Lamarre, Thomas Lavoie, Victorin Bernier, Auguste Lavoie, Stanislas Bernier, Calixte Bernier.

Conduisaient le deuil: Les fils de la défunte, MM. Joseph et Adolphe Bernier; ses petits-enfants, Mmes Charles Moreau, Armand Coulombe, de Montréal; MM. Philippe Bélanger, Roméo Lamarre, Camille Bélanger, Fernand, Philippe et Roland Lamarre, Mlles Catherine, Rosalie et Isabelle Bernier, Mlles Blanche, Lucienne et Irène Bernier; Mlles Lucienne et Colette Lamarre; ses neveux et nièces: M. et Mme Eugène Foncheau, de Montmagny; Mme Arthur Létourneau, de St-Pierre; Mme Jules Parent, de Lévis.

Offrandes de messes: MM. Joseph Bernier, Adolphe Baillargeon, de St-Pierre; M. Gaspard Bernier, de Québec; Mme Cyrille Kérouack, de Québec; M. et Mme Charles Moreau, M. et Mme Armand Coulombe.

LE BUDGET FRANCAIS

PARIS, 24. — Le groupe radical à la Chambre a ouvert le feu sur les projets financiers de M. Péret hier, en adoptant un ordre du jour répudiant le projet d'augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaires ou toute taxe équivalente sur la production.

Les opinions sont partagées sur la question de savoir si le gouvernement a une chance d'obtenir une majorité pour les projets de son ancien ministre des finances. Les chefs radicaux déclarent que le gouvernement a commis un véritable hari-kari en revenant au principe des impôts indirects pour plus de la moitié de la somme requise pour équilibrer le budget.

La décision du groupe radical, disent-ils, ajoutera au moins cent voix aux cent votes socialistes contre le gouvernement sur la taxe du chiffre d'affaires et le gouvernement sera par conséquent obligé de se chercher une majorité dans le centre et la droite, parmi les groupes mêmes qui ont le plus vivement combattu le président du conseil au cours du débat sensationnel de jeudi dernier.

Pour un bon nombre de députés c'est chose impossible que M. Briand trouve une majorité parmi ces groupes. D'autres comptent sur la popularité de M. Péret et la situation délicate du franc, qui s'est tassé hier soir à 28.31 le dollar, pour avoir raison de l'hostilité des partis et grouper une majorité autour des projets du gouvernement.

Un argument qui exerce une forte influence sur un grand nombre de députés, c'est que chaque jour de retard à appliquer les impôts projetés, dont quelques-uns ont été acceptés en principe, coûte au Trésor plusieurs millions de francs.

Elle ne pouvait jamais faire comme les autres jeunes filles

Mlle I. J. Ross, de Scollard, Alta., écrit: "Je n'ai que vingt ans, mais j'ai souffert de palpitations de coeur et de maladie nerveuse pendant plusieurs années.

Je ne pouvais jamais faire comme les autres jeunes filles, sous le rapport des sports, le patinage, etc., et ne pouvais jamais compter sur moi au travail. Il y a environ six mois je commençai à prendre les

et je suis exactement le double de la jeune fille que j'étais et je peux jouir de toutes choses et aussi beaucoup plus de la vie en général. Je suis très reconnaissante de ce que vos Pilules ont fait pour moi."

Préparées exclusivement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

UN PRETRE MEURT SUBITEMENT EN DISANT SA MESSE

L'abbé J.-H. Nadeau, curé de S.-Denis-sur-Richelieu a été inhumé ce matin.

S.-Denis-sur-Richelieu., 24. (Spécial à la "Patrie") — Les funérailles de l'abbé Joseph-Hubert Nadeau, curé de Saint-Denis-sur-Richelieu, ont eu lieu ce matin, dans l'église paroissiale de Saint-Denis-sur-Richelieu.

L'abbé Nadeau est décédé subitement dimanche matin dernier, dans son église, au moment de l'élévation, alors qu'il disait la messe, vers 6.30 heures du matin.

L'abbé Nadeau exerçait son ministère à cet endroit depuis 13 ans.

Né à Saint-Césaire, il y a 73 ans, il reçut son éducation successivement à Marieville, au séminaire de Saint-Hyacinthe et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe, en 1880. Il fut vicaire à Saint-Sébastien d'Iberville, à Saint-Charles-sur-Richelieu, à Saint-Ours, à Saint-Louis-de-Bonsecours, à Iberville et à Upton. En 1889 il fut nommé curé à Saint-Alphonse de Granby, en 1895 à Saint-Mathias, en 1901 à l'Ange Gardien de Rouville et enfin à Saint-Denis-sur-Richelieu.

PROJET D'HOPITAL A SHAWINIGAN FALLS

Les démarches ont obtenu les meilleurs résultats. — Les membres du comité.

SHAWINIGAN FALLS, 24. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Les démarches faites récemment par le comité formé pour promouvoir l'établissement d'un hôpital dans notre ville ont obtenu d'excellents résultats. La question importante de trouver le capital nécessaire pour la construction de l'hôpital projeté est pratiquement résolue.

Une demande d'octroi a été faite au gouvernement provincial et comme résultat, le gouvernement consentira à payer la moitié des intérêts et du fonds d'amortissement pour la construction d'un hôpital en notre ville, pourvu que le coût ne dépasse pas le montant de $250,000. La ville paiera l'autre moitié. Avant qu'une décision finale soit prise, il faudra cependant qu'un règlement d'emprunt soit soumis aux électeurs propriétaires suivant que requis par la loi. Il ne fait pas de doute qu'un tel règlement sera approuvé d'emblée par les propriétaires qui reconnaissent le besoin d'une telle amélioration dans notre ville. En effet, le seul hôpital que nous avons actuellement n'est pas assez spacieux pour répondre aux besoins de notre population.

L'hôpital projeté contiendrait, à part l'espace nécessaire pour le personnel, 75 chambres dont 50 seraient pour l'usage des malades et 25 chambres qui seraient utilisées comme hospice. La direction de l'établissement serait confiée aux RR. SS. Grises d'Ottawa.

Le comité qui a travaillé activement au projet de l'hôpital était composé de MM. les curés Brousseau de St-Bernard, Cloutier, de St-Pierre et Baribeault, de St-Marc; de Son Honneur M. le maire J.-A. Dufresne, de M. J.-Henri Valiquette, gérant de la cité et de M. l'échevin Henri Dessaulles, président du comité des Finances.

ENVOYEZ-LES CHEZ DECHAUX POUR LES FAIRE NETTOYER

Les paletots, complets de printemps pour hommes ainsi que les chapeaux de feutre pour être nettoyés et rebloqués. Satisfaction assurée. Travail rapide. Prix raisonnables. Téléphonez-nous.

Est 5000
Dechaux
FRERES LIMITEE
628, RUE BEAUDRY
MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
109-710 RUE STE.CATHERINE EST

CUNARD
ANCHOR
ANCHOR-DONALDSON
SERVICE des VOYAGEURS
DE HALIFAX
Avril 12 Alaunia à Q'town, Liverpool
DE MONTREAL
Avril 30 Letitia à Glasgow
Avril 30 Aurania à Liverpool
Mai 1 Ausonia à Ply., Cher., Londres
Mai 7 Saturnia à Glasgow
Mai 8 Alaunia à Ply., Cher., Londres
Mai 14 Athenia à Belfast Glasgow
Mai 14 Antonia à Ply. Cher. Londres
22 Mai Ascania à Pl., Cher., Londres
28 Mai Letitia à Belfast, Glasgow
4 Juin Aurania à Liverpool
DE NEW-YORK
Mars 31 Berengaria à Cher., S'th'mton
Avril 7 Mauretania Ply. à Cher.S'mton
14 Avril Aquitania à Cher., S'th'mton
Autres voyages réguliers à Plymouth, Havre, Londres, Liverpool, Glasgow, Hambourg et de Boston à Liverpool.
Brochurettes illustrées, listes de départs, etc., sur demande.
Nous parlons français
THE ROBERT REFORD CO. LIMITED
Montréal. (Tél. MAin 5633) ou toute agence de voyages maritimes.

DES STATIONS D'ARRIVEES D'AEROPLANES

Plusieurs projets soumis dans un concours entre étudiants américains.

NOMENCLATURE

Un architecte américain, M. Harry Allen Jacobs a offert récemment aux étudiants du Beaux Arts Institute of Design de New-York, un prix de cent dollars pour le meilleur projet de station d'arrivée pour aéroplanes dans une métropole. Ce concours a donné lieu à de très intéressants projets, qui ont été décrits dans la revue "American City". Voici d'abord les conditions du concours.

Il s'agissait de trouver la méthode la plus pratique de faire atterrir les aéroplanes dans une grande cité. Ce problème se pose aujourd'hui que l'usage commercial de l'aéroplane est reconnu. Le gouvernement américain l'avait déjà étudié pour le transport postal aérien. Jusqu'ici on avait suggéré l'emploi de toits de grands immeubles où le développement des espaces en plein air. Le concours, on le voit, était sans limites et laissait le plus libre cours à l'imagination et à l'esprit d'invention.

Le gagnant du concours, Martin Beck, proposa de construire de hautes bâtisses avec terrasses, formant un espèce de bloc ou encore de se servir des piliers d'un pont. Son plan était un terrain d'environ 1400 pieds carrés sur lequel reposait une construction comprenant quatre tours de 950 pieds de haut supportant une plateforme qui était la station d'arrivée proprement dite. Des ascenseurs devaient communiquer avec les lignes de tramways ou d'autobus. Il y avait aussi place pour des boutiques et des salles d'attente.

Ceux qui se classèrent au second rang recommandèrent l'érection de structures d'acier au-dessus des quais ou des cours de chemin de fer. Ils furent guidés dans leur solution par les considérations suivantes: besoins actuels de l'aéronautique quant à l'atterrissement, au coût, et à la facilité de construction. L'usage des espaces en plein air est peu pratique à cause des inégalités du sol et ce serait aussi diminuer le nombre des parcs publics.

Voici ce deuxième projet dans ses grandes lignes. Deux plateformes devaient être construites, devant servir d'ateliers de rédépart et d'autre 30 pieds de plus, devant servir de boutiques de réparations, et aux salles d'attente. Le projet était d'avoir une construction d'environ 400 pieds de haut et un espace d'atterrissage d'environ un million de pieds carrés.

Raymond-P. Hughes proposa la construction de stations au-dessus des piliers d'un pont. Ce projet avait déjà été exposé.

Frank Martinelli se classa quatrième avec un projet ne manquant pas d'originalité. Il avait imaginé une roue immense, dont chaque rayon serait autant de stations d'atterrissage. Au centre de cette roue se trouvait une descente en tire-bouchon par laquelle les aéroplanes pourraient atterrir, à 50 pieds du niveau du sol. Les rayons de la roue devaient reposer à une extrémité sur trente-six hôtels par groupe de quatre chaque et à l'autre extrémité sur huit immeubles à bureaux ayant des terminus de chemin de fer ou des salles d'attente. Des ascenseurs et un trottoir amènent les voyageurs sur le sol. Un espace est réservé aux taxis. Il y a aussi dans le plan de M. Martinelli, une tour d'observation de 1,700 pieds de haut. Le grand avantage de ce dernier projet serait de pouvoir faire partir le plus grand nombre d'aéroplanes. On calcule qu'il pourrait en partir un toutes les quatre minutes de chacune des huit stations, soit un total de 120 par heure.

Un colonel américain se serait enivré

WASHINGTON, 24. — Le secrétaire de la marine, M. Wilbur, a donné ordre à une cour martiale de juger le colonel Alexander Williams, du corps de marine, pour accusation d'ivresse portée par le brigadier général Smedley Butler, commandant de la base navale de San-Diego, Californie.

Le général Butler fut l'hôte d'honneur à un banquet qui eut lieu à San-Diego, le soir où, d'après le général Butler, le colonel Williams se serait enivré.

LE POLICIER TRANSPORTE A L'HOPITAL

Il avait été mordu par un chien qu'il voulait capturer.

ETAT GRAVE

Le constable Edouard Beauchemin, du poste No 8, qui a été mordu à la main droite le 1[illegible] mars dernier en voulant capturer un chien qui paraissait souffrir de la rage, est dans un grave état. Il a du être transporté à l'hôpital Royel-Victoria hier soir, de sa demeure No 295 rue de Boucherville. Les médecins cependant disent que son cas n'est pas désespéré.

Le docteur Moore, du ministère de l'Agriculture, a informé l'inspecteur Kavanagh, hier soir que le chien sera examiné aujourd'hui. L'animal est gardé dans un compartiment spécial au chenil de l'Association protectrice des animaux, No 291 Est rue De Montigny.

L'état du constable Beauchemin a empiré hier soir alors qu'il fut saisi d'une violente fièvre. Jusque-là il se rapportait tous les jours au dispensaire de l'hôpital mais il n'avait pas encore repris son service.

Le policier fut mordu lorsqu'il essaya de capturer un chien dans la rue Pichette. Le chien le mordit à la main droite et parvint à s'échapper.

Le propriétaire du chien, M. William Burgess, 53 rue Pichette, a vu l'animal mordre le constable. Il a capturé lui-même le chien et l'a remis à la police en demandant qu'il soit tué.

Il a été décidé de garder le chien sous observation au chenil de la Société protectrice des animaux.

UNE ETUDE DU Dr JOSEPH NOLIN SUR CHARLES DICKENS

Conférence devant les membres de la société du "Dickens Fellowship"

M. le Dr Joseph Nolin a prononcé hier une conférence sur le grand romancier anglais Charles Dickens, au Ritz-Carlton, devant les membres de la société du "Dickens Fellowship".

La thèse développée par le Dr Nolin peut se résumer en une phrase heureuse qu'il prononça hier :

"L'étranger, a dit un critique, est la postérité d'aujourd'hui; mais pour que l'oeuvre d'un écrivain dépasse les frontières d'un pays, le sien, par le canal d'une langue autre que celle dans laquelle elle a été écrite, il faut que cette oeuvre soit bien humaine et fortement imprégnée de pensées communes à tous les peuples."

Une bonne traduction peut dans une certaine mesure rendre le sens et la pensée du roman; mais la couleur, l'harmonie des mots, le rythme subtil des phrases ne peuvent se transmettre parfaitement par l'intermédiaire d'une autre langue.

C'est pourquoi l'appréciation en France de l'oeuvre de Charles Dickens, appréciation qui a été immense, est une preuve de la valeur incontestable de cette oeuvre.

La conférence du Dr Nolin a été accueillie avec intérêt par tous les auditeurs.

Une deuxième conférence de M. l'abbé Audouin

Pour répondre au désir d'un grand nombre de personnes qui n'ont pu se procurer à temps des billets pour le soir du 5 avril, M. l'abbé Audouin veut bien répéter le lendemain, 6 avril, sa conférence sur "l'Effort Catholique dans le Paris Moderne". Les billets seront en vente dès demain matin à la Bibliothèque Saint-Sulpice et à la Pharmacie Guérin, au Terminus des Tramways, rue Craig, et nous ne doutons pas qu'ils seront enlevés aussi rapidement que les premiers.

Verre de bière qui lui coûte un cheval

Deux jeunes gens, Albert Millette et Arthur Gagnon qui avaient volé le cheval et la voiture de M. Emile Laplante, de Delson alors que ce dernier était entré dans un hôtel pour prendre un verre de bière, ont été condamnés à trois mois de prison aux travaux forcés hier matin par le juge Cusson.

Le plus petit et le plus gros baromètre du monde

Le plus gros baromètre du monde a été fait par W.-A. Reynolds. Il figurait à l'exposition des industries britanniques. Dans le centre de cet immense baromètre, il y en a un minuscule qui est le plus petit du monde.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Toute cette Semaine
A 10.30 A.M. et 2.30 P.M.
CINQUIEME ETAGE

Une Exposition de Couture du Printemps de Mary Brooks Picken

Editrice en couture du *Pictorial Review*.

Nous vous invitons à assister à ce grand étalage de robes dans les plus nouveaux modèles et tissus sur modèles vivants.

Des leçons de couture pratique seront données à chaque séance, et pour démontrer la facilité avec laquelle l'on peut utiliser les patrons de la *Pictorial Review*, un patron spécial de démonstration sera donné gratuitement à toute femme assistant à l'exposition.

Gants pour porter le Jour de Pâques

et de nombreux jours après.

Gants en Peau de Daim Lavables à effets de fantaisie 3.50

Ceux-ci sont spécialement faits sur notre commande, en France, et ils sont caractérisés par une grande variété de manchettes droites et retournées, à effets décoratifs et de fantaisie.

Les gants sont à coutures piquées et surcousues, et sont étalés avec d'effectifs contrastes de couleurs, sur fonds gris, fauve clair, naturel et blanc. Pointures 5¾ à 7¼.

—Rez-de-chaussée.

Bas en Soie Chiffon pour Pâques, 1.95

Vous constaterez que ces bas en pur fil de soie, de qualité supérieure, sont magnifiquement entièrement façonnés, afin d'obtenir un parfait ajustement. Dans les nouvelles couleurs : gunmetal, grain, blondine, blanc et noir. Pointures 8½ à 10.

—Rez-de-chaussée.

La Simplicité et l'Elégance sont toutes deux apparentes dans

Les Sacoches-Pochettes à la Mode, à 7.50

Un étalage exclusif de nouvelles sacoches, de décoration unique, mettant en vedette les nouveaux modèles Pochette et sous le bras, créations qui représentent tout ce qui est chic et charmant en fait d'accessoires.

—Rez-de-chaussée

Economies sur les Articles de Toilette Houbigant

Respirant ce cachet subtil de Paris

Ces préparations universellement fameuses sont maintenant marquées à prix spéciaux—une occasion aussi rare mérite la considération de toute femme de goût.

PARFUMS HOUBRIGANTS à la mesure—odeurs de Premier Mai, Coeur de Jeannette, Rose de France et Un Peu d'Ambre. Rég. 4.00 l'once. Prix de vente l'once..... **2.45**

Ou bouteille cachetée de 8 onces, pour..... **16.00**

LOTIONS DE TOILETTE HOUBIGANT dans les odeurs Inconnue, Idéale, Quelques Violettes et Rose de France. Rég. 4.25. Prix de vente..... **2.95**

EAU DE TOILETTE JASMIN D'HOUBIGANT — en bouteilles de 8 onces. Rég. 6.00. Prix de vente..... **3.95**

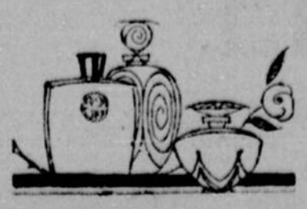

SELS DE TOILETTE HOUBIGANT — toutes les nouvelles nuances et odeurs. Fougère Royale, Rose de France, Quelques Fleurs **1.50**
Formats plus grands **2.50 et 4.00**

—Rez-de-chaussée

Elégants Modèles de Printemps pour Hommes

Mis en Vedette dans cette Offre Inusitée de

Complets à Deux Pantalons

35.00

Se vendant ordinairement à 40.00, 45.00, 50.00 et 55.00

Des modèles qui s'imposent—plusieurs textures, patrons et couleurs entièrement nouveaux, confection experte, excellente valeur — ceci, en un mot, est notre raison qui nous fait "recommander" avec enthousiasme ces complets — et votre raison de les acheter avec autant d'enthousiasme.

Paletots droits anglais, dans les modèles à devant simple et croisé, avec épaules larges et le fashionable revers à pointe. Pantalons de largeur moyenne.

Un choix de tweeds donegal, worsted anglais, de qualité supérieure, textures unies et de fantaisie, et rayures nouveauté. Très attrayants coloris, comprenant les lovats, bleus, bruns et les nouveaux gris ardoise.

Tailles 34 à 44.
Rég. 40.00 à 55.00. **35.00**

Rez-de-chaussée

Un Nouveau Stetson pour le Printemps

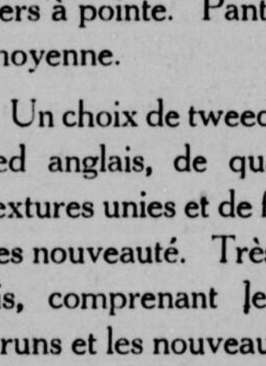

10.00

Un chapeau porté par l'homme conscient de l'importance de la bonne apparence, vu dans les clubs les plus fashionables et dans les endroits les plus élégants.

Un feutre de pesanteur légère, mettant en vedette le nouveau large bord plein—bordé ou piqué—avec le repli de bon goût. Aussi l'élégant petit bord, qui conserve sa forme—un modèle fréquemment préféré par le jeune homme. Dans la toujours populaire gris-perle. Bandes en ruban uni ou de fantaisie.

—Rez-de-chaussée.

Un Pédicure Spécialiste de Chicago sera au Rayon de la Chaussure

Aujourd'hui, Jeu., Vend. et Sam.

Consultez-le au sujet de vos Maux de Pieds.

Quelle que soit la nature de votre affection de pieds, vous constaterez que ce pédicure spécialiste vous donnera un avis précieux.

Consultation gratuite. Téléphonez pour rendez-vous. Plateau 6261.

Rayon des Chaussures pour Femmes.

"Loretta", un Nouveau Soulier à 1 Courroie pour le Printemps---11.00

Incontestablement, le "Loretta" circulera gaiement dans les endroits fashionables, ce printemps. Un soulier tourné à la main, façonné de façon experte, fait des formes d'ajustement combiné.

Dans les plus fins chevreau noir ou chevreau verni, avec minuscules découpures et talon espagnol junior. Pointures 2¼ à 8. Largeurs AA à E.

—Deuxième étage.